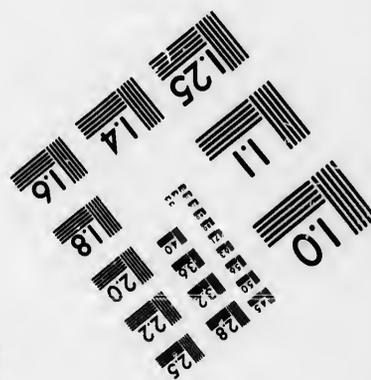
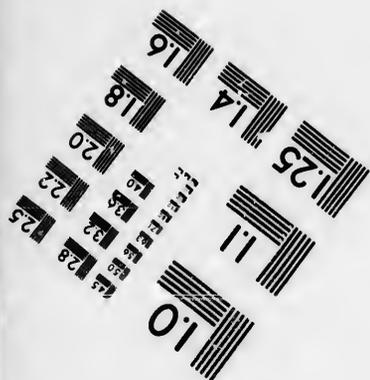
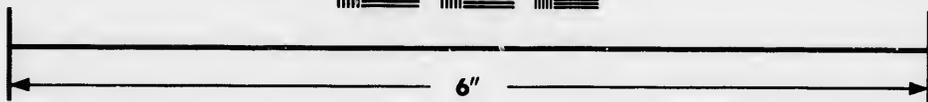
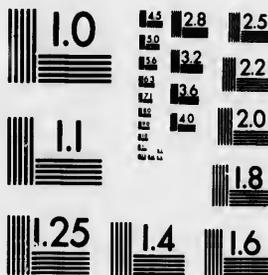


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
12 18
16 22
10 20
11 8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
17

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored end/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates end/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

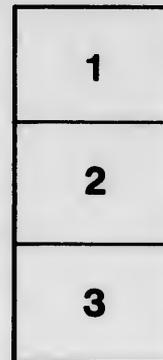
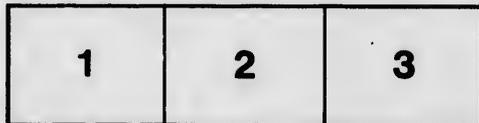
Université de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



RECHERCHES
SUR
LES VOYAGES ET DÉCOUVERTES
DES
NAVIGATEURS
NORMANDS.

• Quelibet altum cymba pererrat
Terminus omnis motus, et urbes
Muros terra posuere nova. »

Six. Medec.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE A. PINARD

QUAI VOLTAIRE, n° 15.

4 MAR 1900

65-

RECHERCHES

SUR LES

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DES NAVIGATEURS

NORMANDS

EN AFRIQUE,

DANS LES INDES ORIENTALES ET EN AMÉRIQUE;

SUIVIES

D'OBSERVATIONS SUR LA MARINE,

LE COMMERCE ET LES ÉTABLISSEMENTS COLONIAUX DES FRANÇAIS.

PAR L. ESTANCELIN,

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.



PARIS.

A. PINARD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

QUAI VOLTAIRE, n° 15.

DELAUNAY, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL.

1832.

910.9

E79A

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM 1630 TO 1880
BY
JOHN M. COVINGTON

un
pa
de
vo
m
qu
rig
tie

en
au
toi
oc
pre

INTRODUCTION.

• Patria nihil dulcius, nihil carius in vita esse debet. •
Cic.

Cette épigraphe, que j'adoptai naguère dans un ouvrage historique que je publiai sur mon pays natal¹, est encore celle qu'avec non moins de raison j'applique à ces recherches sur les voyages et les découvertes des navigateurs de ma patrie *originale* : elle exprime le sentiment qui m'inspira mes premiers essais, qui m'a dirigé dans mon nouveau travail, et qui me soutiendra dans le reste de ma carrière.

Toutes les contrées de la France sont riches en glorieux souvenirs, mais la Normandie figure au premier rang dans ceux qu'a consacrés l'histoire. Plus que toute autre province, elle doit occuper une place que nos pères, plus empressés de bien faire que soucieux de trans-

¹ *Histoire des comtes d'Eu. 1828.*

mettre à la postérité le récit de leurs succès , ont laissée vacante. La tradition seule nous a conservé la connaissance de la plupart de nos exploits maritimes , de nos découvertes et de nos établissemens commerciaux avant le xvii^e siècle. Cette incurie , dont nous ne pouvons blâmer l'intention , mais dont nous devons déplorer l'effet , a contribué à ravir à notre patrie une célébrité qui lui appartient , et qui doit être ajoutée à tous ses titres de gloire.

Avant la révolution , un investigateur éclairé avait les moyens de consulter les actes conservés avec soin dans les archives des monastères , des amirautés , des seigneuries , des corporations ; mais aujourd'hui , toutes ces ressources lui manquent : il est réduit , après ce grand naufrage , à chercher dans des ruines et au milieu de débris dispersés , quelques documens épars , que presque toujours le hasard seul lui procure. Qu'alors une bizarre et jalouse manie , trop commune chez certains amateurs , ne lui fasse pas conserver pour lui seul la connaissance de faits qui peuvent intéresser le pays. Il nous semble que c'est alors une obligation réelle de publier sa découverte : c'est dans cette conviction que , pour notre tribut personnel , nous présentons ce que nous som-

mes parvenus à recueillir. Nous témoignerons de nouveau le regret de n'avoir trouvé dans la ville de Dieppe que des traditions, et de n'avoir pu découvrir des manuscrits qui existaient encore en 1785.

Il nous eût été facile de multiplier les autorités dont nous étayons nos conjectures et nos observations : nous avons cité les plus puissantes, et nous donnons textuellement celles qui légitiment des inductions qui, sans cet appui, pourraient paraître téméraires et hasardées. Nous désirons que notre exemple trouve des imitateurs, et excite l'attention d'observateurs plus habiles et plus heureux que nous. Alors, chacun communiquant le résultat de ses recherches et de ses découvertes, contribuera,

Le bombardement de Dieppe, en 1694, nous a privés d'une grande partie de nos archives, et des titres et notes de famille qui auraient pu aider à détailler les faits. J'ai été obligé de me restreindre à travailler d'après les manuscrits de MM. *Estancelin*, *Dablon*, *Gouë* et *Asseline*, qui vivaient dans les *xvi^e* et *xvii^e* siècles, et de *M. Guibert*, qui était un des prêtres les plus vénérables et le plus âgé de notre ville. Ainsi, je n'ai d'autre mérite que celui de la critique des faits, de la vérification de leurs dates, et de l'ordre sous lequel je vous donne ces mémoires.

(*Mémoires chronologiques pour servir à l'Histoire de Dieppe. Paris, 1785.*)

par ce concours patriotique, à la manifestation de la vérité, et à réacquiescer à la France une gloire que lui ont ravie des peuples qui n'ont fait que marcher sur ses traces, mais qui ont su profiter de ses fautes. Nous prouverons alors que, dès le xiv^e siècle, les marins français, bien dirigés, étaient ce que leurs récentes et admirables expéditions scientifiques prouvent qu'ils sont au xix^e, les plus intrépides, les plus éclairés et les plus expérimentés du monde. En appréciant ce genre de gloire, puissions-nous n'en pas dédaigner la jouissance et l'accroissement : il semblerait pourtant, à l'interruption de ces voyages de circumnavigations, dont le résultat a été si avantageux pour les sciences, si honorable pour notre pavillon, et non moins profitable pour nos intérêts politiques, que nous n'aurions pas apprécié tout le fruit que nous pourrions obtenir de ces pacifiques expéditions. Nous n'avons garde d'accuser à cet égard d'indifférence le gouvernement actuel. Un souverain qui, aux connaissances les plus étendues et les plus approfondies des sciences géographiques, unit le rare avantage d'avoir naguère, dans la condition d'un simple citoyen, navigué dans les mers boréales, dans l'Atlantique et dans la Méditerranée, est le meilleur

INTRODUCTION.

appui que puisse avoir la marine, et l'appréciateur le plus éclairé de ses entreprises. Nous croyons que la dépense que nécessitent ces voyages dut être le seul motif d'en arrêter le cours. Cette considération, à notre sens, doit céder à l'intérêt qui nous semble inappréciable, de former des marins expérimentés.

« La mer, dit le bon capitaine *Blanchard* dans son excellent ouvrage sur le commerce de l'Inde, est l'école du navigateur : la théorie doit éclairer la pratique, mais c'est sur un vaisseau que se forment ces hommes si nécessaires au soutien et à la gloire de la nation. Le tillac a fait plus de héros que le port, et l'on rêve plus profondément sur les élémens d'Euclide, à la poupe d'un vaisseau, que dans son alcôve. » C'est dans ces voyages de deux et trois années consécutives, qu'un marin acquiert plus d'expérience, fait plus d'observations, qu'il n'en pourrait faire pendant trente ans à terre. Passant tous ses jours avec des savans distingués, occupés sans cesse des observations qui leur sont propres, sa vie à bord est un cours pratique des diverses sciences qui constituent l'ensemble des connaissances qu'il doit posséder. L'officier ne profite pas seul dans ces écoles ambulantes, voguant d'un pôle

à l'autre ; les marins qui forment les équipages, choisis parmi des jeunes gens éclairés, peuvent devenir une pépinière où se trouvera plus d'un sujet de haute distinction : Cook navigua, à son début, sur les navires charbonniers de *Sunderland*. La nation supportera sans regret une dépense bien faible en comparaison des résultats utiles qu'elle peut et doit avoir. Espérons donc que ces voyages seront repris, et que le pavillon de France, qui n'a paru, depuis notre glorieuse révolution, dans les mers de l'*Océanie* et des *Indes*, que sur quelques bâtimens de commerce, y flottera enfin sur des vaisseaux de l'état, et apprendra aux peuples de ces régions que la grande et libérale nation, qu'ils connurent *la première* et qu'ils n'ont cessé de préférer depuis, n'est pas exilée de leurs parages : cette considération serait, ce nous semble, de nature à mériter quelque attention.

L'encouragement aux expéditions maritimes fut toujours un des moyens que de bons esprits indiquèrent pour occuper cette population à l'accroissement de laquelle on ne peut prescrire de terme. « La France, dit un écrivain vain du commencement du xvii^e siècle, qui a les deux mers comme ses deux bras à com-

« mandement , a nombre d'hommes de cou-
« rage et de service, abondance de tous vivres,
« et commoditez nécessaires pour faire équiper
« et fournir armées et flottes pour la guerre et
« le commerce. Ce qui seroit un bon employ
« de ce qu'elle a de trop , et un salutaire re-
« mède aux maux qui l'accablent , comme est
« la fainéantise , la mendicité , les duels , les
« procez , le nombre excessif d'officiers de jus-
« tice et finance , la multiplication non néces-
« saire de gens qui estudent , et qui pourroient
« plus utilement estre employez au trafic , peu-
« plades , arts et agriculture. »

Ce que le bon sens dictait à notre anonyme , en 1630 , peut avec plus de raison être répété aujourd'hui. La population de la France était alors d'un quart moins nombreuse , et celle de la plupart des grandes villes , inférieure de plus d'un tiers. L'industrie n'enchaînait pas aux alternatives si variables et si soudaines de sa prospérité ou de sa décadence , l'existence de plusieurs millions d'individus ; une invention , une découverte ne paralysait pas tout à coup , comme nous l'avons vu , comme nous le verrons encore , une partie de cette immense population industrielle. Il faut , si nous recueillons les avantages d'une civilisation progressive ,

pourvoir aux inconvéniens qui les accompagnent. Il faut donc assurer des moyens de subsistance à ceux que les progrès imprescriptibles de l'intelligence menacent et sacrifient chaque jour. Nos voisins ont bien senti cette nécessité, aussi les voyons-nous, depuis quarante ans, former dans les diverses parties du monde des colonies florissantes, asiles de ceux qui ne peuvent plus subsister sur le sol de la métropole. Les fautes du passé ont servi à l'Angleterre de leçon pour l'avenir, et les modifications qu'elle a eu la prudence de faire à son régime colonial, ne désuniront plus les enfans d'une même patrie.

Dans le précis où nous avons indiqué l'origine et tracé les développemens de la marine et du commerce, nous nous sommes défendus d'une partialité dont le motif eût été notre excuse, car on se persuade aisément ce qu'on désire, et le patriotisme a aussi ses prestiges et ses erreurs; mais nous croyons avoir résisté à cette séduction: notre opinion sur la priorité qu'eurent les Dieppois dans les expéditions lointaines et dans les établissemens coloniaux sur les autres marins du littoral français, est attestée par tous les historiens, et démontrée par l'état du royaume aux diverses époques;

c'est avec raison que *De Thou* a dit d'eux : *Penes quos præcipua rei nauticæ gloria semper fuit*. Le génie de la navigation et du commerce qui s'y développa plus tôt, a toujours dominé dans cette population, dont, il faut le dire à regret, on n'apprécie pas assez le mérite, et dont on néglige d'une manière déplorable tous les intérêts.

A l'honneur d'avoir, à toutes les époques, donné à la France des marins intrépides et expérimentés, la Normandie joint celui d'avoir produit les cosmographes les plus anciens et les plus éclairés, les géographes les plus érudits et les plus distingués; nous parlons de *Denis de Honfleur*, de *Vallard*, parmi les premiers; nous citerons encore *Descalliers*, fondateur de l'Ecole Dieppoise, aux leçons de qui Cousin dut ses connaissances et sa célébrité. La tradition a conservé à *Descalliers* la réputation de l'hydrographe le plus célèbre de son temps. Nous citerons parmi les modernes, *Bruten de La Martinière*, né à Dieppe, que son immense érudition place à côté de l'illustre *Danville* son contemporain; *Daprès de Mannevillette*, né au Havre, auteur du *Neptune Oriental*, ou Instructions pour la navigation dans la mer des Indes, ouvrage dont le temps et l'expérience ont aug-

menté le mérite ; l'abbé *Dicquemare*, non moins célèbre par ses ouvrages sur la physique que par ses travaux hydrographiques ; *de Gaule*, né à Honfleur, hydrographe distingué, dont les savantes leçons donnèrent, à la marine du commerce, des officiers du talent le plus élevé. Dussions-nous blesser la modestie d'un savant dont s'honore aujourd'hui la ville du Havre, nous citerons parmi nos contemporains, M. *J. B. Eyriès*, auteur de plusieurs ouvrages justement estimés sur toutes les branches de la géographie, et l'un des fondateurs de cette société où l'amour de la science est le titre d'admission, et où une conformité de goûts et d'intention inspire un zèle et un dévouement égal pour contribuer aux progrès des connaissances géographiques. Nous ne terminerons pas cet article sans rappeler ici la mémoire de l'estimable *Noël de La Morinière*, de Dieppe, inspecteur général des pêches maritimes, trop tôt enlevé à son pays, victime de son zèle et du dévouement le plus désintéressé au milieu de travaux qu'il avait entrepris pour contribuer au succès des expéditions commerciales de sa ville natale et à l'avancement des sciences naturelles.

Nous ne pourrions pas, dans un si grand

nombre de marins illustrés par les plus brillans services, citer tous ceux que la Normandie s'honore d'avoir vu naître, mais nous rendrons hommage à tous les genres de mérite, en nommant ici notre savant compatriote, *M. Dumont d'Urville*, à qui il fut réservé d'ajouter à des découvertes et à des observations du plus haut intérêt, l'honneur d'inscrire aux funestes pages de *Vani-Koro*, l'hommage de la France à la mémoire de *Lapérouse et de ses compagnons*, le 14 mars 1828.

Après avoir exposé les progrès et la splendeur du commerce des Dieppois au *xvi^e* siècle, nous disons les causes de sa décadence successive; nous traçons imparfaitement l'état où il est réduit, nous indiquons les seuls moyens de le faire renaître. Malheureusement cette prospérité future est hypothétique; mais celle du port du *Havre* est évidente et positive. C'est à la vue de cette métropole du commerce du nord, du centre de la France, et qui le deviendra de celui de la Suisse et du midi de l'Allemagne, en voyant dans ses bassins ces nombreux navires chargés des productions de toutes les parties du globe, qu'un Français conçoit la pensée consolante que le génie de la navigation n'est pas mort chez les Normands,

et ne demande qu'à être dégagé de ses entraves, pour reprendre son essor sur l'élément où doit régner la liberté.

« La mer aussi bien que l'air est chose libre
« et commune à tous, et une nation particulière
« n'y peut prétendre droit à l'exclusion des
« autres, sans violer les droits de la nature et
« de l'usage public. »

Cette réponse, qui fut celle de la *reine Elisabeth* à une insolente sommation de l'ambassadeur de Philippe II, serait celle que nous ferions à toute nation qui, à l'exclusion des autres, voudrait dominer en souveraine sur le domaine commun.

VOYAGES

DES

NAVIGATEURS

NORMANDS.

Les Normands, long-temps avant de se fixer dans la Neustrie, connaissaient les côtes de la France, de l'Espagne et du Portugal. Ces barbares, dès le ve siècle, se livrant avec une audace née de l'habitude, à tous les dangers de la navigation, s'étaient fait connaître et redouter par leurs ravages dans les Gaules. « Devant eux, dit *Sidoine Apollinaire*, le courage et la crainte étaient également inutiles. » Les Gaulois, dégénérés et avilis, étaient pour eux une proie facile; mais, comme le remarque judicieusement le savant auteur de leurs invasions, la présence des intrépides compagnons de *Clovis*, mit un frein

à leur audace. La prospérité de l'empire, sous Charlemagne, réveilla leur cupidité; le refoulement des barbares vers le nord avait augmenté leur nombre, avait ajouté à leur puissance. Dès les premières années du ix^e siècle, leurs innombrables vaisseaux apparurent sur les deux mers, et menacèrent tous les rivages: de l'embouchure du Tibre aux extrémités de la Germanie, il fallut pourvoir à la défense du territoire; les immenses mesures prises par Charles préservèrent ses états¹. Mais, après sa mort, les Normands, rompant les digues imposées à leurs incursions, ravagèrent toutes les contrées littorales depuis l'Elbe jusqu'au détroit de Gibraltar, et, pénétrant dans la Méditerranée, désolèrent les côtes d'Espagne, d'Italie et de Provence. En 825, selon Fauchet, ils prirent et saccagèrent Séville.

En 845 ils avaient abordé en Galice; repous-

¹ Molitus est et classem contra Nordmanos, ædificatis ad hoc navibus juxta flumina quæ et de Gallia influunt Oceanum, et quo Nordmani gallicum littus atque germanicum assidua infestatione vastabant, per omnes portus et ostia fluminum, quo naves recepi posse videbantur, stationibus et excubiis dispositis, ne qua hostes exire possent, tali munitione prohibuit.

EGINARD. (*Vita de Cæs.*)

sés par *Don Ramire*, ils s'étaient empressés de regagner leurs vaisseaux, non pour retourner dans leur patrie, mais pour exercer plus loin de nouvelles dévastations. Entrés dans le Tage, ils prirent et pillèrent Lisbonne; ils parcoururent, après, les côtes méridionales d'Espagne, où ils exercèrent des cruautés inouïes: ils combattirent dans ces expéditions les nouveaux possesseurs de ces riches contrées. Les Maures, établis dans le midi de la Péninsule depuis l'an 715, y avaient placé le siège de leur empire. Sous leur domination, l'agriculture, l'industrie et le commerce florissaient de nouveau dans cette belle région: une marine nombreuse entretenait leurs relations politiques et religieuses avec l'Afrique, l'Égypte et l'Asie-Mineure. La navigation avait suivi les progrès des autres arts. En voyant cette haute civilisation, les Normands en durent apprécier et convoiter les avantages; quand, un demi-siècle plus tard, établis dans la Neustrie, constitués en corps de nation, ils cessèrent d'être les fléaux du monde, leurs premières expéditions navales durent se diriger vers les lieux qui excitèrent si souvent leur cupidité, et qui leur offraient des productions de l'échange le plus fructueux. Il est tout aussi naturel de conjecturer que, depuis le commencement du

xiii^e siècle, époque à laquelle les Espagnols commencèrent à reconquérir leur territoire et à en expulser les Maures, les Normands, conservant leurs rapports commerciaux avec ceux-ci, les aient suivis sur la côte d'Afrique¹. Jusqu'au xiv^e siècle, leurs navigations durent se borner aux rivages de l'ancienne Mauritanie, et s'arrêter au cap de *Nun*, qui paraît avoir été le terme des navigateurs des anciens². Plusieurs causes physiques concourent à rendre probable cette induction. Le vent d'ouest³, qui règne continuellement entre les îles *Canaries*

¹ Dès ce temps et depuis, les habitans de l'intérieur de l'Afrique apportaient dans les villes situées sur le rivage de la Méditerranée les productions de leurs contrées. *Barros* dit que *Mundibarca* était un de ces lieux de marché, et que le poivre de la côte de Malaguette était connu et désigné par les marchands italiens sous la dénomination de *grano di Paradiso*.

² « Questo capo, dit Aluise de Cadamosto, fù sempre il termine, dovè non si trovava alcuno, che più oltra si fosse passato, mai tornasse, in tanto chi'l diceva capo di *Non*, cioè chi'l passa non torna. »

³ La constance du vent d'ouest dans ces parages est un phénomène attribué, par M. de Humboldt, à la vaste étendue du désert de Saharah, où l'air se raréfie au dessus de cette surface de sable échauffé, et s'élève en direction perpendiculaire. L'air de la mer se précipite vers la terre pour

et celles du *cap Vert*, et principalement entre le *cap Boiador* et le *Sénégal*, était un obstacle pour des navigateurs dépourvus encore des moyens de se porter au large avec sécurité, et de perdre de vue les côtes. La stérilité et la pauvreté du sol, depuis le 28° jusqu'au 17° degré de latitude nord, rendait infructueuse et inutile la fréquentation de ces parages inhabités.

Les Normands durent donc, pendant quelque temps, arrêter leurs courses aux confins de la Mauritanie. Mais on ne peut douter qu'ils n'eussent dès lors connaissance des îles *Canaries*, trop voisines du continent pour n'avoir pas été aperçues et explorées par ces navigateurs. Cette conjecture est d'autant plus fondée, que les Espagnols eux-mêmes l'avouent formellement.

On doit croire qu'enhardis par l'expérience, éclairés par les relations des Maures, avec lesquels ils trafiquaient, ils voulurent connaître ces régions qu'ils voyaient se prolongeant au

remplir cet espace rarétié, et produit ainsi, le long de la côte d'Afrique, le vent d'ouest.

Les côtes d'Afrique avaient été déjà visitées antérieurement par les aventuriers normands.

FERD. DE NAVARETTE. (*Relation des voyages de Colomb.*)

inidi. Des marins expérimentés ne pouvaient être effrayés par les dangers fantastiques qui, plus tard, arrêterent si long-temps devant le cap *Boiador*, non seulement les Portugais, mais même les navigateurs levantins, que ceux-ci engageaient à leur service. Cette conjecture est fortifiée par des faits incontestables : *Pietro Quirino*, noble vénitien; qui passait en 1431 le détroit de *Gibraltar*, pour aller trafiquer dans le nord, dit qu'ayant voulu s'éloigner du cap *Saint-Vincent*, il fut jeté au large par des vents si contraires, qu'il erra, pendant quarante-cinq jours, dans les attéragés des *Canaries*: *luoghi incogniti e spaventosi a tutti i marinari, massimamente delle parti nostre*¹.

Cependant ces lieux *inconnus* et si *effrayans* étaient connus et fréquentés par les Normands depuis un siècle, et des *Normands*, qui en avaient fait la conquête depuis vingt-cinq ans, y régnaient en ce moment même.

¹ Deliberai alquanto andando fuor da cammino allontanarmi dal capo di San-Vincenzo, e perchè regnava il vento chiamato in quella costa *Agione*, il quale largo dal terreno dimostra da greco, questo mi fù tanto contrario di riveder terra, ch' io volteggiai giorni 45 nei contorni delle Canarie luoghi incogniti e spaventosi a tutti i marinari, massimamente delle parti nostre.

Mais à quelle époque ces intrépides aventuriers, doublant ce redoutable cap de *Nun*, considéré si long-temps comme le *non plus ultra*, se portèrent-ils au sud, et où poussèrent-ils leurs explorations? On ne peut la prescrire; mais des témoignages historiques fixent celle de leurs établissemens¹.

La France, si long-temps et si cruellement victime de l'ineptie de ses maîtres, commença à respirer sous Charles V. Ce monarque sut apprécier les avantages du commerce, et vit l'intérêt d'encourager celui d'une province qui avait formé son propre apanage². Les Dieppois profi-

¹ Il est de tout temps sorti de notre bonne ville de Dieppe les plus expérimentés capitaines et pilotes, et les plus habiles et hardis navigateurs de l'Europe; ceux de ce lieu là ont fait les premières découvertes des pays les plus éloignés.

(Lettres patentes du 17 août 1668.)

² Les détails des expéditions de 1364 et années suivantes sont extraits de l'ouvrage intitulé : *Relations des Costes d'Afrique appellées Guinée, etc.*, par Villaut, escuyer, sieur de Bellefond. Paris, 1669, vol. in-12; Londres, 1670.

L'auteur dédie son ouvrage à M. de Colbert; il dit à ce ministre : « Monseigneur, j'apporte à vos pieds un discours
« mal poly, mais très véritable, et c'est aussy par où je
« cherche un asyle contre tous les reproches que l'on pour-
« roit faire à ma témérité, de vous offrir si peu de chose.

« Dans ce récit, l'amour des peuples de Guinée par dessus

tèrent de ces favorables dispositions; ils armèrent, au mois de novembre 1364, deux navires de cent tonneaux chacun, qui firent voile vers les Canaries. Ils arrivèrent vers Noël au Cap-Vert, et mouillèrent devant *Rio Fresco*, dans la baie qui portait encore le nom de Baie de France en 1366. Après avoir parcouru la côte de *Sierra Leone*, ils s'arrêtèrent au lieu nommé plus tard par les Portugais *Rio Sestos*. Frappés de la ressemblance qu'ils trouvèrent de cette situation avec celle de leur ville natale, ils la nommèrent *Petit-Dieppe*. Les échanges qu'ils firent avec les naturels leur procurèrent, pour des objets de la plus médiocre valeur, de l'or, de l'ivoire et du poivre, dont ils tirèrent des profits immenses à leur retour, en 1365. Ce premier succès devait les encourager : aussi, au mois de septembre de la même année, les marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe¹, et la compagnie arma quatre navires, dont deux devaient traiter depuis le Cap-Vert jusqu'au Petit-Dieppe, et les deux autres aller plus avant pour découvrir les

« tous les autres Européans y paroistra dépeinte avec tant
« de nayveté, qu'ils n'en pourront plus douter. »

¹ Voyez, aux pièces justificatives, l'extrait de la nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le père Labbat, de l'ordre des frères Prêcheurs. Paris, 1728.

côtes. Ces instructions subirent des modifications qui furent heureuses pour les armateurs ; l'un des bâtimens destinés à passer outre s'arrêta au grand Sestre, sur la côte de *Malaguette*, parce que, trouvant en ce lieu grande quantité de poivre, il en prit sa charge. L'autre navire trafiqua à la *Côte-des-Dents*, et poussa jusqu'à la *Côte-d'Or*. Il rapporta beaucoup d'ivoire et un peu d'or. Les peuples de ce rivage n'ayant pas fait aux navigateurs un accueil aussi hospitalier que ceux de la côte de *Malaguette*, la compagnie résolut de fixer désormais ses établissemens au Petit-Dieppe et au grand Sestre, que les navigateurs avaient alors nommé Paris, en l'honneur et mémoire de la capitale de leur patrie.

Des expéditions furent faites tous les ans pendant la durée du règne de Charles V. Des comptoirs, qu'on appelait alors *loges*, furent établis pour faciliter les relations avec les indigènes. Les vaisseaux trouvaient ainsi leurs cargaisons préparées, et n'avaient plus, en arrivant, qu'à déposer leurs chargemens et à en reprendre à l'instant de nouveaux. Trop faibles pour tenter de dompter les naturels et de les réduire au servage, les colons et les marins sentirent la nécessité de gagner leur affection et de captiver

leur confiance. Ils y parvinrent sans peine ; il leur suffit d'être humains et justes , et surtout de ne pas mêler à leur principale affaire le fléau du prosélytisme religieux , prétexte si odieux et si funeste , dont les Espagnols et les Portugais firent un si cruel usage pour légitimer les atrocités que la soif de l'or leur fit commettre dans les pays qu'ils conquirent. Il ne paraît pas que les relations bienveillantes qui unissaient les Africains avec leurs hôtes se soient jamais altérées : elles laissèrent au contraire de profondes racines dans leur souvenir ; ils conservèrent même long-temps , dans leur langage , une infinité d'expressions françaises , que Villaut de Bellefond , dont nous empruntons ces détails , trouva dans ses rapports avec eux. « Le peu de langage , dit-il , que l'on peut entendre (en 1666) est français ; ils n'appellent pas le poivre , à la portugaise , *sextos* , mais *malaguettes* , et , lorsqu'on aborde , s'ils en ont , ils crient : *malaguettes tout plein , tout à force de malaguettes* , qui est le peu de langage qu'ils ont retenu de nous ¹. »

¹ Théodore Deby, dans sa collection des Voyages, donne celui de Samuel Braun sous ce titre : *Samuelis Brunonis civis et chirurgi Basiliensis peritissima navigatio tertio in*

L'abondance des épices que les Normands rapportaient dans leurs voyages annuels, produisit une diminution dans leur valeur. Cette branche de commerce n'offrant plus d'aussi grands profits, la compagnie expédia, en 1380, un navire de cent-cinquante tonneaux, appelé *la Notre-Dame-de-Bon-Voyage*, qui partit de Rouen au mois de septembre, pour traiter à la Côte-d'Or, et y former, s'il était possible, un

Guineam ad provinciam More, ubi Castellum Nessovicum in regno *Sabou*. Pag. 40.

• In hoc tractu castelloque adeo ipso, sicut et in provincia *Acarensi*, homines vidi qui centesimum supra trigesimum annum jam attigerant. Hi mihi pereuncianti narrabant : *Castellum Minam* jam ante multos annos a Gallis negociatoribus fundari extruque cœptum fuisse. Cum enim quatenus per tres integros menses assidui imbres cum validissimis ventorum turbinibus (quos imbres ventis mixtos nautæ *Tranadas* vocant) ibi dominantur, petiisse gallos istos, uti sibi cum incolarum venia armamentarium vel domum servandis mercibus extruere liceret : qui nihil mali suspicati, cum a Gallis læsi hactenus non fuissent, libenter indulserunt. Cœpta est inde domus mediocris magnitudinis, in quam merces et bona sua a navibus eo perducta congregere. Hinc gallorum negociatio in dies felicius succedere, ob eam præcipue causam, quod illo tempore rudiores Afri aurum neque numeraverint neque ad libram appenderint, sed ex bono et æquo ; prout existimabant, cum mercibus Gallorum permutaverint. »

établissement. Ce bâtiment arriva, vers la fin de décembre, aux mêmes attéragés où, quinze ans auparavant, la seconde expédition avait fait des échanges avantageux. Cette expédition eut un résultat fort heureux; *la Notre-Dame* revint à Dieppe, neuf mois après, avec le plus riche chargement. « Ce fut, dit Bellefond, ce « qui commença de faire fleurir le commerce à « Rouen. »

L'année suivante (1382) trois vaisseaux, *la Vierge*, *le Saint-Nicolas* et *l'Espérance*, mirent à la voile le 28 septembre. *La Vierge* s'arrêta au premier lieu qui avait été découvert sur la *Côte-d'Or*, qui fut nommé *la Mine*, à cause de la quantité d'or qu'on y trouvait. *Le Saint-Nicolas* traita à *Cap-Corse* et à *Mouré*, au dessous de *la Mine*, et *l'Espérance* alla jusqu'à *Akara*, ayant trafiqué à *Fantin*, *Sabou* et *Cormentin*. Dix mois après, l'expédition revint saine et sauve avec de riches cargaisons. Ses rapports fixèrent l'attention de la compagnie, qui, dès lors, conçut le dessein d'y diriger exclusivement toutes ses spéculations. Pour cet effet, trois vaisseaux furent expédiés en 1383, deux grands et un petit; ce dernier devait passer à *Akara* pour découvrir les côtes au midi. Les deux grands étaient lestés de matériaux propres

à bâtir ; ils s'en servirent pour élever une loge à la *Mine* ; ils y laissèrent dix à douze hommes , et s'en revinrent , après une absence de dix mois. Le petit vaisseau fut contrarié par les courans qui , dans ces parages , présentent le phénomène remarquable de deux courans parallèles , en contact l'un avec l'autre , allant avec une grande vélocité dans des directions opposées. Il ne put remplir qu'imparfaitement sa mission ; il revint avec une cargaison incomplète , trois mois avant les deux autres ; il fut réexpédié , à l'arrivée de ceux-ci , pour approvisionner la nouvelle colonie. Bientôt après on augmenta cet établissement , qui devint assez important pour qu'on y construisit une église , « dont les Hollandais , dit Bellefond , se servent ; on remarque encore , ajoute-t-il , dans « cet édifice , les armes de France » . »

L'on a retrouvé encore d'autres traces des établissemens formés par les Français , qui ne se bornèrent pas à celui de la *Mine*. Au témoignage de Villaut de Bellefond s'unit celui d'un autre voyageur , qui visita ces parages à peu près dans le même temps.

Le sieur d'*Elbéc* , dans le journal de son voyage à la côte de Guinée , en 1669 et 1670 , dit : « Le long de Ceberé (Rio « Cobus) et proche de là , il y a un château qui appartient « aux Hollandois , que l'on appelle Saint - Antoine d'Axem

Les développemens de cette prospérité furent arrêtés par les affreuses calamités qui fondirent sur la France peu de temps après l'avènement de Charles VI. La décadence du

(Axim); il paroît rouge, assez bien bâti; l'on m'a assuré qu'autrefois cela avoit été aux François, et même qu'il y avoit en sur la porte de ce château les armes du roy de France, qui ont été ostées par les Hollandois depuis huit à dix ans, et qu'il y a encore des vestiges d'une chapelle qui y étoit.

(Journal du voyage du sieur d'Elbée, commissaire général de la marine, aux îles dans la côte de Guinée. Paris, 1671.)

Dapper, dans sa description des côtes de Guinée, Amsterdam, 1686, dit : « Le fort de la Mine est à trois lieues du petit Commendo. C'est un bâtiment fort vieux, à ce qu'on en peut juger par les dattes et par les mesures. Il y a quelques années que les Hollandois relevant une batterie qu'on appelle la batterie des François, parce que, selon l'opinion des originaires du pays, les François en ont été les maîtres avant les Portugois, on trouva gravés sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre treize cents, mais il fut impossible de distinguer les deux autres. Il y avoit un autre écriteau, gravé aussi sur la pierre, entre deux colonnes, dans une petite chambre, en dedans du fort; mais il étoit tout effacé. On peut conjecturer, par un chiffre qui est sur la porte du magasin, que cet appartement a été bâti l'an 1484, sous Jean II, roi de Portugal. Or, comme les chiffres de ce nombre sont encore aussi entiers que s'ils avoient été gravés depuis neuf ou dix ans, on a raison de croire que les autres sont d'une grande antiquité.

commerce suivit celle de l'État, et, quand son souverain eut perdu la raison, la malheureuse France, livrée aux fureurs des partis, devint la proie de l'Angleterre.

C'est à cette funeste époque que l'on voit tomber d'année en année, et enfin disparaître le commerce d'Afrique. Le comptoir de la *Mine* fut abandonné avant 1410; depuis ce temps, jusqu'après 1450, on est bien fondé à conjecturer que les Normands ne tentèrent aucune expédition maritime.

Cependant, au moment même où la compagnie fondait son établissement de la *Mine*, la conquête des Canaries venait de s'opérer. Les îles que connurent les anciens, que les navigateurs du moyen âge ne perdirent jamais de vue, et que des géographes arabes ont décrites, avaient été visitées dans le courant du xiv^e siècle par les aventuriers normands, qui, de l'aveu de Don Fernandez Navarette, avaient exploré depuis long-temps la côte occidentale d'Afrique jusqu'au cap *Sierra Leone*, c'est-à-dire jusqu'à 8° 30' latitude nord; leur conquête avait été tentée en 1344 et 1354, par *Don Louis de la Cerda, comte de Clermont*, qui descendait de la maison royale de Castille. Quoique ces expéditions aient été sans succès, le Pape Clément VI

couronna ce prince à Avignon, en 1346, roi des Canaries, titre vain qui n'ajouta rien à la considération du malheureux prince, et ne le dédommagea point de sa mauvaise fortune.

En 1393, quelques Andaloux et d'autres aventuriers de Biscaie et de Guipuscoa s'associèrent à Séville, et équipèrent, avec la permission de Henri III, une escadre de cinq vaisseaux, avec lesquels ils reconnurent une partie des côtes de l'Afrique et les îles *Forte-Ventura*, *Canaries*, *de Fer*, *Gomera* et *Ténériffe*. Tombant ensuite sur *Lancerote*, ils saccagèrent tous les endroits peuplés, firent prisonnier le roi, et, après y avoir chargé leurs vaisseaux de cuirs, d'animaux et de cire, ils revinrent à Séville, où ils retirèrent beaucoup d'argent de ces marchandises. Ils informèrent le roi de la facilité de la conquête, et firent ainsi naître chez d'autres l'avidité de l'aveugle désir d'entreprendre des expéditions aussi lucratives. Cette première descente à *Lancerote*, selon Antonio de Viana et Gallendo cités par M. Bory de St.-Vincent (*Histoire des îles Fortunées*), aurait été dirigée par un sieur *Servant*, normand, qui aurait été muni de la permission du roi de Castille; cependant d'autres écrivains prétendent que cette permission n'aurait pas été donnée au sieur *Servant*, mais

à un *Robin* ou *Robinet de Braquemont*, en reconnaissance des services qu'il avait rendus dans la guerre de Portugal. Tout concourt à confirmer

Braquemont est un village qui dépendait autrefois de la vicomté d'*Arques*; il est situé à une demi lieue de *Dieppe*, sur l'ancien chemin de *Dieppe* à *Eu*, près du camp de *César*.

Renaud, sire de *Braquemont*, servait dans l'*ost de Bouvines*, avec deux écuyers, en 1340. *Mathieu de Braquemont*, son troisième fils, avait épousé *Isabelle*, dame de *Saint-Martin-le-Gaillard*, veuve de *Jean de Bethancourt*.

Robert de Braquemont, dit *Robinet*, chevalier conseiller et chambellan du roi en 1406, amiral de France en 1417, était probablement fils de *Mathieu de Braquemont*, mais sa mère était-elle *Isabelle*, veuve de *Jean Bethancourt*? S'il en était ainsi, *Robert de Braquemont* serait frère utérin de *Jean II de Bethancourt* qui épousa *Jeanne du Fayel*, qu'on croit mal à propos issue de *Champagne*, et qui était dame du *Fayel*, fief de la baronnie de *Cuerville*, laquelle, selon le père *Anselme*, aurait obtenu, le 27 février 1405, un arrêt qui lui adjugeait la quatrième partie des biens que son mari avait vendus audit *Robert*.

Aldonce de Braquemont épousa, en deuxième nocces, le seigneur de *Rouville*. Le roi d'Angleterre leur accorda, par lettres du 16 août 1425, de pouvoir jouir des terres de *Grainville* et de *Bethencourt*, acquises par *Robinet* son père.

La famille de *Bracamonte* d'Espagne est issue de *Jeanne de Fuentesol* et de *Pennarenda*, en Castille, qui fut mariée à *Alvaro Gonzales d'Avila*, maréchal de Castille. Elle était

cette opinion. En effet, Robert dit Robin ou Robinet de Braquemont, chevalier, qui avait servi sous l'amiral de Vienne en 1377, était, en 1384, au service du roi de Sicile, et deux ans après, à celui du roi de Castille, auquel il resta jusqu'au delà de 1400.

Il paraîtrait que Robert de Braquemont aurait cédé à Jean de Bethencourt, son frère utérin ou son cousin, ses droits sur les îles atlantiques, moyennant la concession, à titre d'échange ou peut-être seulement d'engagement temporaire, que celui-ci lui aurait faite, de ses terres de *Grainville* et de *Bethencourt*; quoi qu'il en soit, Jean de Bethencourt se rendit, en 1401, à La Rochelle, pour aviser aux moyens de passer aux Canaries.

Le sieur Gadifer de la Salle, chevalier, s'étant joint à lui, ils organisèrent une petite expédition, dans laquelle ils eurent soin de faire entrer un Guanche et une femme de la même nation, qui, ayant autrefois été enlevés par des pirates, avaient été baptisés en Espagne et devaient servir d'interprètes.

filles de *Robinet de Braquemont* et de *Léonore de Tolède*. *Alvaro Gonzalez d'Avila* prit et sa postérité conserva le nom de *Braquemont*.

(PÈRE ANSELME.)

L'expédition mit à la voile le 1^{er} mai 1402 : Bethencourt avait amené des Normands, Gadifer des Gascons. L'expédition, dès son début, éprouva des contrariétés de plus d'un genre, qui eurent pour effet de réduire, dans la relâche qu'il fallut faire à Cadix, la force numérique de 250 hommes à 53. « C'est avec cette armée, dit Bory de Saint-Vincent, que le conquérant, se confiant probablement, comme tant d'autres, à son épée et à son bon droit, aborda à l'île de *Lancerote*, et prit terre au port de *Rubicon*, où il commença à se fortifier. Trop faible pour attaquer l'île de *Lancerote*, Bethencourt jugea à propos de se rendre de sa personne en Europe, afin d'en ramener des renforts.

« Il ne quitta pas sa petite conquête, sans recommander la plus grande modération à tous ses compagnons. Gadifer, qui demeurait gouverneur de droit, était bien en état de secourir ses vues; mais il y avait, parmi les gens de l'expédition, des hommes capables de les trahir. En effet, à peine Bethencourt fut-il éloigné, qu'un normand nommé *Berneval*

« L'on n'a pas de notion sur l'origine de ce personnage, mais l'on est fondé à conjecturer qu'il était du village de *Berneval*, contigu à celui de *Braquemont*, et probablement

« se fit un parti de quelques scélérats, vexa
« les habitans, en réduisit plusieurs à l'escla-
« vage, et voulut, avec quelques Espagnols qui
« se trouvaient dans ces parages, enlever et aller
« vendre ces malheureux : il poussa l'audace
« jusqu'à se saisir du roi, qui avait si bien
« accueilli Bethencourt.

« La prudence de Gadifer sauva sa petite
« troupe de la vengeance des habitans, qui se
« levèrent en armes contre leurs oppresseurs ;
« *Berneval* fuit avec ses complices, et s'il ne
« reçut pas des hommes la peine due à ses cri-
« mes, il n'échappa pas à la vengeance divine.
« Il périt misérablement en se sauvant vers
« *Madère*.

« Bethencourt avait porté ses vues vers l'Es-
« pagne ; on dit qu'il vint d'abord solliciter en
« France, mais que les troubles qui agitaient
« la fin du règne de Charles VI, et le commen-
« cement de celui de son successeur, ne per-
« mirent pas à cette puissance de s'occuper
« d'expédition lointaine. Accueilli du roi de
« Castille, il lui fit hommage de ce qu'il ap-
« pelait sa conquête. *Henrique III*, sur sa de-

vassal de la seigneurie de *Braquemont*, possédée, comme
nous l'avons dit plus haut, par la famille de Bethencourt.

« mande, lui accorda des secours, bien faibles
« à la vérité, puisqu'ils ne consistaient qu'en
« une petite frégate portant quatre-vingts sol-
« dats, et quelques provisions de guerre et de
« bouche. Ces forces furent expédiées de suite,
« et accompagnées d'une lettre de Bethencourt
« à Gadifer, dans laquelle il lui apprenait les
« démarches qu'il avait faites auprès de la cour
« de Castille, et l'assurait de la plus inviolable
« amitié. Il ajoutait qu'Henrique lui avait donné
« le titre de roi des Canaries, et toutes les pré-
« rogatives attachées à son nouveau rang : il
« l'engageait à gouverner toujours avec dou-
« ceur, et à tenter quelque chose sur *Forta-*
« *Ventura*. Gadifer, au moyen du renfort qui
« lui était envoyé, s'empara de *Lancerote* ; trop
« faible pour s'y maintenir par la violence, il
« épica le moment de détruire par ruse tous les
« hommes de l'île et de ne conserver que les
« femmes ; mais, au moyen des secours qu'il
« reçut, il ne fut pas réduit à cet horrible ex-
« pédient. Il put affermir sa puissance, et, pour
« la cimenter, il contraignit tous les habitans
« à se faire baptiser, sous peine d'être faits es-
« claves et vendus.

« Gadifer parcourut les autres Canaries, moins
« pour tenter leur conquête que pour en faire

« la reconnaissance. Bethencourt vint lui-même,
« sur ces entrefaites, visiter ses nouveaux états ;
« il reconnut l'insuffisance des moyens qu'il
« avait pour s'en assurer la possession ; il re-
« partit presque aussitôt pour la Castille, et
« poussa jusqu'à Rome, où il obtint du pape
« *Innocent VIII* l'épiscopat du royaume pour
« un *Don Alberto de Las Casas*. Au retour de
« ce voyage, il attaqua et prit *Forta-Ventura* :
« on peut fixer cet événement vers 1405.

« *Forta-Ventura* et *Lancerote* soumises, Be-
« thencourt voulut revoir sa patrie ; il partit
« donc pour s'y rendre, et, après une heureuse
« traversée, il débarqua à *Harsteur*, où il fut
« reçu comme un véritable conquérant. Il parla
« si avantageusement de son royaume, que
« quand il s'embarqua pour y revenir, plus de
« cent-vingt personnes, dont vingt-trois ame-
« nèrent leurs femmes, voulurent le suivre.

« Il paraît que le nouveau souverain, après
« ce voyage, quel'on fixe au mois d'octobre 1405,
« s'occupa de soumettre les îles de Gomère et
« de Fer, et ne repassa en France que vers 1425.
« Il mourut, cette même année, chez la dame *du*
« *Fayel*, son épouse, âgé de soixante-six ans,
« au moment où il songeait à revenir dans son
« royaume. On l'inhuma sous le maître-autel de

« l'église de Grainville. » Nous ne nous occupons pas des successeurs de *Bethencourt* ; nous remarquerons seulement qu'en 1455 (30 ans après sa mort) *Cadamosto* dit qu'alors le seigneur des Canaries était un gentilhomme nommé *Ferrera* ou *Herrera*, *cavalier naturale della città di Siviglia e soggetto del re di Spagna*¹. Le Clède (*Histoire de Portugal*) prétend que le successeur de *Bethencourt*, qu'il ne nomme pas, craignant de ne pouvoir conserver ces îles, les vendit à un comte espagnol, après lequel elles passèrent sous la domination du roi d'Espagne. Cette assertion ne concorde pas avec la vente qu'un *Massiot* ou *Maciot*, neveu ou héritier de *Bethencourt*, en aurait faite au roi de Portugal, en échange de quelques sommes d'argent, de certains tributs et de diverses terres de l'île de Madère. Cette vente, ainsi que le remarque *Don de Navarette*, eût été nulle et invalide, parce que *Maciot* tenait les îles, ainsi que le dit le roi Jean II, *de nous et de notre main*,

¹ Il paraîtrait, d'après ce que dit *Viera*, *Histoire des Canaries*, que l'un des successeurs de *Bethencourt* fut un *Fernand Peraza*, qui mourut aux Canaries en 1452. La seigneurie de ces îles passa à sa fille *dona Inez*, mariée avec *Diego de Herrera*, à qui le roi Henri IV en confirma la possession le 28 septembre 1454.

et comme notre vassal et sujet, et sous notre suzeraineté et obéissance.

Cependant, au mépris des traités d'amitié et de concorde qui unissaient les deux royaumes, l'infant Don Henri, dont nous allons parler, arma, en 1424, une grande flotte avec deux mille cinq cents hommes d'infanterie et cent vingt cavaliers, pour prendre possession des îles : son entreprise échoua complètement, et les Canaries restèrent à l'Espagne.

Les Portugais n'avaient que depuis peu d'années commencé leurs découvertes. Le moment était venu pour eux de profiter de leur heureuse situation pour se livrer à la navigation et au commerce, dont ils avaient pu apprécier les avantages, mais dont, jusqu'alors, ils n'avaient pu profiter. Leurs ports, et particulièrement celui de Lisbonne, recevaient les navigateurs vénitiens, pisans et génois, depuis le XII^e siècle. Les aventuriers normands, dans leurs expéditions du midi de l'Italie, mouillèrent souvent dans les eaux du Tage. Les Portugais avaient ainsi connu les avantages de l'industrie et du commerce, mais les circonstances politiques ne leur avaient permis aucune entreprise. En guerre avec les infidèles pendant deux cents ans, en proie aux guerres civiles, attaqués dans leur

indépendance par l'ambitieuse et inquiète Castille, ils ne commencèrent à respirer que sous le règne de Juan I^{er}, qui, pour nous servir des termes de l'historien de cette contrée, « fut « grand capitaine, grand homme d'état, c'est-à-dire un grand roi, digne de vivre éternellement dans la mémoire des hommes. »

Après avoir combattu les Maures sur leur propre territoire, et s'être emparé de *Ceuta*, le roi Juan dut acquérir des notions certaines sur les régions de l'intérieur et du littoral occidental de l'Afrique. Il vit que les contrées d'où les caravanes apportaient l'ivoire, l'or et les épices, n'étaient point, comme l'ignorance et les préjugés le proclamaient, inabordables et inhospitalières. Il dut alors découvrir et expliquer le mystère que les Normands avaient sans doute eu le plus grand intérêt à ne point révéler. Ces aventuriers, en effet, avaient dû fortifier la prévention et les préjugés qui peignaient comme inaccessibles les régions situées au delà du cap de *Nun*. Telle était la puissance de cette erreur, que l'infant don Henri ¹, quatrième fils

¹ Don Henri, quatrième fils du roi Jean et de Philippine de Lancastre, sœur d'Henri IV, roi d'Angleterre, doit être considéré comme le promoteur de toutes les découvertes qui

du roi Juan, qui, selon l'expression de Las Cases, sera à jamais mémorable dans les fastes de la navigation et du commerce portugais, eut les

illustrent le xv^e siècle. Dans sa jeunesse, ce prince accompagna son père dans son expédition en Afrique, et eut la gloire de planter la bannière de Portugal sur les murs de Ceuta. Il se signala dans cette campagne par plusieurs actes de valeur. A cet esprit martial qui était, en ce temps là, la marque caractéristique de toutes les personnes de son rang, il joignait une passion décidée pour les arts et les sciences ; genre de gloire plus solide et plus digne d'un prince que celle qu'on acquiert à verser le sang de ses semblables. Pendant son séjour à Ceuta, ses relations avec les Maures, les Arabes et les Juifs établis et trafiquant depuis long-temps en ces contrées, lui expliquèrent ce que les voyages des anciens et les récits des modernes lui avaient fait conjecturer. Dès lors, il vit plus que des probabilités dans les Itinéraires d'Hannon et de Scyllax, et ne considéra plus comme une fable *la circum navigation* d'Eudoxe de Cizique. Tout à ces graves méditations, il se retira, à vingt-un ans, dans son château de Sagres, situé près du cap Saint-Vincent, où, loin du bruit du monde et des distractions de la cour, constamment en vue de l'élément sur lequel errait sans cesse sa pensée, il se vouait tout entier à l'étude de la géographie et de la navigation. Il attirait à lui les pilotes les plus habiles de toutes les nations, il les encourageait et se les attachait par des promesses et des récompenses. Exclusivement occupé de ses études, persuadé que le citoyen, dans quelque situation qu'il soit, prince ou plébéien, se doit au service de son pays, de ses semblables, il invitait tout le monde à s'occuper

plus grandes peines à trouver des marins qui se hasardassent à affronter des périls aussi menaçans.

La première expédition faite par ce prince, en 1417¹, fut composée de deux petits navires qu'il confia à des capitaines qu'on a des motifs de croire étrangers. Ceux-ci côtoyèrent l'Afri-

de quelque chose d'utile et de profitable à l'état et à la religion. Ses compatriotes, dit Robertson, conviennent que ses projets n'étaient ni l'effet de l'ambition, ni le désir de s'enrichir, mais émanaient d'un cœur bienfaisant qui ne cherchait que le bonheur des hommes, et que c'était à juste titre qu'il avait pris pour devise un mot qui marquait la qualité par laquelle il voulait se distinguer : *le talent de bien faire*. Les matelots, qui le vénéraient comme un père, répétaient ce mot heureux de leur bienfaiteur, et, sur tous les rivages où ils abordaient, ils gravaient sur la pierre et sur l'écorce des arbres cette touchante devise, *en paroles françaises*, telle que l'avait adoptée et que la rapportait son auteur.

Après avoir ainsi employé toute sa vie au perfectionnement de l'intelligence de ses semblables, et aux progrès de la navigation et du commerce, il mourut en 1463, dans la retraite où il s'était fixé depuis que son père avait rendu la paix à son royaume. Il était âgé de soixante-sept ans. Quarante-six années de sa vie avaient été employées aux progrès des découvertes.

¹ Nous suivons ici les dates adoptées par l'illustre Locke dans son *Histoire des Découvertes*, qui ne parle pas d'une première expédition, citée par Robertson, en 1412.

que, franchirent la *redoutable* limite et allèrent près du cap *Boiador*, qu'ils ne purent doubler à cause des difficultés qu'ils éprouvèrent par les courans. L'année suivante, le prince Henri, déterminé à passer le cap *Boiador*, envoya *Jean Gonzalez Zarco* et *Tristan Vaz*, avec des ordres exprès de ne pas se laisser arrêter par cet obstacle, qu'il jugeait n'être pas supérieur au premier qu'ils venaient de vaincre. Avant d'y réussir, ces capitaines furent jetés sur une île inconnue, qu'ils nommèrent *Porto Santo*, à cause du péril dont ils furent sauvés. En 1419, les mêmes navigateurs découvrirent *Madère*, qui, si l'on en croit le récit romanesque que *Hackluyt* a consigné dans son récit des voyages, aurait été découverte par l'Anglais *Macham* en 1344. Enfin ce ne fut qu'en 1434, que *Gilianez* parvint à doubler le fameux cap *Boiador*, et reconnut que les terres qui étaient au delà, n'étaient pas, comme on en effrayait l'imagination, inhabitables et dévorées par le feu.

Gilianez alla trente lieues plus loin, et nomma le golfe où il mouilla: *Angra de Ruivus*. Ce navigateur, en 1435, avança encore au sud. En 1440, *Antonio Gonzalez* atteignit le *Cap-Blanc*; en 1442, il mouilla à l'embouchure de la rivière qu'il nomma *Rio del Oro*; en 1443, *Nuño Tristan*

découvrit les îles *d'Arguin* ; en 1444, le prince Henri forma une compagnie, qui, moyennant une rente fixe, obtint le privilège du commerce des contrées découvertes ; en 1445, *Gonzalo de Cintra* périt dans la baie qui prit son nom ; en 1446, *Denis Fernandez* découvrit le *Sénégal* et le *Cap-Vert* ; en 1447, *Tristan* fut tué par les nègres à l'embouchure du *Rio Grande*. Ainsi il avait fallu, avec toute la persévérance du prince Henri, trente années aux Portugais, pour reconnaître les terres qui s'étendent du 28 au 15° degré de latitude nord, c'est-à-dire jusqu'aux approches du Cap-Vert.

Gonzalo Veles Cabral découvrit, en 1449, les *Açores* ; mais les explorations du littoral africain étaient suspendues depuis 1447, soit que l'Infant consacra tous ses moyens à compléter, à affermir ses nouveaux établissemens, soit, ce qui est plus probable, que ses encouragemens ne fussent pas encore parvenus à donner des successeurs aux pilotes, dont les pertes funestes étaient difficiles à réparer. Cette conjecture est confirmée par la manière dont il s'attacha le vénitien *Cadamosto*, qu'une circonstance fortuite avait conduit, en 1454, au cap Saint-Vincent, en se rendant en Flandre, sur un navire de son pays. Le prince l'attacha à son service et lui

lui confia le commandement d'une *caravelle*. Cet aventurier, qui a écrit l'histoire de son voyage¹, découvrit, en 1455, les îles du Cap-Vert, et poussa jusqu'à 11 degrés et demi de latitude nord. Peu après, *Pietro de Cintra* atteignit la côte de Guinée. La relation de *Cadamosto* confirme ce que nous avons dit sur l'incroyable inexpérience des Portugais.

La mort du prince Henri, en 1463, dut ralentir, mais n'arrêta pas ses entreprises. Son neveu *Don Alphonse V*, roi de Portugal, avait aussi, comme son oncle, le *talent de bien faire*. Le génois *Antonio Noli de Nola* découvrit les îles de *Maya*, de *Saint-Philippe* et de *Saint-Jacques*. En 1471, *Jean de Santarem* et *Pierre y Escobar* avancèrent jusqu'à la Côte-d'Or, où le roi Jean II, qui prit le titre de roi de la Guinée, fit, en 1482, élever le fort de *Saint-Georges de la Mine*.

C'est ainsi que le gouvernement portugais, avec tous les moyens que comporte la souve-

¹ Cadamosto rédigea le voyage de Pietro de Cintra, d'après, dit Ramusio, scrissa sommariamente la navigazione di Pietro Cintra, portoghese, che giunse fino a gradi 6 sopra della linea, il quale gli antichi savi affermano, che era abbruciato dal sole, e senza habitazioni, esser verdissimo e amenissimo, e da infinite genti habitato.

raine puissance, usurpait sans obstacle et sans contestation, non seulement le profit, mais aussi l'honneur des découvertes. Il consolidait et défendait ses acquisitions par des colonies et par des forteresses. Il effaçait ainsi jusqu'à la mémoire des mystérieuses et pacifiques expéditions de ces marchands entreprenans qui, près d'un siècle avant, avaient ouvert la route qu'il suivait si lentement.

Une cause physique explique comment, après trente années d'explorations successives, les Portugais, n'étant encore parvenus qu'au 15° degré de latitude nord, avancèrent tout à coup au delà de *Sierra Leone* et atteignirent le cap *Mezurado*; enfin comment, peu d'années après, ils connurent tout le littoral et les îles du golfe de Guinée.

« Sur les côtes d'Afrique, entre le 30° et le 10° degré de latitude nord, dit *Maltebrun*, il règne un courant absolument contraire au précédent (le *Gulf-Stream*, qui, des Canaries vers lesquelles il circule, porte vers le cap Saint-Augustin); il n'est pas moins rapide, ni moins invariable. » Les vaisseaux, s'ils approchent trop de ces côtes, se trouvent entraînés dans le golfe de Guinée, et n'en sortent qu'avec difficulté.

Cette assertion de l'illustre géographe est confirmée par d'autres navigateurs : « Il faut « bien prendre garde, dit *Carolof*, agent de la « compagnie d'Afrique en 1669, après avoir « gagné la hauteur du Cap-Vert, de ne point « joindre la terre, par la raison que les courans des eaux s'y divisent en deux branches : « le premier, et le plus considérable, prend son « cours du long de la ligne jusqu'aux Indes occidentales; l'autre, en tournoyant, se jette entre « le *Cap-Vert* et le cap de *Moute*, et tombe « ensuite vers l'ouest sur les côtes de *Guinée*; « de sorte qu'il est arrivé souvent que les vaisseaux des Indes orientales, pour éviter l'inconvénient d'être jetés sur les côtes du cap « Saint-Augustin au Brésil, ont voulu prendre « leur route plus tirant vers l'est, ce qui a été « la cause, eu égard à la rapidité des eaux qui « prennent leurs cours vers l'ouest, qu'ils ont « été jetés dans le golfe de *Guinée*. »

Aidés par ce courant et par la constance des vents, il était naturel que les Portugais, naviguant timidement et avec défiance, comme l'explique avec détail *Cadamosto*, et longeant toujours les côtes, eussent été portés au sud avec plus de promptitude, quand ils se trouvèrent au point où le courant du golfe com-

mence à avoir une plus grande puissance d'impulsion.

Le capitaine *Sabine*, dans le cours de son dernier voyage scientifique, qui paraît avoir eu pour principal objet l'étude des courans de l'Atlantique, rapporte que, dans son voyage entre le cap *Mount* et le cap *Three Points*, la marche de son bâtiment (*The Pheasant*) paraît avoir été accélérée de cent-quatre-vingts milles par le courant qui, dans la saison où les vents de S.-O. règnent sur la côte d'Afrique, court avec une considérable vitesse dans la direction de la terre du cap de *Palmas* aux parties orientales du golfe de *Guinée*. Dans la traversée entre la rivière de *Gaboon* et l'*Ascension*, distance de quatorze cents milles géographiques, *le Pheasant* fut aidé par le courant près de trois cents milles, dans la direction de sa route.

« Mais il est une importante distinction, dit-il, qu'il faut faire pour l'utilité de la navigation, c'est celle du courant équatorial et de celui de *Guinée*; ils présentent le phénomène remarquable de deux courans parallèles, en contact l'un avec l'autre, allant avec une grande vélocité dans des directions opposées, et ayant une différence de température de 10 à 12 degrés; leurs cours continuent parallèlement à

l'un et à l'autre et à la terre, environ mille milles; en sorte qu'un vaisseau, voulant aller le long de la côte, aura une marche précipitée ou ralentie de quarante à cinquante milles par jour, suivant les eaux dans lesquelles il se sera placé.

Cette observation récente du savant capitaine anglais avait, comme on le voit, été faite, en 1669, par Carolof, agent de la compagnie française.

Après un demi-siècle des plus affreuses calamités, la France s'était relevée de ses ruines; l'ennemi, chassé du royaume, avait regagné son île, après avoir arrosé de son sang (aux champs de Formigny, en 1450) les belles contrées qu'il quittait à regret. Les partis, fatigués, épuisés par leurs excès, avaient déposé aux pieds de Charles VII les armes dont ils avaient déchiré le sein de la patrie; la France s'était relevée triomphante, mais les élémens de la discorde fermentaient encore en son sein; c'était la paix, mais non celle qui inspire la sécurité. Si les *Armagnacs* et les *Bourguignons* étaient dans la tombe, leur esprit leur avait survécu. Ce n'était plus entre eux que les grands vassaux de la couronne allaient se déchirer; ligués sous le banal et spécieux pré-

texte du bien public , mais bien plutôt dirigés par le sentiment qui, dans tous les temps, fut le mobile de tous les factieux puissans, leur but était le renversement du trône, dont ils se disaient, selon leur usage, les plus fermes soutiens, et le démembrement de l'État, dont ils convoitaient le partage. Louis XI, par sa prudence, supplée à la force, combat la félonie par une énergique sévérité; naturellement *ami des gens de moyen état*, protecteur du peuple et l'effroi des factieux, il fait tomber quelques têtes audacieuses, et, en portant à l'hydre de la féodalité un coup fatal, il réunit et concentre, sous l'abri tutélaire de sa couronne, les intérêts de son peuple. Dès lors les élémens de discorde étant dispersés pour long-temps, la paix commence à renaître; le commerce est encouragé, honoré même par le souverain, dont les serviteurs les plus intimes s'unissent à des entreprises et à des spéculations, dont ils avaient connu et apprécié les avantages pendant leur séjour dans les cités opulentes de la Flandre.

On peut présumer, car à cet égard nous n'avons pas de témoignages à produire, que les Normands recommencèrent, dès 1470, leurs expéditions à la côte de Guinée; mais les Por-

tugais, qui, en 1471, s'avançaient jusqu'à l'établissement de *la Mine*, leur ravirent alors toutes les loges ou comptoirs qu'ils avaient abandonnés depuis plus d'un demi-siècle. Il fallut qu'ils disputassent dès lors à ces puissans usurpateurs le partage des trafics, dont naguère ils avaient eu seuls tous les profits.

Mais une autre puissance que celle des armes défendait alors la conquête des Portugais. Le pape, à qui, en qualité de vicaire de Jésus-Christ, l'on croyait, ce que l'on a cessé de croire depuis, que tous les royaumes de la terre sont assujétis, avait, en 1438, publié une bulle par laquelle il investissait le roi de Portugal d'une autorité souveraine et absolue sur toutes les contrées qui étaient ou seraient à l'avenir découvertes dans l'Atlantique, depuis le cap de Nun jusqu'aux Indes inclusivement. Par cette bulle, indulgence plénière est assurée à tous ceux qui succomberont dans ces expéditions, et en même temps anathème et excommunication sont prononcés contre ceux qui troubleront les Portugais dans ces *chrétiennes conquêtes*. Cette extravagante donation et ce ban, aujourd'hui jugés si ridicules, étaient alors respectés. Aucun prince chrétien n'osa entrer dans les pays que le dépositaire de la puissance divine avait don-

nés, ni interrompre le progrès des armes et de la navigation des conquérans.

On nedoit donc pas être surpris, d'après cela, que les entreprises et expéditions des Dieppois, qui ne pouvaient avoir lieu que clandestinement, et, pour ainsi dire, en contrebande, depuis le fameux interdit, n'aient laissé moins de traces que celles qui les avaient précédées ¹.

En 1488, le capitaine Cousin faisait flotter le pavillon français sur l'Atlantique et rétablissait avec les Africains ces pacifiques relations qui les avaient unis avec les navigateurs normands. C'est en ce voyage que les annalistes de Dieppe prétendent que Cousin fit l'importante découverte qui est l'objet d'une dissertation particulière ².

¹ Garcia de Resende, historien portugais, cité par Hakluyt, rapporte que des marchands anglais ayant voulu commercer sur la côte de Guinée, Jean II, roi de Portugal, envoya des ambassadeurs à Édouard IV, pour lui représenter le droit que le pape lui avait accordé sur ce pays, et le prier de défendre à ses sujets le voyage qu'ils projetaient. Édouard fut tellement convaincu du droit exclusif des Portugais, qu'il donna ses ordres dans les termes qu'ils désiraient.

On doit, d'après ce fait, croire que Louis XI, qui régnait en même temps qu'Édouard, n'aura pas, plus que ce souverain, osé méconnaître et contester la puissance du Saint-Siège.

² Voyez l'Appendice.

Mais les Portugais, désormais maîtres de tout le littoral jusqu'à l'équateur, devaient troubler le commerce de leurs rivaux; bien que ceux-ci eussent les moyens de faire respecter leur pavillon, ils ne prétendaient pas trafiquer par la force des armes; ils devaient donc chercher dans de nouvelles découvertes, des dédommagemens aux pertes qu'ils faisaient.

La vaste étendue des parages stériles et absolument privés d'eau, qui s'étendent entre le 15° et le 25° degré de latitude méridionale, n'offrait aucun intérêt au commerce; mais ce vaste désert avait un terme, et c'est ce terme que Cousin voulut atteindre. Peut-être connaissait-il les découvertes de Barthélemy *Diaz*, et savait-il qu'en 1428, ce navigateur, envoyé par le roi Juan de Portugal, ayant longé toute la côte occidentale d'Afrique, avait trouvé, sans l'avoir franchie, l'extrémité de ce continent, qu'il appela *Cabo tormentoso*, et que le roi Juan, par une inspiration plus heureuse, nomma *Cabo de Buena Esperança*; quoi qu'il en soit, selon les annales de Dieppe, Cousin aurait, en 1488, doublé ce cap, et aurait été aux grandes Indes, d'où il serait revenu deux ans après dans sa patrie; il aurait ainsi prévenu de sept ans la brillante expédition de Vasco de Gama, qui n'eut lieu

qu'en 1497. Il serait bien désirable que ces faits glorieux, transmis d'âge en âge par la tradition, consignés peut-être dans des archives, dont on ne saurait trop déplorer la perte, fussent constatés par des témoignages que nous regrettons de ne pouvoir donner.

En cette occurrence, oubliant le hasard heureux d'une entreprise si mémorable, les Français se seraient laissé dérober par les Portugais tout l'honneur de cette découverte.

« Notre Français mal avisé, dit *la Popelinière* en son histoire du monde écrite en 1582, n'a eu ni l'esprit ni la discrétion de prendre de justes mesures publiques pour l'assurance de ses desseins, aussi hautains et généreux que ceux des autres; comme si c'était trop peu d'avoir commis une semblable faute touchant les découvertes faites par les nôtres en Afrique, où les vaisseaux normands trafiquaient avant que les Portugais y eussent abordé! »

L'occupation de leurs anciens établissemens par leurs rivaux, obligeait les Français de ne se présenter à la côte d'Afrique, qu'avec les moyens de s'y faire respecter. Aussi voit-on tous les bâtimens du commerce, équipés alors en guerre, joindre aux spéculations mercantiles les ha-

sards et les bénéfiques de la piraterie ¹. C'était un aventurier de cette sorte, que Colomb, parti de San Lucar di Barameda, le 30 mai 1498, pour la colonie de l'île *Hispaniola*, rencontra le 19 juin à l'île de *Goméra*. Ce Français venait de s'emparer de deux vaisseaux espagnols ; l'amiral lui donna chasse et recouvra une des deux prises. L'historien de cette seconde expédition de Colomb ne dit pas de quel port était ce Français.

Les marins des autres ports de Normandie voulurent partager avec les Dieppois l'honneur et la fortune des nouvelles découvertes. Une compagnie de commerçans arma, au port de *Honfleur*, un vaisseau marchand, qui mit à la voile au commencement de juin 1503, pour se rendre dans la mer des Indes. *Binot-Paulmier de Gonneville*, chargé de cette expédition, doubla le cap de Bonne-Espérance, à la hauteur duquel, assailli d'une tempête, il fut jeté sur *une terre inconnue*, d'où, après un séjour de six

¹ « Je naviguai, dit Colomb, vers l'île de Madère par un chemin nouveau, pour éviter un affront que pouvait me faire une flotte française qui m'attendait au cap Saint-Vincent, et je me rendis de là aux îles Canaries. » Son fils, Diégo Colomb, dans la vie de son père, donne des détails de la rencontre à l'île de Goméra.

mois, il revint en France, ramenant le fils du roi de la contrée, où il avait reçu l'accueil le plus hospitalier.

Nous donnons aux pièces justificatives l'extrait de ce voyage, que cite l'historien des navigations aux terres australes. Ainsi, six ans après le premier voyage de Vasco de Gama, au temps même d'Améric Vespuce, dix-sept ans avant l'entreprise de Magellan, les Normands firent la découverte de l'*Australie* et trafiquèrent avec les naturels de cette région *inconnue*.

Vers la même époque, les Normands firent d'autres expéditions très importantes, dont notre inexplicable indifférence nous eût fait perdre tout souvenir, si *Ramusio* n'en eût conservé une authentique relation dans sa collection de voyages.

Ces expéditions sont rapportées dans le routier d'un capitaine dieppois, rédigé en 1539¹.

¹ Ramusio intitule cet ouvrage : Discorso d'un gran capitano di mare francese di Dicppa, sopra le navigazioni fatte alla terra nuova dell' Indie occidentali, chiamata la nuova Francia da gradi 40 fino a gradi 47 sotto il polo artico, e sopra la terra del Brasil, Guinea, isola di San-Lorenzo, e quella di Sumatra, fino alle quali hanno navigato le Caravelle e navi francese.

Il ajoute dans sa préface : « E stata appresso aggiunta una

Ce capitaine , dont Ramusio regrette d'ignorer le nom , décrit ses voyages de l'île de Terre-Neuve, de la côte du Brésil, de la Guinée, de la côte de Malagnette , et celui de *Sumatra* , que l'auteur lui-même fit en 1529 avec deux bâtimens envoyés de Dieppe pour en rapporter des épices.

Il dit que la découverte de la côte de l'île de *Terre-Neuve*, de l'est à l'ouest, fut faite par les Bretons et les Normands, et que l'autre partie, du nord au sud, le fut par les Portugais, du cap de *Ras* à celui de *Buona Vista*. Il ajoute que trente-trois ans auparavant (en 1506), un navire d'Honfleur , commandé par *Jean Denis*,

scrittura , o vogliamo dir discorso fatto del 1539 d'un gran capitano francese, il quale habbiamo voluto tradurre della sua lingua nella nostra, dove describe il viaggio che si fa alla terra nuova dell' Indie occidentali e anco alla terra del Brasil pur delle dette Indie, Guinca, costa delle Maleghette sopra l'Africa, dove tutto il giorno i francesi praticano con le loro navi. Il sopradetto capitano poi con due navi armate in Dieppa di Normandia volse andar fino all' isola di Taprobana in levante, hora detta Sumatra, dove contrattò con quei popoli, e carico di specie ritornò a casa. Questo discorso ci e parso veramente molto bello, e degno d'esser letto di ogni uno : ma ben ci dolcmo di non sapere il nome dell' autore, percioche non ponendo il suo nome, ci par di far ingiuria alla memoria di così valente e gentil cavaliero. »

qui avait pour pilote *Gamart* de Rouen (*di qual era capitano Giovanni Dionisio, et il pilotto Gamarto di Roano*), s'y rendit, et qu'en 1508, un navire de Dieppe nommé *la Pensée*, appartenant à Jean Ango, père du capitaine vicomte de Dieppe (*padre del monsignor lo capitano et visconte di Dieppa*) y aborda, sous la conduite de *Thomas Aubert*, qui le premier y fonda un établissement.

Ainsi les Normands, qui découvrirent l'île de Terre-Neuve en 1504, la fréquentaient en 1506, et y formèrent une première colonie en 1508.

La terre du Brésil, dit le narrateur anonyme, fut premièrement découverte *en partie* par les Portugais; et, il y a environ trente-cinq ans (par conséquent en 1504), la partie que n'avaient pas reconnue ceux-ci le fut par un navigateur d'Honfleur nommé Denis d'Honfleur, le même probablement qui, deux ans plus tard, alla à Terre-Neuve. Depuis ce moment, beaucoup d'autres bâtimens français y allèrent, et entretenirent avec les naturels, qui long-temps les préférèrent à toutes les autres nations, des relations que n'avaient pas contrariées les Portugais. Il y a lieu de penser que la connaissance de cette contrée, et les dispositions éprouvées de ses habitans, déterminèrent le

choix qu'en fit Coligny pour l'établissement de la colonie, dont il confia la conduite à Villegagnon, en 1555. L'inexpérience et les imprudences de celui-ci firent échouer l'entreprise. La découverte de cette partie du continent américain appartient donc, comme on le voit, à nos navigateurs.

Le voyageur parle de la Guinée et de la côte de Malaguette, comme de contrées très connues, et fréquentées habituellement par les Français, qui sympathisaient plus que les Portugais avec les naturels.

Enfin, ce capitaine *inconnu* décrit l'île de Sumatra, qu'il a visitée en 1529, ayant fait partie d'une expédition de deux navires envoyés de Dieppe dans cette région.

Le souvenir de cette expédition, d'autant plus mémorable qu'elle assure à la France l'honneur d'avoir été la première des puissances européennes qui ait fait flotter son pavillon dans la mer des Indes, après l'invasion des Portugais, n'existait plus que par tradition. Ces rivaux, que nous rencontrons toujours quand il s'agit de contester nos vieux titres de gloire, révoquaient en doute ou taisaient avec soin ce fait si honorable pour notre marine. Actuellement il est constaté par les témoignages

historiques les plus irrécusables. Nous joignons au récit du capitaine dieppois, conservé par Ramusio, le journal de ce même voyage, qu'un heureux hasard nous a fait retrouver. Plus heureux que l'annaliste italien, nous connaissons les chefs qui ont conduit cette intéressante expédition; nous pouvons même conjecturer l'auteur du récit, dont il regrette si vivement de ne pouvoir transmettre le nom à la postérité¹.

Jean Parmentier, accompagné de son frère Raoul, partit de Dieppe le 2 avril 1529², avec deux navires, *le Sacre* et *la Pensée*, à la destination des îles de l'Archipel indien. N'ayant mouillé, pour prendre de l'eau, qu'à l'île de Ma-

¹ Nous pouvons juger, d'après la dissertation dont l'auteur fait précéder sa relation, qu'il cultivait avec un soin et un goût particuliers la science hydrographique. Cette dissertation porte un cachet de spécialité remarquable. Nous serions, par cette considération, portés à l'attribuer à Pierre Mauclère, l'*astrologue* du *Sacre*, dont il est si souvent fait mention dans le journal.

² L'expédition confiée à Parmentier était faite par le fameux *Ango*, l'armateur le plus riche et le plus puissant de son siècle. On remarquera que l'un des deux navires s'appelait *la Pensée*, et que celui que montait *Thomas Aubert*, vingt ans auparavant, dans son voyage à *Terre-Neuve*, portait le même nom, et appartenait aussi au même *Ango*.

Madagascar, il atterrit à *Ticon*, en l'île de Sumatra, le 29 octobre même année.

Le journal de ce voyage donne une opinion favorable des connaissances et de l'expérience des marins dieppois. Au milieu des observations nautiques quotidiennes, on trouve quelques faits et détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. Il décrit l'île de San-Yago, l'une de celles du Cap-Vert ; il découvre une île inconnue et déserte que nous croyons, sur l'avis d'un de nos plus célèbres navigateurs, qui l'a jugée, par sa description et sa latitude, être l'île de *la Trinidad*, située à deux cent-vingt-quatre lieues du cap *Frio*, sur la côte du Brésil ; il s'étend en détails assez intéressans sur les relations tragiques qu'eurent les Dieppois avec les perfides habitans de la côte occidentale de Madagascar ; il reconnaît et marque la situation de plusieurs îles qu'il rencontra dans le détroit de Mozambique ; il donne sur les Maldives, où il s'arrêta à l'une d'elles, qu'il nomme *Moluque*, une description intéressante des mœurs, de quelques usages et de la religion de ses habitans. Il abonde en nombreux détails sur les rapports commerciaux qu'eurent ces navigateurs avec les habitans de Sumatra ; on y trouve beaucoup d'analogie avec ceux que nous possédons des

voyages de Jean de Vitré, en 1603, et de Beaulieu, qui trafiqua dans les mêmes parages en 1620.

Nous retrouvons, dans le récit de l'auteur anonyme que nous a transmis *Ramusio*, une identité parfaite avec les principales circonstances de la relation du journal. « Cette île, dit l'anonyme, a plusieurs rois; celui dont les équipages des deux navires de Dieppe eurent connaissance, se nommait *Megilica Raia* ¹; il était seigneur de *Ticou*, située dans le royaume de *Pedir*. Ses habitans m'ont paru (*al mio giudicio*) mahométans; ils sont très bonnes gens et pacifiques, mais rusés et adroits dans leurs trafics et dans leurs transactions commerciales. Ils observent fidèlement leur parole dans l'accomplissement de leurs marchés. Je n'eus, pour ma part, de relations particulières qu'avec deux officiers attachés au service du roi, dont l'un commandait les hommes de guerre et se nommait *Nacauda Raia*, ce qui signifie capitaine du roi; l'autre s'appelait *Cambendare*, qui était chargé d'apprécier toutes les marchandises que nous apportions; il les livrait aux

¹ C'est aussi le même nom que le journal donne au souverain de *Ticou*.

marchands du pays, et nous en comptait fidèlement le prix. Personne n'oserait, sous peine de la vie, acheter sans que le *Cambendare* en ait fixé la valeur; quand celle-ci est établie, chacun, de quelque condition qu'il soit, peut se pourvoir, mais toujours par l'intervention du *Cambendare*, qui joint à ce privilège la fonction de recueillir les droits dus au roi pour chaque marchandise, lesquels droits sont à peu près de 3 pour 100.

« Le peuple de cette contrée n'a d'autre numéraire que celui qui est importé de l'étranger; les marchés se font au poids d'or, les toiles et les draps se vendent à une mesure qui est à peu près d'une coudée. Le riz et le poivre se mesurent avec une canne ou tube qui contient environ deux livres de poivre.

« Ayant chargé nos navires de poivre et autres épices, nous retournâmes à Dieppe, où, après une si longue et si périlleuse navigation, nous arrivâmes heureusement, *ad honor di Dio et della corona di Francia.* »

L'anonyme a joint à son récit une carte de l'île de Sumatra, qui contient un fait très important et qui ne laisse subsister aucun doute sur l'identité de son voyage et celui du journal; il donne aux trois îles, situées devant *Ti-*

ou les mêmes dénominations que leur donnèrent les Dieppois : *la Louyse, la Marguerite*, et *la Formetie*, qui ne peut être que *la Parmentière*.

Le récit de Ramusio et le journal du voyage de Jean Parmentier se prêtent ainsi un mutuel appui, et concourent à ne laisser aucun doute sur la réalité et l'identité de ce voyage.

En suivant la marche de ce navigateur, l'on ne peut douter qu'il n'eût déjà une connaissance des mers qu'il parcourait. On ne peut en effet attribuer au hasard, le choix de la saison la plus favorable à cette expédition. Il semble s'être dirigé sur les instructions que, deux cents ans plus tard, a dictées la plus profonde expérience; il profite des vents qui s'étendent du côté du nord de la ligne, pour eingle d'abord le plus près du sud qu'il est possible, et ensuite vers l'est, sans toutefois tenir exactement le plus près du vent : il évite ainsi d'aborder à la côte du Brésil, où tant de navigateurs, allant aux Indes, s'étaient trouvés portés. De l'île de *la Trinidad*, gouvernant toujours le cap au sud-est, il s'élève, pour doubler le cap de Bonne-Espérance, à la hauteur la plus convenable pour embouquer le canal de Mozambique, précisément au temps de la mousson du sud-ouest, qui est la saison la plus belle et la plus

favorable¹. Il traverse la mer des Indes dans la mousson la meilleure; enfin il avait avec lui deux interprètes, l'un portugais, l'autre français, à qui la langue malaie était familière. Ainsi tout porte à croire que les Dieppois² suivirent de peu d'années les Portugais au delà

¹ On connaît deux moussons ou saisons dans le canal de Mozambique; celle du sud-ouest, qui commence en avril, continue jusqu'en novembre, et celle de nord-est, qui succède et dure jusqu'en avril.

Pendant la mousson du S.-O., qui est la plus belle saison, les vents soufflent du S.-O., du S.-E. et de l'E.-S.-E. Ils sont modérés et sans violence. Le long de la terre on en a les brises. Les vaisseaux qui vont au canal de Mozambique, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, et s'être assurés de leur point, soit par la vue de la terre, soit par la sonde du banc des Anguilles, doivent continuer la route de l'est, et ne quitter la parallèle de 35° de latitude qu'après avoir atteint 33° de longitude orientale, méridien de Paris: alors on peut remonter vers le nord, en faisant d'abord valoir la route de S.-E. N.-E., ensuite le N.-E., le N.-N.-E. et le N., de façon à prendre connaissance de la partie du S.-O. de Madagascar, par 24° 30' de latitude.

(D'après. Instructions sur la navigation des Indes orientales.)

² Cette conjecture est appuyée par le récit de l'auteur des Mémoires chronologiques de Dieppe, qui dit que « Jean Parmentier, génie rare, un des plus lettrés de son siècle, bon astronome, excellent hydrographe et bon marin, avait con-

du cap Comorin, que ceux-ci n'avaient doublé qu'en 1510. Ce ne fut, en effet, qu'en cette année, que Jacques Lopez de *Segueira* se porta sur *Malaca* et l'île de *Sumatra*.

Aucun peuple européen (simon, jusqu'à pré-

« jecturé, des récits que *quelques Indiens* lui avaient faits, « qu'il devait y avoir au delà des Indes, des grandes îles où il « croissait beaucoup de muscade, de poivre et de girofle, et « que ces îles séparaient la mer des Indes de celle de la « Chine. Ayant proposé à *Ango*, qui était encore en ce temps « dans la prospérité, d'aller les reconnaître, ce dernier « adopta ce projet, et confia à Jean Parmentier deux de ses « navires. Celui-ci fit un voyage heureux, aborda ces îles, « et pénétra jusqu'aux côtes de la Chine. *Il revint* à Dieppe « en 1529, après deux ans et demi de navigation, ayant ses « deux navires chargés de muscade, de girofle et autres « épiceries. Cet habile navigateur retourna l'année suivante « dans ces îles, où, malheureusement pour la marine, il « mourut âgé de quarante-neuf ans. »

Il est constant aujourd'hui que l'auteur se trompe en plaçant en 1529 ce premier voyage de Jean Parmentier; puisque c'est l'année suivante qu'il retourna dans ces îles. Il sera donc revenu en 1528; et comme il fut absent deux ans et demi, on peut placer cette première expédition en l'an 1526, ou plus tôt.

D'un passage du journal que nous donnons, où il est dit qu'après la mort du capitaine, on délibéra si l'on irait aux Moluques, on peut inférer que cet archipel était connu de ces navigateurs; ce qui confirme la réalité du premier voyage.

sent, les Portugais) ne peut disputer à la France la priorité pour les expéditions dans l'Inde ; car les Anglais n'y parurent sur leurs propres vaisseaux qu'en 1594. *Lancaster*, qui commandait *la Pénélope*, un des bâtimens de cette expédition, doubla le cap Comorin au mois de mai 1592.

Les Hollandais ne parurent dans ces mers qu'en 1595, sous la conduite de *Corneille Houtman*. Cet habile navigateur parcourut l'archipel de la Sonde, et celui des Moluques : il fixa son attention sur *Bantam* et *Jacatra*, et conçut dès lors le dessein de l'établissement de la métropole, qui fut fondée quelques années plus tard.

Il est remarquable et non moins affligeant que la France ait mis assez peu d'importance à son commerce et à l'honneur de ses marins, pour ne pas avoir attaché le moindre prix à ces expéditions utiles, et pour en avoir perdu même le souvenir, avant l'expiration d'un siècle. En effet, *François Martin de Vitré*, dans son livre intitulé : *Description du premier voyage fait aux Indes orientales par les Français, de 1601 à 1603*, attribue aux Malouins l'honneur d'a-

« Description du premier voyage fait aux Indes orientales

voir les premiers fait flotter, en ce voyage, le pavillon français dans la mer des Indes.

Ainsi, les marchands de Saint-Malo qui expédiaient, le 18 mai 1601, deux navires pour *Sumatra*, ignoraient que leurs compatriotes les

par les François, en l'an 1603, par François-Martin de Vitré. A Paris, chez Laurent Sonnius, rue Saint-Jacques, au Coq et Compas d'or, 1604. Avec priv. du Roy. (In-12.)

Tel est l'intitulé, qui se modifie cependant par cet autre : « Description du premier voyage que les marchands français de Saint-Malo, Vitré et Laval, ont fait aux Indes orientales; commencé le 18 mai 1601, et fini en l'année 1603. »

L'auteur déplore le défaut de la nation française, « laquelle estant plus que toute autre, naturellement pourvue de vivacité d'esprit et de valeur redoutable, a néanmoins languy si long-temps dans le sommeil d'oisiveté, méprisant ces enseignemens, et, outre cela, les trésors des Indes orientales, desquels les Portugais et les Espagnols se sont enrichis (si je l'oze dire esninement à nostre préjudice). A la fin, une compagnie de marchands de Saint-Malo, Vitré et Laval, qui se sont recueillez les premiers pour effacer ceste honte et enrichir le public des singularitez de l'Orient, se sont résolus, exposant leurs moyens et leurs vies au hazard de mille morts dont la mer est remplie, de mettre les voiles au vent pour y faire un voyage. C'est pourquoy, l'an de nostre salut 1601, ils esquipèrent deux navires, l'un de quatre cents tonneaux, nommé *le Croissant*, et l'autre de deux cents, nommé *le Carbin*; et, pour l'exécution de ladite entreprise, estoit chef et principal conducteur le *sieur Michel Frotet, sieur de la Bordelière*, bourgeois de la ville de Saint-Malo, et pour son

Dieppois avaient fréquenté cette île quatre-vingts ans avant eux. Il paraît que les Malouins furent moins heureux que les Dieppois dans leur navigation, puisqu'il leur fallut quatorze mois pour atteindre *Ticou*, où Parmentier était parvenu en sept mois.

vis-amiral ou lieutenant-général *François Groul, sieur du Clos-Neuf*, connestable dudit Saint-Malo, et pour premier et principal marchand le sieur *Christoffle Moreau, sieur du Boiscaut*, bourgeois de la ville de Vitré.

Les deux navires sortent le 18 mai 1601 du port de Saint-Malo; le 17 novembre touchent à Sainte-Hélène, dont l'auteur vante la salubrité et les abondantes ressources. Il ne parle pas du cap de Bonne-Espérance; il cite seulement les *Abroilles*, qui sont des bancs en mer vers les côtes du Brésil, qui sont fort dangereux, qu'il doubla le 29 novembre. Le 4 février, l'expédition découvre *Madagascar*, mouille dans la baie de *Saint-Augustin*, et reste jusqu'au 15 mai. Les navires perdent des hommes par la désertion et les maladies. Ils reconnaissent les îles de *Comore*. Ils mouillent le 23 mai à l'île *Malaili* (ainsi nommée par les naturels). Le 8 juillet ils se trouvent en travers de *Ceylan*. Le 17 juillet 1602, ils arrivent à Sumatra. Il y avait quatorze mois qu'ils étaient partis de France, où les Dieppois s'étaient rendus en sept mois. Après un séjour de cinq mois dans l'Inde, ils partent le 1^{er} décembre 1602, et, le 11 juin 1603, ils jettent en rade de *Plemurs* (Plimouth), ayant perdu leur général. Ils ramenaient avec eux huit Indiens, qui étaient encore à Saint-Malo en 1604.

Cette ville de *Ticou* était, dès le *xvi^e* siècle, un lieu de marché important. C'est à *Ticou* que l'expédition des Malouins aborda et traita en 1602; c'est aussi en cet endroit qu'*Augustin de Beaulieu*¹, natif de Rouen, parti d'Honfleur le 2 octobre 1619, avec trois vaisseaux et deux cent soixante-treize hommes d'équipage, aborda, le 1^{er} décembre 1620, et chargea de poivre. Il paraît que le roi d'Achem qui, comme les autres souverains de l'Inde, s'emparait du monopole du commerce, interdit celui de cette place, et exigea que les marchés se fissent dans la capitale. Beaulieu cite au nombre de ses officiers et commis plusieurs Dieppois, son chirurgien *Odet Langlois*, un *Duquesne*, qui était probablement de la même famille à laquelle appartient l'amiral; un *Niquet*, interprète des langues indoues. *Beaulieu* fut très mal traité par les Hollandais

¹ Beaulieu avait été envoyé, en 1612, par la compagnie des Indes orientales, composée de négocians de Paris et de Rouen, à la rivière de Gambie pour y établir une colonie, dont le gouvernement fut confié au chevalier *de Briqueville*. Mais cet établissement ne put réussir, ayant perdu presque tous leurs gens par les maladies: ce qui fait dire à Beaulieu *que qui peut se passer d'aller aux costes de Guinée, en quelque lieu que ce soit, fait un grand coup*. Il est vrai que ce navigateur aborda dans la saison des pluies.

et les Anglais, qui voyaient avec inquiétude et envie les Français dans la mer des Indes; et échappa avec peine aux embûches qu'ils lui tendirent; mais il leur attribua la mort de *Duquesne*, principal commis de l'expédition.

On conçoit que, dans des siècles d'ignorance, une déplorable indifférence nous ait privés de la plupart des titres de gloire de nos navigateurs. Mais on ne s'explique pas que la même incurie ait laissé anéantir en France jusqu'au souvenir d'un voyage de circumnavigation, effectué en 1667, dont nous n'aurions aucune trace, si *Burney*, dans son *Histoire chronologique des voyages et découvertes dans la mer du Sud*, n'eût recueilli et commenté ce qu'en avait dit *Seyxas* dans le *Teatro naval hydrografico*.

« En l'année 1667, dit *Burney*, un bâtiment français, du port de 500 tonneaux, appartenant au port de Rouen, commandé par *Jean Baptiste de la Follada (La Feuillade)*, fit voile à l'est, en partant des Moluques, à son retour en Europe. Ce voyage est remarquable, en ce qu'il est le premier exemple connu d'un navire français qui se soit rendu dans la mer du Sud. Les lois de France, sur la navigation, prévirent de bonne heure les moyens de réunir et de conserver les voyages des navigateurs, et l'on ne

peut douter qu'en faisant une recherche dans les dépôts de la marine, on pourrait remettre au jour beaucoup d'entreprises qui, sans cet examen, resteraient pour toujours dans l'oubli.

Le voyage de *J.-B. de la Follada* fut accompagné d'événemens malheureux ; et, retournant en Europe, son bâtiment fit naufrage sur la côte occidentale de l'Amérique du sud, à une petite distance au nord de l'entrée du détroit de *Magellan*. La perte du bâtiment fut attribuée à un courant qui portait de l'est-nord-est, et le jeta sur des rochers ; ce que l'on put retirer du naufrage fut employé à construire un bâtiment de quatre-vingt-dix tonneaux, qui fut fini en cinq mois. Ceux qui avaient échappé au naufrage, s'embarquèrent sur ce bâtiment, où l'on mit aussi les objets les plus précieux de la cargaison qu'on avait pu sauver, et ils revinrent en Europe.

La même année, *Francesco de Seyxas y Lovera* fit voile dans un bâtiment hollandais, et prit la direction de l'est, en se rendant des Moluques en Europe.

Le *Théâtre naval hydrographique* s'exprime ainsi sur ce voyage : « Près la côte du Chili, le courant des eaux va toujours vers le nord-est. Suivant le rapport de *J.-B. de la Feuillade*, en su

Viage de la China y Molucca (a Ruani Francia), en l'année 1667, il a perdu en cette côte un navire de cinq cents tonneaux, du débris duquel il fit une petite frégate pour sauver ses gens et le plus précieux de sa cargaison; de même qu'une autre frégate appelée *la Pava*, qui coula à fond dans le détroit de *Magellan*, l'an 1687, et plusieurs autres, attendu que ces navigateurs n'ayant pas pris garde aux courans qui sont très irréguliers, y ont souffert ces pertes.

Il est donc certain, d'après les expressions du Théâtre naval, que le rapport de *J.-B. de la Feuillade* a été publié; mais c'est vainement que nous en avons fait la recherche; nous ne sommes pas jusqu'alors parvenus à acquérir la preuve de son existence. On ne peut néanmoins, avec de tels témoignages, révoquer en doute la réalité de cette expédition, qui ajoute à l'honneur des découvertes faites par les navigateurs normands, celui d'avoir ouvert une route nouvelle et inusitée, avant l'intrépide et aventureux *la Feuillade*, qui avait été néanmoins précédé dans la même voie par les Espagnols, notamment par *Sarmiento* qui, parti de Lima en 1579, revint en Europe sur son bâtiment sans avoir éprouvé d'événemens fâcheux.

Nous arrêtons ici nos recherches sur les navigateurs normands, parce que, dès le commencement du xvii^e siècle, les marins des autres ports de France ayant partagé avec eux les hasards; les profits et la gloire de leurs expéditions, ce serait franchir les limites que notre titre nous impose; il ne faudrait plus se borner aux fastes de la Normandie, il faudrait écrire ceux de la marine nationale. Notre dessein a été de mettre au jour les vieux titres de gloire de nos ancêtres; et de prouver, ce qui jusqu'alors ne fut pas à l'abri de contestation, qu'ils précédèrent, dès le xiv^e siècle, toutes les nations européennes dans les contrées situées au delà du 28^e degré de latitude septentrionale sur les côtes d'Afrique; que, *les premiers*, ils suivirent les Portugais dans l'archipel de la Sonde, comme ils les avaient suivis, dès les premières années du xvi^e siècle, à la côte du Brésil, et précédés à celle de Terre-Neuve; où ils fondèrent la première colonie. Si, toujours à la tête de la civilisation, la France eut le mérite d'avoir fait les découvertes, elle n'eut pas celui d'en profiter; ce sont partout ses rivaux qui, marchant sur ses traces, entrant dans la carrière qu'elle avait ouverte, en ont tiré tous les fruits, comme en tout temps ils

profitèrent de ses fautes. Que nos envieux en attribuent la cause à la légèreté, à l'inconstance de notre caractère, cela se conçoit; mais que des Français s'accusent eux-mêmes, c'est une inconséquence, c'est plus, c'est une injustice. Ce ne fut jamais à la nation qui, dans tous les temps, ne brilla pas moins par la supériorité de son intelligence et la subtilité de son esprit, que par sa bravoure héréditaire, qu'on peut en attribuer la cause; c'est à son gouvernement qu'elle doit être imputée. C'est en effet le propre de tout gouvernement qui, comme le nôtre, se fondait, sinon de droit, du moins de fait, sur le principe : *si veut le roi, si veut la loi*, de faire éprouver au pays toutes les variations de volontés, de sentimens et d'opinions d'un législateur éphémère; c'est là que le peuple connaît et commente à ses dépens le *quidquid delirant reges*. C'est ainsi qu'après les règnes si funestes de Philippe de Valois et du roi Jean, la sagesse de Charles V fit naître et développa une prospérité commerciale et maritime de vingt à vingt-cinq années, qu'arrêtèrent et détruisirent bientôt les affreux désordres suivis de l'invasion étrangère, sous le long règne de l'insensé Charles VI. Les victoires de Charles VII, qui chassa les Anglais du sol de la pa-

trie, procurant à la France un repos qui lui était si nécessaire, ses navigateurs purent reprendre le cours interrompu d'entreprises, que Louis XI encouragea; elles étaient florissantes à la fin du règne de celui-ci; mais la puérile et folle ambition de Charles VIII en arrêta les progrès: elles subirent la dégradation des facultés d'un monarque dont Comines peint en deux traits les facultés et les intentions: « *Ne fut jamais que petit homme de corps et peu entendu, mais si bon qu'il n'est point possible de voir meilleure créature.* » Si cet excellent petit homme avait aussi, comme son père, *tout son conseil dans sa tête*, cette tête n'était pas de capacité à comprendre ce que l'intérêt du pays demandait, dans le temps où les Espagnols et les Portugais, marchant dans les voies que nous leur avions tracées, découvraient et conquéraient un nouveau monde; aussi n'avons-nous le souvenir d'aucune expédition pendant ce règne. Il en fut autrement de celui de son successeur, dont on a dit qu'*il ne courut oncques du règne de nuls des autres, si bon temps qu'il a fait durant le sien.* Le père du peuple fut éminemment favorable au commerce, à la marine et à l'industrie, qu'il considérait comme les sources de la prospérité publique. Aussi est-ce de son

temps qu'eurent lieu les voyages des Normands à la *Terre-Neuve*, au *Brésil*, et qu'un hasard porta *Gonneville* dans l'*Australie*. Les entreprises furent plus nombreuses, plus étendues, plus brillantes sous le règne du monarque qui, restaurateur des lettres et des arts, développa, étendit les limites de l'intelligence humaine. En créant le Havre, qu'il considérait comme le port de sa capitale, en augmentant le port de Dieppe, dont il avait de ses propres yeux jugé l'importance et admiré la splendeur, il encouragea leurs armateurs, il anima leur émulation ; il fit plus encore, il contribua à leurs succès, en employant à son compte le florentin *Verazzano* et *Jacques Cartier* de Saint-Malo, dont les fructueuses expéditions complétèrent les connaissances qu'on avait déjà de plusieurs régions de la partie septentrionale du continent américain ; ces habiles navigateurs en relevèrent le périple.

L'impulsion donnée par François I^{er} fut contrariée par l'esprit étroit de son successeur, circonvenu, dominé par le génie fiscal et mercantile des Florentins qui, amenés ou attirés par Catherine de Médicis, dirigèrent les affaires de l'État et s'emparèrent de la régie des finances. C'est de cette époque que datent les perfec-

tionnemens que reçut l'art de pressurer le commerce et l'industrie, d'un côté, par des prohibitions, d'un autre, par des privilèges qui, avantageux aux uns, occasionaient la ruine des autres : effet ordinaire de l'intervention des gouvernemens qui veulent régir des intérêts qui ne se balancent, qui ne se nivellent que par eux-mêmes. Les guerres de religion qui désolèrent la France pendant ce règne, et pendant les trente années que dura la funeste domination de François II, de Charles IX et de Henri III, entraînèrent la décadence entière de la marine, mais occasionèrent l'établissement des premières colonies, *champs d'asile* des infortunés, que les persécutions du fanatisme chassaient de leur patrie.

La paix, rétablie par le monarque *qui fut de ses sujets le vainqueur et le père*, releva le commerce, la marine, l'industrie, et fit reparaître sur toutes les mers le pavillon français. C'est de cette époque que l'honneur et la gloire des voyages, des découvertes, et des établissemens coloniaux, n'appartiennent plus exclusivement à nos Normands ; ils en furent alors, et depuis, partie très essentielle, mais non plus exclusive. Cette considération nous a imposé le terme que nous nous sommes prescrit, et que nous n'a-

vons franchi qu'en une seule circonstance particulière à l'un de nos navigateurs.

Nous croyons, dans ce rapide exposé, avoir démontré que les progrès dans les entreprises commerciales et maritimes dépendirent pendant deux cent cinquante ans des circonstances politiques, et que celles-ci furent toujours subordonnées à l'esprit du gouvernement qui, dans un état sans constitution, fut, en tout temps, soumis aux variations de la volonté souveraine, c'est-à-dire aux caprices et aux intérêts, bien ou mal compris, d'une succession de douze princes qui occupèrent le trône pendant cette longue période.

Nous avons cru, dans cette première partie, devoir nous borner à tracer l'historique des voyages et des découvertes de nos navigateurs. Nous allons traiter des conséquences qui se rattachent à ces expéditions, et exposer avec plus d'étendue, discuter avec plus de critique, dans nos précis sur la marine, sur les établissemens coloniaux et sur le commerce des Dieppois, tout ce qui se rattache à chacune de ces branches de la prospérité publique.

ce par-
; avoir
eprises
t pen-
stances
rs sub-
ui, dans
temps,
eraine,
s, bien
douze
nt cette

partie,
que des
ateurs.
qui se
er avec
ritique,
ablisse-
es Diep-
e de ces

DE LA MARINE.

THE HISTORY OF THE

DE LA MARINE.

La marine avait dû être très négligée dans un royaume dont les provinces littorales, usurpées par les grands feudataires, sous la deuxième race de nos rois, étaient encore presque toutes détachées de la couronne, à la fin du xiv^e siècle ¹. Le pouvoir du souverain ne pouvait s'exercer, et non encore sans de fréquentes contestations ², que sur une partie du litto-

¹ Le Poitou, l'Aunis et la Saintonge ne furent réunis que sous Charles V; la Guienne ne rentra à la couronne que sous Charles VII; la Bretagne ne fut définitivement acquise que sous François I^{er}; la Provence ne fut incorporée que sous Louis XI; le Ponthieu et le comté de Boulogne, détachés en 1279, furent possédés par les rois d'Angleterre jusqu'en 1350.

² La plupart des seigneurs de Normandie contestaient à l'amiral les privilèges et immunités de sa charge. Le comte d'Eu n'a cessé de méconnaître ses droits; il refusa le dixième à Jean-de-Vienne, amiral de France. (Procès des 10 et 20 juillet 1375, 28 novembre et 13 décembre 1482, et 6 août 1509.)

Les seigneurs de Cayeux soutinrent jusqu'en 1410 que les naufrages, en la fosse de Cayeux, leur appartenaient et que le roi n'y avait aucun droit.

ral de la Manche et du rivage du Languedoc. Avant 1350, les côtes maritimes du royaume, sur l'Océan, se bornaient à celles de la Normandie, et aux plages marécageuses d'*Agdes*, de *Cette*, d'*Aignes-Morte* et de *Maguelonne* sur la Méditerranée; voilà ce qui explique l'indifférence dont on accuse les rois de la troisième race, et l'absence des lois et réglemens maritimes¹.

On ne peut douter qu'au moment où la France formait un corps homogène, dont les membres, précédemment épars, avaient été réunis par Charlemagne, la marine n'ait fixé la sollicitude de ce grand homme.

Les immenses armemens qu'il avait faits pour la défense de son vaste empire, contre les incursions des barbares du Nord, témoignent de l'existence d'une marine formidable, qui s'évanouit sous ses faibles successeurs, avec toutes les autres branches de la prospérité de l'État. Les lumières que son génie avait fait luire sur

¹ Les rôles, coutumes ou lois d'*Oléron*, qui sont du XII^e siècle, sont mal à propos considérées comme la base de notre code; les Anglais les revendiquent avec plus de raison, parce qu'elles sont l'ouvrage de Richard Cœur-de-Lion, qui les composa à l'île d'*Oléron*, qui dépendait de son domaine.

la France, éclairèrent dans le même siècle l'Angleterre. Alfred-le-Grand plaça, au premier rang des surprenantes améliorations qu'il opéra dans son royaume, la restauration, on peut même dire, la création d'une marine puissante. Il perfectionna la construction des vaisseaux, et substitua à de misérables esquifs grossièrement construits, des *nefs* et *galères* dont la grandeur, la solidité et la force, les rendaient redoutables à ses sauvages ennemis. Si l'on en croit les historiens, Edgard-le-Grand, petit-fils d'Alfred, avait quatre mille bâtimens de toute force, répartis en trois flottes, à l'est, à l'ouest et au nord de ses états.

Quand les Normands furent établis dans la Neustrie, ils durent perfectionner la construction de leurs navires. Fixés au sol de leur riche conquête, ils renoncèrent à ces brigandages, qui, depuis deux siècles, avaient désolé le monde. A leurs incursions vagabondes, avaient succédé les paisibles expéditions commerciales; c'était par la mer et par la principale rivière de leur territoire, qu'ils effectuaient l'apport des matériaux avec lesquels ils érigèrent, aux *x^e* et *x^{iv}* siècles, ces monumens, dont le nombre, l'étendue et la solidité nous surprennent encore. La conquête de l'Angleterre, et les relations

que l'occupation de ce royaume nécessitait entre deux rivages soumis au même souverain, avaient, en peu d'années, étendu leur puissance maritime au point de pouvoir, d'un bord et d'un autre, transporter à la fois des armées nombreuses. Leurs voyages à la Terre-Sainte témoignent des progrès qu'ils avaient faits dans l'art de la navigation.

Philippe-Auguste, maître de la Normandie, fit sortir, en 1212, de la Seine, une flotte de dix-sept cents voiles, formée probablement de la réunion de tous les vaisseaux de la province. Malheureusement surprise avant d'atteindre l'Angleterre, elle fut détruite et anéantie. Ce coup fut fatal à la France; ses expéditions maritimes ne purent plus dès lors se faire qu'à l'aide de mercenaires étrangers engagés à son service.

De cette époque, les successeurs de Philippe-Auguste furent obligés d'acheter ou de louer des navires aux républiques de Gènes, de Venise et de Pise, pour subvenir à l'insuffisance des bâtimens qui appartenaient à leurs sujets; l'État n'avait pas de marine militaire, et les rois ne commencèrent qu'au *xiv^e* siècle, à posséder quelques galères, nefs ou carques, qu'ils achetaient aux républiques italiennes. Dans un tel

état, la France devait recevoir, de ceux qui lui louaient leurs vaisseaux, des officiers pour les conduire. Aussi voit-on *Hugues-Lartaire* et *Jacques de Levant*, génois, cités comme amiraux du roi saint Louis; on voit bien en même temps *Florent de Varennes* qu'on compte le premier dans le rang des amiraux, et depuis la fin du xiii^e jusqu'à la moitié du xiv^e siècle, des *Montmorency*, des *Harcourt*, avec des *Grimaldi*, des *Zacharie*, des *Boccanera*, des *Doria*; on doit, d'après cela, conjecturer que le titre honorifique et les émolumens étaient, la plupart du temps, pour les seigneurs français investis de cette dignité, un bénéfice sans charge, et que la direction des flottes était confiée exclusivement aux étrangers portant, à plus juste raison que les premiers, le titre d'amiraux. Quelquefois cependant, quand le grand amiral était embarqué, cet officier, malgré son inexpérience, voulait faire l'exercice de sa charge; c'est ce qui fit perdre la funeste bataille de l'Écluse, où *Hugues-Quieret*, grand-amiral, et *Pierre Béhuchet*, grand-trésorier de la couronne, eurent la présomption de se charger du commandement, et dédaignèrent les conseils de *Barbaveira*, amiral des Génois.

D'aussi funestes expériences auraient dû faire

connaître la nécessité de ne confier la direction de la marine qu'à des hommes expérimentés. Mais, par une fatalité inexplicable, il en fut toujours autrement. La toute puissance de l'amiral, qui ne s'était exercée que sur la Normandie, s'étendit à mesure que les provinces littorales furent réunies à l'État, sans éprouver la moindre restriction; elle était encore dans sa plénitude, lorsque le royaume eut recouvré tout son littoral maritime, et toujours elle continua à être confiée aux personnages les plus étrangers aux connaissances spéciales et à l'expérience qu'exige cette partie si essentielle.

Jusqu'en 1627, l'amiral exerçait un pouvoir souverain; il avait le commandement en chef des flottes et armées navales et la nomination de tous les officiers de la marine. Chef suprême de la police des ports, havres, rades et côtes du royaume, il l'était aussi de la justice, qui était rendue en son nom dans des tribunaux appelés sièges d'amirauté; il en nommait les juges et les officiers. Il donnait les congés, passeports, commissions et sauf-conduits aux capitaines des bâtimens particuliers armés en guerre et en marchandises; il établissait dans les ports le nombre nécessaire d'interprètes et de maîtres de quai, et des personnes chargées

de surveiller à l'entretien des phares, tonnes et balises. Le dixième de toutes les prises faites en mer, ou sur les grèves, appartenait à l'amiral, ainsi que le dixième des rançons tirées des bâtimens ennemis; les amendes adjudgées aux sièges de l'amirauté lui appartenaient aussi, en tout ou en partie, de même que les droits d'ancrage, tonnage et balise, et le tiers de la valeur des objets tirés du fond de la mer, ou apportés par les flots sur le rivage.

Avec de telles attributions et le pouvoir qu'elles comportent, on voit que les destins de la marine dépendaient absolument de l'amiral. On peut calculer l'effet que devaient produire l'ignorance et l'incapacité de ce dignitaire.

Une seule chose devait importer à l'amiral et à ses officiers, c'était le recouvrement de son dixième, celui des épaves, probablement aussi la vente des charges, enfin le lucre que, même au xv^e siècle, il obtenait par les encouragemens accordés ouvertement à la piraterie. *L'ordonnance du 14 décembre 1400, dont l'objet était d'arrêter les irréparables maux, meurdres et pilleries et cruels maléfices faits chaque jour sur mer, accuse nettement aucuns légers lieutenans particulier de notre amiral de France; par faveurs et dons à eux faits par les preneurs et*

pour faire bon le dixième de notre dict amiral, de mettre sur les navires de guerre, et de les emplir de gens de petite valeur qui, pour eux enrichir, sont pour la pluspart d'iceux abandonnez à tout mal et de léger enclins à commettre lesdits meurdres et pilleries sur nos dits sujets et nos alliez.

Avec une semblable institution, il est évident qu'il ne pouvait exister, et qu'il n'y avait aucun ordre dans la marine; l'on ne doit pas être surpris qu'abandonnée à l'arbitraire d'un chef suprême qui, d'ordinaire, n'avait jamais monté sur un esquif, elle fut à la fin du xv^e siècle ce qu'elle était dans les deux siècles précédens, c'est-à-dire que quand l'État avait besoin de vaisseaux, il les requérait des marchands auxquels ils appartenait. Henri III, par son ordonnance du mois de mars 1584, sur la juridiction de l'amirauté, en fixant à trois hommes par tonneau l'équipage de tout bâtiment de commerce ou de grande pêche, eut en vue d'aceroître la force maritime de son royaume; mais il ne fit pas plus.

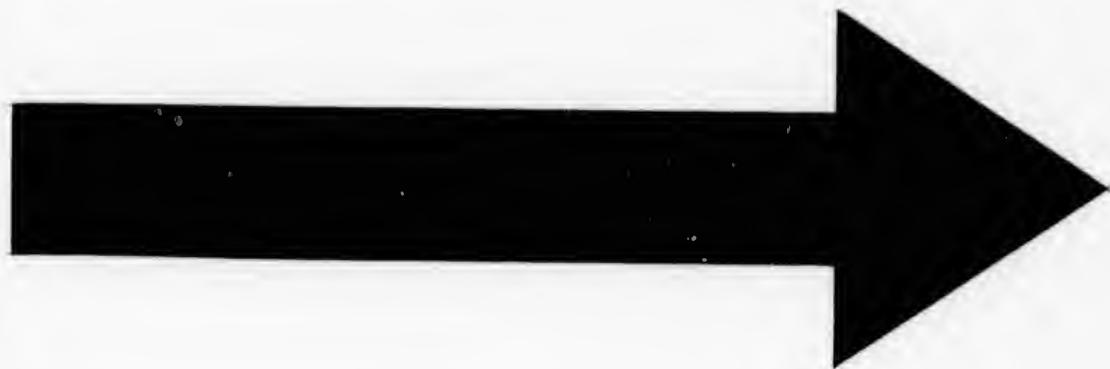
Deux seules puissances avaient, à cette époque, une marine royale ou militaire : les Portugais, depuis leurs conquêtes dans l'Inde ; les Espagnols, depuis leur établissement dans le nouveau monde.

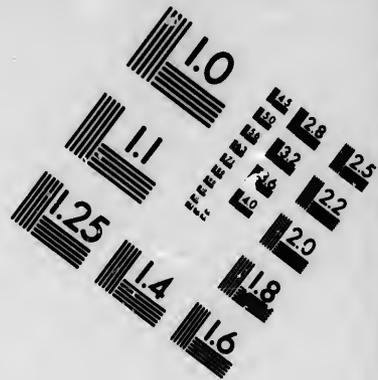
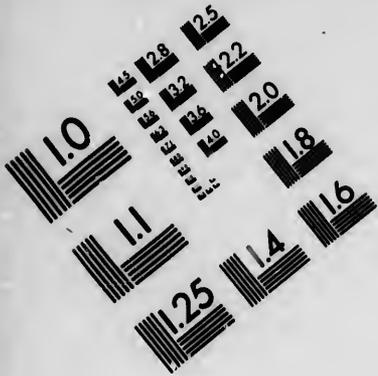
L'Angleterre, au moment où l'*Invincible Armada*, devenue le jouet d'une tempête, menaçait son indépendance, ne comptait dans ses ports que trente-quatre bâtimens de l'État, dont cinq de huit cents à onze cents tonneaux, et les autres de quarante à cinq cents. La France, outre ses galères, n'en avait pas autant.

Ce n'est qu'en 1627, que le cardinal de Ri-

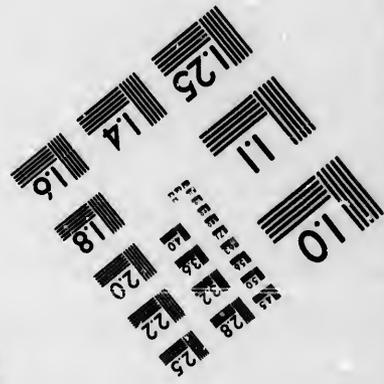
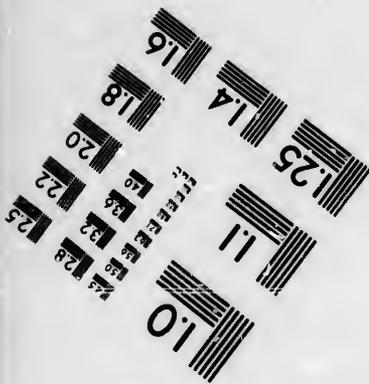
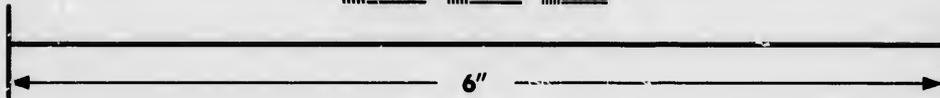
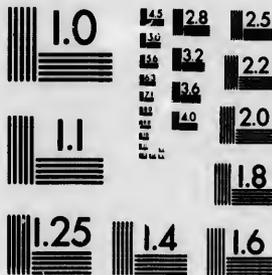
« La marine fut presque oubliée en France après la mort de Charlemagne, dit le président Hénault; depuis ce règne, les seigneurs particuliers avaient leurs aniraux nommés *patrimoniaux*; elle recommença à renaître sous saint Louis, le premier qui ait eu un officier principal avec le titre d'*amiral*. La guerre avec l'Angleterre rendit la marine plus considérable sous Charles V, par les soins de son amiral *Jean-de-Vienne, seigneur de Rollons*. Cet amiral disait que les Anglais n'étaient jamais plus faibles que chez eux. Les règnes suivans laissèrent la marine dans l'oubli, ainsi que le commerce, dont il n'était pas seulement question; mais l'un et l'autre ont reparu avec éclat sous le ministère du cardinal de Richelieu, et ont été élevés au plus haut degré de splendeur par M. Colbert et par M. de Seignelai son fils, sous le règne de Louis XIV. »

Nous ne pouvons comprendre dans l'exclusion qu'a prononcée ici l'auteur, les règnes de Louis XII et de François I^{er}, dans lesquels les expéditions du dieppois Ango, à Terre-Neuve, à la côte du Brésil et dans l'Inde; celles de Verrazano, auxquelles François I^{er} prenait un intérêt tout particulier; celles de Jacques Cartier, au Canada, prouvent





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5
10
15
20

chelieu , ayant exigé de Henri, duc de Montmorency , la démission de sa charge d'amiral, s'en investit lui-même , toutefois en substituant à ce titre qu'il abrogea , celui de surintendant général de la navigation et du commerce. Ce grand ministre venait de juger , dans la guerre civile, dans quel état d'abandon était la marine, et à quel degré d'infériorité se trouvaient les forces de la France devant celles de l'Angleterre. Il en vit les causes , il en calcula les funestes conséquences , et s'empessa d'y remédier en détruisant une autorité si opposée aux principes et aux intérêts de la puissance souveraine dont il jetait les fondemens. La marine, délivrée d'un chef qui n'avait été qu'un obstacle à ses améliorations , ne dépendit plus que du ministre : elle fut l'objet constant de la sollicitude de son surintendant qui, l'ayant tirée du néant où il l'avait trouvée, l'éleva, en peu d'années, au niveau de celles des puissances rivales. *Sourdis, Pont-Courlay, Brézé*, firent craindre et respecter les armes et le pavillon de France sur l'une et l'autre mers.

La mort de ce grand ministre arrêta l'exécu-

que le commerce et la marine n'étaient pas tout-à-fait abandonnés.

tion de ses desseins ; l'étrange successeur qu'il eut dans sa charge, était peu propre à l'illustrer. La reine Anne d'Autriche prit pour elle-même les titres, privilèges et *bénéfices* du grand maître et surintendant général du commerce et de la navigation. L'on peut juger par là du sort de cette marine naissante : elle tomba, pendant la minorité de Louis XIV, dans le plus triste abandon. Il était réservé à Colbert, le plus grand ministre qu'ait eu la France, d'être le restaurateur de cette branche si essentielle de la force publique, et l'une des principales sources de la prospérité nationale. Les Anglais et les Hollandais se partageaient alors l'empire de la mer ; la France étonna bientôt l'Europe, en se montrant en état de disputer cet empire. En peu d'années (1678), elle avait dans ses ports cent-vingt vaisseaux de ligne qui ne pourrissaient point dans des bassins, sans aucun fruit pour l'État, mais qu'une sage prévoyance utilisait, en les confiant à des armateurs qui, entrant pour les deux tiers dans les frais d'équipement, rendaient au roi un tiers de leurs bénéfices. C'était ainsi que Colbert ne séparait pas, comme un vain orgueil l'a fait depuis, la marine militaire et la marine commerçante ; encourageant, au contraire, la noblesse à se livrer au négoce, il

Montmo-
niral, s'en
stituant à
intendant
merce. Ce
la guerre
a marine,
vaient les
ngleterre.
s funestes
médier en
aux prin-
ouveraine
, délivrée
acle à ses
du minis-
ollicitude
du néant
d'années,
s rivales.
craindre
de France

a l'exécu-

tout-à-fait

associait les *Duquesne*, les *Jean-Bart*, les *Dugay-Trouin* aux *d'Estrées*, aux *Tourville* et aux *Forbin*.

L'ordonnance de 1681, *belle d'ordre et de justice*, suivant l'heureuse expression d'un contemporain, abolit la plus grande partie des abus que Richelieu n'avait pu détruire; le roi reprit en entier le pouvoir dont l'amiral avait été investi, et ne laissa à cette dignité, recrée pour le comte de Vermandois, et possédée depuis par le comte de Toulouse¹, que de vains honneurs, mais des richesses solides. Le monarque se réserva le choix et la nomination des officiers; il créa une administration ferme, dont l'action, indépendante de l'autorité militaire, réglait, modérait les dépenses, et assurait l'exécution des ordres émanés de l'autorité souveraine: admirable institution qui, avec celles des

Le comte de *Toulouse* exerça les fonctions de sa charge avec la plus grande distinction; il commandait la flotte française composée de cinquante vaisseaux, et battit, le 24 septembre 1704, les flottes anglaise et hollandaise combinées, devant *Velez-Malaga*. Ce prince eut pour successeur le vertueux *duc de Penthièvre*, son fils, le dernier des grands-amiraux. Cette charge fut recrée, sous l'Empire, en faveur du *prince Murat*; et, sous la Restauration, *M. le duc d'Angoulême* en fut investi.

classes et de la caisse paternelle des invalides, chef-d'œuvre de prévoyance et de philanthropie, a résisté aux attaques du temps, des novateurs et des révolutions.

La marine était dans le plus brillant état; elle comptait, à la mort de Colbert, deux cents bâtimens de guerre et cent soixante mille hommes de mer. Elle était supérieure à celle de l'Angleterre, et elle en imposait aux forces combinées de cette puissance et de la Hollande; tels étaient les prodiges opérés par un grand homme. Malheureusement ce règlement si sage, ces institutions qu'admirent et dont ont profité nos rivaux, manquaient d'une base, et Colbert semble avoir oublié que ses successeurs n'auraient ni son génie, ni son patriotisme. Centre et moteur unique de cette machine si compliquée, dont les ressorts appellent constamment une main habile, qu'est-elle devenue sous ses faibles successeurs? Par l'impulsion que lui avait donnée son créateur, elle s'éleva après lui, sous Seignelai; mais déjà diverses causes de dépérissement avaient commencé à la miner; le chancelier de Pontchartrain la soutint; sous le ministère de son fils, sa décadence fut portée à son dernier période. Ainsi sa destinée dépendit du caractère et de la capa-

cité de ceux qui en furent successivement les arbitres ; ainsi se raviva le vice radical que Richelieu avait voulu extirper en modifiant l'autorité absolue de l'amiral ; il n'en eût pas été de même si , au lieu d'un ministre éphémère , révocable à volonté , la direction suprême de la marine eût été confiée à un conseil permanent , dont les membres , choisis parmi les généraux les plus distingués et les administrateurs les plus expérimentés , eussent , comme l'amirauté anglaise , été chargés de combiner , de régler , d'ordonner et de surveiller l'exécution de leurs propres ordres. Mais il n'en fut jamais ainsi ; par une inexplicable fatalité , le ministère qui exige le plus de connaissances spéciales , fut , à quelques époques , régi par des hommes qu'on semblait s'être complu à chercher parmi ceux qu'on savait les plus étrangers aux connaissances , même théoriques , qu'exigent toutes les parties qui constituent la grande machine navale. Le conseil qu'on a adjoint à ce ministère , a moins de pouvoir que n'en ont des administrateurs auprès d'un directeur général , parce qu'il n'est , de fait , qu'une espèce de comité consultatif qu'on ne consulte pas toujours , et que rien n'impose au ministre l'obligation de consulter.

Les vices d'une telle administration eussent eu des résultats plus déplorables si, à toutes les époques, même pendant le cours de la révolution ; la direction de chacune des branches de ce service, immense par ses détails, ne fût restée, comme elle est encore de nos jours, aux mains d'hommes spéciaux, distingués par une haute capacité et une expérience acquise par d'utiles et importans services dans les grands établissemens maritimes et dans les colonies. Avec un tel personnel, le ministère de la marine put marcher nonobstant l'inexpérience de quelques uns de ses titulaires. Plus heureux aujourd'hui, le gouvernement a réalisé, dans le dépositaire actuel de sa confiance, toutes les combinaisons et les espérances qu'il pouvait former pour assurer l'honneur, le maintien et l'accroissement de cette partie si importante de la force militaire et de la considération de la France.

Un royaume flanqué de deux mers, dans une étendue de cinq cents lieues de côtes, aura toujours le droit de faire flotter son glorieux pavillon dans toutes les parties du monde, et de commercer librement avec tous les peuples de la terre. S'il ne peut, comme naguère, disputer à ses voisins l'empire des mers, il doit se

souvenir du mot de Thémistocle : *qui mare teneat, eum necesse rerum potiri*, et partager du moins, s'il ne veut disputer, *le sceptre du monde*.

Puisse notre marine résister aux attaques dont elle ne cesse d'être l'objet de la part de novateurs qui, recevant leurs inspirations du génie machiavélique acharné à sa ruine, rêvent *naïvement* ou conspirent la refonte de ses institutions fondamentales, c'est-à-dire, *en style de progrès*, leur destruction, et prêchent sa réduction aux mesquines proportions de leurs systèmes! *L'état maritime de nos rivaux doit toujours être le régulateur du nôtre.*

Pénétrons-nous de la profonde mais tardive réflexion de Napoléon, captif à Sainte-Hélène, qui se reprochait d'avoir trop négligé la marine; « avec un habit, un mousquet et quelques jours d'exercice, disait-il, on transforme « un artisan ou un laboureur en soldat, tandis « qu'il faut des années pour former un matelot « seulement médiocre; *on improvise une armée, « mais point une marine.* » Réduire nos forces maritimes au niveau de celles des puissances secondaires, démolir les admirables institutions qui survécurent à la révolution elle-même, réformer ces officiers si distingués par la profondeur et la variété de leurs connaissances;

objets de l'admiration, peut-être de la jalousie de leurs rivaux, c'est nous soumettre à ne pouvoir bientôt lancer un navire sur l'Océan, sans qu'il soit muni d'une patente des dominateurs des mers; ce serait nous confier, pieds et poings liés, à la *loyauté britannique*, et c'est ce que la France, qui se souvient quelquefois du passé, ne souffrira jamais.

ui mare
ager du
monde.
attaques
part de
ions du
, révent
ses ins-
en style
nt sa ré-
de leurs
aux doit

tardive
Hélène,
à la ma-
et quel-
ansforme
t, tandis
matelot
e armée,
os forces
issances
titutions
- même,
la pro-
ssances;

DES
ÉTABLISSEMENS
COLONIAUX.

ETABLISSEMENT

GOZVIAZ

DES

ETABLISSEMENS

COLONIAUX.

Les persécutions et les guerres intestines qui en furent la déplorable suite, inspirèrent à un grand homme un dessein généreux, dont la conception honorera toujours sa mémoire. *Coligny*, quelque espoir que conservât toujours sa belle ame d'arrêter les maux qu'il voyait s'accumuler sur son pays, était trop éclairé pour ne pas prévoir ce qu'il avait à attendre de l'insatiable ambition de ses tout-puissans ennemis. Il sentait que la lutte serait longue, qu'elle serait sanglante, et que son succès était incertain. La prudence lui faisait un devoir d'assurer un asilé à ses compagnons d'armes et de croyance; il voulait qu'en fuyant une ingrate patrie qui les repoussait de son sein, ils pussent encore la servir sur la terre de l'exil, et y invoquer pour leurs frères, le même Dieu au nom duquel ceux-ci se baignaient dans leur sang.

Ce fut dans ces intentions, et dirigé par ces admirables motifs, qu'il confia au *Chevalier de Villegagnon* la première expédition qu'il envoya au Brésil, où déjà des aventuriers français, débarqués à *Fernambouc*, avaient tenté de s'établir. Villegagnon partit du port du Havre le 12 juillet 1555 avec deux vaisseaux; il toucha à Dieppe pour y réparer quelques avaries, et mouilla, le 10 novembre, à l'embouchure du *Ganabarra*. C'est à l'endroit où fut élevée la ville de *Rio-Janeiro* qu'il jeta les fondemens de sa colonie. Le compte qu'il rendit à l'Église de Genève, et la demande qu'il lui fit de *ministres de la parole de Dieu*, détermina ses co-religionnaires à lui envoyer, sous la conduite de *Bois-le-*

• L'étrange conduite de Villegagnon était de nature à inspirer à Jean de Léry, historien de son expédition, les sombres réflexions qu'il nous transmet :

« Combien que j'aye toujours aimé et aime encore ma patrie, néanmoins, voyant non seulement le peu et presque point du tout de fidélité qui y reste, mais, qui pis est, les desloyautez dont on y use les uns envers les autres, et brief que tout nostre cas, étant maintenant *italianisé*, ne consiste qu'en dissimulation et paroles sans effects, je regrette souvent que je ne suis parmi les sauvages, auxquels j'ai cogneu plus de rondeur qu'en plusieurs de par-deçà, lesquels, à leur condamnation, portent le titre de chrestiens. » Chap. XXI.

Comte, son neveu, trois vaisseaux chargés d'hommes et de munitions. Les fâcheux événemens qu'entraîna la guerre avec les naturels, et les dissentimens qui s'élevèrent entre les colons, firent échouer cette première entreprise. *Ville-gagnon* revint en France où, abjurant la croyance qu'il avait embrassée, il reprit, avec la foi de ses pères, *la jouissance de la riche commanderie dont il était pourvu*, et qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Obligé de renoncer au Brésil, *Coligny* porta ses regards vers la Floride, partie du continent américain explorée depuis long-temps par *Verrazano* en 1508 et 1524, et, plus récemment, par *Cartier* en 1534; cette région lui présentait tous

Jacques Cartier, né à Saint-Malo, est le premier navigateur qui ait fait connaître le fleuve Saint-Laurent. Sur la proposition de Philippe de Chabot, grand-amiral, le roi François I^{er} envoya Cartier à *la Nouvelle-France*. Ce navigateur fit voile de Saint-Malo, le 20 avril 1534, avec deux petits navires de soixante tonneaux. Il pénétra, en ce premier voyage, dans le fleuve Saint-Laurent, et il acquit la certitude que Terre-Neuve était séparée du continent. De retour à Saint-Malo le 5 septembre 1534, il en repartit l'année suivante, et remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lieu où fut depuis bâti Québec. En 1540, il fonda la première colonie au Canada. Obligé d'évacuer ce premier établissement, il revint en France en 1542.

les avantages que son humanité et son patriotisme lui faisaient désirer. En effet, la douceur et la salubrité du climat, la fertilité du sol, assureraient les succès d'un établissement; sa situation, dominant le golfe du *Mexique* et le *canal de Bahama*, le mettait à portée de faire respecter la puissance française au sein des riches possessions de sa rivale, au moment où Philippe II pouvait encore nourrir l'espoir d'achever ce que Charles-Quint n'avait pu faire.

Coligny fit armer à Dieppe cinq navires dont les équipages étaient composés de cinq à six cents hommes; cette expédition, confiée à la conduite d'un normand nommé *Ribaut*, partit de Dieppe le 15 février 1560 et attérita à l'embouchure de la rivière de *Toubachir*. *Ribaut*, suivant l'usage, prit possession au nom du roi de France, d'une contrée dont la propriété était déjà de *droit divin* assurée aux Espagnols, et, par droit naturel, possédée par des peuplades indigènes qui, voyant sans les comprendre les cérémonies de leurs usurpateurs, ignoraient qu'il s'agissait de leur imposer un maître. La petite colonie qu'installa *Ribaut*, n'attendit pas le retour de celui-ci. Chassés par la faim et la misère, les dix-huit hommes qui la composaient, construisirent une mauvaise embarca-

tion sur laquelle, se livrant aux hasards et aux dangers de la mer, avec peu de vivres et d'eau, ils éprouvèrent des maux dont le récit fait frémir.

Malgré le fâcheux résultat de cette première entreprise, *Coligny*, toujours occupé de son projet, profita des effets de l'édit de pacification du 19 mars 1564, pour solliciter du roi Charles IX. quelques navires bien équipés, pour envoyer à *Charles-Fort* (nom de la colonie française) des vivres, des munitions et des renforts en hommes. Le roi agréa cette demande, et sa présence à Dieppe, dans le même temps, dut déterminer les armateurs de cette ville à s'intéresser dans l'expédition, dont la direction fut confiée au même capitaine *Ribaut*, qui avait dirigé celle de 1560, et le commandement à l'un de ses compagnons, *René Laudonnière*, officier d'un mérite connu. On lui donna d'habiles ouvriers dans tous les arts qui conviennent au besoin d'une colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptait plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le voyage à leurs frais¹. L'escadre mit à

¹ De Bry, dans sa collection, donne le récit de cette expédition, par Jacques *Lemoyne de Morgues*, natif de Dieppe,

la voile dans le courant de juin 1564, et aborda à sa destination le 25 août suivant. On construisit le fort de la Caroline sur la rivière de *Mai*, à deux lieues de la mer, dans une situation plus favorable que la première. On combattit avec avantage les peuplades voisines; mais tous ces aventuriers, tous ces gentilshommes qui avaient de la valeur, ne connaissaient ni le travail, ni l'obéissance; on se mutina contre les chefs, on maltraita les sauvages, et bientôt l'on éprouva tous les maux, effets inévitables de ces désordres. Vainement *Ribaut* et son collègue s'efforcèrent de les arrêter. Tout porte à croire que sans l'affreuse catastrophe qui détruisit, sans retour, les établissemens français dans cette partie, ils n'eussent pu s'y maintenir.

« Philippe II, dit Raynal, accoutumé à s'attribuer la possession exclusive de l'Amérique, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, et de l'abandon où les laissait le gouvernement, fit partir de Cadix une flotte

qui en faisait partie. Il cite aussi plusieurs Dieppois qui avaient suivi leur brave et malheureux compatriote, entre autres *Michel* et *Thomas Levasseur*. *Bini naucleri nostræ ætatis nobilissimi, uterque regis stipendarius in classe regia.*

pour les exterminer. Ménendes, qui la commandait, arrive à la Floride; il y trouve les ennemis qu'il cherchait établis au fort de la Caroline; il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, et en fait un horrible massacre. Tous ceux qui avaient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inscription : *Non comme Français, mais comme hérétiques.* Ce digne serviteur de Philippe jugea à propos de distinguer le chef de l'entreprise, il fit écorcher vivant le brave *Ribaut.* »

Loin de songer à venger cet outrage, le ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avait approuvé, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il avait été imaginé par le chef des huguenots, et qu'il pouvait donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment : il était réservé à un particulier d'exécuter ce que l'État aurait dû faire.

Dominique de Gourgues, né au Mont-de-Marsan, en Gascogne, navigateur habile et hardi, ennemi des Espagnols, dont il avait reçu des outrages personnels, passionné pour sa

patrie, pour les expéditions périlleuses et pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui, va attaquer les meurtriers de la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyables, les bat partout, et, pour opposer dérision à dérision, il les fait pendre à des arbres, sur lesquels on écrit : *Non comme Espagnols, mais comme assassins.*

Le sort des établissemens successivement tentés à la Floride, détourna les Dieppois de les renouveler. Il n'est pas probable qu'aux termes où ils en étaient avec les Espagnols, ils fissent, avec leurs colonies, un commerce interlope ; il est bien plus présumable qu'à cette époque leurs armemens pour les Indes occidentales avaient pour objet *la course*, qui, quelques années plus tard, prit un caractère si important. Avant de parler de ces intrépides flibustiers, que la Providence irritée semble avoir fait surgir *pour être les ministres de ses vengeances*, nous avons à parler du commerce des navigateurs normands dans le *Canada*.

Le Florentin *Verazzano*¹, et non, comme le

¹ Verazzano, navigateur florentin, partit de Dieppe le 17 janvier 1524, sur la frégate *la Dauphine*. Il écrivit, le

prétend l'auteur des *Mémoires chronologiques*, le dieppois *Vérassen*, avait, dès 1508, reconnu, sans y pénétrer, l'embouchure du fleuve *Saint-Laurent*; ce ne fut qu'en 1524 que ce même navigateur, envoyé par François I^{er} dans les mêmes régions, partit de Dieppe avec deux navires, et commença à traiter avec les sauvages, dont il obtint de riches pelleteries. On peut dater de cette époque, les expéditions que durent faire les Normands, attirés par les bénéfices que leur promettait cette nouvelle branche de commerce. Ils fréquentèrent les rivages de la baie à laquelle *Hudson* donna son nom, en 1611, et ceux du golfe de *Saint-Laurent*. Les avantages qu'ils obtenaient éveillèrent l'attention et excitèrent la cupidité. Les guerres continues et les adversités qu'éprouva François I^{er} avaient épuisé les finances : l'augmentation des tailles, la vénalité des charges, ne suffisaient pas aux dépenses excessives. Il fallut chercher de nouveaux moyens, et l'un des plus fatals fut l'institution du monopole accordé à des traitans,

le 8 juillet de cette année, au roi François I^{er}. La relation de son voyage envoyée à ce monarque se trouve dans la collection de *Ramusio*. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de *Strozzi*, une description cosmographique de ses découvertes. (*Mentelle.*)

qui devinrent ainsi propriétaires exclusifs du commerce de certaines contrées. C'est ainsi que la navigation du fleuve *Saint-Laurent* fut allouée à une compagnie, dont les Dieppois durent l'acheter. Il paraît qu'ils s'associèrent avec les *Malouins* et les *Rochellois* pour former, à quatre-vingts lieues dans les terres, un établissement ou comptoir à un lieu nommé *Tadoussal* : cette opération n'eut point le succès espéré, soit qu'elle eût été mal dirigée, soit, ce qui est plus probable, que *Chauvin*, de Dieppe, qui en était le chef, n'eût pas les moyens nécessaires pour donner des fondemens solides à son établissement. Sa mort fit échouer toutes ses entreprises ; mais le commandeur *de Chates*, gouverneur de Dieppe, qui avait bien jugé les avantages que procuraient à la France des relations avec le Canada, obtint du roi la commission d'y envoyer une colonie : *Samuel Champlain*, déjà connu par de brillans services dans la marine, et par l'expérience qu'il avait acquise dans divers voyages aux *Indes-Orientales*, fut chargé du commandement de l'expédition qui partit d'*Honfleur*, sous la direction de *Pontgravé*, marin très expérimenté de *Saint-Malo*, le 15 mars 1603, et mouilla, le 24 mai, dans le fleuve *Saint-*

Laurent. Gouverneur de la nouvelle colonie, *Champlain* en devint le créateur par les établissemens qu'il forma : *Québec* lui dut sa fondation en 1608. Grâce à son génie et à son patriotisme, en peu d'années la Nouvelle-France devint une possession précieuse pour la métropole. Les armateurs de Dieppe furent des premiers à y former des comptoirs qui leur valurent de grands profits : il paraît que ce commerce, altéré par les désastres du bombardement de 1694, ne cessa tout-à-fait que lors de la cession de cette colonie, après la funeste guerre de 1763, dont elle avait été la cause.

Jusqu'à la fin du xvi^e siècle, les Portugais dominèrent sans rivalité dans la mer des Indes. Quelques expéditions isolées ne pouvaient leur porter d'ombrage, et, d'ailleurs, eussent-ils prétendu s'y opposer, ils n'avaient pas les moyens de joindre et d'arrêter quelques navires qui, sans toucher au continent, cinglaient directement vers des contrées si éloignées du centre de leur nouvel empire; mais lorsque les Anglais et les Hollandais furent venus disputer aux conquérans le partage de ces riches régions, et que le pavillon des Provinces-Unies flotta dans l'archipel de la Sonde et dans celui des Moluques, les navigateurs français, livrés

à leurs seuls moyens, privés de tout appui de la part de leur gouvernement, furent souvent obligés de supporter les avanies de ces jaloux et puissans possesseurs rivaux. Dès lors, le commerce dans les Indes orientales, offrant des chances trop périlleuses, fut arrêté dans ses développemens : les spéculateurs, sans renoncer toutefois à un commerce qui ne pouvait plus désormais être qu'interlope, portèrent leur attention vers les îles du nouveau continent. Les Espagnols n'avaient pu jusqu'alors occuper toutes les îles ; mais considérant, *de droit divin*, comme leur domaine toutes les régions situées au delà du tropique, ils prétendaient en interdire les approches aux navires étrangers. Les Français et les Anglais qui fréquentaient les îles du Vent étaient toujours, nonobstant l'état de paix de leurs métropoles, poursuivis et traités comme pirates : ce n'était donc que les armes à la main que ces peuples pouvaient trafiquer, et, la plupart du temps, le commerce n'était plus pour eux qu'un prétexte, et la piraterie, beaucoup plus productive, était le motif réel de leurs armemens. A la cupidité qui les dirigeait, se joignait un sentiment non moins puissant : le sang de *Ribaut* et de ses infortunés compagnons légi-

timait les vengeances qu'en tiraient leurs compatriotes. Les Dieppois durent donc être des premiers à se lancer dans ces expéditions aventureuses. A l'exemple du brave de *Gourgues*, *Vandrosques* *Diel* *d'Enambuc*, gentilhomme du pays de *Caux*, déjà connu par ses belles actions, sa prudence, son courage, qui l'avaient rendu fameux sur mer, et lui avaient valu le grade de capitaine de vaisseau, équipa au port de Dieppe un brigantin de quatre canons et de quelques pierriers. Il y embarqua une quarantaine de marins braves, aguerris et disciplinés, et partit, en 1625, pour aller faire des prises sur les Espagnols, dans les mers des *Antilles*. Après une action glorieuse où il se défendit avec la plus grande valeur contre un galion espagnol de trente-cinq canons, *d'Enambuc* reconnut qu'il ne pouvait compter sur des succès durables que lorsque les Français auraient, dans ces mers lointaines, une demeure fixe, des ports, un point de ralliement. L'île de *Saint-Christophe*, où il attérit, lui parut réunir tous ces avantages; mais, tandis qu'il prenait possession d'un côté, des Anglais, conduits par *Warmer*, abordaient dans l'autre partie de l'île. Les deux nations s'entendirent, et convinrent de se partager paisiblement le

territoire. *D'Enambuc*, après un séjour de huit mois, revint en France avec un riche chargement de productions du pays. Le cardinal de *Richelieu*, à qui il fut présenté, goûta ses projets, fit dresser, dans son palais, un acte d'association pour le commerce des *Antilles*, signa le premier cet acte, et, en sa qualité de surintendant du commerce de France, délivra à *d'Enambuc* et à *du Rossey*, son compagnon, une patente qui leur permettait d'établir une colonie à l'île de *Saint-Christophe* ou dans toute autre qu'ils choisiraient, depuis le 11^e jusqu'au 18^e degré de latitude septentrionale. *D'Enambuc*, soutenu par le ministre qui avait protégé et secondé son entreprise, fit respecter sa colonie naissante par les Espagnols, et sut résister aux prétentions des Anglais, ses voisins, qui tentaient d'usurper son territoire. Sa sollicitude pour l'intérêt du commerce national ne se borna pas à la prospérité de *Saint-Christophe*; il pensa à fonder d'autres établissemens dans les îles voisines. Il alla, en 1635, avec cent hommes, tous cultivateurs, à la *Martinique*, où il bâtit le fort *Saint-Pierre*. Il avait été, peu de temps avant, supplanté par un de ses lieutenans, auquel il avait communiqué ses projets sur la *Guadeloupe*: la mort ravit

trop tôt le brave *d'Enambuc*, qui succomba à ses fatigues, en 1636. Le cardinal de Richelieu dit que le roi avait perdu en lui *un de ses plus fidèles serviteurs*; les habitans des colonies le pleurèrent comme un père, et le regrettèrent comme leur fondateur¹.

Ainsi, à tous leurs titres de gloire, les Dieppois peuvent, sans contestation, ajouter celui d'avoir formé les premiers établissemens aux îles du Vent.

Le génie de Richelieu avait créé et soutenu les colonies; sa mort leur fut funeste. Désormais abandonnées à elles-mêmes, négligées, oubliées, pour ainsi dire, par le gouvernement, un grand nombre de leurs habitans s'en exilèrent, et se réfugièrent à la côte septentrionale de Saint-Domingue, qui servait déjà d'asile à plusieurs aventuriers de leur nation. Là se formait cette association monstrueuse où les

¹ Les descendants de Diez d'Enambuc habitent aujourd'hui dans l'arrondissement de Dieppe. Il paraît que leur illustre aïeul, exclusivement occupé des intérêts de l'État, négligea ceux de sa postérité. *Il comptait sur la reconnaissance du pays*: la situation de l'honorable famille de cet illustre citoyen prouve que cet espoir ne s'est pas réalisé. Ses descendants n'ont encore d'autre fortune que les émolumens de leurs services dans les carrières militaire ou administrative.

hommes, renonçant aux lois, aux coutumes, aux usages et même à la religion de leur patrie, abdiquaient jusqu'aux sentimens de la nature, en composant une société sans femmes et sans enfans, où tous les biens étaient communs et où ne régnait d'autre supériorité que celle de la force physique, du courage et de la férocité. N'ayant eu d'abord d'autre occupation que de faire la guerre aux bœufs sauvages, extrêmement multipliés dans l'île, depuis que les Espagnols les y avaient apportés, les *boucaniers* profitèrent de l'indolence et de l'inertie des colons, pour joindre aux fruits de leurs chasses, ceux du brigandage. Chasseurs par besoin, guerriers par nécessité d'attaquer et de défendre, il n'y eut aucune modification dans leurs mœurs tant que les bois leur procurèrent leur subsistance, et tant qu'ils trouvèrent des habitations à ravager, et des ennemis à égorgier. « Enfin, les Espagnols, dit Raynal, désespérant de vaincre des ennemis si féroces et si acharnés, s'avisèrent de détruire eux-mêmes par des chasses générales tous les bœufs de l'île. » L'exécution de ce plan, en privant les boucaniers de leurs ressources ordinaires, les réduisit à former des habitations particulières et à les cultiver. Mais la plupart des anciens

marins, préférant les hasards et les périls de leur première profession à une vie sédentaire depuis long-temps si étrangère à leurs mœurs, formèrent entre eux des associations de *matelotage*, de trente, cinquante et cent hommes, qui, sous la dénomination de *Frères de la Côte*, et sous la conduite d'un capitaine, dont l'autorité se bornait à les commander dans l'action, exerçaient sur la mer des actes de bravoure et de ferocité qu'ils ne pouvaient plus pratiquer sur terre. Une barque découverte, plus ou moins grande, était tout leur armement. C'est là que, nuit et jour, exposés aux injures de l'air, il leur restait à peine assez de place pour se coucher. Découvraient-ils une voile, à l'instant, sans consulter la force du vaisseau et celle de leur équipage, ils se précipitaient avec le transport de la fureur; malgré le feu de l'artillerie, dont un seul projectile suffisait pour couler leur frêle embarcation, ils montaient à l'abordage, et égorgeaient impitoyablement tous ceux qu'ils reconnaissaient *Espagnols*, tant était violente la haine implacable qu'ils avaient jurée aux tyrans du Nouveau-Monde et *aux assassins de leurs frères!* Tels étaient ces fameux flibustiers, qu'il semble que la Providence ait fait surgir pour faire ex-

pier, sur leurs descendans, les crimes atroces des *Pizzaro*, des *Almagro* et des *Bovadilla*.

Dans les expéditions successives qu'avaient faites les Dieppois, depuis le milieu du *xvi^e* siècle, dans les Indes occidentales, un grand nombre de leurs citoyens, séduits par un amour effréné de liberté et d'indépendance, avaient renoncé à jamais à une patrie où ne les attendaient que de cruelles persécutions. Incorporés dans l'association des *Frères de la Côte*, leur expérience, leur habileté dans les manœuvres, leur intrépidité dans les combats, avaient valu à plusieurs les plus brillans succès. Les trésors qu'ils avaient conquis avaient excité la cupidité de leurs compatriotes : un grand nombre se déterminèrent à aller joindre les bannières de ces aventuriers. *Pierre Legrand*, citoyen de Dieppe, choisit vingt-huit compagnons, braves comme lui-même. Chacun contribue de toutes ses ressources pécuniaires à l'armement d'un bateau de quatre canons : les périls seront semblables, les profits seront égaux ; ils partent et cinglent vers *Saint-Domingue*. Après quinze jours de croisière au débouquement de *Bahama*, ils aperçoivent une escadre espagnole : *Legrand* force de voiles et de rames, et se porte sur le vice-amiral des

galions. En le joignant, il coule à fond son propre navire, il se précipite à l'abordage : la hache et le pistolet en main, il somme le capitaine de se rendre. Les Espagnols, effrayés et stupéfaits d'une si grande audace, ne font plus de résistance, et ne demandent que la vie, qu'ils obtiennent. *Legrand* débarque sur la côte voisine le commandant et la portion de l'équipage, dont il n'a pas besoin pour la manœuvre du vaisseau, et revient à Dieppe avec sa riche prise. Telle fut toujours, au milieu des excès de barbarie que l'histoire reproche justement aux flibustiers, la conduite généreuse des Normands : *Parcere victis, debellare superbos.*

L'exemple de *Legrand* produisit beaucoup d'imitateurs ; et de nombreuses expéditions furent faites par ses compatriotes, dans le courant du xvii^e siècle. Ces aventuriers, pour la plupart, trouvèrent la mort en cherchant la fortune ; quelques uns fondèrent des habitations après la dissolution de leur étrange société ; le plus petit nombre revit ses foyers domestiques. Ils avaient étonné le monde par leurs prodiges : leur puissance éphémère s'évanouit avant la fin du xvii^e siècle. Vainement cherche-t-on aujourd'hui leur postérité dans

les Deux-Mondes : s'il en existe , leurs descendants méconnaissent leur origine.

Si l'honneur d'avoir fondé les colonies françaises dans les îles du Vent appartient à un Dieppois, celui d'y avoir introduit la culture qui en a fait et qui en maintient la prospérité, est dû à un de leurs concitoyens.

Les Hollandais furent les premiers qui transplantèrent le caféyer de *Moka* à *Batavia*, d'où ils en envoyèrent quelques pieds à *Amsterdam*. Au commencement du XVIII^e siècle, les magistrats de cette ville en envoyèrent un à Louis XIV. Cet arbuste, qui fut soigné au jardin des plantes de Paris, destiné à n'être qu'un objet de curiosité et d'étude, a été le père de tous les caféyers plantés depuis dans les îles françaises de l'Amérique.

En 1723, *de Clieux*, issu d'une des familles les plus distinguées de la ville de Dieppe, où il est né lui-même, ayant été nommé lieutenant du roi à la *Martinique*, demanda et obtint un des caféyers élevés dans les serres du jardin. Cet arbuste était très délicat, et exigeait les plus grandes précautions dans son transport. La traversée fut longue et pénible, l'eau douce devint tellement rare, que l'équipage fut réduit à la plus faible ration. *De Clieux* se priva de la sienne pour arroser et sauver son pré-

cieux arbuste. Nouveau Triptolème, son génie bienfaisant lui montrait tous les biens, toutes les richesses qui bientôt allaient résulter de cette humble importation. Arrivé à la Martinique, *de Clieux* planta son caféyer dans l'endroit de son habitation qu'il jugea le plus propre à sa culture; mais, si la nature répondait à ses soins assidus, la jalousie et l'ignorance, ennemies constantes, et d'autant plus acharnées des innovations qu'elles sont plus utiles, conspiraient contre ses succès. Il eut à surveiller et à défendre contre les entreprises des méchants, ses jeunes élèves; ainsi, trente ans plus tard, l'administrateur à qui les îles de *France* et de *Bourbon*, et, depuis ce temps, la *Guyane*, doivent le canelier et le giroflier, eut les mêmes peines et les mêmes persécutions à essayer de ceux qu'il enrichissait.

Un de ces terribles ouragans, auxquels la *Martinique* est trop souvent exposée, ayant détruit tous les cacaoiers qui en formaient la principale culture, *de Clieux*, qui avait multiplié ses caféyers dans ses pépinières, les distribua généreusement à tous les planteurs, qui en savaient apprécier les avantages; bientôt *Saint-Domingue*, la *Guadeloupe* et les îles voisines participèrent à la multiplication de cet ar-

buste, dont les produits sont encore leur richesse la plus sûre, et la culture la moins dispendieuse.

En parlant avec sensibilité et reconnaissance des services rendus à la patrie par ces généreux et bienfaisans citoyens, nous cherchons en vain des monumens qui nous les rappellent. Dans nos places, dans nos édifices, peuplés de héros en attitude théâtrale, souvent environnés des instrumens de mort, il serait doux de trouver l'image des hommes de bien dont toute la vie fut consacrée au bonheur de leurs semblables, et à l'accroissement de la prospérité de leur pays. Nos voisins n'ont pas voulu priver d'honneurs ce genre de gloire; les caveaux de *Westminster* reçoivent les cendres des grands hommes, et toutes les villes d'Angleterre érigent des statues à *James Watt* à côté de celle de *Nelson*.

Nos pères avaient mieux apprécié que nous les établissemens coloniaux. Colbert développa les germes qu'avait conçus le génie de Richelieu. Il attacha aux institutions qu'il leur donna, ce caractère de pérennité empreint dans tous ses ouvrages, qui préserva leur existence contre l'esprit de vertige de la régence, et contre la faiblesse et l'incurie du règne

de Louis XV. Il était réservé à l'infortuné Louis XVI, qui, seulement dans la matière qu'il connaissait et entendait le mieux, avait une volonté personnelle, de faire prospérer les colonies, en relevant la marine qu'il savait être inséparable de leur existence. Dès le commencement du règne de ce monarque, l'état de nos colonies occidentales atteignit un degré de splendeur qui inquiéta la jalousie de nos voisins. La France se souvient avec un regret bien amer de ce qu'était pour elle cette magnifique colonie de *Saint-Domingue*, centre et mobile d'un commerce de plus de cinq cents millions. La révolution seconda trop bien les intérêts de nos rivaux, qui, avec une machiavélique adresse, nourrissant les dissensions entre les Créoles, et attisant le feu de la révolte par l'excitation de sentimens généreux, mais trop souvent aveugles, précipitèrent l'irrévocable ruine de *nos Indes occidentales*.

Si nous ne pouvons réparer nos désastres, ne sacrifions pas tout à coup les débris que nous avons recouvrés de notre naufrage. Souvenons-nous qu'en renonçant aux établissemens qui nous restent, nous deviendrions les tributaires de la Grande-Bretagne, que nous lui assurerions ce qu'elle poursuit *per fas et ne-*

fas, depuis un siècle, avec une cruelle et si opiniâtre ténacité, le monopole de toutes les productions de la zone torride, que cultivent pour elle cinquante millions de sujets, dans l'Indostan.

Améliorons le sort de la population coloniale actuelle, que désormais nous n'avons plus les moyens de recruter, afin que sa reproduction suffise à l'avenir aux besoins de la culture; détruisons ces fermens de discorde alimentés par des préjugés que condamne la religion et que nourrit un détestable orgueil. Pussions-nous tromper ainsi l'attente de nos rivaux, qui, calculant froidement la décroissance graduelle de la population, ont marqué le moment où les colons, ruinés, seront contraints d'abandonner un sol devenu improductif, et de rapporter leurs dieux pénates au sein de la patrie!

elle et si
toutes les
cultivent
dans l'In-

coloniale
plus les
production
ture; dé-
entés par
a et que
ons-nous
qui, cal-
luelle de
t où les
ndonner
apporter
ie!

DU COMMERCE.

DE JOURNAL DE

DU COMMERCE

DE DIEPPE.

Si le commerce ne fut d'abord, pour les Normands, que l'objet de leurs pirateries, ils durent apprécier ses avantages dès qu'ils furent établis, et qu'ils se furent soumis à l'empire de la civilisation. Essentiellement navigateurs, la mer était leur élément. Renonçant à leurs incursions, ils ne pouvaient renoncer à leurs mœurs, à leurs habitudes; ils ne pouvaient mépriser leur profession; aussi l'honorèrent-ils, et les voit-on, dès les premiers temps de leur établissement, maintenir avec soin et accroître leur marine: la conquête de la Grande-Bretagne prouve combien alors elle était puissante. L'occupation de ce royaume entretint avec le duché des relations nécessaires et habituelles. La conquête dans le midi de l'Italie, l'établissement des descendants de Tancrede de Hauteville sur le trône de Naples, durent attirer leurs vaisseaux dans les contrées qui leur procuraient tant et de si précieuses produc-

tions. Les croisades étendirent la sphère des spéculations.

C'est en ce temps que parurent dans les mers du Nord, désormais délivrées des pirates qui les infestaient, ces navigateurs intrépides et industriels qui, échappés à la fureur des barbares, avaient sauvé dans leurs lagunes le génie du commerce avec la liberté. Les Vénitiens, dont le temps de l'établissement en Angleterre et dans les régions les plus septentrionales de l'Europe, se perd dans la nuit du moyen âge, apportaient les productions de l'Asie, des îles de la Méditerranée, de l'Afrique, de l'Espagne et du Portugal, qu'ils échangeaient contre l'étain des *Cassitérides*, les laines de la *Grande-Bretagne* et les poissons salés du *Danemark* et de la *Norwége*, qu'à leur retour ils vendaient dans les havres de la France, de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie.

La ville de Dieppe, érigée vers le x^e siècle, sur le poulier ou banc de galet qui s'était formé à l'entrée de son havre, était riche et puissante par son commerce, quand Philippe-Auguste la punit de sa fidélité à son légitime souverain, en livrant aux flammes ses maisons, ses vaisseaux, et en amenant en captivité sa population. Cet acte de barbarie, dont le but

était de priver son rival du port le plus voisin de ses états d'outre-mer, écarta pour un temps le commerce de ce rivage ; mais, lorsque la Normandie fut définitivement réunie à la couronne, son heureuse situation et le patronage tutélaire de l'archevêque de Rouen, son seigneur, l'y rappelèrent.

Si l'on ne peut dire quel fut, dans le cours du XIII^e siècle, l'état du commerce et de la navigation de cette ville, on doit conjecturer qu'elle ne resta pas étrangère au grand mouvement que donna à la civilisation l'union des villes libres de la Flandre et du nord de l'Europe. Sa rade, qui est l'un des meilleurs mouillages de la Manche, son port, qui était le plus rapproché de la capitale de la France, devaient être fréquentés par la flotte vénitienne, qui, tous les ans, se rendait dans les ports de la Flandre, pour y faire des échanges avec les navires asiatiques ; ceux-ci venaient prendre, à ce rendez-vous, les marchandises de l'Orient, destinées à la consommation des peuples septentrionaux. Les vaisseaux vénitiens, du port de mille, douze cents et deux mille tonneaux, ne pouvaient se hasarder dans le lit de la Seine ; il fallait cependant que sur cette côte, comme sur toutes celles qu'ils longeaient et où ils trafiquaient,

depuis l'Adriatique jusqu'aux bouches de l'Escaut et même jusqu'à la Baltique, ils eussent des entrepôts, des établissemens quelconques. Ils en avaient à Londres à la fin du *xiii^e* siècle; ils en devaient avoir également en France; et de tous les points de ce royaume, qui n'avait alors d'autre littoral que celui de la Normandie¹, il faut nécessairement qu'ils aient préféré le port principal, celui où l'ancrege était le meilleur, et où leurs immenses navires pouvaient attérir avec le plus de sécurité. L'on n'est pas sans espoir de trouver un jour des témoignages qui confirmeront cette conjecture².

¹ Avant 1350, les provinces voisines de la mer étaient encore séparées de la couronne. La Normandie seule sur l'Océan, et le Languedoc sur la Méditerranée, formaient tout le littoral français.

² Nous croyons pouvoir attribuer à ces rapports avec les Vénitiens, la connaissance qu'eurent les Dieppois de l'usage de la boussole avant la fin du *xiii^e* siècle. C'est du moins une de leurs prétentions, qui se fonde, comme la plupart de leurs titres de célébrité, sur la tradition. La fabrication des boussoles est l'une des branches les plus anciennes de leur industrie; ils y excellèrent, et long-temps ils eurent l'avantage presque exclusif d'en fournir dans tous les ports. Il en était alors de leurs mécaniciens; comme de leurs cosmographes, auxquels nous devons nos plus anciennes cartes manuscrites.

C'est bien sous les funestes règnes de Philippe de Valois et de Jean son fils, que l'on peut dire qu'il n'était plus question de commerce. Les sanglans démêlés des marins anglais des *Cinq ports*, avec ceux de la côte de France, auxquels succédèrent les désastres de la bataille de l'*Écluse* (1340), où le plus grand nombre des navires normands furent pris ou coulés, l'acharnement de la guerre continentale et maritime avec l'Angleterre, les suites des batailles de Crécy et de Poitiers, la guerre de la Jacquerie, la guerre civile, allumée et entretenue en Normandie par Charles-le-Mauvais, telles sont les causes dont nous inférons que la stagnation du commerce de Dieppe dut être complète pendant plus de trente ans. Il reprit quelque vigueur dès l'avènement de Charles V, parce que ce monarque, qui avait été à même d'en juger l'importance, s'était efforcé, dès le temps de sa régence, de l'encourager dans la Normandie. Le succès qu'obtinent les expéditions faites de 1364 à 1410, dut élever le commerce de cette place à un haut degré de prospérité, que les malheurs du règne de Char-

C'est ce que l'on peut vérifier au dépôt des cartes de la marine, et dans les cabinets de plusieurs curieux.

les VI et l'occupation de la France par les Anglais, interrompirent.

L'importation des épices et drogueries, de la poudre d'or et de l'ivoire, obtenue au moyen des échanges les plus avantageux, devint une source de richesses soudaines et incalculables. On en peut juger, quand, jusqu'alors, ces objets précieux *n'étaient fournis que par les Levantins qui en avaient le monopole*. On doit donc croire que les places de Dieppe et de Rouen firent des profits immenses, et que si, au temps de *Cadamosto*, quatre-vingt-dix ans après, les bénéfices étaient de dix fois le capital¹, ils étaient alors plus considérables.

Les Dieppois prétendent, avec raison, que c'est de ce temps que date l'établissement de l'industrie dans laquelle ils ont toujours excellé, et qu'ils pratiquent encore avec succès, celle des ouvrages en ivoire.

Ainsi que la navigation, le commerce commença à refleurir sous le règne de Louis XI; il s'étendit sous ses successeurs et sous François I^{er}. Dieppe alors, comptait parmi ses

¹ Quelli che erano stati in quelle parti; havevano fatto fra quella nuova gente, grossi guadagni, perche di un soldo ne facevano sette e dicci. (Cadamosto.)

citoyens un homme qui, par ses immenses richesses, tenait dans le monde état de prince¹. Malheureusement, comme le remarque judicieusement le père Labbat, sa vanité avait déjà porté au commerce le plus funeste coup qui pût l'accabler. Louis XI, dont la politique était d'abaisser les grands et d'élever ceux que l'apologiste de la noblesse dénomme *gens de petite fortune ou de néant*, avait annobli quelques bourgeois de Dieppe. Dès lors, ce ne fut plus assez d'être riche, il fallait être noble. Les Médicis², naguère marchands, étaient devenus les souverains de leur patrie : leur exemple

¹ Ce commerçant se nommait Augo. Il fut le particulier le plus riche de son temps. Il envoyait ses nombreux vaisseaux dans toutes les parties du monde. Il fit souvent, par la force des armes, respecter le pavillon français par les Portugais et les Espagnols. Ayant été anobli, il fut créé par François I^{er} capitaine-vicomte de Dieppe.

² Antonio Pucci, poète toscan, écrivait, en 1373, une description de l'état de la ville de Florence. Après avoir nommé toutes les familles les plus illustres qui existaient à cette époque,

Questi ché sono i casati piu cari,

il passe aux familles plébéiennes,

E or di quelli,

Che son di popol, li conterà certi;

influaît sur les idées du siècle, et, comme l'orgueil n'observe pas de mesure dans ses comparaisons, l'ambitieux commerçant dieppois, dans sa petite sphère, aspirait à imiter le marchand de Florence. Dédaignant leur profession, oubliant que du jour où ils abdiquaient la première place dans leur ordre, ils se trouvaient à la dernière dans celui qui se voyait à regret contraint de les admettre à sa suite, les principaux bourgeois visèrent à l'annoblissement. Quelques uns l'obtinrent en récompense de services rendus au souverain : ceux qui, l'achetant, ne pouvaient avouer sa vénaïe origine, ne se disaient pas annoblis, mais *réhabilités*. Ainsi, fermant son comptoir, vendant ses vaisseaux, le marchand devenu écuyer, retirait ses capitaux de la place, et achetait des terres ; il construisait un château, et, rigoureux observateur des usages et des lois qui flétrissaient sa profession de la veille, de producteur utile, il devenait consommateur *inerte*. Telle fut l'une des principales causes de la décadence du commerce de Dieppe, qui déclina toujours depuis François I^{er}.

Albizzi, Ricci, Strozzi, e Baroncelli ;
Medici, Alberti, Attoviti e Guasconi.

(*Le Rime antiche di diversi*, à la suite du poëme de la *Bel-lamano*, de Conti.)

Henri II, par son ordonnance du 10 septembre 1549, l'atteignit au cœur, en mettant son port en interdit pour l'importation de toutes les productions d'Afrique et des Deux-Indes, sous le fiscal prétexte de couper pied aux fraudes, que n'avaient pu prévenir les ordonnances du 22 octobre 1539, 15 novembre 1540, 23 février 1541, et 25 mars 1543, qui exigeaient que : « Toutes les épices et drogues ne fussent introduites que par les ports *maritains* du royaume, et que justification fût faite de leurs origines et provenances. » Il fut fait défense, sous les peines les plus graves, de n'importer en temps de paix ou de guerre, aucune épicerie et drogue par la mer océane, par autre port que par Rouen. « En quoi voulons et entendons, dit cette ordonnance, être comprises et entendues toutes les sortes d'épiceries et drogues spécifiées et détaillées en l'édit du 20 avril 1542. » Or, les objets dénommés en cet édit sont au nombre de *deux cent huit articles*.

L'on est fondé à croire que le gouvernement tint à cette prohibition, qui dut faire un tort irréparable à la ville de Dieppe, dont elle écartait les spéculateurs : ceux-ci durent alors se

transporter à Rouen et au Havre, où se firent depuis, ainsi qu'à *Honfleur*, presque tous les armemens pour les contrées lointaines. Il paraît que Henri III eut l'intention de dédommager Dieppe, en lui accordant, par son édit de Blois du mois de février 1577, le privilège exclusif d'exporter par son port les produits indigènes, tels que blés, pastels, toiles, vins; tous les autres ports étant interdits et défendus.

Les guerres civiles ne contribuèrent pas à lui rendre son ancienne prospérité, quelles que fussent les faveurs que Henri IV accordât à cette généreuse cité, en récompense de sa noble conduite et du dévouement de ses citoyens. Le mal était devenu irréparable; il s'accrut encore par la multiplicité des abolissemens qu'accorda ce grand prince; mais il fut à son comble par la révocation de l'édit de Nantes; et tout le crédit de Colbert, qui n'obtint pas grâce pour Duquesne, ne put y porter remède. Un tiers de la population de Dieppe professait la religion réformée; là, comme ailleurs, les négocians les plus riches, les ouvriers les plus industrieux, se trouvaient dans cette classe: tous furent obligés de s'éloigner de la ville. Ceux qui ne purent se résoudre à abandonner le sol de la patrie et à aller, comme le

firent la plupart, chercher un asile en Hollande, en Angleterre ou dans les villes an-séatiques, se retirèrent dans les campagnes environnantes, où il leur était plus facile de se dérober à la persécution.

Dieppe ne se releva jamais de cet assassinat politique; Colbert l'eût tenté vainement : *le génie implacable qui accusait ce grand homme de ne penser qu'à ses finances et presque jamais à la religion*, se fût opposé à tout ce qu'il eût voulu entreprendre en faveur d'une cité qui avait l'irrémissible tort d'avoir toujours combattu la ligue, de s'être dévouée à la cause de Henri IV, et de posséder encore parmi ses citoyens les descendans des co-religionnaires de cet excellent roi. Il fallut que Dieppe subît sa destinée. Son commerce d'outre-mer lui fut enlevé par la concurrence du Havre : ses meilleurs ouvriers, ses principaux armateurs, ses plus habiles marins, chassés de ses murs, fuirent à l'étranger. En ce triste et cruel état, Colbert reconnut que tout le bien qu'il pouvait lui faire était d'encourager le seul commerce qu'elle pût exploiter avec succès. Il regardait la pêche comme une branche d'autant plus utile à étendre, que tout le produit est un gain réel, et que la source en est intarissable. L'ori-

gine du commerce chez les Vénitiens, au moyen âge, chez les Hollandais, au xv^e siècle, lui en fournissait la preuve. Aussi chercha-t-il à exciter l'ardeur des pêcheurs, non seulement en leur permettant, en temps de paix, l'exportation du poisson salé quitte de droits, mais encore en prohibant l'introduction de tout poisson étranger.

Seignelai, suivant les intentions de son illustre père, encouragea, autant qu'il le put, les habitans des côtes de Picardie, de Normandie et de Bretagne, à s'adonner entièrement à la pêche du hareng, afin d'en fournir non seulement toutes les provinces de France, mais encore l'Espagne, l'Italie et le Levant. Il ordonna aux armateurs de Dunkerque de courir sur les pêcheurs hollandais, et de leur interdire la fréquentation de nos côtes. Il employa des bâtimens de guerre pour protéger la pêche du maquereau à la côte d'Islande, celle de la morue dans la mer du Nord et au banc de Terre-Neuve. En 1701, trois frégates furent chargées de défendre la pêche du hareng sur la côte de Normandie. Le chancelier de Pontchartrain marcha sur les traces de ses prédécesseurs : c'est sous son ministère, le 22 juillet 1694, qu'eut lieu le bombardement

qui écrasa cette malheureuse cité, choisie entre toutes les autres par l'ennemi, qui appréciait le mieux son importance. Ce ministre fit tout ce que les ressources de l'État lui permettaient pour réparer cet épouvantable mal-

Le port de Dieppe est, de tous ceux de la Manche, celui qui, pendant la guerre, offre le plus de moyens de nuire au commerce britannique. Situé à une distance à peu près égale de la rade de *Spithead* et de celle des *Dunes*, ses corsaires peuvent, en peu d'heures, fondre sur les convois de l'ennemi, et regagner en sécurité la côte de France, le long de laquelle les croisières ne peuvent se dérober à la vue. Ce port remplit cette destination d'une manière funeste à nos voisins dans le cours de la dernière guerre. Le gouvernement ne peut avoir perdu de vue l'expérience d'un passé si voisin. Du *Havre* à *Calais*, Dieppe est le seul port où la marine militaire, revenant à un système qui eut tant d'avantages sous Louis XIV, pourrait entretenir une escadre de bâtimens légers, destinés à la fois à protéger nos côtes, à inquiéter celles de l'Angleterre, et à faire à son commerce tout le mal qu'autorise l'état de guerre. Le port de Dieppe, entre le *Havre* et *Dunkerque*, servirait de retraite aux flottilles qui, de ces deux places, seraient lancées dans le canal. Les Anglais, meilleurs appréciateurs que nous-mêmes des avantages que nous possédons, tentèrent, pendant la dernière guerre, un bombardement qui n'eut pas l'effet qu'ils s'en promettaient. Mais aujourd'hui, comme en 1694, ils ne négligeraient aucun moyen d'ancantir une cité dont l'intrepide population maritime leur donna souvent de si rudes leçons.

heur. Il rejeta avec indignation la proposition qui lui fut faite par une compagnie, de prendre en ferme la pêche du hareng et celle de la morue. Il avança des capitaux aux armateurs qui entreprirent la pêche de la baleine, qu'il voulait enlever aux Hollandais¹. Mais, ce qui prouve le plus la sollicitude de ce ministre pour cette précieuse branche de commerce, il renouvela les sages réglemens qui fixaient les époques du commencement et du terme des pêches, pour conserver à nos produits une constante supériorité dans les marchés de l'Europe, et ceux non moins importans qui prohibent l'usage de filets nuisibles à la reproduction du poisson, ainsi que l'établissement immodéré et tout-à-fait abusif des pêcheries permanentes sur le littoral.

Malheureusement, ces dispositions salutaires

¹ C'est de cette époque que date l'allocation de ces subsides, appelés alors *avances*, et que depuis nous avons nommés *primes d'encouragement*. Des Français seuls avaient droit à ces primes, parce qu'on n'avait pas encore eu la triste pensée que la France ne peut se passer des services et de l'expérience des étrangers pour exercer une profession dans laquelle elle avait précédé toutes les nations européennes. Il est vrai qu'à cette époque l'intérêt national modérait cette expansion cosmopolite, dont nous sommes si souvent dupes.

sont tombées en désuétude, malgré les réclamations constantes de tous les habitans des départemens littoraux, qui ne cessent d'invoquer leur exécution. Successivement révoquées, remises en vigueur, puis modifiées par un pitoyable *mezzo termine*, qui ajoute au mal qu'il n'empêche pas, celui d'autoriser des actes de rigueur envers quelques maladroits contrevenans pris çà et là au hasard, elles sont à la veille de disparaître tout à fait. Nos pêcheurs vont en Angleterre et en Hollande acheter le poisson, après l'époque où des réglemens en vigueur dans ces états, en prohibent la salaison, pour cause d'intérêt commercial et de salubrité publique. Ce poisson mourant, qui se ramasse plutôt qu'il ne se pêche à l'embouchure des fleuves, et qui n'est réellement propre qu'à l'engrais des terres, est acquis par de cupides armateurs français, qui le rapportent dans nos ports, où la douane, à laquelle on dissimule son origine, délivre en franchise le sel, qui n'est dû que pour les pêches françaises. Ce poisson, qui n'a presque rien coûté, entre en concurrence avec les produits des premières pêches, qu'il déprécie; les spéculateurs loyaux qui ont éprouvé de graves dommages, ne veulent plus s'y exposer et se reti-

rent. Nos produits, déconsidérés, sont rebutés en Espagne, en Italie et dans le Levant, où les Anglais, les Hollandais, les Suédois et les Américains ont une juste préférence.

C'est avec une telle incurie, une indifférence aussi inexcusable qu'on épuise et que l'on perd les plus précieuses ressources de l'État ; que la population maritime, réduite à moitié de ce qu'elle fut naguère, tend à diminuer encore ; On combat ces réalités par des sophismes, on oppose à des faits, des théories que dément l'expérience, on sacrifie à de chétifs intérêts d'une seule localité, ceux d'un littoral qui s'étend de l'embouchure de la Seine à la frontière des Pays-Bas. La voix du présent n'a pas plus de puissance que celle du passé ; les abus se perpétuent, ils s'aggravent ; les réclamations vont expirer aux pieds des arbitres de notre prospérité commerciale qui jugent, à Paris, de l'état de nos pêches, par les approvisionnements des halles, comme ils prononcent sur le sort de nos colonies, en calculant par le cours des sucres de l'Inde, ce que nous épargnerions d'écus à abandonner ces établissemens. Il semble, en vérité, que nous soyons, sur tous les points, inspirés, dirigés par le mauvais génie qui conspire la ruine de notre marine. Rien

n'est négligé à cet égard ; les armateurs de nos ports voient réduire la prime d'exportation des morues à un taux qui rend cette exportation impraticable, et accroître cet encouragement pour les lieux où le commerce interlope en fera profiter les Américains ; et cela , au moment où une compagnie américaine, sous la raison d'un *ci-devant roi*, obtient le monopole de l'importation et de la vente du poisson salé dans tous les États du Saint-Siège. Ainsi, ce n'était pas encore assez de nous être vu ravir successivement toutes les branches de ce commerce du Levant, si variées et toutes si fructueuses, dont la confiance et la sympathie des sujets de la Porte nous avaient donné la jouissance exclusive, faudra-t-il encore perdre jusqu'au droit de concourir à l'approvisionnement des marchés des États du Pape, dans un moment où notre glorieux drapeau flotte sur ses citadelles ? Cette idée n'est pas supposable.

L'on pourrait espérer que le commerce, qui se réduit à peu près à celui de la pêche, dont on voit le fâcheux état, reprendrait son antique splendeur, si l'on parvenait à terminer enfin des travaux en projets depuis près d'un siècle, en exécution partielle et ruineuse depuis plus de quarante ans, et dont chaque par-

tie , jusqu'alors traitée isolément , place encore pour un temps indéterminé la fortune et la prospérité de Dieppe *en perspective*. Pourtant ce but eût été bientôt atteint, si l'on eût creusé ce canal d'une exécution si facile , d'un succès si certain, qui aurait eu pour la capitale, destinée à devenir , *dit-on*, le centre du mouvement commercial , non seulement de la France , mais de l'orient de l'Europe , des avantages aussi incontestables qu'ils eussent été prochains.

Trois ans, en effet, eussent suffi pour achever cette importante entreprise , *et moins de vingt millions* eussent pourvu à sa dépense. Mais ce n'est pas de tels projets qui prévalent chez nos hommes d'état. L'idée du canal de Dieppe eût été adoptée par Sully, elle fut approuvée par Colbert ; mais elle était trop étroite pour la *vaste tête* qui conçut le projet fantastique d'un port dans la plaine de Grenelle. En attendant qu'il soit décidé si l'on creusera le fameux canal , dont la seule pensée fait pâlir le génie qui traça le canal calédonien , ou si l'on se contentera de redresser , de diguer , de creuser le lit de la Seine , comme on le propose plus modestement , les années se succèdent , les périls et les droits de la navigation calculés , non sur l'intérêt général , mais , suivant notre usage ,

sur celui des bailleurs de fonds, s'accroissent; les routes sont écrasées par le transport des marchandises, qu'on ne confie plus à la rivière; et Paris, et la France et l'Europe, *attendent*. Paris, la France et l'Europe *attendront*, tant que nous nous laisserons bercer de vaines illusions; que, dupes des rêveurs et des intrigans de tout genre, de tout pays, nous substituerons à des plans approuvés et consacrés par l'expérience, des projets réprouvés par le plus simple bon sens; tant que, serviles et ignorans imitateurs, nous porterons, en économie politique, cette *anglomanie* qui naguère n'était que ridicule, quand elle n'altérait que notre goût et nos usages, mais qui devient désastreuse quand on lui subordonne aveuglément nos plus grands intérêts. Ce qui est praticable chez nos voisins, peut ne pas l'être chez nous; un pays qui, comme le leur, abonde en mines de fer et de houille, qui est sillonné par plus de *deux mille lieues* de canaux navigables, peut facilement exécuter des entreprises, qui sont impraticables dans des contrées entièrement dépourvues des mêmes ressources.

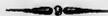
Un port situé au centre du détroit, à vingt lieues de l'Angleterre, où la mer monte de vingt-quatre à vingt-sept pieds dans les grandes

marées, suivant la force et la direction des vents ¹, qui est précédé par une rade où l'on trouve à moins d'une demi-lieue un très bon mouillage par dix et douze brasses, qui peut par conséquent recevoir des navires du plus fort tonnage, qui possède un bassin où les bâtimens sont abrités de tous les vents, un tel port, disons-nous, à la tête d'un canal dont le cours ne serait que de quarante à cinquante lieues, devrait appeler et fixer l'attention des hommes éclairés et sincèrement amis de la prospérité *bien comprise* du pays.

¹ L'établissement du port de Dieppe est de 10^h 30', et l'entrée git nord-nord-ouest et sud-sud-est. La mer y monte de vingt-quatre à vingt-sept pieds dans les grandes marées, suivant la force et la direction des vents.

A une demi-lieue à l'ouest de Dieppe, on trouve un très bon mouillage sur un fonds d'argile, par dix et douze brasses. La marque est de tenir la pointe de Sotteville, qu'on voit à deux lieues à l'ouest de la pointe d'Ailly, ouverte par cette même pointe, ainsi que le pont-levis du château ouvert, en relevant une vieille chapelle ou mesure sur la falaise voisine du château, au sud-quart-sud-ouest.

(*Mémoire pour servir d'introduction à la navigation des côtes*, publié par le dépôt général des cartes de la marine, d'après les ordres du ministre Decrès. Paris, de l'imprimerie impériale, 1804.)



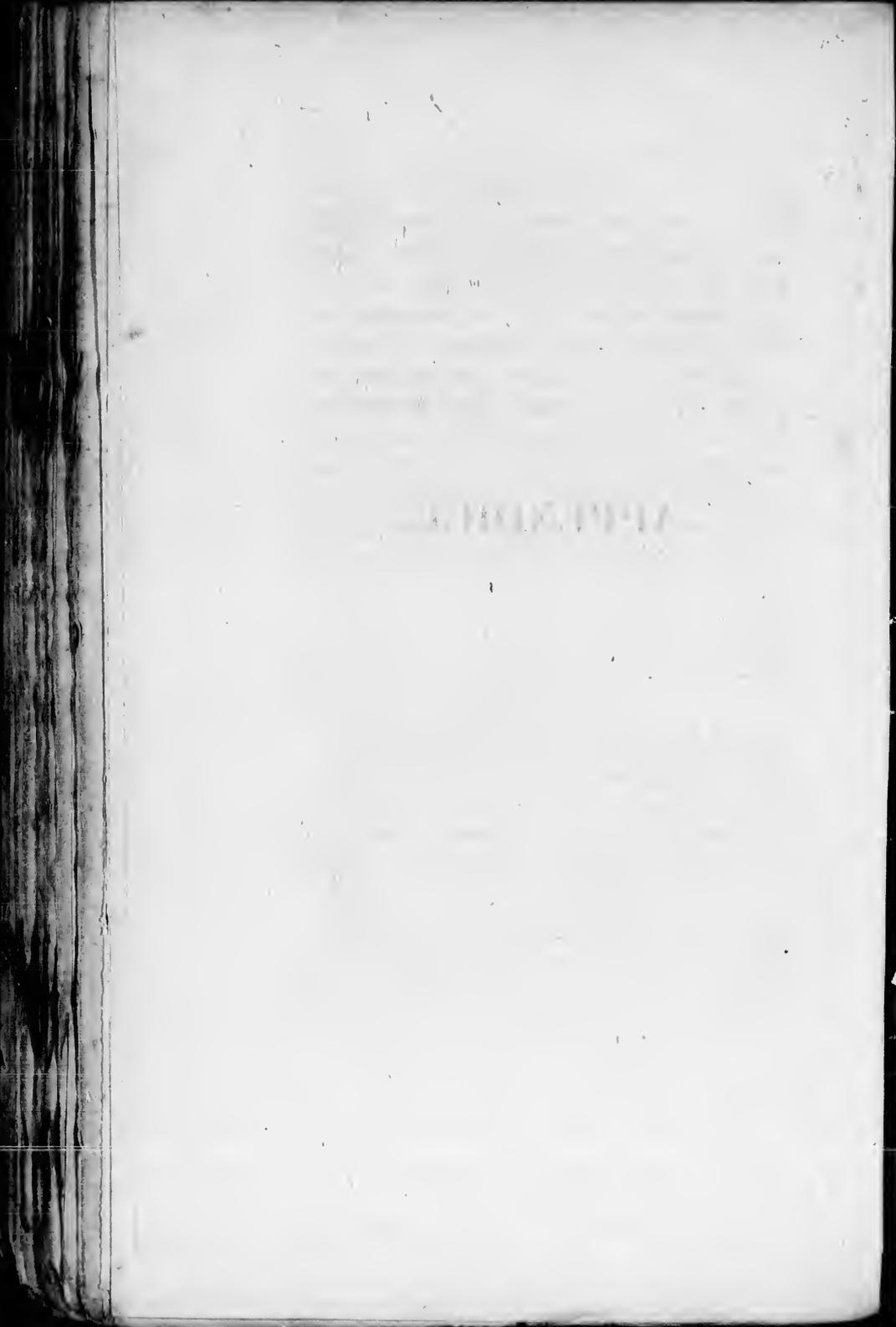
n des
à l'on
très
s, qui
es du
sin où
vents,
canal
à cin-
l'atten-
amis

30', et
y monte
marées,

un très
brasses.
on voit à
par cette
vert, en
voisine

tion des
marine,
primerie

APPENDICE.



APPENDICE.

NOTE I^{re}, PAGES 7 ET 8.

NOUVELLE RELATION
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE,

CONTENANT

UNE DESCRIPTION EXACTE DU SÉNÉGAL
ET DES AUTRES PAYS SITUÉS ENTRE LE CAP-BLANC ET LA RIVIÈRE
DE SERRE-LIONE, ETC.,

PAR LE PÈRE LABBAT,
DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

5 vol. in-12. — Paris, 1728.

Les Portugais, quoiqu'un peu moins voisins de l'Afrique que les Espagnols, prétendent l'avoir découverte avant eux, et comme les Espagnols ne leur ont pas contesté cette prétention, ils ont cru que les autres Européens auraient la même *honnêteté*.

Ils se sont trompés, par malheur pour eux; il s'est trouvé des gens aussi amateurs de la gloire que les Portugais mêmes, qui n'ont eu

garde de leur céder cet avantage : ces gens sont les Normands, qui, ayant connu les côtes d'Afrique, et s'y étant établis et dans les îles voisines plus d'un siècle avant que les Portugais songeassent à sortir de leur pays, ne prétendent point du tout imiter la condescendance des Espagnols, et leur céder l'honneur de cette découverte.

Leurs raisons sont si bonnes, leurs *preuves si évidentes*, qu'il ne m'est pas possible d'hésiter à me déclarer pour eux, et à leur adjuger au moins l'honneur de la découverte, puisque le malheur des temps leur en a fait perdre une bonne partie du profit.

CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS AUX CÔTES D'AFRIQUE.

Il y a des apparences très bien fondées que les Normands, et *particulièrement les Dieppois*, avaient reconnu, fréquenté et visité les côtes d'Afrique dès le commencement du *xiv^e* siècle, puisqu'on sait positivement, et d'une manière à n'en point douter, que leur commerce était établi à *Rufisque* et le long de la côte, jusque bien au delà de la rivière *Serre-Lione*, dès le *mois de novembre 1364*. Or, il est à présumer

qu'ils n'avaient pas été d'un plein saut s'établir en cet endroit; qu'ils avaient reconnu la côte, y étaient descendus, avaient fait alliance avec les naturels du pays; qu'ils avaient reconnu l'avantage qu'ils pouvaient tirer du commerce, et qu'après avoir examiné et pesé toute chose, ils s'étaient enfin déterminés à s'y établir.

Une preuve évidente que le commerce des Dieppois était établi aux côtes d'Afrique en 1364, c'est qu'ils y associèrent les marchands de Rouen en 1365 : cet acte est du mois de septembre. L'incendie de Dieppe, en 1694, est cause que je ne rapporte pas ici l'acte tout entier; mais la date, et d'autres circonstances qui vont être rapportées, sont tirées des annales manuscrites de Dieppe, dont l'ancienneté et la vérité ne peuvent être révoquées en doute. On les pourra voir dans le cabinet de M.,

L'auteur a laissé en blanc le nom de ce particulier. Le portrait qu'il en fait étant, sous beaucoup de rapports, applicable à plusieurs de ses contemporains, nous nous abstiendrons de donner ici nos conjectures; nous nous bornerons à dire, avec un véritable regret, que toutes nos recherches et celles que, de son côté, a faites avec soin M. Feret, membre de plusieurs sociétés savantes, et auteur de plusieurs ouvrages intéressans sur les antiquités et l'histoire de sa ville natale, ne nous ont point fait retrouver les manuscrits qui furent

avocat du roi, de la même ville, qui joint à un profond savoir et à une intégrité reconnue de tout le monde, une politesse extrême, et qui communique volontiers les pièces curieuses qu'il a amassées, et dont il serait à souhaiter qu'il enrichît le public.

On vit, dès l'année suivante, 1366, des effets de la société des marchands de Rouen avec les Dieppois. Ils équipèrent un plus grand nombre de vaisseaux qu'à l'ordinaire, et résolurent de pousser leur commerce tout le long des côtes, et de s'y affermir, en bâtissant des comptoirs de distance en distance, afin que leurs commis et leurs marchandises y fussent en sûreté, et que les naturels y trouvassent toujours un commerce ouvert, et leurs vaisseaux des cargaisons toujours prêtes.

communiqués au père Labbat. La révolution a probablement anéanti ou du moins dispersé ce que le bombardement avait épargné. Il serait à désirer que la ville de Dieppe fit opérer l'examen et le classement de ses archives, ainsi que des papiers que, dans le temps de l'anarchie révolutionnaire, on accumula dans les greniers du district et de la mairie; on trouverait probablement des choses intéressantes pour l'histoire et la géographie. Ce que des particuliers font tous les jours pour l'illustration de leurs familles, une ville peut bien le faire pour son honneur et pour sa gloire.

Ce fut dans cette vue, qu'après avoir augmenté leurs établissemens sur le *Niger*, à *Rufisque* et sur la rivière de *Gambie*, ils en firent sur celle *Serre-Lione* et à la côte de *Malaguette*, dont l'un fut appelé le *Petit-Paris*, et l'autre le *Petit-Dieppe*, à cause des bourgs considérables qui se formaient aux environs de ces bourgs fortifiés. Ils poussèrent ainsi toujours leurs établissemens et leur commerce, et firent le fort de *la Mine-d'Or*, sur la côte de *Guinée*, en 1382, aussi bien que ceux d'*Acora*, de *Cormentin* et autres lieux, qui leur produisirent des richesses immenses, et qui auraient toujours augmenté à mesure qu'ils s'avançaient le long des côtes et dans l'intérieur du pays, sans les guerres civiles qui succédèrent à l'accident funeste arrivé à Charles VI, en 1392.

NOTE XI, PAGE 7 ET SUIV.

EXTRAIT

DE LA RELATION

DES COSTES D'AFRIQUE,

PAR VILLAUD, S^r. DE BELLEFOND.

PARIS, 1669.

« Remarques sur les costes d'Afrique, et notamment sur la Coste-d'Or, pour justifier que les François y ont esté long-temps auparavant les autres nations.

« La plus commune opinion a donné, jusqu'à présent, cet avantage aux Portugais, d'avoir paru les premiers qui ayent découvert et habité ces costes; mais c'est une vieille erreur qui a pris sa naissance et son accroissement dans la longue possession qu'ils en ont eue, et le grand pouvoir qu'ils s'estoient donné parmi ces peuples. Cette gloire est due aux François.

et surtout aux Dieppois, qui ont navigué plus de soixante ans avant que les Portugois en eussent eu la connaissance.

« Comme la France commençoit à respirer, sous Charles V, des guerres et malheurs qu'elle avoit soufferts sous le roy Jean, son père, les Dieppois, de tout temps adonnés au commerce, attirés par le profit qu'ils y trouvoient et la commodité de leur havre, se résolurent aux voyages de longs cours, de passer les Canaries, et de costoyer l'Afrique. Pour cet effet, ils équipèrent, au mois de novembre de l'année 1364, deux vaisseaux du port d'environ cent tonneaux chacun, qui firent voile vers les Canaries, et arrivèrent vers Noël au Cap-Vert, et mouillèrent devant *Rio-Fresco*, dans la baie qui conserve encore le nom de *Baie de France*.

« Les noirs de ces costes, auxquels jusque là les blancs avoient esté inconnus, accouroient de tous les costés pour les voir, mais ne vouloient point entrer dans les vaisseaux jusqu'à ce qu'ils eussent remarqué que ces gens, bien éloignés de leur faire du mal, les caressoient et leur avoient apporté quantité de bagatelles dont la vue les surprit. Pour lors, commençant à s'appriivoiser, ils apportèrent du *morphi ou de l'ivoire*, des cuirs et de l'*ambre gris*, qu'ils

échangèrent pour ces bagatelles. Les Dieppois voulant pousser plus avant, en faisant voile, firent comprendre à ces noirs que les années suivantes ils retourneroient, et qu'ils fissent provision de ces marchandises ; ce que les autres leur promirent.

« Au sortir du Cap-Vert (qu'ils nommèrent ainsi, comme j'ai dit, pour la verdure éternelle qui l'ombrage), ils coururent le sud-est, et arrivèrent à *Boulombel* ou *Sierra-Leone*, ainsi que depuis l'ont nommé les Portugois ; de là ils passèrent devant le cap de *Moulé*, d'où les habitans de ces deux places et de toutes les costes, furent fort étonnés, croyant que tous les hommes estoient noirs ; et enfin, ils s'arrêtèrent à l'embouchure d'une petite rivière, près de *Rio-Sestos*, où est un village qu'ils nommèrent le *Petit-Dieppe*, à cause de la ressemblance du havre et du village, situés entre deux costeaux : là ils achevèrent de prendre leurs charges de *morphi*, et de ce poivre appelé *malaguette*. Et l'année suivante, 1365, à la fin de may, furent de retour à Dieppe, ayant fait des profits qui ne se peuvent exprimer, n'ayant demeuré que six mois dans leur voyage.

« La quantité d'yvoire qu'ils apportèrent de ces costes donna cœur aux Dieppois d'y tra-

vailler, qui depuis ce temps ont si bien réussi, qu'aujourd'hui ils se peuvent vanter d'estre les meilleurs tourneurs du monde, en fait d'yvoire.

« Ce poivre, dont j'ay parlé, qu'ils prirent à *Rio-Sestos* et au *Petit-Dieppe*, fut éprouvé par les médecins, et comme le poivre n'étoit pas si commun qu'à présent, ne nous étant apporté que par la Méditerranée, ils trouvèrent que peu s'en falloit qu'ils ne fussent semblables, et que celui-ci ne pouvoit faire aucun mal; ce qui fit que l'on s'en servit fort longtemps.

« Au mois de septembre suivant, les marchands de *Rouen* s'associèrent avec ceux de *Dieppe*, et au lieu de deux vaisseaux, en firent partir quatre, desquels deux devoient traiter depuis le *Cap-Vert* jusqu'au *Petit-Dieppe*, et les deux autres aller plus avant pour découvrir les costes.

« La chose ne fut pas exécutée ainsi qu'on l'avoit projetée; car un de ces vaisseaux, qui devoient passer plus outre, s'arresta au *Grand-Sestre*, sur la coste dite *Malaguettes*, y trouvant une si grande quantité de ce poivre, qu'il crut devoir en charger, et qu'il ne pouvoit faire plus grand profit ailleurs. Il en prit sa charge

et l'autre passa plus outre. Le grand accueil et la douceur avec laquelle les habitans de ce lieu les reçurent, joints à la rivière et à la richesse de ce poivre, firent qu'ils appelèrent ce lieu *Paris*. Les deux autres, cependant, faisoient leur charge sur ces costes, où ils avoient déjà esté, et à trois semaines l'un de l'autre, retournèrent au bout de sept mois richement chargés de *cuirs*, d'*ivoire* et de ce *poivre*, qu'ils portèrent ensuite chez les autres nations.

« Le quatrième vaisseau passa la coste *des Dents*, et poussa jusqu'à celle *de l'Or*, d'où il en rapporta quelque peu, mais quantité d'*ivoire*. Comme ces peuples ne leur avoient pas fait si grand accueil que les autres, surtout ceux de la coste *des Dents*, qui sont très méchans, les marchands, sur le rapport de leurs commis, se bornèrent au *Petit-Dieppe* et au *Grand-Sestre* ou *Paris*, où ils continuèrent d'y envoyer, les années suivantes, même une colonie, d'où vient qu'encore aujourd'hui le peu de langage que l'on entend de ces peuples, est français.

« Le grand profit qui se trouva dans le débit de ce poivre, donna envie aux estrangers de faire ces voyages, et d'aller eux-mêmes choisir ce qu'ils acheptoient des Dieppois; c'est pour-

quoï, environ l'an 1375, dix ans après que nous y estions, ils commencèrent d'y traister; mais voyant que les François y avoient partout des loges, comme à *Cap-Vert*, *Sierra-Leone* et *Cap de Moule*, le *Petit-Dieppe* et au *Grand-Sestre*; et que les Mores les aimoient de sorte qu'ils ne pouvaient souffrir les autres, ils quittèrent le commerce, qu'ils reprirent par après, et depuis ont toujours continué.

« Comme le profit commença à diminuer, par la grande quantité de marchandises que les François et les étrangers apportoient de ces costes, ceux de *Dieppe* et de *Rouen* résolurent de renvoyer au même endroit, plus bas, où seize ans auparavant le premier navire avoit trouvé de l'or.

« Pour cela, au commencement du règne de Charles VI, en l'an 1380, ils équipèrent à *Rouen* un vaisseau du port d'environ cent cinquante tonneaux, appelé *la Nostre-Dame de bon voyage*, qui partit en septembre, quoi-qu'il fust prest long-temps auparavant, mais parce qu'ils avoient déjà remarqué que les pluyes qui tombent sur ces costes aux mois de juin, juillet et août, estoient très dangereuses et causoient plusieurs maladies, dont il est mort beaucoup de monde dans leurs habitations.

« Ce vaisseau arriva vers la fin de décembre à la rade des lieux où, seize ans auparavant, ils avoient esté. Les habitans, qui avoient reconnu que dans les terres plus avancées ils recherchoient les marchandises qu'ils avoient achetées de nous, et que nous les traitions doucement, apportèrent quantité d'or; et ce vaisseau, neuf mois après, retourna à *Dieppe*, richement chargé: *ce fut ce qui commença de faire fleurir le commerce à Rouen.*

« L'année suivante ils y envoyèrent jusqu'à trois vaisseaux, qui partirent de *Dieppe* le 28 septembre, nommés *la Vierge*, *le Saint-Nicolas* et *l'Espérance*. *La Vierge* s'arresta au premier lieu que l'on avoit découvert (qu'ils appelèrent *la Mine*) pour la quantité d'or qui s'y apportoit des environs. *Le Saint-Nicolas* traita à *Cap-Corse* et *Mouré* au dessous de *la Mine*, et *l'Espérance* alla jusques au *Akara*; ayant traité à *Fantin*, *Sabou* et *Cormentin*, dix mois après, ils retournèrent et seurent si bien persuader les marchands, leur vantant le pays, la douceur des habitans et la quantité d'or que l'on en pourroit tirer, qu'enfin ils résolurent de s'y établir et abandonner plustot tout le reste.

En 1383, ils y envoyèrent trois vaisseaux, deux grands et un petit, qui devoit passer au-

delà d'*Akara*, pour découvrir le reste des costes : les deux grands estoient lestés de matériaux propres à bâtir ; estant à *la Mine*, ils y firent une petite loge où ils laissèrent dix à douze hommes, et s'en revinrent encore richement chargés, dix mois après leur départ.

« Mais le petit vaisseau, qui vouloit passer *Cormentin* et *Akara*, ayant esté emporté par les marées, fut contraint de retourner, et arriva trois mois auparavant les autres, avec la moitié de sa cargaison.

« L'on le fit partir dans l'instant que les autres furent venus, pour porter des rafraîchissemens à ceux qui estoient demeurés dans la nouvelle habitation de *la Mine*, qui, en quatre ans, s'augmenta si fort par la grande colonie qui alla s'y établir, qu'ils y batirent une église que l'on y voit encore aujourd'hui.

« Ces commencemens estoient trop heureux, et les profits trop grands, pour avoir de longues suites. Les guerres civiles ayant commencé en 1410, le commerce déperit avec la mort de quantité de marchands, et au lieu de trois et quatre vaisseaux qui partoient tous les ans du port de *Dieppe*, c'estoit beaucoup quand, pendant deux ans, ils pouvoient en mettre un à la mer, pour *la Coste-d'Or*, et un

autre pour le *Grand-Sestre*. Enfin les guerres augmentant, ce commerce se perdit tout-à-fait.

« Cependant les Portugois commencèrent de vouloir aller plus loin que les isles du *Cap-Vert*, qu'ils tenoient, et de tâcher à s'établir aussi bien que les François à la *Coste-d'Or*.

« Pour cet effet, du règne de Jean I^{er}, roy de Portugal, ils équipèrent un grand vaisseau à Lisbonne pour courir les costes d'Afrique, où ils se trouvèrent au temps des pluyes, ce qui leur donna tant de maladie, qu'ils furent contraints de les abandonner, et, voulant gagner le vent pour retourner en Portugal, furent portés le 23 décembre 1405, feste de Saint-Thomas, dans une île sous la ligne, qu'ils nommèrent à cause de ce, l'île de *Saint-Thomé* ou *Thomas*.

« Là, ils commencèrent à bastir et y faire des cases, voyant que toutes les choses nécessaires à la vie s'y trouvoient en si grande abondance, et envoyèrent en rendre compte au roy de Portugal, qui y renvoya en 1407.

« Peu de temps après, ils vinrent à l'isle du *Poivre*, et de là, dans la terre ferme, vinrent au *Benin*, passèrent en *Akava*, où ils trouvèrent de l'or; ce qui leur donna tant de joye, qu'ils résolurent de retourner à *Saint-Thomé*

pour chercher les choses nécessaires pour faire des habitations sur ces costes ; ce qu'ils firent et rendirent compte de tout au gouverneur de cette isle, qui ne perdit point de temps.

« En 1433, il envoya des caravelles, qui s'avancèrent jusques à *la Mine* (que nous avons abandonnée vingt ans auparavant, n'en ayant joui que trente ans, à cause des guerres) ; ils y arrivèrent le 23 avril, feste de *Saint-Georges* sous le règne de Charles VII, roy de France, des malheurs duquel ils profitèrent, et qui ne nous avoient pas seulement forcé d'abandonner cette place, mais aussi toutes celles que nous avons sur les autres costes.

« Les Mores qui s'estoient bien trouvés de nous, les mirent en possession de notre habitation, leur firent mille caresses, et achetèrent leurs marchandises au prix qu'ils voulurent. Les Portugois voyant ces profits immenses, le font savoir au roy de Portugal, Jean II, qui y envoya trois vaisseaux avec exprès commandement d'y bastir un chasteau, ce qui fut fait en 1482 sur la fin du règne de Louis XI, roy de France, et donnèrent à ce chasteau le nom *Saint-Georges-de-la-Mine*, en mémoire de ce qu'ils y étoient arrivés le jour de *Saint-Georges*, quarante-neuf ans auparavant, d'où ensuite ils

se sont répandus dans les terres et dans toutes les costés d'Afrique.

« Le chasteau basti, le roy de Portugal forma une compagnie pour faire ce commerce, à l'exclusion de tous autres, laquelle rendit de grands revenus au roy. Comme elle se sentit assez puissante quelque temps après, elle bastit le chasteau d'*Axime*, au delà du cap de *Tres-Puntas*, un fortin en *Akara*, et une case en *Achema*, à cause de la bonté du lieu d'où ils tiroient la plupart des choses nécessaires à la vie.

« Les Mores, qui ne croyoient point que ce fust pour les maistriser qu'ils bastissoient ainsy, les laissoient faire, amysés de leurs belles promesses, qui n'aboutirent qu'à les assujettir; ce qui arriva peu de temps après, car cette compagnie, petit à petit, s'estant rendue maîtresse, commença de tyranniser les Mores, leur faire payer des impôts, les maltraiter, les contraindre au payement d'un certain droit sur le poisson, et gagnoient toujours le pays, dont s'estant rendus maîtres, ils commencèrent tout de bon d'user de violence envers les Mores, leur renchérir les marchandises, et les leur faire achepter au prix qu'ils vouloient; ce qui les aigrit si fort, qu'en l'an 1576, après avoir

seuls et absolus possédé ces terres l'espace de plus de cent ans, ceux d'*Akara* se révoltèrent, et ayant attiré des marchands des terres plus reculées, sous ombre de négoce, s'en allèrent au fort, où ils tuèrent tous les Portugois.

« Cecy, rapporté au général de *la Mine*, il y envoya des canots avec des soldats et des marchandises; mais les Mores ne voulurent jamais les souffrir descendre à terre: c'est pourquoi ils furent contraints de mettre leurs marchandises sur le sable, que les Mores venoient prendre, y laissant autant d'or qu'ils avoient accoutumé d'en payer; et pour leur faire perdre tout-à-fait l'espérance d'y pouvoir rentrer, c'est qu'ils rasèrent le chasteau de fond en comble.

«Cependant les François, qui commençoient un peu de respirer après tant de guerres civiles et étrangères, au commencement du règne de Henri III, reprirent ces voyages, et vinrent premièrement sur la coste de *Malaguette*, et passèrent de là sur celle d'*Or*; mais appréhendant les Portugois, qui y avoient toujours de bons vaisseaux, ils ne trafiquoient que dans les lieux éloignés de *la Mine*, comme *Akaru*, où ils arrivèrent pendant ces désordres.

« C'est pourquoy ces peuples, voyant qu'ils

ne manqueroient pas d'étranges pour leur apporter ce qui leur faisoit besoin, et que les François ne vendoient pas si cher leurs marchandises, et les traitoient plus doucement que les Portugois, se résolurent au massacre ci-dessus, et y établirent les François, qui de là allèrent à *Cormentin*.

« Les Portugois voyant que de tous costés ils ne pouvoient empescher les Mores de négocier avec les François qui, outre les deux habitations qu'ils avoient déjà à *Akara* et à *Cormentin*, avoient encore basti un fortin à *Takora*, au commencement de la coste, se résolurent d'en venir à la violence avec les Mores, brûlant de nuit tous leurs canots, leur faisant des défenses sous peine de la vie, et les faisant esclaves, ce qui ne servit de rien; c'est pourquoi ils s'en prirent aux François qui venoient à *Mouré* et à *Cap-Corse*.

Ayant fait venir deux navires de guerre de *Lisbonne*, en l'année 1586, dix ans après que les François y furent retournés, ils nous coulèrent à fond, en *Akara*, un grand vaisseau de Dieppe, nommé *l'Espérance*, tuèrent une partie des gens, et firent les autres prisonniers.

« Cinq ans après, ils nous firent encore la même chose (1591); ayant brûlé un grand vais-

seau qui était à la rade du *Cap-Corse*, et en diverses autres rencontres, brûloient nos chaloupes, tuoient nos gens, et faisoient des prisonniers qui n'osoient pas après se sauver, à moins que de perdre la vie; ce qui arriva à un jeune François qui estoit prisonnier depuis huit ans à *la Mine*, d'où se sauvant, il fut attrappé le 17 décembre 1599, et fut mis sur l'heure à l'embouchure d'un canon, auquel on mit le feu, ce qui épouvanta si fort les autres prisonniers, qu'ils y périrent misérablement.

« C'est pourquoi tout cecy, joint aux guerres civiles des temps de Henri III et Henri IV, d'heureuse mémoire, qui tenoient occupés les François chez eux, fut cause que nous abandonnâmes tout, aimant mieux manquer de gagner que d'estre perpétuellement au hazard de perdre la vie, ce que nous fîmes, et quittâmes non seulement la *Coste-d'Or*, mais aussi toutes les autres.

« Or, par ce que dessus, je conclus que les François ont les premiers habité ces terres; qu'ils les ont connues avant les Portugois, et que les Dieppoïses doivent avoir cet avantage, qui leur est justement dû, d'avoir esté les premiers navigateurs de l'Europe. »

OBSERVATION.

Les Anglais, on doit bien s'y attendre, ne nous accordent pas d'avoir été les premiers navigateurs de l'Europe. L'ouvrage de Villaut de Bellefond, qui contient des titres si glorieux pour Dieppe, ne pouvait échapper à leur envieuse critique. On voit, dans l'extrait que nous donnons de l'ouvrage intitulé : *A Historical and philosophical sketch of the discoveries of the Europeans in northern and western Africa* (Edinburg, 1799), qu'en mettant de côté l'imputation de *faussaires*, dont l'urbanité britannique honore nos historiens, l'auteur ne trouve réellement à leur opposer qu'une observation *présentable*. « Les historiens français et portugais ayant passé sous silence un événement aussi remarquable, les voyages des marchands de Dieppe en Afrique doivent être mis en oubli avec ceux de la découverte de l'Amérique, par les Vénitiens. »

Ce passage, malgré la faiblesse de cette critique, contenant le résumé des faits dont nous avons développé la probabilité, nous le donnons ici textuellement :

« At a period comparatively modern, the coasts of Nigritia or Guinea were explored by the Portuguese who occupied the greater part of a century in coasting timidly from promontory to promontory, and from bay to bay. Giles Nunez, in 1415, was the first who passed cap Boiador, and it was 1497, before Vasco de Gama doubled the cape of good hope. The priority of discovery is, however, disputed by the French, who pretend that the merchants of Dieppe visited these coasts so early as the year 1346. Two of their authors Villaut¹ and Robbé (geographer), detail at some length, the origin and progress of the French settlements at El-Mina, Sestro-Paris, Cabomonte, and Sierra-Leone: and like others historians of unknown or fabulous periods, endeavour to supply the deficiency of historical evidence by circumstantial minutness of narration. The authorities by which these claims have been supported are so nugatory as to be almost unworthy of attention. During the civil wars, say these authors, which occurred in the reign of Charles VI, it is true that these African sett-

¹ Villaut's relation of the coasts of Africa was published at London in 1670.

lements were entirely abandoned, but then there are various bays and towns on the gold coast, which still retain their original French appellations, as Rio-Fresco or the bay of France, Petit-Dieppe, or Rio-Corso, and Sestro Paris, or gran Sestro, on the grain coast. Besides, a certain bastion at fort El-Mina, after various revolutions, was denominated the French bastion, and with good reason, since it plainly had a mutilated inscription in which the cyphers 13 were very legible, which must have signified 1383. But this ingenious process of antiquarian reasoning is entirely confuted by the obstinate silence of both the French and Portugueze historians, who would not have omitted so remarkable an event. The voyages of the merchants of Dieppe to Africa, must therefore be consigned to oblivion; with the voyages of the Venetian discoverers of America lately preserved in S.-Mark's library at Venice.»

AFRIQUE.

, but then
n the gold
nal French
he bay of
and Sestro
ast. Besi-
lina, after
nated the
son, since
n in which
hich must
ious pro-
rely con-
both the
ho would
ent. The
to Africa,
ion; with
verers of
s library.

NOTE III, PAGE 15.

ILES - CANARIES.

Il n'y a pas, dans l'histoire, un fait enveloppé de plus d'obscurités que celui de la conquête des Canaries. Nous en attribuons l'honneur exclusif à Jean de Bethancourt, et à cet égard notre prétention est confirmée par plusieurs historiens espagnols. Cependant, dans le temps même de cette conquête, à l'époque où le roi de Castille en aurait concédé la souveraineté, ce monarque accorde la même faveur à un de ses sujets. En effet, par une cédule royale du 29 août 1420, qu'il confirma par une autre du 23 juin 1430, le roi Juan II donne à *Alphonse de Casaus* la seigneurie des îles Canaries, à savoir; dit l'acte, *l'île de la Grande-Canarie, l'île de Ténérife, autrement dite de l'Enfer, l'île de Gomere et l'île de Palme.*

Nous devons présumer, d'après un document aussi formel, que la souveraineté qui

aurait été accordée à Béthancourt par le même monarque ou par son prédécesseur, se serait bornée aux seules îles qu'il était parvenu à conquérir, c'est-à-dire, *Lancerote, Fer et Fortaventure*, et qu'il n'aurait eu, et qu'il n'aurait pu même avoir, aucune prétention sur aucune autre, si, comme on doit le présumer, le titre de sa concession était semblable à celui d'*Alphonse de Casaus*.

Cette hypothèse est certainement admissible, car le roi de Castille n'aura pas fait pour un étranger plus qu'il n'a fait pour un de ses sujets, dont la conquête était infiniment plus importante que celle de trois ou quatre des îles les moins considérables. La cédule royale nous apprend ce que nous devons penser de *ce royaume des Canaries*, dont un gentilhomme normand ou picard (car les deux provinces s'en disputent l'origine), *avait ceint le diadème*. Cette souveraineté était tout simplement un fief relevant de la couronne de Castille, dont le titulaire payait foi, hommage, services et redevances à son suzerain. De la seigneurie (*del Sennorio*), l'amour-propre national a fait un royaume. Il était naturel que *Pierre Bontier*, religieux de Saint-François, et *Jean Leverrier*, prêtre, qui s'intitulent *domestiques du sieur de*

Bethancourt, cherchassent à donner le plus de relief qu'ils pouvaient à leur maître.

Cette considération nous explique l'extrême difficulté qu'ont éprouvée tous ceux qui ont cherché ce qu'était devenue la succession de ce monarque, et comment sa dynastie s'est sitôt évanouie.

Bethancourt quitta sa conquête en 1406, année de la mort de don Henrique, roi de Castille, auquel succéda Juan II : celui-ci aurait-il révoqué les dons et octrois de son prédécesseur ? C'est ce qu'on ne sait pas, et ce qu'on n'a aucune raison de présumer. *Bethancourt* confia le gouvernement de ses états à *Maciot* ou *Massieu de Bethancourt*, son neveu, qu'on prétend avoir été son successeur. Tout porte à croire que si *Maciot* ou *Massieu* et sa postérité n'ont pas joui de la souveraineté, ils en ont du moins possédé les domaines, puisqu'au xvii^e siècle il y avait encore aux Canaries et aux Açores plusieurs personnages de ce nom qui prétendaient provenir de la famille du conquérant, et dont les armes ont en effet de la similitude avec les siennes.

Galien de Bethancourt, éditeur, en 1630, de l'histoire de la découverte et conquête, écrite par *Bontier* et *Leverrier*, donne des fragmens

de la correspondance qu'il a eue avec ses prétendus parens des Canaries.

Il paraît qu'il existe encore aujourd'hui à la *Grande-Canarie* et à *Ténériffe*, une famille de *Massieu*, qui prétend descendre du neveu du conquérant : elle se dit originaire de Normandie. Il y a en effet, dans *le pays de Caux*, une famille honorable et ancienne de ce nom, qui peut avoir des relations de parenté avec celle des Canaries.

Afin de fixer désormais l'opinion sur le prétendu royaume des Canaries, nous donnons ici le texte de la cédule royale de Juan II, tirée du recueil des pièces diplomatiques, publiées à Madrid en 1829, par *D. Martin Fernandez de Navarrete*.

REAL CÉDULA confirmando á Guillen de Casaus la donacion hecha por otra de 29 de agosto de 1420, á su padre Alfonso de Casaus, del señorío de las islas Canarias, con ciertas obligaciones. (Arch. de Simancas.)

D. Juan por la gracia de Dios, rey de Castilla, de Leon, de Toledo, de Galicia, de Sevilla, de Córdoba, de Murcia, de Jaen, del Algarbe, de Algecira; e señor de Vizcaya, é de Molina : á vos el mi almirante mayor de la mar, é al concejo é alcades é alguaciles, é veinte é

cuatros, caballeros é oficiales é homes-buenos de la muy noble ciudad de Sevilla, é á cualesquier otras personas, de cualquier estade ó condicion é preeminencia que sean de los mi reinos é señorios, salud é gracia: sepades que Guillen de Casaus me fizo relacion desiendo en como yo mandara dar á Alfon de Casaus, su padre, una mi carta fecha en esta guisa.

D. Juan por la gracia de Dios, rey, etc., por quanto vos Alfon de Casaus de Canaria, que soledes ser llamado Alfon de Las Casas, me pedistes por merced que vos encomendase la conquista de las islas de Canaria, conviene á saber: la isla de la Gran Canaria, é la isla de Tenerife, que suelen llamar del Infierno, é la isla de la Gomera, é la isla de Palmas, é que las subjugariades á la santa fe de nuestro señor Jesucristo, é al señorío de la mi corona, con ayuda de Dios y mia; é por ende yo por vos facer bien é merced encomiendóvosla porque hayades lugar de facer el dicho servicio á Dios é á mi, é por galardón del dicho servicio dovos el señorío de las dichas islas, é dovos é fágovos merced de las dichas islas, donacion perfecta no revocable, fecha entre vivos, para que sean vuestras, libres é quitas, é de vuestros fijos é de vuestros nietos é de todos los otros que de vos descendieran por la linea derecha, por á quella manera que lo vos quesiéredes é ordenáredes, é que vos é ellos ayades el señorío é justicia civil é criminal, alta é baja é mero mixto imperio; é si alguno ó algunos de los vuestros descendientes que tuvieren el señorío de las dichas islas, ó de alguna dellas finire sin dejar fijos legitimos, quel señorío de las dichas islas venga é sea del pariente mas propinco que vuestro

descendiente sea; é vos el dicho Alfon de Casaus, é los que despues de vos hobieren el señorío de las dichas islas, que seades é sean tenudos é obligados á me servir é obedescer como á vuestro rey é señor, por las dichas islas, é con las gentes dellas, é que fagades dé ellas, é en ellas guerras é paz por mi mandado, é que corran en ellas, é cada una dellas las monedas de los mis reinos, é que despues que hobiéredes subjubgado las dichas islas, que continuadamente por siempre jamas me tengades en ellas quatro galeras gruesas é aparayedas de remos é de jarcía é armas, é todas las otras cosas que menester hobieren, é que seades tenudo é obligado á me servir con ellas todo tiempo é sazón que vos yo mandare, é que me sirvades con ellas ó con alguna dellas, dandolas bien armadas é fornidas de gentes é armas, é de todas las otras cosas que menester fueren para servicio de guerra, é qué yo vos de paga de pan é maravedis de las dichas galeras por el tiempo que con ellas me serviéredes, quanto é segun é al respeto de como se acostumbra dar á las otras galeras que se armaren por mi mandado en Sevilla; é si lo asi non ficieredes, que por este mismo fecho perdades las dichas islas, é se tornen á la mi corona: é prometo é otorgo por mi fe real de vos guardar é mantener siempre esta merced que yo vos fago, é de vos la non quitar nin revocar todo nin parte dello en algun tiempo ni por alguna manera: é por esta mi carta mando é desiendo que alguno nin algunos non sean osados de ir á las dichas islas por las conquistar nin facer mal nin dagnó á los que en ellas viven sin vuestra licencia é mandado, ó del que despues de vos las hobiere; e sobre esto mando al mi chan-

celler é notarios é escribanos é á los oficiales que estan en la
 tabla de los mi sellos que tomen en si traslado, signado
 é abtorizado de esta mi carta, é vos la tornen la oreginal,
 é vos den é libren é paseu é sellen mis cartas é previllejos
 las mas firmes é bastantes que menester hobiéredes, para
 que en todo tiempo hayades é goçedes de esta mi merced
 que vos yo fago sin embargo alguno, é non fagades ende
 al por alguna manera, so pena de la mi merced. Dada en
 la ciudad de Avila vein'te é nueve dias de agosto, año del
 nascimiento de nuestro señor Jesucristo de mil é cuatro-
 cientos é veinte años, YO EL REY. Yo Diego Fernandez
 de Molina la fice escribir por mandado de nuestro señor el
 rey. — E otrosí, que bien sabia venir aqui sobre algunas
 cosas que tocaban al dicho negocio, é que agora pues
 yo le habia mandado despachar, que me pedia por merced
 que le mandase dar mi carta sobre ello, é yo tóvelo por
 bien, porque vos mando que guardaudo el tenor é forma
 de la dicha mi carta que yo di al dicho Alfonso de Casaus,
 su padre, degedes é consintades al dicho Guillen de Ca-
 saus ir á las dichas islas de Canaria, é levar los manteni-
 mientos é otras cosas que le seran necessarias para él é los
 que con él fueren. E otrosí, se degedes é consintades facer
 todas las otras cosas contenidas en la dicha carta, segun
 quel dicho su padre lo pudiera facer por virtud della. E
 los unos nin los otros non fagades ende al por alguna ma-
 nera so pena de la mi merced é de 100 mrs. para la mi ca-
 mara á cada uno de vos por quien fincare de lo así facer é
 cumplir; é demas mando al home que vos esta mi carta
 mostrare, que vos emplase que parezcadeis ante mi en la
 mi corte, do quier que yo sea, del dia que vos emplazare

fasta quinze dias primeros siguientes, so la dicha pena á cada uno, á decir por qual razon non cumplen mi mandado: é mando so la dicha pena á cualquier escribano público, que para esto fuere llamado, que de ende al que vos la mostrare testimonio signado con su signo, porque yo sepa en como cumplides mi mandado. Dada en la villa de Ocaña veinte é tres dias de Junio año del nascimiento de nuestro señor Jesucristo de mil-cuatrocientos é treinta y tres años, YO EL REY.—Yo Diego Romero la fice escribir por mandado de nuestro señor el rey.

NOTE IV, PAGE 41.

DÉCOUVERTE
DE L'AUSTRALIE.

PAULMIER DE GONNEVILLE.

Toute trace de la découverte du capitaine *Gonneville* aurait probablement disparu, le souvenir transmis par la tradition eût peut-être été considéré comme fabuleux, si le dernier des descendans de l'*Australien*, que ce navigateur ramena, n'avait communiqué tous les documens qu'il avait recueillis sur ce fait mémorable¹.

¹ L'abbé Paulmier s'exprime ainsi, pour ce qui concerne son origine, dans son épître dédicatoire au pape Alexandre VII.

* Les originaires de ces contrées inconnues reçurent les Européens avec vénération, et les traitèrent, pendant un séjour de six mois, avec une cordialité toute particulière. Ceux-cy

L'abbé *Binot Paulmier-de-Gonneville*, chanoine de *Lisieux*, résident du roi de Danemarck en France, a publié, en 1663, sous le titre de *Mémoires touchant l'établissement d'une*

ne voulait pas revenir sans amener, par-deça, quelques uns des habitans de cette nouvelle région (suivant la pratique ordinaire et commune des découvreurs de nouveaux pays), ils ménagèrent si industrieusement la crédule simplicité de leurs hostes, qu'ils obtindrent, de celuy-mesme qui les dominoit, l'un de ses enfans pour venir en Europe, sous de feintes et de grandes promesses de le ramener instruit de toutes les choses qu'ils admiraient le plus en la personne des Chrestiens; et, entre autres, des secrets de nos armes, et des moyens de vaincre, avec facilité, leurs plus redoutables ennemis : ce que ces Austraux passionnoient avec une ardeur inroyable.

Par cette adresse, cet Indien fut conduit en France, où il a vescu jusques en un temps duquel il reste encore diverses personues vivantes. Il fut baptisé, et ainsi il eut le bonheur d'estre les prémices du Christianisme des nations méridionales. Il reçeut, avec le baptesme, le nom du capitaine qui l'avoit amené; et depuis il en emprunta le surnom, que la voix publique luy attribua, de l'agrément de ce mesme capitaine, lequel, pour reconnoistre en quelque sorte la bonne récéption qui lui avoit esté faite par les Austraux, et pour s'aquitter de ce que la raison l'obligeoit de faire en faveur de celuy qu'il avoit artificieusement transporté du milieu d'eux en des lieux étrangers, il lui procura quelques médiocres avantages, et un mariage qui le rendoit son allié,

mission chrestienne dans le troisieme monde, autrement appelé la terre australe, meridionale, antartique et inconnue, toutes les preuves qu'il avait rassemblées sur cette découverte.

Nous donnons de cet ouvrage, qui annonce un homme instruit en géographie, l'extrait qui concerne l'expédition de notre navigateur.

« La flotte portugoise du généreux *Vasquez-de-Gama*, s'estant heureusement ouvert le che-

et dont sortirent plusieurs enfans, l'un desquels a esté mon ayeul paternel; et maintenant par l'extinction des branches aisnées, je me trouve le chef et l'aisné de la famille de ce premier chrestien des terres australes, et en cette qualité, je me voy dans l'eugagement de sommer l'Europe chrestienne de l'exécution des promesses des siens. »

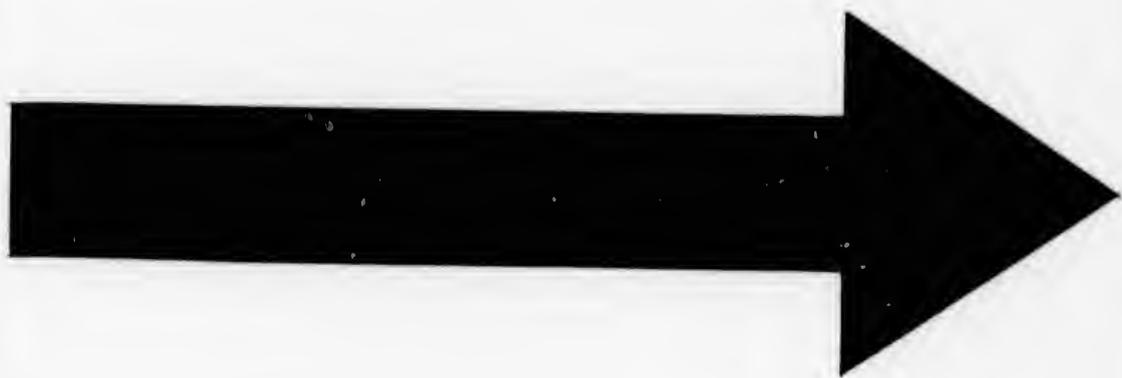
L'aïeul de l'auteur a vécu jusqu'en 1583. Son adoption par *Gonneville*, dont il prit le nom et les armes, le fit renouer au nom d'*Essomericq*; sa postérité a porté celui de *Binot*, un de ses petits-fils, *Jean-Baptiste Binot*, président des trésoriers de France, en Provence, n'a laissé qu'une fille, qui a épousé le marquis de *Barbent*. Le père Anselme, dit (page 300, tome VIII): « *Jacques de Forbin*, seigneur de la *Barbent*, gouverneur d'*Antibes*, d'*Agnelle*, de la *Goye de Suze* et d'*Aurons*, premier consul d'*Aix*, *Viguier de Marseille*, en 1651, eut pour femme *Charlotte Paumier*, fille de *Jean-Baptiste Paumier*, président au bureau des trésoriers de France, en Provence, et de *marquise d'Andréa*, mariée le 1^{er} mai 1625, dont postérité.

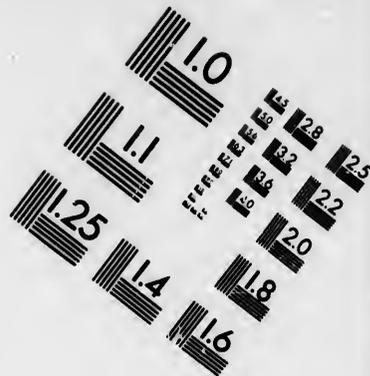
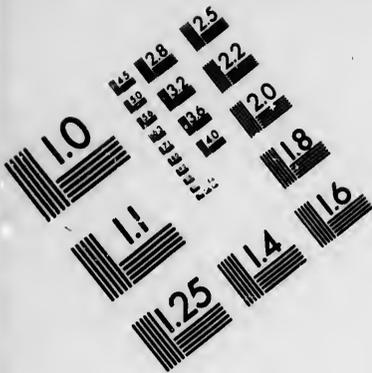
min des *Indes orientales*; et les rois de Portugal ayant soigneusement fait poursuivre cette pointe, *Lisbonne* se vit en peu de temps remplie des richesses de l'Orient, dont l'éclat donna dans les yeux de quelques marchands françois, qui trafiquoient au port de cette capitale, de sorte qu'ils formèrent le dessein de marcher sur les pas des Portugais, et d'envoyer un navire vers ces Indes fameuses. Ce vaisseau fut équipé à *Honfleur*, ville maritime du baillage de Rouën, et du diocèse de Lizieux; la conduïste en fut donnée au *sieur de Gonneville*, lequel leva les ançres au mois de juin de l'année 1503, et doubla le cap de Bonne-Espérance, que les fréquentes tempestes avoient autrefois fait nommer le cap Tourmenteux, et le Lion de l'Océan. Il expérimenta que tels noms lui convenoient fort bien, souffrant sous cette hauteur une longue et furieuse tourmente, laquelle luy fit perdre sa route; et enfin le laissa, pour l'abandonner à un calme ennuyeux, dans une mer inconnüe, où nos François furent consolés par la vue de plusieurs oiseaux, qui sembloient venir et aller du costé du zud, ce qui leur persuada qu'il y avoit de la terre vers le midy; et la nécessité qu'ils avoient d'eau et de radoub, les obligea d'y faire voile: ils ren-

contrèrent ce qu'ils cherchoient, à sçavoir une grande contrée, que leur relation appelle *les Indes méridionales*; selon l'usage de leur temps, qui appliquoit assez indifféremment le nom *des Indes* à tous les pays nouvellement découverts.

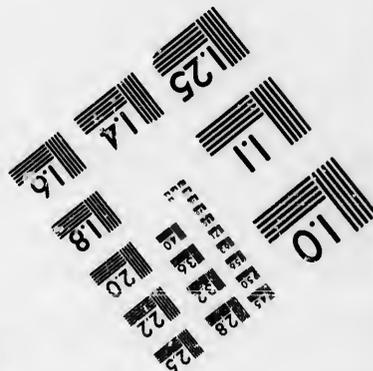
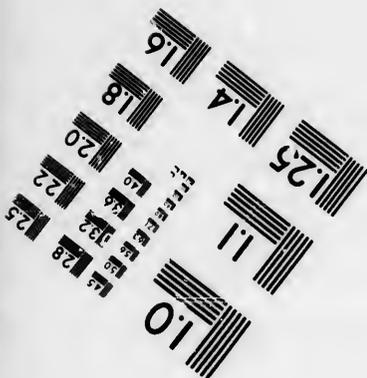
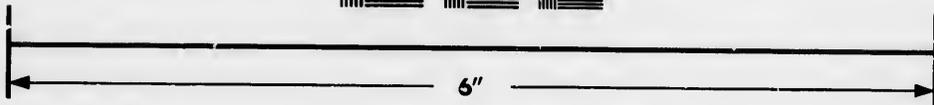
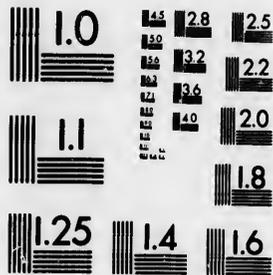
« Ils mouillèrent dans un fleuve qu'ils comparèrent à la rivière d'*Orne*, qui est celle dont les eaux baignent les murailles *de la ville de Caen*. Le séjour qu'ils y firent fut d'environ six mois entiers, lesquels ils furent obligez d'employer à remanier et rebastir leur vaisseau, et à chercher de quoy le charger pour le retour en France, qui fut résolu par le refus que l'équipage fit de passer outre, sous prétexte de la foiblesse et du mauvais estat du navire.

« Dans ce long intervalle, ils eurent assez de loisir pour remarquer les qualitez de cette terre, et les mœurs de ses habitans, et ils l'avoient fait fort curieusement; mais ils furent si malheureux que de tomber entre les mains d'un corsaire anglais, à la veue des isles de *Jersay* et *Grenesey*, et des costes de Normandie; dont ils rendirent leurs plaintes au siège de l'admirauté, et l'accompagnèrent d'une déclaration de leur voyage, le procureur du roy l'ayant ainsi requis, conformément à la disposition des anciennes ordonnances de la marine,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 672-4503

0
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

lesquelles ont sagement et utilement désiré que le matelot françois dépose au greffe de ces sièges les mémoires des navigations de long cours.

« Cette déclaration du capitaine de *Gonneville*; qui est une pièce judiciaire et authentique, datée du 19 juillet 1505, signée des principaux officiers du navire, et qu'un historiographe de Sa Majesté très chrestienne, des mieux connus, n'a pas estimée indigne de ses recueils et annotations, nous apprend que ce pays est fertile et peuplé. Elle nous fait voir que ces *Austraux* firent une si bonne réception à nos Européens, qu'elle semble les convier à leur rendre de nouvelles visites; j'en rapporteray icy les propres termes, m'assurant que leur rudesse et leur naïveté, ne seront peut-estre pas entièrement désagréables.

« Item disent (ce sont les paroles de l'original) que pendant leur demourée en ladite terre, ils conversoient bonnement avec les gens d'icelle; après qu'ils furent apprivoisez avec les chrestiens, au moyen de la chere et petits dons qu'on leur faisoit; estant lesdits Indiens gens simples, ne demandant qu'à mener joyeuse vie, sans grand travail; vivant de chasse et de pesche, et de ce que leur terre

« donne de soi, et d'aucunes légumages et ra-
« chynes qu'ils plantent, allant mi-nuds, les
« jeunes et communs spécialement; portent
« manteaux qui de nastes déliées, qui de peau,
« qui de plumasseries, comme sont en ce pays
« ceux des *OEgyptiens et Boëmes*, fors qu'ils
« sont plus courts avec manières de tabliers
« ceints par-dessus les hanches, allant jusques
« aux genoüils aux hommes et à my-jambe aux
« femmes. Car hommes et femmes sont accous-
« très de mesme manière; fors que l'habille-
« ment de la femme est plus long; et portent
« les dites femelles colliers d'os et coquiles,
« non l'homme, qui porte au lieu arc et fleche,
« ayant pour vireton un os proprement affilé,
« et un épieu de bois très dur, brûlé, et affilé
« par en haut, qui est toute leur armure. Et
« vont les femmes et filles teste nude, ayant
« leurs cheveux *gentiment teurchez* (agréable-
« ment tors), de petits cordons d'herbes, teintes
« de couleurs vives et luisantes. Pour les
« hommes, portent longs cheveux ballants,
« avec un tour de plumasses hautes, vif-teintes
« et bien *atournées* (accommodées).
« Disent oustre, avoir entré dans le dit pays,
« bien deux journées avant, et le long des
« côstes davantage, tant à dextre que senextre;

« et avoir *remarché* (remarqué) le dit pays estre
 « fertile; pourvuen de forces bestes, oiseaux,
 « poissons, et autres choses singulières, in-
 « connuës en chrestienté, et dont feu *maistre*
 « *Nicole Lefebure d'Honfleur*, qui estoit volon-
 « taire au viage, curieux, et personnage de
 « scavoir, avoit *pourtrayé* (désigné) les façons;
 « ce qui a esté perdu, avec les journaux du
 « veage, lors du piratement de la navire, laquelle
 « perte est à cause qu'icy sont maintes choses,
 « et bonnes rechierches obmises.

« Item, disent le dit pays estre peuplé *entre-*
 « *deux* (médiocrement); et sont les habitations
 « des dites Indés par hameaux de xxx. xl.l.
 « ou quatre-vingts cabanes faites en manière
 « de halles, de pieux fichez, joignants l'un
 « l'autre, entrejoints d'herbes et feuilles, dont
 « aussi les dites cabanes sont couvertes, et y
 « a pour cheminée un trou pour faire en aller
 « la fumée; les portes sont de bastons propre-
 « ment liées, et les ferment avec clefs de bois
 « *quasiment* (presque), comme on fait en *Nor-*
 « *mandie* aux champs les estables, et leurs lits
 « sont de nattes douces, pleines de feuilles,
 « ou plumes, leurs couvertes de nattes, peaux,
 « ou plumasseries; et leurs ustanciles de mé-
 « nage de bois, mesmes leurs pots à bouillir;

« mais enduits d'une manière d'argille, bien
« un doigt d'espois ; ce qui empesche que le feu
« ne les brûlast.

« Item disent avoir *remerché* le dit pays estre
« divisé par petits cantons, dont chacun a son
« roy, et quoy que les dits roys ne soient guieres
« mieux logez, et accoustrez que les autres, si
« est-ce qu'ils sont moult révérez de leurs su-
« jets; et nul si hardy ozer refuser leur dés-
« obeyr ; ayant iceux pouvoir de vie et de mort,
« sur leurs sujets; dont aucun de la navire
« virent un exemple digne de mémoire, sçavoir
« d'un jeune fils de dix-huit à vingt ans, qui en
« certain chaud despit avoit donné un soufflet
« à sa mère; ce qu'ayant sçeu son seigneur,
« *jaçoit* (encore) que la mère n'en eust esté à
« plainte, il l'envoya quérir, et le fit jetter en
« la rivière, une pierre au col, appelez à cry
« public les jeunes fils du village, et austres
« villages voisins; et si nul n'en peut obtenir
« remission, ny mesme la mère, qui a genoüils
« vient requerir pardon pour l'enfant.

« Le dit roy estoit cil en la terre de qui de-
« meura la navire, et avoit à nom *Arosca*, son
« pays estoit de bien une journée, peuplé de
« viron une douzaine de villages, dont chacun
« avoit son capitaine particulier, qui tous

« obéissoient au dit *Arosca*. Le dit *Arosca* es-
« toit comme il sembloit âgé de soixante ans,
« lors veuf, et avoit six garçons; depuis trente
« jusques à quinze ans, et venoit lui et eux
« souvent à la navire. Homme de grave main-
« tien, moyenne stature, grosset, et regard
« bontif, en paix avec les roys voisins; mais
« luy et eux guerroyant des peuples qui sont
« dans les terres, contre lesquels il fut deux
« fois pendant que le navire séjourna, menant
« de cinq à six cens hommes à chaque fois, et
« la dernière à son retour fut demenée grand-
« joye partout son peuple, pour avoir eu grande
« victoire; leurs dites guerres n'estant qu'ex-
« cursions de peu de jours sur l'ennemy; et
« eust bien eu envie qu'aucun de la navire
« l'eust accompagné avec bastons à feu et artil-
« leries, pour faire paour et desrouter les dits
« ennemis, mais on s'en excusa.

« Item, disent qu'ils n'ont remerché aucune
« *merche* (marque) particulière qui *différentast*
« (distinguât) le dit roy et autres roys du dit pays,
« dont il en vint jusques à cinq voir la navire,
« fors que les dits roys portent les plumasses
« de leur teste d'une seule couleur; et volon-
« tiers leurs vassaux, du moins les plus prin-
« cipaux, portent à leur tour de plumasses

« quelques brins de plumes de la couleur de
 « leur seigneur, qui estoit le verd pour celle
 « du dit *Arosca*, leur hoste.
 « Item, disent que quand les chrestiens
 « eussent esté anges descendus du ciel, ils
 « n'eussent peu estre mieux chéris par ces pau-
 « vres Indiens, qui estoient tous esbahis de la
 « grandeur de la navire, artillerie, miroirs et
 « autres choses qu'ils voyoient en la navire, et
 « surtout de ce que par un mot de lettre qu'on
 « envoyoit du *bord* aux gens de l'équipage qui
 « estoient par les villages, on leur faisoit savoir
 « ce qu'on avoit volonté, ne se pouvant per-
 « suader comme le papier pouvoit parler; aussi,
 « pour ce, les chrestiens estoient par eux re-
 « doutez, et pour l'amour d'aucunes petites
 « libéralités qu'on leur faisoit de pignes, cous-
 « teaux, haches, miroirs, rasades, et telles
 « babilles, si aimez, que pour eux ils se fussent
 « volontiers mis en quartiers, leur apportant
 « foison de chair et poisson, fruits et vivres,
 « et de ce qu'ils voyoient estre agréable aux
 « chrestiens, comme peaux, plumasses et *ra-*
 « *chines* (racines) à teindre en contreschange
 « de qui leur donnoit-on des quinqualleries et
 « autres besongnes de petit prix, si que des
 « dites dansrées en fust amassé près de cent

« quintaux, qui en France auroient vullu bon
« prix.

« Item, disent que voulant laisser *marches*
« (marques) audit pays, qu'il avoit là abordé
« des chrestiens, fust faite une grande croix de
« bois haute de trente-cinq pieds, et mieux
« bien peinturée, qui fust plantée sur un tertre
« à vue de la mer, à belle et dévoste cérémo-
« nie, tambour et trompette sonnans à jour
« exprès choisy; sçavoir, le jour de la grande
« Pasques 1504, et fust la croix portée par le
« capitaine et principaux de la navire, pieds
« nuds; et aydoient le dit seigneur *Arosca* et
« ses enfans, et autres *greigneurs* (notables,
« *quasi grandiores*) indiens, qu'à ce on invita
« par honneur, et s'en monstroient joyeux; sui-
« voit l'équipage en armes, chantant la litanie,
« et un grand peuple d'Indiens de tout aage, à
« qui de ce long temps devant on avoit faist
« feste, *coys et moult ententifs* au mistère. La
« dite croix planstée, furent faistes plusieurs
« descharges de scoppeterie et artillerie, festin
« et dons honnestes au dit seigneur *Arosca* et
« premiers Indiens; et pour le populaire, il n'y
« eust *cil* (aucun) à qui on ne fist quelque
« largesse de quelques mesnues babioles, de
« petit coust, mais d'eux prisées; le tout à

« ce que du fait il leur fust mémoire; leur don-
 « nant à *entendle* (à entendre), par signes et
 « autrement, au moins mal que pouvoient qu'ils
 « eussent à bien conserver et honorer la dite
 « croix, et à icelle estoit engravé d'un costé le
 « nom de nostre saint Père le pape de Rome et
 « du roy nostre sire, de monseigneur l'admiral
 « de France, du capitaine, *bourgeois* (arima-
 « teurs) et compagnons, depuis le plus grand
 « jusques au petit, et faist le charpentier de la
 « navire cet œuvre, qui ly valut un présent de
 « chaque compagnon; d'autre costé, fut en-
 « gravé un *deuxain nombral* (deux vers) latin,
 « de la façon de *maistre Nicole Le Feure*, dessus
 « nommé, qui, par gentille manière, déclaroit
 « la datte de l'an du placement de la dite croix,
 « et qui plantée l'avoit, et y avoit : *Hic sacra*
 « *Palmaris, posuit Gonivilla Binotus, grex*
 « *socius pariter neutraque progenies.*

« Disent outres qu'à la parfin, la navire ayant
 « esté radoubée, *gallifrestée* (calfretée), et
 « munie au mieux qu'on peut pour le retour,
 « fut arresté de s'en partir pour France, et par
 « que c'est coustume à ceux qui parviennent à
 « nouvelles terres des *Indes*, d'en amener en
 « chrestienté aucuns Indiens, fust tant faist
 « par beau semblant que le dit seigneur *Arosca*

« vousist bien qu'un sien jeune fils, qui d'or-
« dinaire tenoit bon avec ceux de la navire,
« vint en chrestienté, parce qu'on promettoit
« aux père et fils le ramener dans vingt lunes
« du plus tard (car ainsi donnoient-ils entendre
« les mois), et ce qui plus leur donnoit envie,
« ou leur faisoit accroire que *cils* (ceux) qui
« viendroient par deçà, on leur apprendroit
« l'artillerie, qu'ils souhaitoient grandement
« pour maîtriser leurs ennemis, comme *astout*
« (aussi) à faire miroüers, cousteaux, haches,
« et tout ce qu'ils voyoient et admiroient aux
« chrestiens, qui estoit autant leur promettre,
« que qui promettoit à un chrestien or, argent
« et pierreries, ou luy apprendre la pierre
« philosophale, lesquelles offres, crues ferme-
« ment par lèdit *Arosca*, il estoit joyeux de ce
« qu'on vouloit amener son dit jeune fils, qui
« avoit à nom *Essomericq*, et luy donna pour
« compagnie un Indien d'age de trente-cinq ou
« quarante ans, appelé *Namoa*; et les vint,
« luy et son peuple, convoyer à la navire, les
« pourvoyant de force vivres et de maintes
« belles plumasseries, et autres raritez, pour
« en faire présent de sa part au roy nostre sire,
« et le dit seigneur *Arosca* et les siens attendi-
« rent le départ de la navire, faisant jurer le

« capitaine de s'en revenir dans vingt lunes, et
« lors du dit départ, tout le dit peuple faisoit
« un grand cry, et donnoient à entendre qu'ils
« conserveroient bien la croix, faisant le signe
« d'icelle en croisant deux doigts.

« Item, disent qu'adonc parurent des dites
« *Indes méridionales*, le tiers jour de juillet cinq
« cent quatre, et depuis ne virent terre jusques
« au l'endemain saint Denis, ayant couru di-
« verses fortunes et bien tourmentez de fièvre
« maligne, dont maints de la navire furent en-
« tachez, et quatre en trepassèrent, sçavoir :
« *Jean Bicherel*, du pont l'Euesque, chirurgien
« de la navire, *Jean Renoult*, soldat d'Honfleur,
« *Stenot Vennier*, de Gonnevillle sur Honfleur,
« varlet du capitaine, et l'Indien *Namoa*, et fut
« mis en doute de le baptiser pour éviter la
« perdition de l'ame; mais le dit *maistre Nicole*
« disoit que ce seroit prophaner baptesme, en
« vain, pour ce que le dit *Namoa* ne sçavoit
« la croyance de nostre mère sainte Eglise,
« comme doivent sçavoir ceux qui reçoivent
« baptesme, ayant aage de raison, et en fut
« créu le dit *maistre Nicole*, comme le plus sa-
« vant *clerc* de la navire, et pourtant dempuis
« en eut scrupule, si que l'autre jeune Indien,
« *Essomericq* estant malade sa fois, et en péril,

« fut de son avis baptisé et lui administra son
« sacrement *le dit maistre Nicole*, et furent les
« parrains *le dit de Gonneville*, capitaine, et
« *Anthoine Thiery*; et au lieu de marraine fut
« pris *Andrieu de la Marc* pour tiers parrain,
« et fut nommé *Binot*, du nom de baptême
« d'iceluy capitaine; ce fut le quatorzième sep-
« tembre que ce fut fait, et semble que le dit
« baptême servit de médecine à l'ame et au
« corps, parce que depuis le dit Indien fut
« mieux, se guérit, et est maintenant en
« France, etc. »

La publication de cet ouvrage dut exciter l'attention des contemporains; mais il ne paraît pas qu'on soit parvenu à retrouver le journal du voyage, ou du moins les détails nautiques que *Gonneville* dut comprendre dans la déclaration qu'il passa devant l'officier de l'amirauté. S'ils en faisaient partie, nous regrettons que *l'abbé Paulmier*, dans le plan duquel ils n'entraient pas, il est vrai, ne les ait pas ajoutés. *M. de Maurepas* ordonna vainement les recherches les plus soigneuses dans tous les greffes d'amirauté de la Normandie. Plusieurs savans, notamment *le comte de Caylus*, qui le dit au *président de Brosses*, s'en occupèrent inutilement. Il n'est resté de la déclaration que

ce que nous en donne l'abbé Paulmier : cette considération nous a déterminé à la conserver textuellement.

Il n'a donc pas été possible de déterminer la situation de la contrée où *Gonneville* aborda. Les opinions ont dû varier dans les conjectures qu'on a faites. Ignorant à quelle distance du cap de Bonne-Espérance se trouvait ce navigateur lorsqu'il fut assailli par la tempête, ne sachant pas quelle fut la durée de la tourmente qui le jeta hors de sa route, ni celle du calme qui lui succéda, on n'a, pour appuyer ces probabilités, que l'indication qu'il donne du côté du *sud*, vers lequel la présence des oiseaux le détermina à cingler dans l'espoir d'y trouver terre. C'est sur la seule désignation de ce *rhumb* qu'on a pu présumer que la terre où il parvint ne peut être que la *Nouvelle-Hollande*.

Mais on a pu objecter, avec raison; que les détails que *Gonneville* donne des mœurs et des usages des habitans, n'offrent aucune similitude, qu'ils n'ont même aucun rapport avec ceux, si bien connus aujourd'hui, des naturels de cette partie du monde; cependant, du côté du *sud*, quelle autre terre inconnue aurait-il pu rencontrer? Il faut, pour voir cette terre dans *Madagascar*, comme l'ont cru et le pen-

sent encore nos plus savans géographes , attribuer la désignation du *sud* à une erreur de copiste. Il est vrai qu'alors l'*île de Madagascar* pouvait n'être pas connue par *Gonneville*, puisqu'elle ne fut abordée par les Portugais que le 10 août 1503, par conséquent quelques semaines avant le jour où ce navigateur y aurait été porté lui-même.

En nous voyant dans l'impossibilité de constater un fait , qui, dans son temps, dut avoir de l'éclat ; qui , dans le cours du dernier siècle, détermina les recherches de plusieurs navigateurs ; qui, de nos jours, a encore une réelle importance ; en étant réduits, comme nous le sommes, à rechercher çà et là dans des livres devenus rares, dans des manuscrits épars que le hasard nous fait rencontrer, des renseignemens indispensables, nous déplorons l'incurie de nos pères ; mais nous n'avons pas moins de motifs de nous étonner, de nous plaindre de l'insouciance, de l'indifférence que, jusqu'alors, a apporté, et que continue à mettre le gouvernement, non dans le soin, *car personne n'y touche*, mais dans l'usage des immenses archives de la marine. D'anciennes ordonnances prescrivait le dépôt aux greffes des amirautés, de toutes les relations et des journaux de voyages

des navigateurs; ces pièces durent, à l'époque de la révolution, être envoyées au ministère, et accroître la masse, déjà énorme, de pièces explorées et inconnues, accumulées probablement dans le dépôt de Versailles: elles y sont inhumées dans les cartons que contient ce vaste établissement, pour y rester, comme autrefois, dans l'oubli qui semble être leur inévitable destination. Il serait pourtant bien utile de connaître ce que contiennent ces archives, que les étrangers nous félicitent d'avoir depuis si long-temps rassemblées, et dont ils nous font l'honneur de croire que nous savons profiter: elles doivent contenir des faits curieux qui peuvent résoudre beaucoup d'incertitudes historiques, et ajouter à notre gloire nationale des titres dont on la croit privée. Une somme annuelle qu'on allouerait pour le salaire de quelques hommes laborieux et instruits en géographie, ne saurait être mieux employée: il résulterait de leur travail la remise au rebut d'un prodigieux fatras d'inutilités qui encombrent, en pure perte, un vaste édifice, et la mise au jour d'écrits, de relations utiles, qui trouveraient leur place dans la bibliothèque du dépôt des cartes de la marine; établissement qui, depuis les perfectionnemens qu'il a reçus, a rendu déjà d'importans services.

*

Qui sait si l'on ne découvrirait pas, dans ces *limbes littéraires*, des cartes manuscrites antérieures à celles qu'en très petit nombre possède aujourd'hui le dépôt. Les circonstances fortuites, les occasions qui ont procuré à quelques amateurs des raretés en ce genre, peuvent faire soupçonner qu'il en doit exister dans les archives. Ainsi une carte manuscrite, dessinée en 1547 par *Vallard, cosmographe à Dieppe*, qui était en 1805 dans la collection de M. le prince Talleyrand, a prouvé évidemment qu'à cette époque les parties du nord et de l'orient de la Nouvelle-Hollande avaient été visitées et relevées avec une attention assez remarquable. Ainsi s'est retrouvée une carte originale tracée en octobre 1500 par Jean de la Cosa, pilote de Colomb, que la fortune a fait tomber en la possession d'un de nos plus savans géographes : on pourrait induire de quelques indications consignées en cette carte, qui comprend les côtes occidentales de l'Amérique, alors connues, que le vénitien Cabbot, au service d'Henri VII, roi d'Angleterre, aurait effectivement découvert des terres au nord de celles découvertes par les Espagnols, en 1496 et 1497.

Il semble que ces richesses ignorées méritent bien quelques égards, et qu'elles ne doivent pas rester plus long-temps ensevelies : nous désirons que ces observations éveillent la sollicitude du gouvernement, et contribuent à déterminer enfin ce que l'on sollicite depuis long-temps : un inventaire de nos archives maritimes.

NOTE V, PAGE 41.

VOYAGE
DES DIEPPOIS A SUMATRA
EN 1529.

JEAN PARMENTIER.

L'auteur des *Mémoires chronologiques de Dieppe*, dans le passage que nous rapportons à la page 41, attribue à des récits que quelques Indiens avaient faits à *Jean Parmentier*, la cause du voyage de ce navigateur dans l'archipel de la Sonde. Mais cet écrivain, n'appuyant son assertion d'aucune preuve, ne dit pas où et comment *Parmentier* s'est trouvé en relation avec des Indiens. Sans chercher à approfondir ce fait, nous nous contentons de constater sa probabilité.

On peut conjecturer que si les Dieppois, comme ils n'ont cessé de le prétendre, ne précédèrent pas les Portugais au delà du cap de

Bonne-Espérance, ils durent au moins les suivre bientôt dans la carrière que ceux-ci venaient d'ouvrir : le caractère entreprenant du riche armateur *Ango*, dont les navires fréquentaient alors les rivages occidentaux de l'Afrique et les côtes septentrionales du nouveau monde, nous autorise à le présumer. Les Dieppois n'ont pu rester en arrière de leurs rivaux, et ils ont dû paraître à la côte de Malabar peu de temps après *Gama* : ce serait donc dans ces premiers voyages, que toute la puissance des Portugais n'aurait pu empêcher, que *Parmentier*, âgé alors de dix-huit à vingt ans (il était né en 1480), aurait pu avoir des relations avec les Indiens. Nous n'avons pas trouvé, jusqu'à présent, de preuves matérielles de ces premières expéditions, mais nous ne sommes pas sans espoir d'en acquérir un jour. Nous n'avions, des voyages de *Parmentier*, d'autre connaissance que ce que nous en avait appris la tradition, avant qu'un heureux hasard nous eût procuré le manuscrit du journal de sa dernière expédition commerciale de 1529. La même fortune nous est peut-être réservée, et nous pourrions alors administrer des preuves aussi complètes des voyages faits dans les trente années précédentes. Nous croyons avoir dé-

montré, et tous les marins et les géographes reconnaîtront, en suivant la marche des Dieppois dans le journal du voyage de 1529, qu'ils avaient une parfaite connaissance des moussons dans la mer des Indes, et qu'ils suivirent la meilleure et la plus sûre direction dans le cours de leur voyage, pour éviter, sur la côte de *Mozambique*, sur celle de *Malabar* et aux approches de *Ceylan*, la rencontre des jaloux et implacables dominateurs du continent indien. Des interprètes de la langue *malaie* qu'ils avaient à leur bord, prouvent suffisamment, comme nous l'avons remarqué, de précédentes relations avec les habitans des contrées situées au delà du cap *Comorin*.

L'on possédait, sans le savoir, des preuves écrites du dernier voyage de *Parmentier*; on ignorait que la relation que *Ramusio* ¹ donne

¹ C'est une collection précieuse, peu vantée par les libraires, peu recherchée des amateurs de beaux livres, parce qu'elle n'est pas ornée d'estampes, mais seulement de gravures en bois qui n'ont rien d'agréable; elle est estimée par les savans, et regardée encore aujourd'hui par les géographes comme un des recueils les plus importants. *Ramusio* avait, soit à raison des voyages qu'il avait faits lui-même, soit à raison de ses grandes connaissances dans l'histoire, la géographie, les langues, soit enfin à raison de correspondances entretenues avec les personnes qui pouvaient être de quelque

au troisième volume de sa collection, publié en 1556, sous le titre de Discours d'un grand capitaine français sur la navigation à la Nouvelle-France, au Brésil, à la côte d'Afrique, à Madagascar, et à Sumatra, où les caravelles et navires français ont abordé, concerne précisément ce navigateur.

Mais la découverte que le hasard nous a procurée du journal tenu à bord de *la Pensée*, l'un des deux navires dieppois, ne laisse plus aucun doute. Il nous a paru que, pour constater un fait aussi important, aussi honorable pour la marine nationale, il convenait de publier en entier le journal et la relation donnée par *Ramusio*; ces deux pièces, comme nous l'avons dit, se prêtant un mutuel appui, concourent à ne laisser aucun doute sur la réalité et l'identité du voyage qu'elles décrivent.

Le discours du *grand capitaine* débute, nous l'avouons, par un assez long chapitre sur un

utilité à son entreprise, toutes les facilités nécessaires pour former une excellente collection. Il mourut le 10 juillet 1557. Il laissait les matériaux d'un quatrième volume; mais son manuscrit périt dans l'incendie de l'imprimerie des Juntas, arrivé au mois de novembre de la même année 1557.

(Extrait du *Mémoire sur la collection des grands Voyages*, par CAMUS.)

objet tout-à-fait étranger au voyage de *Sumatra*, et dépourvu d'intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs; mais nous avons cru qu'il convenait de ne rien détacher de cette pièce, et de la présenter intégralement, comme a cru devoir faire le savant commentateur qui se prononce si honorablement sur son mérite. Cette dissertation hydrographique est d'ailleurs un préliminaire utile pour comprendre et pour suivre les observations nautiques du journal; elle donne une idée des connaissances de l'école navale des Dieppois à cette époque, et justifie encore la prétention qu'ils ont d'avoir, les premiers en France, cultivé la science hydrographique. « Nous avons, dit *Ramusio*, ajouté une « relation, ou, pour mieux dire, le discours « d'un grand navigateur français, que nous « avons traduit de sa langue dans la nôtre, où « il décrit le voyage à *la Terre-Neuve des Indes occidentales, au Brésil, à la Guinée et à la côte de Malaguettes en Afrique*, où, chaque jour, « commercent des navires français. Ce navigateur, avec deux batimens armés à Dieppe, « en Normandie, voulut aller ensuite à l'île de « *Taprobane*, dite *Sumatra*, où il trafiqua avec « les habitans; et, ayant pris des cargaisons de « poivre et d'épices, il revint en son pays. Ce

« discours nous semble réellement très beau,
 « très remarquable, et digne d'être mis au jour;
 « mais nous regrettons de ne pas savoir le nom
 « de son auteur, parce que ne pas le dire nous
 « paraît faire injure à la mémoire d'un homme
 « d'un tel mérite. »

Nous satisfaisons donc aujourd'hui le vœu de *Ramusio*; il est évident que son grand capitaine est *Jean Parmentier*, et que le journal de son voyage devient le commentaire et l'explication la plus complète de sa relation. La carte de *Sumatra*, qu'il annexe à son récit, contient exactement les noms, qu'en son journal il donne aux trois îles située en face de *Ticou*. Aucun fait, nous le répétons encore, ne fut mieux établi, et n'est mieux prouvé.

La découverte du journal est due à une de ces circonstances où un heureux hasard a réparé quelquefois les fautes et les torts de l'ignorance ou de l'incurie.

Etant à Sens, il y a quelques années, *M. Théodore Tarbé*, qui justifie si bien, par l'accueil qu'il fait à ceux qui visitent son intéressant cabinet, l'opinion que sa réputation et ses écrits leur ont donnée de ses talens, me communiqua, avec son obligeance habituelle, un manuscrit intitulé *Voyage des Dieppois*. Ce

manuscrit lui provenait de la succession de *M. Charles Tarbé* son frère, négociant à Rouen, membre de deux de nos assemblées législatives, mort à Cadix, victime de la fièvre jaune qui désolait alors cette ville. *M. Tarbé*, pour qui la science du commerce était l'application de ses connaissances en économie politique, formait une collection de tous les mémoires qui se rapportaient à l'objet spécial de ses études. On ne sait comment lui parvint le voyage de *Parmentier*, mais personne n'était plus que lui dans le cas d'en apprécier le mérite; et nous sommes portés à croire que son intention était de rendre publique cette découverte, si intéressante pour le commerce de la Normandie.

Ce manuscrit a tous les caractères qui ne laissent aucun doute sur son authenticité. L'écriture, l'espèce et la qualité du papier, sont bien constamment du temps même de l'expédition; on peut aller plus loin et conjecturer avec quelque raison qu'il est autographe. Il me suffit de le parcourir pour juger de son importance: *M. Tarbé* voulut bien m'autoriser à prendre la copie exacte, que je publie aujourd'hui.

Nous dirons de ce journal ce que nous avons

dit de la relation de *Ramusio*. Ses détails quotidiens sont dépourvus d'intérêt pour la plupart des lecteurs, mais nous n'avons pas cru devoir altérer, en aucun point, une pièce qui constate un fait aussi intéressant pour l'honneur de nos ancêtres, et pour la gloire du pavillon français.

Telles sont les considérations qui nous déterminent à donner la relation de *Ramusio*, et le journal entier.

NAVIGAZIONI

D'UN GRAN CAPITANO DEL MARE FRANCESE DEL LUOGO DI DIEPPA, SOPRA LE NAVIGAZIONI FATTE ALLA TERRA NUOVA DELL' INDIE OCCIDENTALI CHIAMATA LA NUOVA-FRANCIA, DA GRADI 40 FINO A GRADI 47, SOTTO IL POLO ARTICO, ET SOPRA LA TERRA DEL BRASIL, GUINEA, ISOLA DI SAN LORENZO, E QUELLA DI SUMMATRA FINO ALLE QUALI HANNO NAVIGATO LE CARAVELLE E NAVI FRANCESE.

Acciochè con maggior facilità veniamo alla cognitione di siti delle terre, e la distanza dell' una all' altra, è di necessità saper qual cosa sia longitudine e latitudine di regioni. La longitudine secondo li cosmographi comincia dal meridiano dell' isole Canarie sotto la linea dell' equinottiale andando verso Oriente, e facendo il circuito della terra circularmente per infino che ritorni à detto meridiano, e questo circuito è diviso in 360 gradi rispondendo à ciascuno de detti gradi leghe 17 secondo li navigationi moderne, over 17 e mezzo secondo li Porthoghesi. E questo s'intende sotto la linea equinottiale quanto per la longitudine. La latitudine è d'un altro circulo imaginato che attraversi ad angoli retti l'equinottiale per li duoi

poli circondando tutta la terra e questa latitudine comincia sotto l'equinottiale, distendendosi verso il polo artico fino a nonanta gradi, ed altrettanto verso il polo antartico senza passar detto numero, e questo circolo si chiama vulgarmente il meridiano, è ben di bisogno saper che tutti li gradi di latitudine andando dall' uno polo all' altro sono eguali passando sotto un meridiano, ma li gradi di longitudine sono ineguali in ciascuno parallelo, di poi che si partono di sotto lo equinottiale andando verso li poli, à causa che li trecento sessanta gradi vanno sminuendosi per infino che essi si rendino in uno punto sotto ciascuno polo, e per questa causa ciascuno grado è di minor numero di leghe che non era sotto l'equinottiale, in modo che una lega puo sotto il polo contenere tutti li 360 gradi, e quella longitudine e latitudine si distende sopra la misura della terra, quantunque noi prendiamo la latitudine per la elevatione del polo, e per la altitudine del sole, e la longitudine per la luna e per le stelle fisse, over per gli eclissi, e per altri modi sottili à molti incogniti.

Ma la longitudine delle pianetti e stelle fisse si conta in la linea eclittica del zodiaeo, e comincia dal primo punto d'Ariete per la successione de' segni fin al fine del segno de Pesci. La lor latitudine si conta dopo la linea eclittica fin alli

poli del zodiaco per 30 gradi. Di li viene che la parte ch'è verso il polo artico si chiama latitudine settentrionale, e quella del polo antartico vien detta ia meridionale, e la declinazione del sole e de gli astri pianetti et delle stelle fisse e simile à quello che noi chiamamo la latitudine della terra, perciocchè la lor declinazione si comincia dell' equinottiale, e contosi verso il mezzodi, o verso la tramontana, come noi vediamo quando il sole è nel primo punto d'Ariete, over di Libra, egli è equinottio e non c'è declinazione ma quando egli è in Cancro over in Capricorno egli è declinato dell' equinottiale 23 gradi e 30 minuti, et cosi degli altri. Hor per venire alla nostra materia suggeta, e per far la descrizione delle terre navigate secondo la charta marina, tanto in longitudine quanto in latitudine, noi piglieremo il nostro primo punto di longitudine dalla linea meridionale, la qual passa per la estremità dell' isole di Capo-Verde, le quale sono dette del Sale, di Buona-Vista, e del Maggio, alla banda che guardano verso l'Africa per Levante; perciocchè ivi è il vero meridiano e stabile del compasso e del quadrante, per esser egli il luogo dove il ferro toccato dalla calamita risguarda drittamente verso li duoi poli, cioè ostro e tramontana, e quello che noi chiamamo longitudine orientale, sarà quello che noi

troveremo de gradi dopo di questa linea, andando verso Levante, fin al 180, ed al contrario quello che noi conteremo di gradi, partendosi di questa linea e andando verso ponente fin' alli 180 gradi, questo è chiamato longitudine occidentale, quantunque tutti li cosmographi numerano la longitudine loro andando verso l'Oriente circularmente fin' al punto d'onde sono partiti in 360 gradi, e chi vorrà, potrà far così. Levando di 360 quel che vi sarà di longitudine occidentale, il resto che rimarrà, sarà di longitudine orientale, e per essemplio io trovo una longitudine occidentale di 27 gradi, io ne levo via detti 27 di 360 mi resta 333 che è la mia longitudine orientale ch'io volevo saper, e così degli altri.

SUMMARIO ET BREVE DESCRITZIONE DELLA TERRA NUOVA,
ET PRIMAMENTE DELLA SUA SITUATIONE.

La Terra-Nuova, della quale il prossimo capo è nominato capo di *Ras*, è posto nell' occidente della nostra linea diametrale, over meridiana, dove è costituito il primo punto di longitudine, secondo il vero meridiano del compasso, ed è il detto capo di *Ras*, in longitudine occidentale 40 gradi e 47 de latitudine settentrionale. Hor chi vorrà levar i detti 40 gradi della longitudine occidentale di 360 resterà 320 gradi di longitudine

orientale, dove è posto detto capo di *Ras*. La Terra-Nuova si estende verso il polo artico dal 40° grado fino al 60°, e dappoi capo di *Ras* andando verso il polo la costa quasi sempre corre da ostro in tramontana e contiene da fino 350 leghe, e dal detto capo di *Ras* fin' al capo di *Brettoni*, la costa corre Levante e ponente per leghe cento, ed il capo de *Brettoni*, in 47 gradi di longitudine occidentale, ed ha 46 di latitudine settentrionale per andar da *Dieppa* alle Terre-Nuove, il pareggio è quasi tutto Levante e ponente, e sono da *Dieppa* à detto capo di *Ras*, leghe 760.

Fra il capo di *Ras* e capo de *Brettoni* habitano popoli austeri e crudeli, con li quali non si può praticare ne conversar. Sono grandi di persona, vestiti di pelli di lupi marini, ed altri animali salvaticchi ligate insieme, e sono segnati di certe righe fatte di fuoco sopra la faccia e come vergati di colore tra il nero e berettino, e in molte cose quanto alla faccia ed al collo sono come quelli della nostra Barberia. Li capelli lunghi come femine, quali ingruppono di sopra la testa, come si fa della coda d'un cavallo. Li loro armi sono archi delli quali fanno molto destramente tirare, e le loro frecce sono ferrate di pietre nere, e di ossa di pesci. Ivi sono molti cervi e daini, e uccelli come oche e margaux. In questa costa è molto

buona pescheria di *Molue*, li quali pesci si pigliano per Francesi e Brettoni solamente, perciocchè quelli del paese non li pigliano. Nella costa di tramontana e mezzodi dopo del capo di *Ras* fino all' entrar di castelli vi sono di gran golfi, e gran fiumi, e gran numero d'isole e molto grandi, e questa terra è manco habitata che non è la costa sopradetta, e li popoli vi sono più piccoli ed humani e più trattabili degli altri e vi è gran pescheria di *Molue*, come nell' altra costa e quivi non è stato veduto nè casale, nè villa, nè castello, salvo una gran serradura di legno, laquale è stata veduta nel golfo de castelli, ed habitano i sopradetti popoli in capanelle e case piccole coperte di scorze d'arbori, le quali fanno per alloggiarvi nelli tempi delle pescherie, il quale comincia da primavera, e dura tutta la state.

DELLA PESCHERIA CHE FANNO I SALVATICHI.

Il lor pescar è di lupi marini, marsouini, e certi uccelli marini detti *margaux*, i quali pigliono nell' isole e li fanno seccare, e del grasso de detti pesci fanno olio, e finito il tempo delle pescherie loro, approssimandosi l'inverno, essi si ritirano colli suoi pesci: e li nelle barchette fatte di scorze d'arbori detti *buil*, e se ne vanno in al-

tri paesi che son forse più caldi, ma non sappiamo dove.

DI QUELLI CHE HANNO DISCOPERTA LA TERRA NUOVA.

Detta terra è stata scoperta da 35 anni in quà, cioè quella parte che corre levante e ponente per li Brettoni e Normandi, per la qual cosa è chiamata questa terra il capo delli Brettoni.

L'altra parte che corre tramontana e mezzodi è stata scoperta per li Portoghesi dopo il capo di *Ras* fino al capo di *Buena-Vista*, il che contiene circa 70 leghe, ed il restante è stato scoperto fin' al golfo delli Castelli, e più oltra per detti Brettoni e Normandi, e sono circa 33 anni che un navilio di Honfleur, del quale era capitano *Giovanni Dionisio*, ed il pilotto *Camarto* di Roano primieramente vi andò, e nell' anno 1508, un navilio di Dieppa detto la *Pensée*, il quale era già di *Giovan Anjo* padre del monsignor lo capitano e visconte di Dieppa vi andò, sendo maestro over patron di detta nave maestro *Thomaso Aubert*, e fù il primo che condusse qui le genti del detto paese.

DELLA TERRA DE NORUMBEGA.

Seguendo oltra al capo de Brettoni vi è una terra contigua col detto capo, della quale la costa si stende ponente ed un quarto garbino fin alla

terra della Florida, e dura bene 500 leghe, laqual costa fu scoperta 15 anni fa per messer Giovanni da Verazzano in nome del re Francesco e di madama la reggente, e questa terra da molti è detta la Francese, e similmente per li Portoghesi medesimi, ed il fine suo verso la Florida è sotto 78 gradi di longitudine occidentale, e 30 di latitudine settentrionale. Gl' habitatori di questa terra sono gentili, trattabili, amichevoli e piacevoli. La terra è abundantissima d'ogni frutto; vi nascono aranci, mandorle, uva salvatica e molte altre sorti d'arbori odoriferi. La terra è detta da paesani suoi *Narumbega*, e tra questa terra e quella di Bresil è uno gran golfo, il quale si stende verso ponente fino a 92 gradi di longitudine occidentale, il che è più d'un quarto del circuito della terra, ed in questo golfo sono l'Isole e l'Indie occidentali scoperte per gli Spagnuoli. Dalla linea diametrale detta di sopra questo golfo contiene apresso à leghe 1700 in circa in linea dritta.

DELLA TERRA DEL BRASIL ET SUO PARIZZO PER ANDARVI.

La terra del Brasil è posta oltra l'equinottiale nella parte australe verso occidente, distante della linea diametrale gradi dieci di longitudine, e cominciando da tre gradi di latitudine australe

corre fino à cinquanta duo verso il polo antartico, dove è il capo delle Undici mila Vergini nell' entrare del stretto detto di Magallanes, quale fu il primo che trovò il passo per andar all' isole Moluche, qual è similuente in gradi cinquanta duo di longitudine occidentale e questa distantia si misura in questo modo. Dal detto capo fino al rio della Plata, over capo di Santa-Maria, qual è in gradi venticinque di longitudine, e trentacinque di latitudine australe sono leghe cinquecento e venticinque, e dal detto capo fino à quello di Santo-Agostino, qual è in gradi otto di latitudine australe, e dieci di longitudine, vi sono leghe seicento cinquanta; si che tutta questa terra detta il Brasil correria leghe 1175 in qualla parte che la guarda verso levante.

Hor voltando questa terra verso Maestro fino al gran rio del Maragnon si misura così. Dal capo di Santo-Agostino fino al capo di San-Rochosono leghe cinquant' otto, e la costa si estende verso Maestro, e da San-Rochosono fino al golfo di San-Luca vi sono leghe settanta, e la costa al Maestro da San-Luca al capo di Ponente leghe settanta, e la costa va al Ponente e Maestro, e dappoi il capo di Ponente fino al fiume Maragnon sono leghe centovinti, e va la costa al Ponente. Il Maragnon è vent' otto gradi di longitudine occidentale, e di latitudine australe

due over tre. Si che dal capo di Santo-Agostino fin al Maragnon vi sono leghe 388. Passato questo fiume vi sono la terre ed isole trovate per gli Spagnuoli nell' Indie occidentali.

DELLI HABITANTI NELLA DETTA TERRA ED HABITI ED ARMI
LORO.

Dal fiume Maragnon fin al capo di Santo-Agostino sono in alcuni luoghi genti trattabili, negli altri sono bellicosi, e vi sono ville e castelli di legname coperti di foglie di palme e di scorze d'alberi. I sopradetti tanto gl' huomini quanto le donne vanno nudi. Le loro arme sono archi e dardi con le punte aconcie di legno durissimo e di osso. Hanno il viso busato in molti luoghi dove sono poste pietre bianche e azzurre intagliate à lor modo, e le portano per nobiltà o dignità con gran collane di pater nostri e di squamme di pesci con gran penacchi attaccati di drieto della schena, e quando essi fanno qualche convitto per mangiar la carne di qualch' uno delli loro nimici, per andar più galanti alla festa, alcuni si dipingono di varii colori, gli altri s'impennano, over copronsi di piume, corpo, gambe, brazzi, à tal che fanno un bel veder stando così.

A lungo questa costa così verso ponente, come mezzo di, non v'è alcuna fortezza ne castello per li

Portoghesi, salvo un luogo detto *Fernambuch*; il qual è appresso capo di Santo-Agostino, dove è certe piccole fortezze di legname con alcune poche gente bandite di Portogallo. Dal capo di Santo-Agostino fin al porto reale, il qual è in dodici gradi, quivi è dove li Francesi e Brettoni frequentano più, e dove si trova più verzino e migliore, e di lungo la detta costa non vi è fortezza ne luogo chè si tenga per Portoghesi, Francesi o Spagnuoli, e sono gli huomini di quella costa trattabili e amichevoli molto più alli Francesi che alli Portoghesi, è il terreno buono e fertile, e se 'l fosse lavorato, faria d'ogni sorte di frutti, e vi sono di molti alberi che fanno frutti, delli quali la maggior parte sono buoni da mangiar ed è il paese sano. Vi sono buoni porti, e buone fiumare in qualche luogo, ed hanno case e terre ferrate di legname, e vanno nudi sì le donne come gli huomini senza aver vergogna l'un dell' altro delle sue parti vergognose. Le armi loro sono come degl' altri: Non hanno moneta e non sanno contar più avanti che 'l numero delle loro dita delle mani e delle dita de piedi. Barattano il verzin in manarelle, cunei, coltelli, e in qualche luogo è necessario che lo vadino à cercar in compagnia fin à trenta leghe dentro del paese, e ciascuna compagnia ha il suo re, e saranno da quatrocento e cinquecento

per compagnia, e portano ciascun il suo pezzo di legno alli Francesi fin alla marina, e li barattano colle dette manare, cunei, e coltelli ed altri feramenti, à tal che stimano molto più caro un chiodo che uno scudo.

DEL LOR VIVERE E LOR COSTUMI.

Gli habitatori del Brasil vivono de frutti del paese, come di fave, navoni, miglio ed hanno molte galline, papagalli, oche, anitre, lepri, conigli e molte altre sorti di salvaticine. Il loro bere è fatto di miglio à modo di cervosa, donde spesse volte s'imbriacano. Essi lavorano li terreni loro con le vanghe di legno, mangiano serpenti, lucerti, bisce, testuggini, cavalette e pesci, ed ad ogni hora c'hanno fame, e tanto di notte come di giorno e sono molto liberali di dar le sue figliole à forestieri, ma le sue donne non vogliono che sian toccate, et le donne loro si portanò honestamente verso li loro mariti.

Questa terra del Brasil fu primamente scoperta da Portoghesi in qualche parte, e sono circa trentacinque anni, l'altra parte fu scoperta per uno di Honfleur chiamato Dionisio di Honfleur. Da venti anni in qua e di poi molti altri navilli di Francia vi sono stati, e mai non trovarono Portoghesi in terra alcuna che la tenessero per il re di

Portogallo, e quelli della terra sono liberi, e non soggetti ne a re ne a legge, ed amano più li Francesi che qualunque altra gente che vi pratici; detti popoli sono come la tavola bianca nella quale non v'è ancora stato posto il pennello, ne disegnato cosa alcuna, over come sia un poledro giovane, il quale non ha mai portato.

E se li Portoghesi, i quali dicono la terra esser sua, fossero stati buoni christiani, ed havessino avuto avanti gli occhi più l'onor di Dio che li loro guadagni, la metà de' detti popoli adesso sariano fatti christiani, imperocchè già molti sono fra loro, i quali cercano di conoscere che cosa sia Iddio, e sono molto docili. Ma li Portoghesi gl'impediscono con tutte le forze che le povere genti non venghino nella cognitione della fede nostra, e li danno ad intendere molte cose che sono lontano dalla salute loro per ritenérli nella loro ignorantia.

E perchè mi potria esser dimandato le cause per le quali li Portoghesi impediscono che li Francesi non vadino alle terre del Bresil ed a gli altri luoghi dove essi hanno navigato, come alla Guinea ed alla Taprobana, io non vi saprei dire altra ragione, salvo che la loro insatiabile avaritia gl'induce à far questo. E quantunque essi siano il più piccolo popolo del mondo, non li par però che quello sia davanzo grande per sodisfare alla loro

cupidità. Io penso che essi debbano aver bevuto della polvere del cuore del re Alessandro, che li causa una tal alterazione di tanta sfrenata cupidità, e par à loro tener nel pugno serrato quello che essi con ambedue le mani non potriano abbracciare, e credo che si persuadono che Iddio non fece il mare ne la terra se non per loro, e che le altre nationi non sieno degne di navigare, e se fosse nel poter loro di mettere termini e serrar il mare dal capo di Finisterre fin in Hirlanda, già molto tempo saria che essi ne haveriano serrato il passo, e tanto e di ragione che li Francesi vadino à quelle terre nelle quali loro non hanno piantata la fede christiana, e dove non sono amati ne obediti, come noi haveressimo ragion d'impedirli di passar in Scotia, Danemarea e Norvega, quando noi prima di loro vi fossimo stati, e poscia che essi hanno navigato al lungo d'una costa, essi se la fanno tutta sua. Ma tal conquista è molto facile à fare, e senza gran spesa, perchè non vi sono assalti ne resistentia, ma hanno una gran ventura che il re Francesco gli usa tanta humanità e cortesia, imperochè se volesse dar la briglia alli mercatanti del suo paese, loro conquisteriano i traffichi e amicitie delle genti di tutte quelle terre nuove in quattro o cinque anni, ed il tutto per amore e senza forza, e sariano penetrati più à dentro che non hannò fatto li Porto-

ghesi in cinquanta anni, e li popoli di dette terre li discacciariano come suoi nemici mortali: e questa è una delle ragioni principali, per la quale non vogliono che li Francesi vi conversino, imperocchè dopo che li Francesi praticano in qualche luogo, non si domandan più Portoghesi, ma quelli del paese gli hanno in abiettion e dispregio.

DESCRIZIONE DELLA COSTA DI GUINEA.

La Guinea è parte dell' Africa contigua colla Barbaria e conincia à capo Verde, il quale ha di longitudine orientale quasi gradi 5, e di latitudine settentrionale gradi 14 e mezzo, ed è la Ethiopia bassa dove sono molti re e molte lingue differenti, quali sono obediti da gli suoi popoli come sono quà li nostri re e principi, e tutti sono idolatri. Li vestimenti loro sono di banbaggio in diverse fogge, imperocchè non vi è alcuno che non sia differente dall' altro, e da capo Verde fin alla fiumara di Manicongo non vi è ne castello ne fortezza, salvo uno il qual è detto il Castello della Mina, dove il re di Portogallo tiene venticinque over trenta persone per trafficar e mercadantare con li negri, i quali vengono dalla terra alta, e portano solamente dell' oro, qual portano similmente nella costa delle Meleghette alla fiumara o rio di Cesti, dove si fa il maggior traffico della detta meleghetta,

ma sopra detta fiumara dalla banda de' Portoghesi non y'è alcun luogo forte o altra habitatione che si tenga per loro più che per li Francesi, e se essi levano mercantie di quelli luoghi come melegghetta, avorio, corami, o altre mercantie, bisogna che le comprino da quelli del paese e che ne paghino datii alli re e principi del paese e quivi barattano una mercantia con l'altra, e non hanno moneta, e sono molto contenti gli signori di quei luoghi quando li Francesi vi vanno.

DEL VIAGGIO CHE SI FA NELLA COSTA DELLA GUINEA.

Dapoi Capo-Verde fin al fiume di Gambra vi sono trenta leghe, va la costa al Sirocco, di longitudine orientale gradi 8 e mezzo, e latitudine settentrionale 3 gradi e mezzo. Dal fiume di Gambra fino à Capo-Rosso leghe trenta, e la costa va all'ostro; Capo-Rosso a di longitudine 10 gradi e di latitudine 12. Capo-Rosso fino à Rio-Grande 25 leghe la costa al levante. Rio-Grande è in 11 gradi e mezzo di latitudine. Da Rio-Grande à Serra-Liona vi sono settantacinque leghe. Serra-Liona è in 8 gradi di latitudine. Da Serra-Liona fin al rio di Ceste quarantacinque leghe, e da rio di Ceste fin al capo delle Palme quarantatre leghe. Capo delle Palme è in gradi 18 di longitudine e 3 di latitudine, la costa va levante e ponente. Dal capo

delle Palme al capo delle Tre Punte sono cento e tredici leghe. La costa fin à mezza strada va levante una quarta di greco, ed il restante in levante e una quarta di Sirocco; capo delle Tre Punte è in 23 gradi di longitudine e di latitudine 4 gradi, e da detto capo fin al rio Delgado sono cento e cinquanta leghe, e la costa camina greco levante. Questa riviera ha 32 gradi di longitudine e di latitudine ha 7 gradi. E da rio Delgado fin a capo Formoso son leghe sessantasette andando la costa levante e ponente, ed a capo Formoso in 35 gradi di longitudine e di latitudine 5 e mezzo. Da capo Formoso à Rio-Reale venticinque leghe, la costa a levante. Da Rio-Reale à Fernando-Polo trenta leghe, la costa in levante. Fernando-Polo è in 40 gradi di longitudine, e in 5 di latitudine. Da Fernando-Polo a capo di Lope-Gonzalès cento e dodici leghe. Lope-Gonzalès è in 1 grado e mezzo di latitudine australe e in 35 gradi di longitudine, la costa all' ostro. Da Lope-Gonzalès à Manicongo cento e trenta leghe, la costa à Sirocco una quarta d'ostro. Manicongo è in gradi 41 di longitudine orientale e in 6 gradi di latitudine australe: e da Manicongo fin al capo di Buona-Speranza sono cinque cento e venticinque leghe, e in tutta questa costa non si fa traffico alcun di mercantie, imperocchè tutti gli huomini sono poveri, rozzi e bestiali,

ed il territorio montuoso e sterile, ed è il sopra- detto capo di Buona-Speranza in 34 gradi e mezzo verso l'antartico, e andando dal capo di Buona-Speranza verso greco una quarta di levante: e cinquecento leghe si trova l'isola di San-Lorenzo altramente nominata Madagascar, la quale contiene trecento settanta leghe di lunghezza e circa ottanta leghe di larghezza, ed è la detta isola sotto il tropico del capricorno, habitata da gente belliosa e crudele. Altre fiato li Portoghesi vi hanno navigato, ma essi hanno lasciato tal comercio per causa di tristitia dell'una over dell'altra parte, e gli habitanti hanno per arme dardi con le punte di ferro in modo di partesane delle quali ciascuno communemente porta duoi.

Dall' isola di San-Lorenzo fin alla Taprobana altramente chiamata Sumatra, sono mille leghe per la più corta via ed è la detta isola di Taprobana in cento e 40 gradi di longitudine orientale, sotto la linea equinottiale, laquale passa per il mezzo di quella e contiene ducento e venticinque leghe di lunghezza, ed oltretanto di larghezza. Corre la detta isola ostro, siroco e maestro, tramontana; ha duoi inverni e due estati all' anno, ma nel lor inverno è così calda come nella nostra estate. Vi è l'herba verde in ogni tempo sopra la terra, e di continuo frutti et fiori sopra gli arbori:

ha questa isola molti Re , de' quali il primo che li due navi di Dieppa hebbero conoscenza si chiamava sultan *Megilica Raga*, era signor d'un luogo detto *Ticu* del regno di Pedir. Gli habitatori , al mio giudicio, sono machomettani, e sono assai buone persone e pacifiche , ma astuti e sottili negli suoi traffichi e modi di mercadantare, ed osservano la loro parola nel contrattare. Io non hebbi pratica salvo che di duoi officiali in tutto il detto luogo , e sotto questo re , delli quali l'uno era il capitano delle genti d'armi nominato *Nacanda Raia* , che vuol dire il capitano del re, l'altro veniva detto *chambendare* , il quale metteva il prezzo alle mercatantie che noi portamo là , e le dava alli mercatanti del paese , e ne faceva li pagamenti sicuri e buoni à noi altri , e nessuno arderia à comprar sotto pena della testa, avanti che 'l detto *chambendare* habbi posto il prezzo e quando è fatto , ciascuno ne può havere per quello , pur per man di detto *chambendare* cosi li piccoli come li grandi , e detto *chambendare* riscuote li datii e tributi del re , il qual è di ciascuna mercantia che l'huom vende à ragione di tre per cento , e in questa provincia vi sono molte terre , castelli e casali e monti alti , delli quali la cima si vede andar sopra li nuvoli. Gl'habitatori vestono di tele bambaggine o di seta fin alla cintura , come sa-

riano d'una camicia corta, e sopra il busto aperta davanti circa mezzo piede e serrata à bottoni d'oro, e chiamano questo tal vestimento uno *baiu*, e dalla cintura in giù fin sotto le ginocchia sono cinti d'un pezzo di tela di bambaggio tinta di diversi colori, e li grandi hanno di più un pezzo di tela stretta laqual gittano sopra le spalle à modo di mantelli, over se ne cingono sopra gli suoi vestimenti; alcuni hanno delle berette piccole, aguzze un poco, e non cuoprano salvo che la cima della testa, e tutti hanno la testa rasa e la barba, salvo la parte ch'è fra 'l naso e le labra. Altri hanno la testa infasciata di tela bambaggina alla turchesea, ma la maggior parte non sono vestiti se non dalla cintura in giù, e tutto il corpo scoperto, e portano manigli d'oro nelle braccia, e le spade al fianco, lequali sono circa due piedi e mezzo lunghe col manico tutto d'oro e molto sottilmente lavorato, ed il fodero di legno tutto d'un pezzo molto ben fatto, e chiamano detta spada, *cas*.

DELLE ARMI DI QUELLI DELLA TAPROBANA.

Non è alcuno grande ne piccolo, prete ne maritato che non porti un *cas* al fianco, e le loro arme sono come giavarini col ferro più lungo e più stretto, e l'hasta di quelle è d'un legno molto

grave, ed hanno targhe e ratelle di cuoio di bufolo grosse un dito, ed altre di legno coperte di pelle di pesce, ò di serpente, ò di pelle di qualche altro animale. Hanno piccoli archi e piccole frezze e cerabotane per lequali soffiano dette piccole frezze ferrate e molto acute.

DELLI FRUTTI DIQUEL PAESE E DELLI GRANI.

Vi è un frutto il qual essi chiamano *pissan*, che è molto buono e della similitudine d'un piccolo cocomero, ed un altro frutto grosso e lungo che tira in tondo, il quale di fuori par un'artichio, over una pigna, ed è verde e dentro v'è un frutto come una castagna, di simil gusto e foggia, e di sopra di questa castagna è una coperta di tal modo e liquore e colore e di tal gusto come un capo di latte inzzucarato, vi sono anchora assai altri frutti, ma noi non ne sappiamo li nomi.

Essi hanno in grandissima estimatione le foglie d'una herba, o arboro lequali essi chiamano *beta*, ed uno frutto il quale essi dicono *areca*, e communemente tutti lo usano. Nasce nel paese miglio e molto riso, e in grande quantità. Ivi nasce più pevere e migliore che in tutte l'altre isole dell'oriente. Le palme vi fauno il vino. La gente del paes,

non adopera moneta se la non vien portata d'altro paese, e vendono e comprano ogni cosa à peso d'oro, e misurano le tele e panni con una misura ch'è lunga un cubito. Il riso ed il pevere lo misurano con la guate la quale è una canna grossa tagliata laquale contiene circa due libre di pevere. E qui vi caricate le nostre navi di pevere ed altre specierie ce ne retornamo à Dieppa doppo si longa e pericolosa navigatione à salvamento ed honor di Dio e de la corona di Francia.

VOYAGE

D'UN GRAND NAVIGATEUR DU PORT DE DIEPPE EN FRANCE, SUR
LES VOYAGES FAITS AUX TERRES NOUVELLES DES INDES OCCI-
DENTALES, DANS LA PARTIE APPELÉE LA NOUVELLE FRANCE,
DEPUIS LE 40° JUSQU'AU 47° DEGRÉ, SOUS LE PÔLE ARC-
TIQUE, AUX TERRES DU BRÉSIL, DE LA GUINÉE, ET AUX ÎLES
DE SAINT-LAURENT ET DE SUMATRA, JUSQU'OU SONT PAR-
VENUS LES CARAVELLES ET LES NAVIRES FRANÇAIS.

Pour arriver plus facilement à connaître la situation de chaque partie de la terre, et la distance de l'une à l'autre de ces parties, il est nécessaire de savoir ce qu'on entend par longitude et par latitude. La longitude, suivant les cosmographes, commence au méridien des îles *Canaries*, sous la ligne équinoxiale, en allant vers l'orient; elle trace autour de la terre un cercle qui vient se terminer à ce méridien. Ce cercle est divisé en 360 degrés, dont chacun répond, suivant la nouvelle méthode, à dix-sept lieues, et à dix-sept lieues et demie, suivant la méthode *portugaise*.

La latitude commence sous la ligne équinoxiale: c'est un autre cercle qu'on a imaginé pour embrasser toute la terre. Il traverse à angles droits

la ligne équinoxiale, en passant par les deux pôles jusqu'au 90^e degré arctique et antarctique : ce cercle s'appelle vulgairement le méridien. Il est très important de savoir que tous les degrés de latitude d'un pôle à l'autre sont égaux en passant sous un méridien, tandis que les degrés de longitude sont inégaux depuis les pôles jusqu'à la ligne équinoxiale, et cela parce que les 360 degrés vont, en diminuant, se confondre en un point commun, sous chaque pôle : par ce motif, chaque degré représente moins de lieues à mesure qu'il s'éloigne de la ligne, de sorte que sous le pôle une seule lieue peut contenir les 360 degrés.

Cette longitude et cette latitude s'étendent sur la mesure de la terre, bien que nous prenions la latitude d'après l'élévation du pôle et la hauteur du soleil, et la longitude par la lune, les étoiles fixes, les éclipses, et par d'autres moyens d'un usage difficile et peu commun.

La longitude de la lune et des étoiles fixes s'obtient par le secours de la ligne écliptique du zodiaque; elle commence au signe des poissons. Leur latitude se suppute depuis la ligne écliptique, par 30 degrés, jusqu'aux pôles du zodiaque; de là vient la dénomination de latitude septentrionale donnée à la partie qui regarde le pôle arctique, tandis que la partie qui s'étend vers le pôle

antarctique s'appelle latitude méridionale. La déclinaison du soleil et des autres planètes est semblable à ce que nous appelons latitude de la terre : elle s'observe depuis la ligne , et s'étend au midi et au septentrion. Ainsi lorsque le soleil est au premier point du bélier ou de la balance , il est équinoxial , et il n'y a point de déclinaison ; mais dès qu'il entre dans le cancer ou dans le capricorne , sa déclinaison de la ligne équinoxiale est de 23 degrés et 30 minutes , et ainsi du reste.

Pour revenir à notre objet et faire la description des terres visitées par les navigateurs français , en suivant les errements des cartes marines , nous prendrons notre point de départ , pour la longitude , de la ligne méridionale qui coupe l'extrémité des îles du Cap-Vert , dites du *Sel* , de *Buena-Vista* et de *Mai* , parce que c'est vers les côtes de ces îles qui regardent l'Afrique au levant , que se trouve le véritable méridien , et que l'aiguille aimantée regarde directement les deux pôles.

Nous appellerons longitude orientale la partie qu'on rencontre au levant , depuis cette ligne jusqu'au 180^e degré , et longitude occidentale , la partie comprise depuis cette ligne jusqu'au 180^e degré , en allant vers le couchant.

Les cosmographes obtiennent leur longitude en se dirigeant vers l'orient , et en parcourant

circulairement le globe jusqu'au point d'où ils sont partis, ce qui forme un cercle qu'ils divisent en 360 degrés. On peut l'obtenir aussi de la manière suivante : Vous trouvez une longitude occidentale de 27 degrés, vous défalquez ce nombre des 360, ce qui les réduit à 333, et vous donne la longitude orientale que vous vouliez connaître.

DESCRIPTION SOMMAIRE ET ABRÉGÉE DE TERRE-NEUVE AVEC
L'INDICATION DE SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

Le cap le plus prochain de cette terre, nommé cap *Ras*, est placé à l'occident de notre ligne diamétrale ou méridionale, où se trouve le premier point de longitude suivant le véritable méridien du compas, au 40° degré de longitude occidentale et au 47° de latitude septentrionale, et en prélevant sur les 360 degrés ces 40 degrés de longitude occidentale, on aura 320 degrés de longitude orientale, vers lesquels se trouve situé ledit cap. La Terre-Neuve s'étend vers le pôle arctique du 40° au 60° degré, depuis le cap *Ras*, en tirant vers le pôle. La côte va presque toujours du midi au septentrion, pendant une espace de 350 lieues, et du cap *Ras* au cap *Breton*, elle va du levant au couchant dans une étendue de cent lieues. Le cap *Breton* est situé par le 47° degré de longitude occidentale, et le 46° de latitude sep-

tentrionale. Pour aller de Dieppe aux terres nouvellement découvertes, la marche est presque toujours du levant au couchant, et on compte 760 lieues depuis ce port jusqu'au cap *Ras*.

Entre le cap *Ras* et le cap *Breton* habitent des peuples sauvages et féroces avec lesquels on ne peut établir aucune liaison; ils sont d'une haute stature, et leur habillement se compose de peaux de loups marins et d'autres animaux sauvages, liées ensemble. Leur figure est sillonnée par des raies qui semblent faites au moyen du feu et bariolée de couleurs tirant vers le sombre. Ils ont beaucoup de rapport, en ce qui touche les ajustemens du col et du visage, avec les habitans des côtes de *Barbarie*; ils laissent grandir leur cheveux comme ceux des femmes, et les nouent sur la tête à peu près comme on noue, en Europe, les queues des chevaux. Ils sont armés d'arcs, dont ils se servent fort adroitement. Leurs flèches ont, au lieu de fer, une pierre noire ou des os de poissons. Leurs campagnes abondent en cerfs et daims; ils ont beaucoup d'oiseaux, parmi lesquels on remarque les oies et les *margaix*; la pêche de la côte est excellente. Les Français et les Bretons y pêchent la morue que les naturels dédaignent. Sur la côte septentrionale et à moitié chemin, depuis le cap *Ras* jusqu'à l'entrée des *Châteaux*, on

compte des golfes spacieux, de grands fleuves et un nombre considérable d'îles très grandes; cette partie est moins habitée que la première, mais les naturels, plus petits de taille, y sont aussi plus humains et plus traitables. On y pêche aussi abondamment la morue. On n'a pu remarquer sur cette côte, comme sur l'autre, ni maisons de campagne, ni château, ni bâtiment quelconque, si ce n'est une grande serre en bois aperçue dans le golfe des Châteaux. Les habitations de ces peuples se composent d'écorces d'arbres dont ils forment des huttes pour s'abriter pendant la saison de la pêche, qui commence au printemps et dure tout l'été.

DE LA PÊCHE DES SAUVAGES.

Elle consiste en loups marins, marsouins et certains oiseaux de mer appelés margaux, qu'ils attrapent dans les îles, dont ils font sécher la chair; la graisse leur sert à faire de l'huile; à l'approche de l'hiver ils s'embarquent avec leurs provisions dans des canots faits avec des écorces d'arbres et appelé *bails*, et s'en vont chercher des climats, probablement plus chauds, que nous ne connaissons pas.

DE CEUX QUI ONT DÉCOUVERT LA TERRE-NEUVE.

La partie de cette terre, qui s'étend du levant au couchant, a été découverte, il y a trente-cinq ans, par les Bretons et les Normands. C'est de là que vient la dénomination de cap Breton.

La découverte de la partie qui s'étend du septentrion au midi, depuis le cap de *Ras* jusqu'aux cap de *Buena-Vista*, et qui embrasse une espace d'environ soixante-dix lieues, est due aux navigateurs portugais. Le reste a été découvert par les Bretons et les Normands.

Il y a environ trente-trois ans qu'un navire de Honfleur, commandé par le capitaine Denis, et ayant pour pilote *Gamart* de Rouen, y aborda le premier. Depuis, en l'année 1508, un navire de Dieppe, nommé *la Pensée*, appartenant à *Jean Ango*, père de *M. le capitaine vicomte de Dieppe*, et commandé par maître *Thomas Aubert*, y aborda également. Ce fut le premier qui conduisit dans ces parages les navigateurs dieppois¹.

¹ Navarette (*Collección de los Viajes*, etc.; Madrid, 1829, tomo III, 5^o p^{ra}, n^o 38) dit que, dès l'année 1502, des marchands de Bristol obtinrent des privilèges pour établir des colonies dans la Terre-Neuve, et que, dès 1504, les navires de Normandie et de Bretagne venaient pêcher dans ces pa-

LA TERRE DE NORUMBEGA.

En suivant la direction du cap Breton, on rencontre une terre qui est contigue à ce cap et dont la côte s'étend au couchant, un quart sud-ouest, jusqu'aux terres de la *Floride*, en embrassant un espace d'environ cinq cents lieues.

Il ajoute que le cap *Breton* dut son nom aux marins de cette dernière province. Il place en 1506 le voyage de *Jean Denis*, et en 1508 celui de *Jean Aubert*. Il dit (ce sur quoi la relation garde le silence) que ce dernier ramena et conduisit à Paris le premier sauvage qui y ait paru; mais il ajoute : « *Pero estas noticias son tan escasas y vagas, que el mismo FORSTER las escribe y conserva solo por haberlas publicado Ramusio en su Coleccion de Viages.* »

Ce n'est point par une réfutation de ce genre, ce n'est pas avec une telle légèreté qu'on peut altérer l'exactitude d'un fait aussi bien circonstancié que l'a présenté le narrateur anonyme de Ramusio. En effet, comment citerait-il des noms de navigateurs, d'armateurs, de navires, si son récit était fabuleux? Cela n'est pas supposable. L'on ne doit pas, à notre sens, moins de confiance aux expéditions des Normands à Terre-Neuve, qu'on en doit à leur voyage à *Sumatra*, si bien prouvé aujourd'hui.

L'auteur des Mémoires confirme ce que dit Navarette lui-même (n° 40) sur les expéditions de *Gaspar Cortereal*, qui, en 1500, reconnut les caps, les baies de la côte orientale de Terre-Neuve; il conserve toutes les dénominations portugaises, et ne dispute point aux navigateurs de cette nation le

Cette côte a été découverte, il y a quinze ans, par messire Jean de *Verazzano*, qui en prit possession au nom du roi François I^{er} et de madame la régente. Beaucoup de navigateurs, et les Portu-

mérité de la découverte des terres situées depuis le cap de *Ras* jusqu'à celui de *Buena Vista*; mais il conserve aux Normands et aux Bretons celui d'avoir, les premiers, relevé les autres parties qui, toutefois, peuvent être comprises dans la *tierra de los Baccaalos*, aperçues en 1797 par Cabbot.

Navarette, en nous contestant d'avoir fréquenté les rivages de Terre-Neuve dans les premières années du xvi^e siècle, détruit la prétention qu'avaient les Biscayens et les Basques d'y avoir pêché les morues, non seulement avant, mais à la même époque; il produit le résultat d'une information faite à *Saint-Sébastien* en 1561, de laquelle il résulte que les marins de la *Biscaye* et de *Guipuscoa* ne se sont livrés à la pêche des morues sur la côte de Terre-Neuve que depuis 1540. Cependant il ne peut se refuser à reconnaître qu'il fallait que les Bretons et d'autres eussent une expérience qui manquait aux Espagnols, puisque, dans une cédule royale de 1501, accordant la permission d'armer pour la pêche de la morue, il est expressément dit que l'équipage sera formé de tous sujets de Sa Majesté, *et qu'il ne pourra y avoir que deux pilotes bretons ou autres étrangers qui aient été dans ces parages.*

On doit ajouter à l'assertion du narrateur anonyme, que Denis d'Honfleur publia dès 1506, d'après ce que dit Charlevoix (*Histoire de la Nouvelle-France*) une carte de la côte de Terre-Neuve.

gais même, la nomment la Terre-Française. Elle se termine, vers la Floride, au 78° degré de longitude occidentale et au 30° degré de latitude septentrionale. Les peuples qui l'habitent sont doux, faciles, polis, affables. La terre est très fertile en toutes sortes de fruits, elle produit des orangers, des amandiers, des vignes sauvages, et une grande variété d'arbres odoriférans. Cette terre est appelée *Nurumbegâ* par les naturels.

Entre *Nurumbega* et le *Brésil* est un golfe qui s'étend vers le couchant jusqu'au 92° degré de latitude occidentale, ce qui fait plus d'un quart du circuit de la terre. C'est dans ce golfe que sont situées les îles et les Indes occidentales, dont la découverte est due aux Espagnols. En partant de la ligne diamétrale ci-dessus indiquée, ce golfe compte à peu près dix-sept cents lieues d'étendue en ligne directe.

DE LA TERRE DU BRÉSIL ET DE LA ROUTE A SUIVRE POUR
S'Y RENDRE.

La terre du *Brésil* est située au delà de la ligne équinoxiale dans la partie méridionale, et, vers l'occident, à 10 degrés de longitude de la ligne diamétrale. Sa partie australe, à partir du 3° degré de latitude, s'étend jusqu'au 52° degré antarctique, sous lequel est placé le cap des *Onze mille*

Vierges, à l'entrée du détroit de *Magellan*, ainsi nommé parce que ce navigateur fut le premier qui trouva le passage qui conduit aux *Molouques*. Ce cap est également situé sous le 52° degré de longitude occidentale. Voici la manière de mesurer ces distances : depuis le cap des *Onze mille Vierges* jusqu'à *Rio de la Plata*, au cap de *Sainte-Marie*, qui se trouve placé sous le 25° degré de longitude et le 35° degré de latitude australe, on compte cinq cent vingt-cinq lieues, et depuis ce dernier cap jusqu'à celui de *Saint-Augustin*, qui est placé au 8° degré de latitude australe et au 10° degré de longitude, on compte six cent cinquante lieues ; de sorte que toute la partie du *Bésil* qui regarde le levant présente une surface de onze cent soixante-quinze lieues.

En tournant cette terre au nord-ouest et jusqu'au grand *Rio del Maragnon*, voici quelle sera la distance : du cap *Saint-Augustin* au cap *Saint-Roch*, la côte s'étend au nord-ouest et on compte cinquante-huit lieues ; de *Saint-Roch* au golfe de *Saint-Luc* on compte soixante-dix lieues ; de *Saint-Luc* au cap *du Couchant*, la côte va au couchant et au nord-ouest, et donne soixante-dix lieues ; et depuis le cap *du Couchant* jusqu'au fleuve *Maragnon* la côte court vers le couchant pendant cent vingt lieues. Le *Maragnon* est situé

sous le 28^e degré de longitude occidentale et sous le 2^e ou 3^e de latitude australe, de sorte que du cap *Saint-Augustin* jusqu'au *Maragnon* la distance est de trois cent quatre-vingt-huit lieues. Après ce fleuve on rencontre les îles et les terres découvertes par les Espagnols dans les Indes occidentales.

HABITANS DE CES CONTRÉES, LEURS COUTUMES ET LEURS
ARMES.

Entré le fleuve *Maragnon* et le cap *Saint-Augustin* on rencontre des peuplades dont quelques unes ont des mœurs douces et sociables, et les autres conservent des habitudes belliqueuses ; on y rencontre des plantations, des maisons et des châteaux recouverts d'écorces d'arbres. Les hommes, ainsi que les femmes, sont nus ; ils ont pour armes des arcs et des flèches dont l'extrémité porte une pointe de bois très dur ou d'os. Les nobles et les personnes élevées en dignité ont le visage percé de trous, dans lesquels ils placent des pierres blanches et bleues bizarrement sculptées. Leurs colliers sont des espèces de chapelets ornés d'écailles de poissons, et ils portent d'énormes panaches attachés sur le dos. Lorsqu'ils assistent à quelque banquet, pour se repaître de la chair d'un ennemi, quelques uns, pour ajouter à *leur gentillesse*, imaginent de se peindre le corps de diverses couleurs, et d'autres

se couvrent de plumes de la tête aux pieds, ce qui ne laisse pas que d'être curieux à voir.

Le long de cette côte et vers le couchant, les Portugais n'ont élevé aucun château ni forteresse; seulement, on trouve dans un lieu dit *Fernambuck*, situé après le cap *Saint-Augustin*, une petite forteresse de bois, qui sert d'asile à quelques Portugais exilés.

La partie la plus fréquentée par les Français et les Bretons est située entre le cap *Saint-Augustin* et le *Port-Royal*, qui est placé au 12^e degré; c'est aussi dans cette partie que se trouvent les meilleurs bois du *B Brésil* et en plus grande quantité.

On ne rencontre, le long de cette côte, aucune forteresse ni château qui indique la présence des Européens. La population se montre beaucoup plus affable aux Français qu'aux Portugais. Le terrain de ces contrées est bon et fertile en arbres fruitiers, dont les produits sont, pour la plupart, propres à la vie animale; l'air y est fort sain; la côte a de bons ports, et, en quelques lieux, des rivières qu'on pourroit utiliser. Leurs maisons et leurs plantations sont entourées de palissades; les deux sexes vont également nus sans en paraître embarrassés. Ils sont armés comme leurs voisins, ne se servent point de monnaie, et ne savent point compter au delà du nombre de leurs doigts, en y

comprenant ceux des pieds. Ils échangent des bois précieux contre de petites haches, des coins de fer et des couteaux.

Dans quelques contrées, les habitans sont obligés d'aller chercher les bois d'échange souvent à trente lieues dans l'intérieur du pays; ils y vont par bandes ou compagnies de quatre à cinq cents hommes, conduites chacune par leur roi. Les sauvages qui composent ces bandes portent tous leur pièce de bois jusqu'à la côte, où ils la livrent aux Français, moyennant quelques petites haches, quelques coins, couteaux et autres objets en fer; car ces peuples font plus grand cas d'un clou que d'un écu.

MANIÈRE DE VIVRE ET MOEURS DE CES PEUPLES.

Les habitans du *Brésil* vivent des produits du pays, qui sont des fèves, des navets, du millet, etc. Ils ont en abondance des poules, des oies, des perroquets, des canards, des lièvres, des lapins et autres espèces de gibier; leur boisson est une sorte de bière qu'ils fabriquent avec du millet, et avec laquelle ils s'enivrent souvent. Ils labourent leurs terres au moyen de bêches de bois; se nourrissent de serpens, de lézards, de tortues, de sauterelles et de poissons. Ils n'ont point d'heure fixe pour leurs repas, qu'ils prennent lorsqu'ils ont

faim , le jour comme la nuit. Ils livrent facilement leurs filles aux étrangers , mais ne permettent pas que ceux-ci touchent à leurs femmes qui , de leur côté , se montrent fidèles à leurs maris.

Une partie de cette terre du *Bésil* fut d'abord découverte par les Portugais , et il y a environ trente-cinq ans. *Denis, de Honfleur*, découvrit l'autre partie. Depuis vingt ans , beaucoup d'autres navires français y ont abordé , sans y rencontrer aucune trace de la domination portugaise. Aussi les habitans sont parfaitement libres , et ne reconnaissent ni puissance royale ni lois. Ils ont un penchant marqué pour les Français , qu'ils préfèrent à tous les autres peuples qui fréquentent leurs côtes. On pourrait comparer ces peuples à une table blanche , sur laquelle le pinceau n'a point encore marqué de trace , ou comme un jeune poulain qui n'a jamais connu de frein.

Si les Portugais , qui se prétendent les maîtres de ces pays , avaient eu en vue plutôt la gloire de la religion que l'amour du gain , la moitié de ces peuples aurait embrassé le christianisme , car beaucoup de naturels cherchent à s'expliquer le mystère de la Divinité , et se montrent dociles dans l'exécution des pratiques religieuses ; mais les Portugais s'opposent de toutes leurs forces à ce qu'une connaissance plus complète de notre reli-

gion les arrache à une ignorance si profitable à leurs intérêts.

C'est ce même motif d'intérêt sordide qui porte les Portugais à interdire aux Français le commerce du *Bésil*, de la *Guinée* et de la *Taprobane*. Et bien que ce peuple soit le plus petit de tout le globe, celui-ci ne lui semble pas assez grand pour satisfaire sa cupidité. Il faut que les Portugais aient bu de la poussière du cœur du roi Alexandre, pour montrer une ambition si démesurée. Ils croient tenir dans une seule main ce qu'ils ne pourraient embrasser avec toutes les deux, et il semble que Dieu ne fit que pour eux les mers et la terre, et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer: certainement, s'il était en leur pouvoir de fermer les mers depuis le cap *Finistère* jusqu'en *Irlande*, il y a long-temps qu'ils l'auraient fait. Cependant, les Portugais n'ont pas plus le droit d'empêcher les commerçans français d'aborder aux terres que les premiers se sont arrogées, dans lesquelles ils n'ont fait aucun bien, et où ils ne sont ni aimés ni obéis, que nous n'aurions le droit de les empêcher de passer en *Écosse*, dans le *Danemarck* et en *Norwège*, en admettant que nous y eussions abordé les premiers. Aussitôt que les Portugais ont navigué le long d'une côte, ils s'en emparent et la considèrent

comme leur conquête, conquête facile et à peu de frais, car elle n'a nécessité ni assaut, ni résistance. Il est fort heureux pour ce peuple que le roi François I^{er} use à leur égard de tant de bonté et de courtoisie, car s'il voulait lâcher tant soit peu la bride aux négocians français, en moins de quatre à cinq ans, ceux-ci lui auraient conquis l'amitié et assuré l'obéissance des peuples de ces nouvelles terres, et cela sans employer d'autres armes que la persuasion et les bons procédés. Dans ce court espace de temps, les Français auraient pénétré plus avant dans l'intérieur de ces pays que n'ont fait les Portugais en cinquante ans, et probablement les habitans les en chasseraient comme leurs ennemis mortels. Cette crainte est une des principales raisons qui les engagent à interdire aux Français la fréquentation de ces parages, car aussitôt que ceux-ci abordent quelque part, les Portugais deviennent l'objet du mépris des habitans.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE GUINÉE.

La Guinée fait partie de l'*Afrique* et touche aux côtes de *Barbarie*; elle commence au Cap-Vert, placé presque au 5^e degré de longitude orientale, et au 14^e degré et demi de latitude septentrionale: c'est la basse *Éthiopie*, dont les peu-

les parlent différentes langues, et sont gouvernés par des rois assez nombreux, auxquels ils obéissent comme nous obéissons à nos princes : ces peuples sont idolâtres. Leurs habillemens, formés d'une étoffe de coton, diffèrent toujours pour la forme.

Depuis le *Cap-Vert* jusqu'à la rivière de *Manicongo*, on ne rencontre qu'un seul château ou forteresse, qu'on appelle le *Château de la Mine*, où le roi de Portugal a placé une trentaine de personnes pour commercer avec les nègres, qui descendent des hautes terres avec de l'or et de la *malaguette*, qu'ils vont échanger aussi à la rivière ou *Rio di Cesti*, où se fait le plus grand commerce de la côte. Dans la partie de cette rivière, qui est fréquentée par les Portugais, on ne voit aucune fortification ni bâtiment qui tienne pour eux plutôt que pour les Français, et si les premiers en exportent des marchandises, comme poivre, ivoire, cuirs et autres, ils sont obligés de les acheter aux naturels, en payant des droits à leurs princes et rois, et en échangeant des marchandises, car ces peuples n'ont point de monnaies.

Les Français sont reçus avec une grande satisfaction par les seigneurs du pays.

VOYAGE A LA CÔTE DE GUINÉE.

Depuis le *Cap-Vert* jusqu'au fleuve de *Gambra*, situé au 8° degré et demi de longitude orientale et au 3° degré et demi de latitude septentrionale, la côte s'étend au sud dans un espace de trente lieues; depuis le fleuve de *Gambra* jusqu'au *Cap-Rouge*, situé sous le 10° degré de longitude et le 12° de latitude, la côte se dirige au midi, et l'on compte trente lieues; depuis le *Cap-Rouge* jusqu'à *Rio-Grande*, qui est par le 11° degré et demi de latitude, on compte vingt-cinq lieues, et la côte s'étend au levant; de *Rio-Grande* à *Sierra-Leone*, qui se trouve sous le 8° degré de latitude, il y a soixante-quinze lieues; de *Sierra-Leone* au *Rio di Ceste*, il y en a quarante-cinq; et de *Rio di Ceste* au cap *des Palmes*, qui est par le 18° de longitude et le 3° de latitude, on compte quarante-trois lieues, et la côte se dirige au levant et au couchant; depuis le cap *des Palmes* jusqu'à celui *des Trois-Pointes*, qui est sous le 23° degré de longitude et sous le 4° de latitude, la côte, jusqu'à mi-chemin, se dirige au levant, un quart nord-est, et le reste au levant, un quart de sud, dans un espace de cent treize lieues; du cap *des Trois-Pointes* au *Rio del Gado*, rivière placée sous le 3° degré de longitude et le 7° de latitude, la dis-

tance est de cent cinquante lieues, et la côte se dirige sud-sud; de *Rio del Gado* au cap *Formose*, situé au 35° degré de longitude et au 51° et demi de latitude, on compte soixante-sept lieues, la côte va du levant au couchant; du cap *Formose* à *Rio-Reale*, la côte se dirige au levant; et la distance est de vingt-cinq lieues; de *Rio-Reale* à *Fernando-Polo*, placé par le 40° degré de longitude et le 5° de latitude, on compte trente lieues, et la côte va vers le levant; de *Fernando-Polo* au cap *Lope-Gonzalès*, qui est à 1 degré et demi de latitude australe et à 35 de longitude, on compte cent douze lieues, et la côte se dirige vers le midi; de *Lope-Gonzalès* à *Manicongo*, placé par le 41° degré de longitude orientale et le 6° de latitude australe, la côte se dirige au sud un quart de sud; et on compte cent trente lieues. De *Manicongo* au cap de *Bonne-Espérance*, placé au 34° degré et demi vers l'antarctique, la distance à parcourir est de cinq cent vingt-cinq lieues, et, dans toute cette étendue de côtes, le commerce est nul à cause de la stérilité, de l'aspérité du sol et de la pauvreté de ses habitans, d'ailleurs grossiers et insociables. A cinq cents lieues du cap de *Bonne-Espérance*, vers le sud un quart de sud, on trouve l'île de *Saint-Laurent*, dite de *Madagascar*, placée sous le tropique du capricorne; cette île,

qui compte trois cent soixante-dix lieues de long sur environ quatre-vingts lieues de large, est habitée par des hommes belliqueux et féroces, dont les armes consistent en deux dards qui se terminent par des pointes de fer en guise de per-tuisane.

Précédemment les Portugais avaient abordé à cette île, mais les mœurs des habitans les en ont successivement éloignés. Depuis l'île *Saint-Laurent* jusqu'à la *Taprobane*, autrement dite *Sumatra*, située par le 140° degré de longitude orientale, sous la ligne équinoxiale qui la traverse, la distance est de mille lieues.

Cette île, qui compte deux cent vingt-cinq lieues de long sur autant de large, s'étend au sud, sud-nord-ouest et au septentrion, et a deux hivers et deux étés chaque année. L'hiver de ces climats est aussi chaud que notre été, et la terre, toujours verdoyante, produit, en tout temps, des fleurs et des fruits. Cette île est gouvernée par un grand nombre de rois : celui que les deux vaisseaux dieppois connurent le premier s'appelait le sultan *Migilica Raga*, il était souverain d'un lieu nommé *Ticou*, dans le royaume de *Pedir*. Les habitans professent, à mon avis, l'islamisme ; leurs mœurs sont douces et pacifiques, mais ils apportent beaucoup de ruse et d'adresse dans leurs transactions

commerciales, que, du reste, ils savent respecter. Je n'eus lieu de me lier qu'avec deux officiers de ce pays, dont un était capitaine de gendarmes et se nommait *Nacanda Raja*, ce qui signifie capitaine du roi, et l'autre, nommé *Chambendar*, avait pour tâche d'estimer et de mettre à prix nos marchandises, qu'il remettait aux négocians du pays et nous en payait religieusement le montant. Nul, sous peine de la vie, n'aurait osé acheter ou vendre quoi que ce fût avant la mise à prix par cet officier; mais, cette formalité une fois remplie, il était loisible à tous le monde, aux grands comme aux petits, d'effectuer, par ses mains, leurs échanges. Cet officier percevait aussi le tribut, ou droit de trois pour cent, que le roi prélève sur la valeur de chaque marchandise vendue. On remarque dans cette province beaucoup de chaâteaux, de maisons et de terres en rapport, ainsi que de hautes montagnes dont la cime va se perdre dans les nuages. Les naturels ont un habillement de toiles de coton ou de soie, qui leur va jusqu'à la ceinture et a la forme d'une chemise courte, qu'ils portent ouverte sur la poitrine et qui se ferme par des boutons d'or : cet habillement s'appelle un *baiou*.

De la ceinture en bas, leur corps est recouvert d'une pièce de toile de coton de diverses couleurs;

les grands y ajoutent un morceau de toile étroite, qu'ils rejettent sur les épaules en guise de manteau, ou qu'ils emploient au lieu de ceinture; quelques uns portent de petits bonnets presque pointus, qui ne leur couvrent que la nuque; tous ont la tête rasée ainsi que la barbe, à l'exception de cette partie du visage qui se trouve entre le nez et le menton; il en est qui portent des pièces de toiles de coton roulées en turban autour de leur tête, mais le plus grand nombre n'est vêtu que de la ceinture en bas, tout le reste du corps demeure découvert; leurs bras sont ornés de bracelets d'or, et à leurs côtés pendent des épées d'environ deux pieds et demi de longueur, qu'ils appellent *cas* (*cri*), dont le fourreau en bois, très bien travaillé, est d'une seule pièce, et dont la poignée est d'or massif artistement ouvrée.

ARMES DES HABITANS DE LA TAPROBANE.

Il n'est personne dans ces contrées, grand ou petit, quelle que soit sa profession, qui ne porte à son côté un *cas* (*cri*). Leurs armes ressemblent assez à des javelines dont le fer serait rétréci et allongé et le bois plus épais et plus lourd; ils ont en outre des targes et des rondaches de cuir de buffle de l'épaisseur d'un doigt; celles qui sont en bois sont recouvertes de peaux de poissons, de

serpens ou de quelque autre animal ; au moyen de sarbacanes ils lancent de petites flèches dont le fer est très aigu.

FRUITS ET GRAINS DE CETTE CONTRÉE.

Parmi tous les fruits dont cette terre abonde, et dont nous ignorons les noms, il en est deux que nous allons décrire : le premier, qu'ils appellent *pisan*, a la forme d'un petit concombre, il naît sur un arbre et offre une nourriture à la fois saine et délicate ; l'autre ressemble assez, à l'extérieur, à une pomme de pin ou à un artichaut ; sa couleur est verte, et il renferme un fruit qui a la forme et le goût de la châtaigne : ce fruit est environné d'une pellicule laiteuse et entièrement sucrée.

Les naturels estiment par-dessus tout les feuilles d'une herbe ou d'un arbuste qu'ils appellent *betel*, et un fruit nommé *areca*, aussi l'usage en est-il généralement répandu. Le pays est extrêmement fertile en millet, riz et poivre ; ce dernier est d'une qualité supérieure à celui des autres îles de l'orient, qui, toutes ensemble, n'en fournissent pas autant que celle-ci. Le palmier produit du vin. Les naturels n'ont de monnaie que celle qui leur est apportée d'ailleurs ; mais leurs achats et leurs ventes se font au poids d'or. Les draps et les toiles sont

mesurés au moyen d'une aune de la longueur d'une coudée. Le poivre est mesuré par le moyen d'une espèce de gros roseau coupé qui contient environ deux livres de poivre.

Après avoir chargé nos vaisseaux de poivre et autres épices, nous repartîmes pour Dieppe, où nous arrivâmes à bon port, après une si longue et si dangereuse navigation, entreprise pour la plus grande gloire de Dieu et de la couronne de France.

JOURNAL DU VOYAGE
DE JEAN PARMENTIER, DE DIEPPE,

A L'ILE DE SUMATRA,

EN L'ANNÉE 1529.

Mémoire que nous issimes du Havre, de Dieppe, le jour de Pasques; 28^e jour de mars 1529, environ deux heures après midi, et nostre nef, la Pensée, fut mise en rade honnestement sans toucher; mais le Sacre toucha et ne peut issir de ceste marée, et issit et fut mis en rade la marée après minuit.

Le vendredi en suivant, 2^e avril, environ 6 heures après midi, se recueillit notre capitaine *Jouan Parmentier* et notre maistre *Michel Merry* et le reste des compagnons ès tous les deux navires *la Pensée* et *le Sacre*.

Cedit jour, après minuit, environ deux heures du samedi, 3^e avril, furent hallés nos ancres, mis les voiles hault, partismes de la rade de *Dieppe*, à la conduite d'un doux vent nord-

est, qui nous poussa sérieusement jusqu'au travers de la *Houguc*. Ceste nuit, au 2^e quart, qui est environ minuit, je vis en la moyenne région de l'air, une flamme de feu, ronde comme une boule, et en sortit une petite de dedans, et rendoit aussi grande lumière qu'un éclair de tonnerre, et dura peu sans être consommée.

Ce vendredi, sur le midi, nord-ouest, 9^e avril, commença à souffler, courusmes à la voile au sor-ouest jusqu'au samedi mi-relevée.

Ce samedi, 10^e jour d'avril, vers le soir, nous vismes le cap de *Finis-terres*, environ au sud-sud-est de nous, et courusmes au sud-sor-ouest toute la nuit.

Le dimanche, 11^e jour, eusmes bon vent de nord, courusmes au sud-sor-ouest, le soir nous courusmes au sud et vent derrière allant bon train.

Le 12^e jour d'avril, nous prinsmes la hauteur du soleil à midi, nous trouvâmes à 39 degrés 10 minutes de la ligne, et tout ce jour et la nuit courusmes au sud, bon vent derrière.

Le mardi, 13^e jour, courusmes au sud, vent derrière; et, au commencement du soir, courusmes au sud et su-est.

Le mercredi, 14^e jour, nous vismes le cap au sud-su-est, nord-est nous pousoit vivement.

Le jeudi, 15^e jour, fut prinse la hauteur du soleil, et estions à 32 degrés de la ligne, et fismes voile au sud-sor-ouest et au sud.

Le vendredi, 16^e jour, vismes le cap de *Nun*, en la terre dite Afrique; au point du jour, prisms la hauteur, estions à 29 degrés de la ligne.

Le samedi, 17^e, fismes voile au sud-sor-ouest et vent de nord; au soleil couchant, nous vismes deux isles des Canaries, *Fort-Aventure* et *Lancel*, au ouest-nord-ouest de nous.

Le dimanche matin, 18^e jour, courusmes une partie du jour au ouest-sor-ouest, et le demeurant du jour au sor-ouest. La hauteur fut prinse, à midi, à 26 degrés et demi de l'équateur. Le soir nous eusmes nord-est qui nous poussa de bonne sorte au sor-ouest.

Le lundi, 19^e jour, fismes ceste route, la hauteur fut prinse, à midi, à 25 degrés de la ligne, et de la longitude occidentale 4 degrés de l'occident, et le soir prinse à l'estoile occidentale 4 degrés et demi.

Le mardi, 20^e jour, suivismes ceste route au sud-sor-ouest et beau temps. Vent derrière jour et nuit.

Le mercredi, 21^e jour, nous fismes semblable route. Fut prinse la hauteur de midi à 21 degrés et demi.

Le jeudi, 22°, par semblable et bon vent derrière, vismes la hauteur, à midi, à 20 degrés près la ligne.

Le vendredi, 23°, courusmes au sud demi du sor-ouest, et au soir courusmes au sud.

Le samedi, 24°, courusmes au sud-sor-ouest tout le jour. Le soir, à la fin du premier quart, vismes l'isle *Saint-Jacques* du *cap de Vert*, et eusmes calme toute nuit.

Le dimanche, 25°, nous environasmes l'isle, pour voir s'il y avoit lieu, pour descendre, afin d'avoir de l'eau. A midi prinsmes hauteur; trouvâmes le soleil de pic sur nous, distance de la ligne 16 degrés 8 minutes, en environnant ceste isle, sur la coste qui gist nord et sud, ayant l'est par devers la terre, nous acostâmes ceste isle, et nous mismes ledit jour, dimanche, en rade en une ancre *le Sacre* et *nous*, et à le soleil couchant, nous vismes la terre d'une isle de nous bien loin, dont nous faisons l'isle de *Feques* ou de *Fer*, et *le Sacre* ancra plus près de terre que nous, à seize brasses, et nous à quarante et demie. En ce lieu vismes une baleine et des poissons volans, et *le Sacre* pescha au lieu où il estoit grand nombre de poissons, comme sardes, veilles et autres bons poissons rouges;

mais nous en peschames bien plus, pour ce qu'estions en plus grand fond.

Le lundi, 26^e, après avoir disné, nous équipames nos quatre bateaux du *Sacre* et de *nous*, et il y avait bien quatre-vingts hommes tant dudit *Sacre* que de nous, armés et en bon ordre, pour aller quérir des eaux à terre, et partirent environ neuf heures du matin.

M^r *Jehan Saisy*, dit le peintre, eut la charge et conduite des aventureurs; *Nicolas Bouté* étoit porte-enseigne, à un lieu où ils descendirent, où il y avoit force bœufs et vaches que aucuns Mores et esclaves gardoient, et un *Espagne*. Toutesfois, ils eurent peur d'eux et s'enfuirent. Mais le *Portugais du Sacre* et le contre-maistre parlèrent à eux en portugais, et leur dirent que nous estions de l'arrivée de dix navires de France, équipés en guerre, pour aller aux esveilles, et que nous avions perdu notre bende, et que nous voulions avoir des eaux et des rafraichissements, s'il y en avoit. Par quoi il y eut un esclave plus hardi que les autres, qui arraisonna nos gens et leur dit qu'environ douze lieues de là estoit un port où il y avoit deux navires de Portugais, qui avoient été pillés des Bretons et qui venoient de Madère.

Ledit More prit de la peine beaucoup pour

nos gens, et les mena au lieu où ils prendrent leurs eaux, qui étoit fort difficile, et eurent grand' peine toute la journée à aller quérir lesdites eaux en demi-barils, et les apporter jusqu'à la rive ; car c'est un lieu fort montueux, plein de roches et de sablons ; et, avec ce, il faisoit si grand vent que là virent en peu d'espace un petit val converti en montagne haute, de l'abondance des sablons que le vent y assembla ; et ce, pendant qu'ils prenoient leurs eaux, l'Espagnol dit au Portugais *du Sacre* qu'il lui donneroit un cabry qu'il lui alloit quérir, dont il ne fut point trop assuré, et dit à nos gens qu'il alloit faire quelque trahison, et quérir des gens pour nous nuire, et qu'il valloit mieux s'en retourner, et se retira vers le bateau. Toutesfois nos gens pour cela ne voulurent descendre, et emplirent leurs vaisseaux, mais le vent crust, et furent nos bateaux en danger d'estre perdus et d'un mez de mer, furent échoués tous hauts sur les sablons, et eurent grosse peine à les relever et encore plus à charger les eaux ; et n'eust été deux compagnons de notre nef, l'un nommé *Prolin Coullé* et l'autre *Vasse*, qui se mirent en nage, pour conduire les vaisseaux jusqu'aux bateaux, jamais ne les eussent recuillis. Et comme hos

gens attendoient à recueillir lesdites eaux, virent ledit Espagnol venant de la montagne à tout un cabry. Notre porte-enseigne lui fit signe qu'il dévalast, mais il n'osa ; par quoi il déploya une chemise et lui montra ; encore ne voulait approcher. Pourtant ledit porte-enseigne, accompagné de quelques autres, allèrent vers lui, et lui donnèrent deux chemises qu'il refusa plusieurs fois, lui faisant présent dudit cabry, et lui dit que s'ils vouloient retourner le lendemain à l'autre costé vers le nord, que sa maison y estoit, et qu'il leur bailleroit une couple de bœufs et des poules, et qu'il y avoit des eaux et des rivières grandement. Après cela, nos gens se reculèrent à grand' peine, car il falloit traverser de hauts rochers, fort dangereux, devant que de pouvoir trouver bien facile à eux recueillir, et estoit environ dix heures de nuit, quand ils arrivèrent, et faut savoir que dans ceste anee, environ demi-lieue de la terre, fait bon ancrage à douze et quatorze brasses ; il y a force poissons et tout fonds pourris, environ à vingt brasses. Mais outre, vers la mer, l'on n'y trouve plus de fonds.

Le mardi, 27^e jour, notre petit bateau et le grand bateau du *Sacre* retournèrent à terre, et trouvèrent ledit Espagnol et dix ou douze des

autres Mores , habitants de ceste isle, à tout piques et arbalestes, et leur firent bon accueil, et nos gens recueillirent encore des eaux dans les deux barils, et eurent deux bœufs et environ cinq poules de l'isle, dont nos gens lui bailèrent onze liv. à toute force , car il n'en vouloit rien prendre, et les remercia fort, priant Dieu nous faire la grâce de faire bon voyage ; si que nous puissions retourner encore dans un an ; et, si jamais nous y retournions, qu'il nous feroit beaucoup de présens, et estoit fort marri qu'il ne nous avoit mieux fait. Cet Espagnol monroit bien estre maistre de tous les autres, car il commandoit et lui obéissoient, et s'y avoit trois ou quatre femmes ou filles nègres qui le servoient ; et conta à nos gens que le soir de devant sa femme l'avoit fort pleuré , pensant que nos gens l'eussent prins ou tué, pour ce qu'il retournoit tard à l'hostel. Et pendant que nous fusmes en ceste isle, ils avoient tous les jours une raverdie de gros vent, venant de la terre et toujours venant de la terre, venant de l'est, qui élevoit les sablons, de sorte qu'on ne savoit voir la terre, et en venoit la pouldre jusqu'à nos navires, et nous gastoit les yeux.

Ceste isle de *Saint-Jacques* est fort montueuse

et pleine de rochers et sablons. L'Espagnol dit à nos gens qu'il y avoit trois ans qu'il n'avoit plu en ceste isle, toutesfois il y avoit tout plein d'herbes fort verdes entre les rochers, il y avoit force figuiers, des pois et des faveroles comme ceux du Brésil, et s'y disent qu'il y a des orangers et qu'ils en virent en la maison dudit Espagnol et que aucuns prinrent et mangèrent, estoient les pommes fort grosses, et croyent qu'il y a force fontaines, car il y a force bœufs et vaches qui sont fort sauvages, et les maistres craignent bien de les approcher, mais se gouvernent par des grands chiens, qu'ils ont.

Ledit mardi, 27^e avril, environ six heures après midi, halasmes l'ancre, mismes la voile haut et partismes de ladite isle, et fismes voile au sud quart au sor-ouest et au sor-ouest, l'espace de six heures pour évader la terre à cause des calmes, et le demeurant de la nuit, mismes le cap au sud; au second quart de la nuit, nous vismes, par plusieurs fois, de grands brandons de feu, comme d'une fournaise du coupeau de l'isle de *Fouques*, qui estoit bien à douze lieues au ouest de nous, et pensions qu'elle étoit nommée l'isle de *Feu*, à cette cause et qu'il y a des souffrières aussi, ainsi qu'au mont *Etna*.

Le mercredi, 28^e jour, fismes ceste route au sud, et le jeudi semblablement, et prinsmes la hauteur à midi, 11 degrés 49 minutes.

Le vendredi, 30^e jour; faisant nostre route au sud, prinsmes la hauteur à midi, trouvâmes qu'estions à 10 degrés de la ligne.

Le samedi, premier jour de mai 1529, faisant nostre route au sud, prinsmes la hauteur à midi, et trouvâmes qu'estions à 8 degrés 16 minutes de la ligne, et de longitude occidentale 3 degrés; la relevée, vismes force *bonites* et *albatores* faire de grands saults sur l'eau, et des petits poissons voler en l'air, et crois que *Cupidon* les avoit émus à festiner, et eux réjouir ce premier jour de mai; la nuit nous eusmes calme.

Et le dimanche, 2^e mai, calme, faisant nostre route au sud, prinsmes un requin, et la nuit calme et le lundi.

Le lundi, 3^e jour de mai, prinsmes la hauteur, à midi, à 6 degrés 9 minutes, et ce jour fit grand chaud et calme.

Le mardi, 4^e du dit mois, calme et force pluye.

Le mercredi, 5^e, prinsmes la hauteur au soleil, à midi, à 5 degrés un quart de la ligne, et de longitude occidentale 4 degrés, et eusmes

calme et pluye, et le soir mismes le cap au sud-sor-ouest et au sor-ouest, et en suivant un peu de fraische.

Le jeudi, 6^e jour, prinsmes hauteur à midi 4 degrés et demi de la ligne, et le soir eusmes un petit peu de fraische, et fismes voiles au sor-ouest.

Le vendredi, 7^e mai, prinsmes hauteur, à midi, à 3 degrés et demi de la ligne, faisant ceste route, le vent venant du sud-est.

Le samedi, 8^e jour, prinsmes la hauteur, à midi, à 3 degrés de la ligne, faisant nostre route au sud-sor-ouest.

Le 9^e, fismes semblable route; la hauteur à midi fut à 4 degrés et demi de l'équateur; ce jour, nous vismes grande quantité de poissons volants, et prinsmes quatre ou cinq *bonites*.

Le lundi, 10^e jour de mai, fismes nostre route au sud; la hauteur fut prinse à 54 minutes près de la ligne, au pôle arctique; ce jour vismes force *bonites* et poissons volants. *Le Sacre* print un marsoin, dont il nous en envoya un quartier.

Le 11^e, au matin, furent faits chevaliers, environ cinquante de nos gens, et eurent chacun l'accollée, en passant sous l'équateur, et fut chantée la messe de *salve sancta parens*, à notes,

pour la solemnité du jour, et prinsmes un grand poisson nommé *albatore* et des bonites, dont fut fait caudière pour le souper, en solemnisant la feste de la chevalerie. Le matin cap fut mis au sud su-est; à midi fut prinse la hauteur à 10 minutes, outre la ligne, vers l'antarctique, et de longitude occidentale 8 degrés; après midi, fut mis le cap au su-quart du su-est.

Le 12^e, fut prinse la hauteur à 1 degré 10 minutes de la ligne en l'antarctique, et avions le cap au sud su-est, et nord-est ventoit.

Le jeudi, 13^e, faisons cette mesme route et vent semblable; hauteur fut prinse, à midi, à 2 degrés de la ligne en l'antarctique. Ce jour furent prises plusieurs bonites, entre lesquelles y en avoit deux grandes comme marsouins, et pouvoient avoir quatre pieds de long et trois de tour par le ventre.

Le vendredi, 14^e, fismes route au sud su-est; la hauteur fut prinse, à midi, à 3 degrés 18 minutes de la ligne vers l'antarctique, et de longitude occidentale 7 degrés et demi.

Le samedi, 15^e, fismes voile au sud su-est, et la hauteur fut prinse à 6 degrés 25 minutes. La nuit, il y eut un grain ou deux de la pluye, et fismes voile au sud et su-ouest.

Le 17^e, fismes voile au sud, vent d'est; la

hauteur, prise, à midi, à 7 degrés 10 minutes ; la relevée, la pluie et les grains nous prinrent avec calme et variance de vent, faisant aucune fois le sur, le sor-ouest et le su-est.

Le 18^e, eusmes grandes pluies et aucune fois grand vent d'est, et avions le cap au sur et au sur su-est.

Le 19^e, à midi, fut prise la hauteur à 9 degrés de la ligne en l'antarctique, et su-est ventoit et avions le cap au sur.

Le 20^e mai, fismes mesme route, prinsmes la hauteur à 10 degrés et demi de la ligne, et de longitude occidentale 5 degrés.

Le 21^e, à midi, fut prise la hauteur à 12 degrés de l'équateur, en l'antarctique.

Le samedi, 22^e, fut prise la hauteur, à midi, à 13 degrés 47 minutes, le cap au sur su-est.

Le 23^e, faisant semblable route, prinsmes la hauteur à 15 degrés 20 minutes ; la nuit, nous eusmes bon vent est nord-est, ayant le cap au sur sud-est.

Le lundi, 24^e, la hauteur fut prise à 16 degrés et demi de l'équateur, en l'antarctique, le vent toujours au sur su-est.

Le 25 dudit mois, fut prise la hauteur à midi, à 17 degrés 19 minutes, en l'antarctique,

faisant notre route au su-su-est jusques au matin.

Le mercredi, 26^e, prinsmes hauteur à 18 degrés 3 minutes de l'équateur, et de longitude occidentale 5 degrés.

Le jeudi, jour du Sacrement, la mer estoit limpe et sereine, et faisoit un petit vent d'est, et avions le cap au su-su-est. Ce jour, le capitaine, *le maistre* et *l'astrologue du Sacre*, nous vinrent voir et disnèrent avec nous, et furent faites plusieurs récréations joyeuses, en louant et remerciant Dieu du beau temps qu'ils nous donnoit.

Le vendredi, 28^e mai, fut prinse la hauteur à 20 degrés de l'équateur, en l'antarctique, environ midi le vent se tourna est-nord-est et fut mis le cap au su-est, et venta bon vent toute nuit.

Le samedi, 29^e, au point du jour, vismes au nord-est de nous une isle haute, élevée, qui pouvoit contenir de rondeur, en voyant la moitié de son tour, six lieues, et prinsmes la hauteur à midi, à 21 degrés 7 minutes; tout le jour, nous courusmes en l'est-nord-est et au nord-est, pour aller par ladite isle, mais le vent nous estoit escars, et ne la savions doubler, et louviasmes jusqu'au dimanche matin,

et quand nous vismes que nous n'approchions point, nous mîmes le cap en l'est-su-est; nostre capitaine nomma cette isle *la Française*, en l'honneur du très chrétien roi de France, parce que c'étoit la première isle inconnue que nous avions trouvée. Cette isle est haute et montueuse; il y a un haut pic, ou pyramide de rocher, au costé du ouest, et une autre, comme une grosse tour, du costé de l'est¹, avec une

¹ On est fondé à conjecturer, d'après la description que le navigateur fait de cette île, qu'elle ne peut être que celle de la Trinité ou de l'Ascension: situées sous la même latitude.

La Trinité, dit *Daprès*, est à deux cent vingt-quatre lieues du *Cap-Frio*, par 20 degrés 25 minutes de latitude, et par 32 degrés 45 minutes de longitude occidentale. Son terrain est fort inégal, et n'est, à le bien prendre, qu'un amas de rochers avec quelques arbrisseaux dans les vallées; le mouillage est du côté de l'ouest à une portée de mousquet du rivage, par dix-huit à vingt brasses de profondeur. On voit de ce côté là un haut rocher en forme de pyramide, quoiqu'il paraisse confondu avec l'île, quand on vient du large; il en est cependant séparé par un canal dans lequel une chaloupe peut passer. On trouve de l'eau douce sur l'île de la Trinité, mais la descente au rivage est fort difficile à cause du ressac.

Cent lieues ou environ à l'ouest de celle-ci, et par conséquent à cent vingt-quatre lieues de la côte du Brésil, il y a une autre île à laquelle les cartes, ainsi que les routiers, donnent le nom d'Ascension.

ronde pleine comme un boulevart, et semble que nature se soit délectée à la construire pour délecter les yeux humains en la diversité de ses

Voici ce que dit le routier portugais : « L'île de l'Ascension est par la même latitude (que la Trinité), et distante de cent vingt lieues de la côte du Brésil. Elle fut découverte par Jean de Nove, en allant aux Indes, en 1501 ; elle est très haute , et , du côté du nord, il y a une anse dans laquelle tombe une rivière d'eau douce ; jointe à cette anse, il y a une caverne où la mer entre ; elle est située au pied d'une haute montagne , en forme de pic ou pain de sucre , qui répond à peu près au milieu de l'île. On voit à la partie de l'est une autre montagne à peu près de la même forme, mais moins élevée , et ces deux montagnes sont les plus hautes de cette île. Du côté de l'ouest , il y a cinq petits îlots ou rochers , dont le plus au large est le plus élevé et le plus apparent ; il ressemble à un vaisseau à la voile. Cette île est déserte , couverte d'arbrisseaux d'épines ; il y a beaucoup d'oiseaux et de poissons. »

Malgré le cas qu'on doit faire d'une description aussi circonstanciée , plusieurs navigateurs ont cru que cette île était la même que la Trinité , que l'inégalité de son terrain fait apercevoir, sous autant de formes différentes qu'on change de situation à son égard ; et j'ai même été de ce sentiment, ayant remarqué que plusieurs de ceux qui disent avoir vu l'Ascension , n'ont pu voir que la Trinité , vu le chemin qu'ils ont fait ensuite jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; mais son existence vient d'être confirmée par M. Duponcel de la Haye , qui commandait la frégate *la Renommée*, expédiée de l'Île-de-France pour *Rio-Janeiro*. Ce navigateur, qui a

ouvrages. En cette isle, y a nombre d'oiseaux noirs et autres participans du blanc et noir.

bien voulu me communiquer son journal, rapporte que le 4 juin 1760, il eut connoissance des flots qui sont au rocher à l'est quart nord-est de la Trinité, et les rangea à la distance d'environ deux à trois lieues. Il en distingua six, dont un de moyenne grandeur, et les cinq autres de simples rochers. Il aperçut ensuite l'île de la *Trinité*, et en passa du côté du nord. De la vue de cette île, ayant continué sa route vers l'ouest, le 8 juin, il reconnut l'île de l'*Ascension*, et y distingua une montagne ou élévation, qui a, à peu près, la forme d'une cheminée. Suivant le chemin qu'avait fait ce navigateur, cette île serait éloignée d'environ cent lieues à l'ouest de la *Trinité*, et sa latitude de quinze minutes plus méridionale, ce qui se trouve d'ailleurs conforme aux remarques qui m'ont été envoyées sur cette île, depuis la première impression de ce mémoire.

Nota. Nous pouvons ajouter à cette preuve de l'existence des deux îles séparées par un intervalle de quatre-vingts à cent lieues, le témoignage du sieur de *Cademan*, capitaine commandant le *Grand-Saint-Pierre*, qui, en 1703, se rendait au Pérou. Dans son journal manuscrit, qui existe à la bibliothèque de la Chambre des députés, on voit que le 27 mars (quarante-trois jours après son départ de Gibraltar), il se trouve près des îles *Trinidad* et de l'*Ascençaon*; le lendemain 28, il reconnaît celle-ci, dont il donne la description et trace la figure. Il remarque que l'*Ascençaon*, marquée sur les cartes par les 19 degrés 50 minutes, est, suivant son estime, sous les 20 degrés 10 minutes, ce qui ne donne qu'une différence de 15 minutes avec l'estime de *Daprés*.

Le 30^e mai, fismes voile en l'est su-est.

Le lundi, 31^e, semblablement fut prinse la hauteur à midi, à 22 degrés 13 minutes de l'équateur, en l'antarctique.

Le mardi, 1^e juin, fismes voile en l'est su-est, la hauteur fut prinse à 22 degrés 23 minutes de l'équateur, de longitude occidentale 2 degrés et demi, et la relevée et la nuit eusmes calme.

Le 2^e juin, prinsmes hauteur à 22 degrés 43 minutes, et calme le cap au su-est.

Le 3^e juin, devant le jour, nord commença à venter tempéramment, fismes voile en l'est su-est, prinsmes hauteur à 13 degrés 15 minutes, de longitude orientale 12 degrés, et bon vent nord-ouest nous pousoit fermement.

Le 4^e juin, fut prinse la hauteur à midi, à 24 degrés 12 minutes, bon vent derrière, ayant le cap en l'est su-est, et toute la relevée et la nuit bon vent avec pluie.

Le 5^e juin, fut prinse la hauteur à 25 degrés 6 minutes de l'équateur, ayant toujours le cap en l'est su-est et bon vent.

Le 6^e, la hauteur fut prinse à midi, à 26 degrés 49 minutes, de longitude 18 minutes, et bon vent jusqu'au lundi matin au dernier quart, que les calmes nous prinrent.

Le 7^e, fort calme jour et nuit.

Le 8^e, calme, la hauteur fut prise à midi, à 27 degrés 16 minutes, en l'antarctique, l'équateur à 16; ce jour calme jusqu'à huit heures du soir.

Le mercredi, 9^e, trouvâmes de longitude orientale 18 degrés, vent en poupe, le cap au su-est, mais *le Sacre* eut empeschement à cause de son mast, qui estoit empiré par haut, et le fallut accourir; pour quoy ne portions pas grand' voile.

Le 10^e, vent en poupe, le cap au su-est, la hauteur à 29 degrés et demi de la ligne, en l'antarctique et petite voile, attendant *le Sacre*.

Le 11^e, vent en poupe venant du nord-ouest, et petite voile pour attendre *le Sacre*, l'orient pris à 40 degrés.

Le 12^e juin, prins l'orient, à 37 degrés et demi de la ligne, en l'antarctique, et petite voile pour attendre *le Sacre*, le cap au su-est, ouest sor-ouest ventoit et su sor-ouest. La hauteur fut prise à midi, à 36 degrés 27 minutes, de longitude orientale 23 degrés. Ce jour vismes des oiseaux mouchetés de blanc comme *bourettes*, et d'autres comme *margaux*, et de noir et de gris.

Le 13^e, calme, et le lundi calme et vent devant.

Le mardi, calme jusqu'au soir.

Le mercredi, 16^e, la hauteur fut prise à 35 degrés, l'orient à 40 degrés, l'occident à 74 degrés, le midi à 17 degrés de longitude orientale. Le long du jour, bon vent sur-ouest, le cap en l'est su-est.

Le 17^e, faisant ceste route et bon vent de sor-ouest, la hauteur fut prise à midi, à 36 degrés 2 minutes. Le soir, le vent se tourna au sur-est et au su-sor-ouest, fismes voile en l'est et su-est aucune fois et demi moins, et fit ce jour grand froid.

Le 18^e, l'orient fut prins à 47 degrés 30 minutes; la hauteur, à midi, 36 degrés 19 minutes, l'occident à 77 degrés 3 minutes, de longitude orientale 15 degrés.

Le 19^e, l'orient à 45 degrés, la hauteur à midi, 36 degrés 51 minutes. Ce jour, vismes tout plein de verts sur la mer, pourquoi on estimoit estre près de terre, et voyoit lors plusieurs gros oiseaux, tant blancs que noirs, semblables aux margaux que l'on voit en droguerie.

Le dimanche, 20^e jour, l'orient à 46 degrés

nord-ouest souffloit fermement, faisant voile en l'est su-est, et ce jour même, grosse tourmente toute la nuit, et le vent changea au ouest et au ouest sor-ouest.

Le 21^e, la hauteur fut prinse à midi, à 38 degrés 42 minutes. Après midi, le vent s'appaisa, et ne fismes pas grand chemin; ouest ventoit et avions le cap en l'est quart de su-est.

Le 22^e, le vent se crust près le second quart, tenant cette route jusqu'au soir, que l'on mit le cap en l'est.

Le mercredi, 23^e juin, la hauteur fut prinse à midi, à 39 degrés et un tiers. Le soir, il fit calme, la mi-nuit bon vent d'ouest, ayant le cap en l'est, et par l'estime de mon point, étions au droit du cap de *Bonne-Espérance*.

Le 24^e, environ midi, le vent fut grand et y eut tourmente, le vent venant du nord-ouest, et fismes petites voiles, et n'avions que le bossel haut.

Le 25^e, le vent vint du ouest, fismes voile en l'est jusqu'à minuit. Le demeurant de la nuit, fismes le cap en l'est un quart du nord-est; la hauteur, à midi, 39 degrés 35 minutes.

Le 26^e, à midi, fut mis le cap en l'est-nord-est, su-sor-ouest ventoit, et tout le demeurant

du jour le vent au sor-ouest, et fimes voile en l'est-nord-est, la hauteur prinse à midi.

Le dimanche, 27^e, ne fit pas grand vent le reste du jour.

Le 28^e juin, la hauteur fut prinse à midi à 38 degrés 18 minutes, vent de nord crust, et avions le cap en l'est-nord-est, et la relevée y eut grosse tourmente; il passa un grand metz par dessus le chasteau Gaillard, et n'osoit-on porter voile, et dura jusqu'au mardi au soir.

Le pénultième faisoit brune et grosse tourmente, et ne fut point prinse la hauteur.

Le mercredi dernier, à midi, fut prinse la hauteur à 36 degrés 11 minutes; ce jour fimes voile en l'est nord-est et bon vent toute la nuit.

Ce jeudi, 1^{er} juillet, fit la plus grosse tourmente et gros vent que nous eussions encore eue depuis notre départ de Dieppe, et crois que le dieu *Eolus*, accompagné de *Favorinus* et d'*Africus Libo*, faisoit ou célébroit les nopces de lui et de *Thetis*, fort délibéré de la faire bien danser; et plusieurs grands poissons, comme *marsouins* et *chauderons*, s'assembloient par grandes troupes, et faisoient saults et parades, et mesme nostre nef, et nous tous de dedans, dansions d'une haute sorte. Après midi, fut

mis le cap en l'est un quart du nord-est, fismes environ quinze lieues. Le cap fut mis en l'est, et le demeurant jusques à lendemain midi; vallut environ vingt lieues.

Le vendredi, la hauteur fut prinse à midi, à 35 degrés et demi, et bon vent de sor-ouest; ayant le cap en l'est jusqu'au point du jour, et le demeurant du jour en l'est nord-est.

Le samedi, 3^e, la hauteur fut prinse à midi, à 34 degrés 54 minutes, le temps beau et calme, faisant l'est nord-est.

Le dimanche, 4^e, faisant ceste route, la hauteur fut 34 degrés 33 minutes, nord-ouest ventoit, le vespre petit vent, et toute la matinée aussi calme, toutes les voiles hautes.

Le lundi, 5^e, la hauteur fut 34 degrés 26 minutes, nord-ouest ventoit.

Le 6^e, l'on ne fit pas grand chemin.

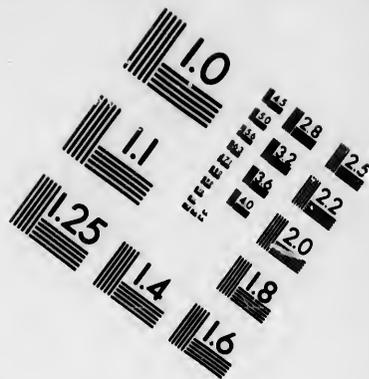
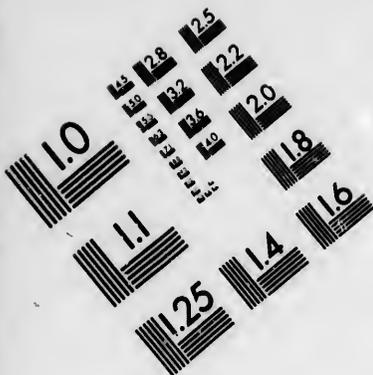
Le mercredi, encore moins.

Le 8^e, environ une heure après midi, le vent crust au nord-ouest et ouest, et fismes voile au nord-est et au nord-est quart du nord.

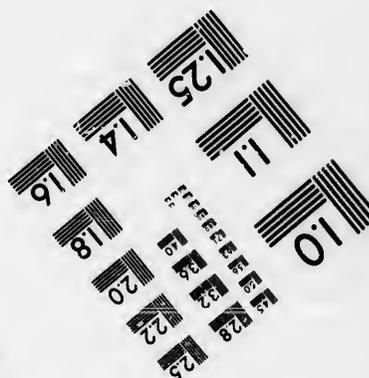
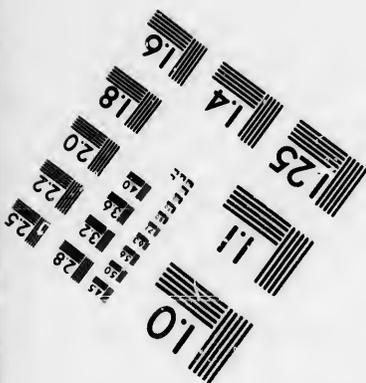
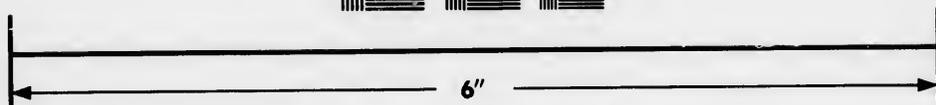
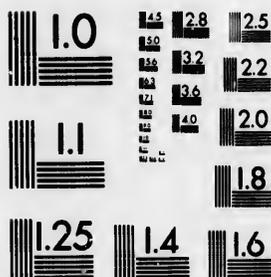
Le vendredi, 9^e, la hauteur fut prinse à 32 degrés 5 minutes et bon vent sor-ouest, faisant le nord-est quart du nord.

Le samedi et le dimanche, 11^e, calme; et le lundi 12^e, la hauteur fut prinse à 30 degrés 7 mi-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4333



minutes, cedit jour fut pêché une grande *Satrouille* ayant bien six pieds de diamètre, et pouvoit bien contenir un baril de poisson; on en cuisoit, mais elle appetissoit au cuire de plus de quatre parts et devenoit plus dure que nerf de bœuf, et si n'avoit pas bon goust, parquoi on jetta tout à la mer.

Le 13^e, ne fismes pas grand chemin, et le vent vint au nord-est, et nous fallut mettre le cap au nord-nord-ouest, ledit jour nous pensions avoir doublé *l'isle Saint-Laurent* et fut prinse la longitude à 5 degrés de l'occident.

Le 14^e, la hauteur fut prinse à midi à 27 degrés 3 quarts, et fismes notre route au nord-ouest par contrainte du vent, et la relevée, le cap fut mis au nord-ouest quart de nord, et calme.

Le jeudi, 15^e, calme, le cap au nord-ouest et au ouest un quart de nord-ouest.

Le vendredi, 16^e, aussi calme.

Le 17^e, le cap au nord-est; nord-ouest venoit, petit vent, la hauteur prinse à 27 degrés 53 minutes.

Le lundi, 19^e, la hauteur fut à 25 degrés et un tiers, le cap au nord-est quart du nord.

Le 20^e, la hauteur à 23 degrés 33 minutes, le cap au nord-est; depuis midi en l'est nord-est.

Le mercredi, 21^e, la hauteur prise à 23 degrés 14 minutes, le cap en l'est-nord-est, ce jour fut vu grande quantité d'oiseaux, par quoi nous estimions estre près de l'isle Saint-Laurent, dite *Madagascar*.

Le 22^e, la hauteur fut prise à 22 degrés et demi; ce jour, vent du sud venoit, le cap à l'est quart de nord-est; à la relevée, fut mis en l'est nord-est.

Le vendredi, 23^e, fut prise la hauteur à midi, à 11 degrés et demi, sur et sor-ouest venoit; la relevée, le cap fut mis en l'est nord-est, et le vent vint au sor-ouest qui pousoit assez bien.

Le 24^e, ce temps continua; le soir environ la troisième horloge du second quart, le vent se changea et calma tout à coup; on vit la mer trouble, et on jetta la sonde, et trouvant terre à six ou sept brasses, et vismes l'isle de *Madagascar* à quatre ou cinq lieues de nous.

Le 25^e, nous approchâmes de la terre, et toute la nuit vismes grands feux sur la terre.

Le 26^e, furent ancrés les deux petits bateaux à terre, du *Sacre* et de *la Pensée*. Cependant qu'ils y étoient, vinrent quatre sauvages de terre dans un petit bateau fait d'une pièce de bois, environ de quinze à dix-huit pieds

de long et de deux pieds de large environ, de la façon d'une navette à tisserand, et quand ils furent un petit peu près de nous, ils s'en retournèrent. Les batteaux qui étoient de terre nagèrent vers eux, et ils se jettèrent en la mer et abandonnèrent le batteau. Toutefois, ceux du *Sacre* avisèrent une autre barquette qui étoit vers l'un d'eux, qu'ils poursuivirent si bien, qu'ils en prinrent deux Mores, qu'ils amenèrent à notre bord, et leur fut donné des bonnets, des patenostres et du bougran, puis furent reportés à terre avec un qui étoit venu de terre de bonne veille, avec nos gens; mais parce qu'il y avoit barre, nostre maistre *Michel Merry* et le capitaine du *Sacre* ne voulurent point que nos batteaux approchassent de terre, craignant les dangers de périr gens et batteaux; mais un de nostre batteau, nommé *Vasse*, et un du batteau du *Sacre*, nommé *Jacques l'Écossois*, tous deux vaillans, gens bien délibérés, demandèrent congé d'aller à terre à nous, ce qui leur fut octroyé; et eux, arrivés là, leur firent bonne chère et les menèrent en leurs bois, où ils mangèrent de leurs fruits, et plusieurs vinrent avec eux, chargés d'iceux fruits, pour vendre à ceux du batteau; mais pour ce que ne pouvions approcher, nos gens s'en re-

vinrent à nous, et les sauvages s'en retournèrent. Leurs fruits, que nos gens mangèrent, sont de la façon d'un melon ou concombre, et beaucoup plus petits; mais quand ils sont mûrs, ils ont assez bonne douceur.

Le mardi, 27^e jour, vinrent trois ou quatre Mores en une barquette, qui apportèrent un chevreau et de leurs fruits dessus dits, au *Sacre*, et on leur donna des bonnets, du bougran et des patenostres; le soir, nous partismes de ce lieu et nous en allâmes vers le nord-nord-est au long de la coste, pour trouver lieu plus facile à descendre, pour avoir des eaux fraîches et du bois, à cause qu'en avions bon mestier.

Le mercredi, 28^e, furent envoyés les deux petits batteaux de *la Pensée* et du *Sacre* pour voir s'il y avoit lieu propre pour approcher les navires plus près et avoir des eaux, et leur fut baillé quelque quantité de marchandises pour avoir des vivres, et leur fut commandé de retourner dire ce qu'ils avoient vu, sans s'exposer sur la terre, ce qu'ils ne firent, et partirent avec les autres Mores du costé du sur, et aussi que les Mores qu'ils trouvèrent en ce lieu faisoient bonne chère, ostant leurs dards, et les renvoyâmes aux bois par deux garçons; nos gens s'en hardirent et laissèrent leurs rondelles

et bastons au batteau et leur donnèrent des patenostres; puis s'en allèrent le contre-maistre du *Sacre*, *Jacques l'Ecossois* et *Vasse*, et deux autres qui les suivoient et leur donnoient à entendre qu'ils les meneroient là où il y a force *gingembre*, qu'ils appellent *chelou*, ce que nos gens crurent, et aussi leur faisoient semblant qu'il y avoit des forgeurs d'or et d'argent sur la terre, par quoi se mirent au bois avec eux, et sitost qu'ils furent un peu devant ceux de derrière, ouïrent la voix de *Jacques* qui fit une grande exclamation, et soudainement virent accourir le contre-maistre et *Vasse*, qui venoient derrière, qui estoient suivis de seize ou dix-huit Mores tenant dards en leurs mains. Ceux du batteau firent sonner la trompette, afin que ceux qui estoient allés faire emplir les barillets d'eau se retirassent au batteau, lesquels ne furent sitost venir qu'ils virent tuer lesdits *Vasse* et contre-maistre du *Sacre* nommé *Briant*, et poursuivirent le demeurant jusqu'au bord de la mer, tenant déjà la chemise du premier qu'ils avoient tué, toute ensanglantée, et celui qui la portoit, de dépit qu'il ne sut rattraindre les autres de nos gens, jeta la chemise contre terre et pieta dessus, puis retournèrent dépouiller les autres et en prinrent chacun leur

pièce ; puis les vinrent laver au bord de la mer et s'en allèrent vers le costé du sur. Nos batteaux revinrent bien tard, et quand les capitaines et maîtres surent la chose advenue, furent fort courroucés et marris ; toutefois, aucuns apportoiēt des pains croissant au bord de la mer aux arbres de la forêt, semblables à *cubelles*, ayant quasi goust de poivre ; outre plus, ils recueillirent de l'arène, d'entre la mer et la rivière, qui sembloit estre de petites limeures ou écailles d'or ou d'argent menues comme le sablon, et pour ce que aucuns disoient qu'il y avoit mine d'argent.

Le jeudi, 29^e, on fit passer une once de la dite arène par la cendre, et y fut trouvé un grain ou deux d'argent fin. Ce jour, fut dit une messe et un *dirige* pour les trépassés, et au soir, fut délibéré de retourner audit lieu, pour avoir de l'eau et pour voir s'il y a mine d'argent ou d'or, et notre capitaine et le capitaine du *Sacre* y vinrent au dernier quart du jour. Nos deux batteaux et les deux batteaux du *Sacre*, équipés de mariniers avec des futailles pour l'eau, et arrivèrent au point du jour à la terre, où il y a une belle descente, et de prime-face, nous allâmes chercher les lieux où nos gens avoient esté tués, et trouvâmes *Briant* en terre,

hors le bois, sur le sablon, enseveli en des feuilles de palmes et enfoui de mi-pied dans le sablon, et dessus avoit mis une grosse boise sèche et planté un roseau au bout de la fosse; nous ostasmes un petit peu de sablon de dessus sa fosse pour voir lequel c'étoit, et vismes à son visage que c'étoit *Briant*, et y aperçusmes aucuns coups qu'il avoit à la poitrine et au visage, puis fut retourné, et entrasmes au bois pour chercher les autres, et assez avant dedans, nous trouvâmes *Jacques l'Écossois* tout nud, couché à dentz, ayant diverses plaies par tout le corps, fut retourné, et lui vismes la poitrine toute couverte de dardilles et puoit fort. Auprès du lieu où il étoit, nous lui fîmes sa fosse et le mîmes dedans, en retournant vers la rive: environ quinze espaces de ce lieu, nous trouvâmes *Vasse* tout nud, couché à dentz et percé tout à travers par les reins, si qu'on lui voyoit les entrailles et plusieurs coups de dards aux fesses et au costé, et fut retourné, et les tripes lui sortoient du ventre, et avoit plusieurs coups de dards à la gorge; en ce lieu on lui fit sa fosse et fut enterré en priant Dieu qu'il lui plust avoir merci de leurs ames: cela fait, nous nous retirâmes du costé de la fontaine qui est du costé du nord, environ à cent vingt-cinq pas, y fu-

rent roulés nos vaisseaux qui furent légèrement emplis par la bonne diligence de nos gens avec le bon ordre qu'y mirent nos capitaines; et à mesure qu'on les emplissoit, on les conduisoit aux batteaux, et pendant qu'étions là, fut regardé l'arène du bord de la mer qui sembloit toute argentée, et fut conclu que c'étoit mine d'argent; par ceux qui disoient s'y connoistre; mais quand nos capitaines eurent bien considéré le coust et le temps qu'il y faudroit mettre, pour en avoir quantité, ils trouvèrent qu'il y aurait plus de perdre que de gagner, par quoi fut conclu de ne s'y plus arrêter. Et cependant qu'estions à remplir nos vaisseaux, nous aperçusmes dans le bois, sur la montagne, quatre ou cinq nègres du pays et un More blanc, qui portoient chacun une dardille ou deux, ayant le fer long plat et aigu, bien poli, qui, par signes, nous montroient le lieu où nos gens avoient été tués, et puis nous montroient signe de l'autre costé, mais nous n'avions nul qui le sust entendre, et aussi qu'ils n'entendoient point le portugais. Ils s'assemblèrent à la fin jusqu'au nombre de dix, et approchoient au long de la montagne, branlant leurs dardilles. L'on tira vers eux plusieurs coups d'arquebuse, mais jamais ne bougèrent de leur lieu, par quoi

nous estimions qu'ils ne savoient ce que c'estoit d'artillerie, ainsi qu'après ils le montrèrent assez bien. Car sitost que nous retirasmes vers les batteaux, ils accoururent de toute leur puissance vers nous, pensant en trouver quelqu'un d'escarté derrière. Mais nous étions déjà dans les batteaux quand ils arrivèrent au bord de la mer, s'offant de jeter leurs dards jusques dans le petit bateau du *Sacre*, qui était le plus près de terre; et combien que tous les arquebusiers des batteaux tirassent vers eux, ils n'en faisoient compte, et si n'y en eut point de frappé. On tira un coup ou deux de passe-volant, mais point ne s'en effrayèrent. Toutes fois le Flamand du *Sacre*, en laschant un passe-volant, en frappa un par la cuisse qui s'accroupit tout en coup en un mousseau, et les autres, tous ébahis, vinrent voir que c'estoit, puis retournèrent vers nos gens, pour jeter leurs dards; mais on tira encore un passe-volant, dont ils eurent peur; et l'un d'iceux print son compagnon blessé et le chargea sur ses épaules, puis prirent la fuite vers le bois. Mais le Flamand du *Sacre* tira encore un coup après eux, dont plusieurs de nos gens disoient avoir vu frapper par le dos celui qui estoit navré et celui qui le portoit. Toutes fois il les vit choir et non point

relever, et les autres de la bande s'écartèrent ; et, en nous en retournant à bord des navires, vîmes une bande de sauvages qui venoient par dessus le sablon du costé du sur. Nous retournés à bord, fut conelu entre nos capitaines et maistres de quitter ce lieu au premier vent servant.

Le samedi matin, dernier jour de juillet, le vent vint au sur-sor-ouest, et fîmes voile au ouest-nord-ouest et passâmes plusieurs bancs à quatre, à cinq, à six et à huit brasses d'eau. Ainsi à dix lieues de la terre, fut prinse la hauteur et se trouva 19 degrés justes, selon la déclinaison des Portugois, et selon la déclinaison de *M. Pierre Mauclerc*, astrologue du *Sacre*, nous étions à 25 degrés 52 minutes, et environ midi vîmes plusieurs limes venants de quelque costé, qu'on estimoit l'eau de commencement, mais ce n'estoit qu'herbes et ordures et vers le nord environ sept ou huit lieues, on voyoit de grands brisans, qu'on estimoit bancs ou batures, et si on voyoit de la hune une isle ou deux, et vers le soir nous en vîmes sept, et ancrâmes auprès de la 6^e isle nommée, par nos capitaines, *l'Andouille*, à cause qu'elle est longuette, gresle et y fut dit la grand'messe sans consacrer, et passâmes le demeurant de la journée à l'ancre.

Le lundi, 2^e jour d'aoust, au matin, nous déhalâmes et fut mis le cap au ouest-nor-ouest, au nor-ouest et au ouest, et jusqu'à midi, fust toujours envoyé le petit bateau devant à tout la sonde, et trouva-on encore plusieurs bancs et batures, jusques environ six lieues de la 6^e isle, où nous avions ancré, et toutes ces isles furent nommées *les isles de Crainte*, à cause des craintes qu'elles nous donnèrent, et chacune à part fust nommée d'un nom propre, la première, prochaine de terre ferme, *l'isle Mateur*; la 2^e, *l'Enchaisnée*; la 3^e, *la Boquillone*; la 4^e, *Lintille*; la 5^e, *l'isle Saint-Pierre*; la 6^e, *l'Andonille*; la 7^e, *l'Aventurée*, et le lieu où nos gens furent tués, fut nommé le cap de *Traison*. Le soir fîmes petite voile au ouest-nord-ouest.

Le mardi, à midi, il calmit, et la mer grosse et jarleuse, et fut nommée la mer Sans Raison, et est à savoir que depuis que nous commençâmes à doubler le cap de *Bonne-Espérance*, les gens de nos navires commencèrent à devenir las, faillis et vains, ayant maladie de reins, et aucuns aiguillons de fièvre; autres avoient mal de jambes, qui se faisoit comme par taches meurtrières de gros sang, et aucuns avoient les jambes et les cuisses couvertes de pourpre, sans les autres maladies que aucuns avoient ga-

gnées *par leur mérite* en nostre terre avant que partir, comme la vérolle.

Le mercredi, 4^e aoust, la hauteur fut prise à 17 degrés et demi, le cap fut mis au nord-nord-est, et la nuit au nord.

Le jeudi, 5^e, la hauteur fut prise à 16 degrés, ce jour se montra au ciel une nuée en cinq ou six endroits, aucune pièce de la nuée descendante vers l'horizon de la mer d'une manière d'une chausse à pris ras, la pointe en bas, puis se allongeoit longue et gresle tenant toujours à la maistresse nuée, dont nos gens eurent peur, craignant que ce ne fussent *puchos* ou tiphons, mais cela ne fit aucune chose, et aussi ceux qui ont vu des *puchos* disent qu'ils se forment autrement, et que la pointe en haut et le large demeure en la mer, et que la pointe est crochue et se tient en suspens, et attirant l'eau.

Le 6^e jour, *Guillaume Richer* mourut, et fut prise la hauteur à 14 degrés 32 minutes, après midi, le cap fut mis au nord-nord-est vent derrière, la longitude à 6 degrés de l'occident.

Le samedi, 7^e, la hauteur fut prise à 13 degrés 25 minutes, et selon la déclinaison de *M. Pierre Mauclerc*, 13 degrés 40 minutes; le cap fut mis en l'est-nord-est et au soir en l'est, et de bon vent sor-ouest; ce jour, ceux du

Sacre prinrent un marsouin, et nous en donnèrent un quartier.

Le 8^e, nous vîmes une des isles d'entre *Madagascar* et *Mosamby*, la nuit nous nageâmes à costé de ladite isle et nous échappa.

Le 9^e, nous vîmes une autre isle assez grande que nous approchâmes, et fut envoyé le bateau pour voir s'il y avait ancrage, et virent nos gens une ville et plus de cinq cents hommes qui venoient vers eux, leur faisant signe de leurs pavillons, partie de blanc et de noir, et estoient vestus et grands hommes. Mais il n'y avoit point d'ancrage, la nuit nous dérivâmes, pour doubler une pointe et nous mettre à l'abri, et ceux de terre faisoient grands feux.

Le mardi, 10^e jour, à midi, fut prinse la hauteur à 12 degrés sur la ligne, et notre bateau alla en terre, pour chercher s'il y avoit ancrage près, pour ce qu'on ne trouvoit point de fond. Mais à cause des rochers et des buissons, ils ne purent approcher terre pour descendre; par quoi deux de nos gens, *Rompanent* et *Guillaume Dieu*, y allèrent à none, et ceux de la terre n'osaient approcher. Donc, pour les apprivoiser, le Portugois du *Sacre* leur fit ruer une de ses chemises; et, après qu'ils eurent ladite chemise, ils lui apportèrent un coque de

palme, grosse comme la tête, et en allèrent cueillir encore d'autres, qu'ils donnèrent à nos gens pour des bonnets et pour des couteaux. Mais, pour ce qu'ils voyoient nos gens si libéraux de bailler nos besognes, ils tenoient leurs coques plus chers; et, quand nos gens furent revenus, nous aplestasmes le soir, et fismes petite voile en l'est-quart-nord-est et petit vent. Les gens de ceste isle sont tous noirs et ont barbe de moyenne grandeur comme nous, et ont deux langages, et qui eust eu truchement du pays, chacun estimoit que l'on y eust trouvé tout plein de bien; car plusieurs disoient que ladite isle estoit assez semblable à l'isle de *Madère* en grandeur et en façon, et semble fort abondante en fruits. Ceste isle est haute au milieu et a toujours nuées épaisses sur les montagnes, si qu'on voit quelque fois le coupeau de la montagne au-dessus des nues, et pendant que fusmes en ceste isle toujours y estoient nuées, si qu'ils couvraient la plupart de l'isle et plus espris au milieu, et pouvoit-on bien voir le coupeau des montagnes d'où nous estimions que c'estoit d'où venoit la moisture qui raverdissoit ladite isle; car nos gens virent de l'eau abendamment, qui descendoit de la roche d'en haut, et chéoit comme dans un vivier; ils en

emplirent un baril ou deux. Mais ils virent descendre de la montagne autres sauvages, par quoi eurent crainte, et se retirèrent au bateau.

Le mercredi, 11^e aoust, fismes voile en l'estiquard-de-nord-ouest, le jeudi aussi, et ce dit jour, le fils *Pontillon*, après avoir été malade deux ou trois mois de quelques apostumes qui lui étaient venus en la teste, mourust; et pour conoistre d'où cela lui pouvoit venir, le capitaine en fit faire une anatome, et lui coupa le test tout à l'entour jusqu'aux oreilles, et lui fut trouvé sur la cervelle une grosse apostume pleine d'ordurès et de noir sang fort puant, qui avoit déjà pourri l'os de la tête par dedans. Après il fut enseveli à la mode marinière : Dieu en ait l'asme.

Le vendredi, 13^e, notre mastrot sur le beau-pré rompit. Ce jour même, un nommé *Jean des Saux* mourut, lequel avoit languï un mois ou deux, fut ouvert pour voir d'où le mal lui venoit. Fut trouvé qu'il avoit le poulmon fort empiré, et avoit le creux du corps plein d'eau rousse et noire, tirant au jaune, et avoit une grosse apostumé à la jointure du genoil, sous le petit os qui meult, qui n'apparoissoit point par dehors. Ce jour fut prinse la hauteur, à midi, à 10 degrés et demi.

Le 14^e, avions toujours le cap en l'est-nord-est, et étoit le vent su-est.

Le 15^e, la hauteur fut prise, à midi, à 8 degrés 31 minutes ; le soir le cap fut mis en l'est sur su-est, ventit le jour.

Le 16^e, la hauteur fut prise, à midi, à 7 degrés 20 minutes, et fut mis le cap en l'est-su-est, et surventoit.

Le 17^e, est-su-est ventoit, et fismes voile au nord-est quart de l'est, et petit vent.

Le 18^e, faisant voile au nord-est, la hauteur fut prise à 6 degrés trois quarts, et selon la déclinaison nouvelle, à 7 degrés 11 minutes.

Le jeudi, 19 aoust, fismes voile en l'est-nord-est, su-est ventoit.

Le 20^e, la hauteur fut prise à 5 degrés 10 minutes, et selon la déclinaison nouvelle, à 5 degrés 16 minutes ; su-est ventoit, et avions le cap en l'est nord-est.

Le samedi, 21^e aoust, le cap en l'est un quart du nord-est, le vent sur ; la hauteur, à midi, 4 degrés deux tiers, et selon la nouvelle déclinaison, 4 degrés 26 minutes.

Le dimanche, 22^e, le cap en l'est ; la hauteur, 3 degrés un tiers.

Le 23, le cap en l'est su-est su-sor-ouest ventoit, la hauteur prise à 3 degrés un tiers.

Le 24^e, faisant ceste route, la hauteur fut prinse à 3 degrés un tiers, et faut noter que depuis le jeudi de devant, avions trouvé une mer assez belle et pacifique, et combien que fussions à 11 degrés et un quart près du soleil, si ne faisoit-il point grande chaleur et le temps estoit fort bien modéré.

Le mercredi, 25^e, fismes l'est-su-est, sor-ouest ventoit.

Le jeudi, 26^e, faisant ceste route, la hauteur fut prinse à midi à 3 degrés un tiers.

Le 27^e, faisant ceste route, fut la hauteur prinse à midi, à 3 degrés et calme.

Le 28^e, calme ou bien petit vent sur sor-ouest, le cap en l'est su-est.

Le 29^e, le cap en l'est quart du su-est.

Le 30^e, semblablement étoit le vent sur.

Le dernier, la hauteur fut prinse à midi, à 2 degrés un quart.

Le mercredi, 1^{er} septembre, fismes la route en l'est un quart du su-est, sur un quart de sor-ouest ventoit.

Le jeudi, 2^e septembre, faisons l'est su-est, surventoit; la hauteur fut prinse à midi, à un degré de l'équateur, en la partie du sur.

Le vendredi, au su-est quart de l'est, le vent

sur ; la hauteur fut prise à midi , à 54 minutes de l'équateur, en la partie du sur.

Le 4^e, la hauteur fut prise à midi, à 47 minutes, le vent ouest sor-ouest, le cap au sud-est un quart de l'est.

Le dimanche, fismes mesme route avec mesme vent.

Le 6^e, fismes l'est su-est franchement.

Le 7, faisant ceste route à midi, la hauteur fut prise à nul degré et droit sous la ligne ; et me faisois près de l'archipelague d'auprès de Calicut, à vingt-cinq lieues ou environ la deuxième isle du bout de devers le sur, nous attendant en l'est nord-est.

Le mercredi, 8^e, un de nos canonniers mourut ; ce jour-là, hauteur fut prise à midi, à deux tiers de l'équateur, au côté du nord ; ce jour fismes voile au sud-est, le vent sor-ouest, et selon mon estime, nous étions le travers des isles de l'archipelague, et nous demeurants à dix lieues au nord vers la terre.

Le 9^e, vent semblable.

Le 10^e, depuis midi, calme.

Le samedi, peu de vent.

Le 12^e, plus calme.

Le 13^e, calme le soir ; au premier quart mourut le tardape de nostre *Pensée*, nommé *Pierre*

Lecomte, tout sec et étique, et fut trois semaines sans manger.

Le mercredi, 15^e, petit vent su-sor-ouest, le cap en l'est su-est ou au su-est.

Le jeudi, 16^e, fut prinse la hauteur, et estions à 2 degrés nord de la ligne; le vent se crust un petit peu sur le midi, et ventoit sor-ouest, et avions le cap au su-est.

Le 17^e, le vent se crust et fismes voile au su-est, quart de sur-ouest, sor-ouest ventoit. Ce jour, mourut un cinapè, nommé *Guillemin Leptage*, marinier et bonhomme, lequel avoit longuement languï du mal des jambes, des reins et de l'estomac.

Le 18^e, environ sept heures du matin, nous avisâmes plusieurs isles, la hauteur prinse là estions sous la ligne, et pour ce que nous ne sçusmes doubler les dites isles, à cause que le vent nous estoit escars, et avions le cap au su-est, par quoi nous relachâmes au ouest-sor-ouest, et la nuit eusmes force pluye et gros vent.

Le dimanche, fismes voile au su-su-est et au sur, assez bon vent à la boline, et disions ces isles l'archipelague d'auprès *Calicut* et *Comery*, et estoient nord et sur.

Le lundi, 20 septembre, furent avisées sept

isles au ouest et au sur-ouest de nous et au sur , et fut la hauteur prinse, à midi, à demi degré au sur de la ligne , et ainsi que cuidions aborder une des dites isles, le vent nous fut contraire et nous fallut relascher, et ne cessasmes jusqu'au vendredi en suivant de lomer pour en attrapper quelques unes, mais quand nous estions près, ne trouvions d'ancrage, et puis venoit vent contraire et pluyes, et trouvasmes une isle verte et bien plantée de palmes, contenant une lieue ou environ ; *Jean Masson*, en nostre petit bateau, descendit à terre et aussi fit le bateau du *Sacre*. Ceux de terre leur firent bonne réception et leur présentèrent de leurs fruits de palmes et des figues longues, et le dit *Masson* leur donna des couteaux et des miroirs et quelque peu d'autre mercerie, et ils lui firent présent, pour le capitaine, d'une petite chaînette artificiellement faite d'une pièce qui se ployoit en deux, et si envoyèrent au capitaine, entré deux grandes feuilles d'arbres, environ deux ou trois livres de sucre candy, qu'ils nommèrent *lagre*, qu'ils font desdites palmes, et environ un quarteron ou demi-cent de pelottes de gros sucre noir, qui est tiré d'avec ledit sucre candy, ainsi que le mare ou l'assiette de la chose dont est ledit sucre composé.

Le 25, mourut un de nos mariniers, nommé *Jean François*, et descendit nostre capitaine le dit jour en la dite isle, ayant les deux batteaux bien armés et en bon ordre, et fut honorablement reçu du principal et grand *archi-prêtre* de l'isle, lequel se vint agenouiller devant lui en lui voulant baiser les mains et lui présentant un beau gros limon tout rond comme une bien grosse orange, et le capitaine le courut lever et embrasser, et leur fit présent de deux paires de couteaux que fort il estima; le menu peuple de l'isle escaloit force de coques de palmes et présentoit à boire de l'eau à nos gens; il y en eut encore deux ou trois de l'isle qui présentoient un petit des limons de l'isle au capitaine. En cette isle, avoit un temple ou mosquée de façon assez antique et magistralement composé de pierre; le capitaine le voulut voir tant dedans que dehors; le grand prêtre le fit ouvrir et entra dedans et l'ouvrage lui plut fort, et, en espécial, une closure de hucherie, de mouleures d'antiques, les meilleures qu'il vit jamais avec balustres mignonement tournés, si que le menuisier de nostre nef s'ébahissoit de voir si bon ouvrage. En ce temple avoit des galeries tout autour, et au bout un lieu secret clos de hucherie, comme un *Sanctus Sanctorum*: le capitaine le fit ouvrir

pour voir ce qui estoit dedans et pour savoir s'y avoit nulles idoles dedans, mais il n'y en aperçut qu'une faite de coques de noix de palmes. Le comble ou vouste du dit temple estoit de forme rondé et lambrissée, et peint d'antique; auprès de ce temple, il y a une piscine ou lavatoire, pavée à fond de cuve de pierre noire comme marbre, bien taillée à bonnes moulures d'antiques et sembloit être composée de grande architecture; en un autre lieu plus à costé, avoit une manière de puits ou fontaine carrée, profonde de six ou huit pieds, et dedans avoit plusieurs perches ayant chacune une courge au bout, dont ils puisent l'eau, et ce lieu estoit pavé à fond de cuve de semblable pierre que le lavatoire susdit, et ont en ceste isle plusieurs fontaines et puits semblables, et si y a plusieurs petites chapelles et oratoires en suivant la forme du grand temple. Les maisons sont fort petites et méchantes, les gens petits et maigres, et nos gens ne virent guères de femmes, mais quasi toutes vieilles et maigres, pauvres et chauves; y avoit peu de choses en leurs maisons, par quoi l'on estimoit qu'elles avoient fait retirer tout le bon bagage dedans l'isle, et leurs jeunes filles et enfans, craignant qu'on ne les prist par force, et cela se pouvoit facilement croire par

le conseil de l'archi-prêtre qui est un sage homme, car il y eut un petit destrif entre le capitaine et le Portugois du *Sacre*, car ledit Portugois disoit aux mariniers que cette isle estoit une des isles de *Maldiv*, ce qui ne pouvoit être, car nous estions demi-degré au sur, et les isles de *Maldiv* sont depuis 7 degrés jusqu'à 13, en la bande du nord, par quoi le capitaine lui dit qu'il ne disoit pas bien, et, persistant en son opinion, disoit que si, et que l'on demande à l'archi-prêtre, lequel dit que cette isle avoit nom *Moluque*, et que les isles de *Maldives* en estoient bien à 260 lieues au nord de ladite isle, néanmoins j'ai vu depuis, en une carte de Portugal, où ces isles sous la ligne sont nommées de *Maldiva*; outre plus, ledit archi-prêtre montra au capitaine en quels airs de vent gissoient les terres de *Dam* et *Perse*, d'*Ormus*, de *Calicut*, de *Zela*, de *Melague* et de *Sumatra*, et montrait être homme savant et avoit beaucoup vu, étoit fort dévot, humble et aimable, de hauteur commune, la barbe blanche, se montrant asgé de quarante-cinq à cinquante ans, duquel le nom estoit *Orquarov Leacarov*; cependant nos gens chargèrent des eaux, et le capitaine les paya bien honnestement de leurs cocos et figues longues et verdes, qui furent

chargés aux bateaux, et print congé d'eux; fit retirer ses gens aux bateaux, pour retourner en la nef qui louioit faute d'ancrage en la dite isle; ils appellent Dieu *Allah*. Et ce soir, après souper, fismes voile au su-est un quart du sur, vent aboline.

Le 26, fut prise la hauteur, à midi, à deux tiers de degré au sur. Le soir, fit un petit peu de calme, et le lundi en suivant; le soir, vers la fin du premier quart, le vent vint, mais il n'avoit point d'arrêt.

Le mercredi, sor-ouest venoit et fismes voile au su-est quart de l'est.

Le jeudi, dernier du dit mois; sur venoit et faisons voile en l'est-su-est; la hauteur fut prise à degré et demi au sur.

Le premier octobre; petit vent variable; le samedi, 2^e, la hauteur fut prise à 1^e degré 13 minutes en l'est-su-est.

Le dimanche, petit vent et le lundi aussi.

Le mardi, 5^e, la hauteur fut à 1^e degré un tiers au sur, petit vent, ayant le cap en l'est-su-est.

Le mercredi, 6^e, devant le jour durant le dernier quart, mourut *Alleaume de Rambures*, qui avoit esté des premiers malades, et mourut fort usé et sec.

Le 7^e, fut prinse la hauteur au sur à 1 degré 4 minutes ; vent entre deux , lors le cap au su-est quart de l'est.

Le 10^e, fut prinse la hauteur à 2 degrés 12 minutes, et me faisois à cinquante-six lieues de l'isle de *Scapolane* (Taprobane).

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi, 14^e jour, nous eusmes tout plein d'indices de terre, car un tiercelet de faucon, qui s'estoit tenu en nostre nef douze ou quinze jours, nous laissa, par quoi nous estimions qu'il avoit vu terre, et prismes un martelet, et un hochecul vint à nostre bord et fismes voile en l'est quart du su-est, le plus de temps vent derrière et bon vent.

Le jeudi, la hauteur fut à 1 degré 6 minutes, et ce jour fut vu un serpent venant de terre en une pleine mer.

Les vendredi et samedi, nous eusmes tout plein d'indices de terre, comme de petits oiseaux et de varec ; ceux du *Sacré* peschèrent deux serpens liés par les queues, qui flottoient sur la mer, et en firent présent à notre capitaine, et tous les jours en suivant, nous voyons toujours quelques indices de terre.

Le dimanche, 17^e, nous pensions voir l'éclipse, mais l'obscurité du temps et les pluyes

nous empêchèrent d'en voir quelque parti, selon notre avis, car nous eusmes, toute la semaine, brunes et pluyes, et fismes assez bon chemin, car nous eusmes, le plus du temps, vent derrière ou à cartier et faisons voile en l'est quart du su-est, et mourut, ce jour, un de nos trompettes, nommé *Beausseron*.

Le lundi et mardi, 19^e octobre, fismes ceste route.

Le mercredi, un des mariniers de notre nef, nommé *Poly*, vit terre que l'on estimoit qu'une petite isle, mais en découvrant agrandissoit; et le jeudi, en vismes trois ou quatre, et ancrasmes entre deux isles fort couvertes de grands bois verts, si qu'il sembloit que ce fut haute terre, et nonobstant étoit fort basse, et jeudi mourut un page de notre navire, nommé *Barbier*; ce jour même, descendismes à la petite isle et trouvâmes que c'étoit beau bois pour nous racouter, par quoi le vendredi y retournâmes et abatîmes force bois, et le samedi aussi, et prîmes la hauteur, à midi, à deux tiers de degré au sur. En allant à cette isle, nous trouvâmes plusieurs bouées, nous en tirâmes plusieurs haults où nous trouvâmes tout plein de bons poissons et de diverses sortes de couleurs et figures, et estoient en des nasses

faites de sellettes de bois, bien faites, quasi en manière d'un cœur¹, fors qu'il estoit un peu rond, pas bas, et les coins pour les haler n'estoient que de raupe grosse comme le doigt, faites ainsi qu'un roseau, mais elles estoient trop plus longues que roseau, car il y en avoit qui avoient plus de vingt brasses de long et fort souples et sont quasi aussi grosses à un bout qu'à l'autre, et sont nouées ensemble trois ou quatre bouts, pour tenir la nasse et la bouée. Ceux du *Sacre* prinrent leur bois et leur eau à la grande isle à cause qu'ils estoient ancrés auprès, et nous à la petite : les deux isles ne sont pas habitées de gens².

¹ La description que donne ici le navigateur est exactement conforme au dessin que donne de Bry des nasses des pêcheurs de *Ternate*.

² Il est curieux de comparer cette description des trois isles de *Ticou* avec celle que donne *James Horsburgh*, dans l'*India Directory* :

« *Ticoo Islands*, are three in number, small and woody, about 1 1/2 mile a part, and the innermost is the same distance from the main. The proper channel is within a mile of the west and south sides of the outer Island, in 15 to 17 fathoms, to avoid a shoal bearing from it about s. w. by w. 4 miles in 25 fathoms, over which the swell may be seen to roll. When it is abreast, if there is much sea : another shoal lies s. w. about 5 leagues from the outer *Ticoo* islands,

Le dimanche retournâmes à l'isle, et y fut chanté messe par nostre chapelain, et aussi y avoit chanté le samedi; puis recueillâmes du bois pour faire racouter nostre nef, et pendant que nous allâmes à terre *Lefour*, fils de *Loublieur*, nommé *Thomas le Boulanger*, mourust, et allâmes, le capitaine et moi, avec le capitaine du *Sacre*, voir l'isle, qui estoit fort bien plantée de bois, et si y avoit au bord de la mer une fontaine d'eau douce fort claire et excellemment bonne. Le lundi, 10^e, fusmes requérir le demeurant de nostre bois, et recueillîmes nasses en chemin, avec les bouées et cordages, et si eus-

no ground 50 fathoms near it. Should night be approaching, a ship may anchor in 9 or 10 fathoms whith the outermost island bearing west, distant about $\frac{1}{4}$ mile. This island is in lat. $^{\circ}$ 23'.

Beaulieu, en 1620, atteignit, avec beaucoup de peine, les fles de *Ticou*. Il décrit les difficultés qu'il éprouva pour éviter les bas-fonds; il prétend qu'on ne peut avancer que la sonde à la main. Les détails circonstanciés qu'il donne de sa navigation prouvent son inexpérience de ces parages, et font ressortir l'habileté de nos navigateurs. Beaulieu, parti de Madagascar le 1^{er} juin, ne parvint à *Ticou* que le 1^{er} décembre, à cause des calmes qu'il éprouva. Les Dieppois, partis du même point le 1^{er} août, parvinrent à *Ticou* le 19 octobre, c'est-à-dire, qu'ils firent en deux mois et demi la traversée, à laquelle Beaulieu employa six mois.

mes du poisson pour faire chaudière, et jetasmes deux de nos nasses près notre nef; le mardi on y trouva force poissons.

Le capitaine print la situation de ces deux isles, où nous fusmes, et trouva que *la Louise* et *la Parmentière* gissent nord et sur par le milieu, et sont distantes l'une de l'autre dix lieues. *La Marguerite* et *la Parmentière* gissent sor-ouest et nord-est, distantes par le milieu l'une de l'autre trois lieues, et par le bout de devers est une lieue. *La Parmentière* est au sur de la ligne à deux tiers de degrés; et auprès des deux il y a bel ancrage partout à vingt-cinq, à vingt, à dix-sept et quinze brasses.

Le mercredi mourut un nommé *Nicolas Boucher*, et le jour de devant mourut *Collenet Flarelle*, argentier du *Sacre*: ce jour, après midi, partismes desdites isles.

Le 28 octobre fismes voile en l'est-nord-est, et passasmes entre *la Parmentière* et *la Marguerite*, outre *la Marguerite*, et *la Parmentière*, et *la Louise*, et une longue barre de bancs environ de huit ou dix lieues, et gissent nord-nord-ouest, et sur-su-est. Ce jour fismes environ huit lieues, le soir mismes les voiles bas, et y a diverses marées; car n'y a isle ni cap qui n'ait marée diverse, mais la marée plus continue vient de l'est.

Le 29^e, au matin, nous vismes terre grande toute rangée quasi nor et sur. Le samedi, nous approchâmes à dix ou douze lieues près.

Le dimanche, dernier octobre, ancrâmes à deux lieues près de la terre; et le lundi notre grand bateau et celui du *Sacre* furent à terre, et nageâmes longuement le long de la coste sans trouver descente. Mais, à une petite anse, nous trouvâmes lieu assez convenable pour descendre, et se vint présenter devant nous plus de trente des gens du pays avec rondelles, dards et épées. Sitost que notre truchement et facteur, nommé *Jean Masson*, eut parlé à eux, il s'en mit deux ou trois à l'eau, et vinrent à nostre bateau, apportèrent un peu de riz pour des couteaux et des miroirs, et un coq et un poussin, que nous renvoyâmes, parce qu'ils vouloient un bougran, et nous montrèrent du poivre, disant qu'il en croissoit fort en ceste isle, et qu'il y croissoit de l'or; mais qu'il y avoit à trois lieues de là, vers le sur, une ville nommée *Ticou*, où le roi, nommé *sultan Megilica*, se tenoit, et s'en vinrent trois avec nous, qui nous promirent nous y mener, moyennant que chacun eust un bougran rouge, et cinq quartiers de toile blanche, un couteau et un miroir.

Le mardi matin, 10^e dudit mois, nous vin

une esquife de terre, et trois hommes dedans, dire au capitaine que le roi lui mandoit qu'il fust le bien venu, et qu'il menast ancrer son navire entre la terre et trois islots qui sont devant la ville de *Ticou*, et que nostre navire y seroit sûrement et en bon abry, et que le roi lui vouloit faire quelque présent. Et le capitaine lui dit qu'il remercioit le roi, et qu'il avoit volonté aussi de lui faire quelque honneste présent, et l'aller voir à terre. Et les ancrs furent levées, et allasmes ancrer entre la grande terre et le prochain islot; et quand nous fusmes arrivés et jetés les ancrs hors, arriva une autre esquife de terre, qui fit présent au capitaine, par le roi, de deux chèvres, un quartier de coques et un boisseau de riz, avec feuilles de betel, et chaux vive, et d'une racine forte, mise en une escuelle de cuivre en façon de tasse, et une feuille dont ils font grand état, et en mangent souvent devant et après le repas, avec un peu de chaux destainte, et en la maschant donne bonne odeur, et rend un suc rouge qui leur teint les dents et leur conserve. Le mercredi, il vint encore une esquife de terre, et le roi attendoit que le capitaine descendist; le capitaine dit qu'il n'iroit point à terre, qu'il n'eust de bons pleiges dans sa nef, et

ils dirent qu'ils auroient des pleiges assez. Il fut conclu que *Jean Marre*, *Nicolas Boul* et *moi* irions à terre, et demeura deux ou trois pleiges pour nous dedans le bord, à celle fin que nous eussions connoissance de ceux de la terre, qui estoient plus suffisants pour estre pleiges de nos capitaines. Nous descendus en terre fustes reçus assez humainement de ceux du pays, et conduits jusqu'aux lieux où le lieutenant, nommé *Tue Biginderais*, nous attendoit avec toute la seigneurie, de la ville de *Tiéou*, lequel vint au-devant de nous, le saluâmes, pensant qu'il fust le roi, ainsi que nous avoient donné à entendre ceux qui nous conduisoient. Après la salutation, il nous mena sous un arbre où tous ses gens l'attendoient, et s'assit à terre les jambes croisées comme un cousturier, et, à sept ou huit pieds ou environ, ses gens s'assirent et en manière d'une couronne, les jambes croisées, et nous fit signe que nous faisons comme les autres, ce que nous fismes, et nous lui vismes prendre des feuilles de bétel et aux principaux, et nous en

Nous croyons qu'il y a erreur dans cette dénomination; mais nous la donnons telle qu'elle est au manuscrit; nous observons seulement que l'on peut lire *Biginde raia*.

fit donner que nous mangeassmes. Après cela, le dit lieutenant demanda qui nous estions, qui nous menoit, qui nous cherchions. *Jean Masson* lui dit, *en langue malaye*, que nous estions François, et qu'il y avoit sept ou huit mois que nous estions partis de notre pays pour les venir voir, et que nous apportions de bonnes marchandises de notre pays, dont il nomma plusieurs espèces, et aussi pour avoir de leur poivre et autres marchandises : ce qu'ils écoutoient volontiers. Ils demandèrent si nous estions point gens de guerre; il leur répondit que nous estions marchands, et que nous ne demandions que paix et amour; mais qui nous voudroit faire tort, c'est qu'estions gens pour nous défendre, et que nos capitaines avoient grand désir de trouver bonne paix et amour avec eux; et ils dirent qu'ils le désiroient ainsi. Et après plusieurs paroles, où n'entendions rien, car *Jean Masson* ne nous disoit pas tout en françois, le lieutenant du roi se leva et tous les seigneurs et nous aussi, et fusmes conduits à la maison de l'un des principaux de la ville, où nous fusmes traités à la mode du pays. Une natte de jonc blanc fut étendue sous nos pieds; et fut présenté pour notre souper un plat de porcelaine plein de riz à demi cuit à l'eau, sans sel, et environ un

demi coq haché par morceaux, avec le brouet
 qu'ils mirent sur le riz, et la grande tasse de
 cuivre pleine d'eau claire, et mangeâmes tout
 à la belle sans d'appétit, avec du pain que nous
 avions apporté de la nef qui bien nous servit; et
 puis après souper, nous couchâmes au lieu où
 nous avions soupé, sur la natte de jonc blanc, et
 nos manteaux nous servirent d'oreiller. Le ma-
 tin nous retournâmes à la nef, et vint avec nous
 le *chabandar* de *Ticou*, qui est quasi tout, gou-
 verneur du roi et priseur sur toutes les mar-
 chandises qui s'achètent ou vendent, et tient
 les poids et les mesures, et nul n'oseroit ven-
 dre ou acheter sans son congé, et crois qu'il a
 lui seul tous les offices du royaume, car nous
 n'y vismes pas d'autres officiers; et Dieu sait les
 belles promesses que ledit *chabandar* nous fit
 tant de bien faire vendre nos marchandises,
 desquelles il nous promit d'avoir bientôt la
 dépesche que de nous faire charger du poivre.
 Nous venus en notre nef, il fut recueilli honora-
 blement de nos capitaines, ainsi que si c'eust été

On remarquera une identité parfaite en ce que dit l'ano-
 nyme de *Ramusio* des fonctions du *Chabandar*, qu'il appelle
Chambendare. Beaulieu, en 1620, nomme cet officier *Sa-
 bandar*.

la personne du roi. Le capitaine lui fit un présent assez honneste, et lui fit montrer de plusieurs sortes de nos marchandises. Mais il disoit que l'on ne savoit faire marchandise, tant que l'on eust fait le présent au roi; et eust bien voulu que l'on eust été, ce même jour, le faire; mais il fut différé jusqu'au dimanche, 7^e novembre, ce nonobstant que tous les jours venoit quelque messenger dire que le roi n'attendoit que ce présent, et pourquoi on différoit tant. Cependant nos capitaines firent faire des habits triomphants, pour se présenter devant le roi en bon ordre pour faire le présent.

Le dimanche, 7^e novembre, nos capitaines équipèrent les batteaux, et descendirent en bon ordre à terre avec les présents, et je n'y sus aller à cause d'un heurt que j'avois eu à la jambe en retournant de terre en descendant à nostre nef, parquoi je n'en ferai pas long récit, à cause que je n'en ai rien vu; mais le présent fut honorablement porté et honorablement reçu, selon la coustume du pays, avec bonne paix, alliance et amour. Par foi promise entre *France et Ticou*, promettant tous estre amis de leurs amis et ennemis de leurs ennemis, et eux à nous par réciproque, tant qu'ils disoient tous *Ticou! France! France! Ticou!* Après ces

choses, les capitaines louèrent une maison pour mettre les marchandises, et nostre capitaine *Jean Parmentier* demeura huit jours à terre pour faire fortifier la maison, et aussi pour connoistre des poids et mesures, et apointer des coustumes avec le *Chabandar*, où il se trouva fort empesché, et à grande difficulté accordèrent-ils ensemble.

Le dimanche, 14^e jour de novembre, pour ce qu'il m'estoit un peu amendé de ma jambe, j'allai voir le capitaine à terre, et me tins huit jours avec lui et austres huit jours avec son frère, à cause du barbier du *Sacre*, qui me médicamentoit durant ce temps. L'on fit quelque peu de marchandises avec ceux de la ville et les marchands de dehors, environ jusqu'à une livre d'or, d'un peu de miroirs, de coïns de fer, et sept ou huit aunes de rouge, et non sans fort barguigner, et ne fit-on austre chose pendant quinze jours que nous fusmes à terre, par quoi nos capitaines délibérèrent de eux retirer et nos marchandises au plutost. Parquoi *Me. Raoul Parmentier*, qui estoit demeuré à terre, fut prendre congé du roi et des *orenchaires*; ce sont les grands seigneurs du pays

Les *Orenchaires*, que *Beaulieu*, en 1620, nomme *Orançayes*, sont, selon ce navigateur, des *gentilshommes signalés*.

de *Ticou* ; mais quand ce vint au partir, le *chabandar* ne nous voulut point laisser aller qu'il n'eust un sien frère, et encore un austre de *Ticou*, qui estoit en ostage au *Sacre*. Le capitaine lui promit qu'il ne partiroit point de la terre que les austres ne fussent venus. Nonobstant toutes promesses, voyant que nous faisons nos apprests pour partir, ledit *chabandar* assembla plus de cinq cents hommes, ayant chacun une pertuisane emmanchée de roseau ou de bois, une rondelle et un ais. Le Portugois du *Sacre*, qui alloit et venoit par la ville, fut averti de ces choses, et vint prier au capitaine, qui leur bailla ostage jusqu'à ce que les leurs fussent venus, pour éviter à tous belliqueux débats, qui sont dangereux de tous costés, et qu'il estoit content de demeurer pour un, et je dis que je demeurerois volontiers pour l'autre. Le capitaine dit que je ne demeurerois point, et *M^e Jean Lepeintre* se présenta pour y demeurer, ce que le capitaine accorda. On fit venir le *chabandar*, et le Portugois lui dit ce qui avoit été ordonné, dont il fut content, car il ne voulut point que *M^e Jean* demeurast, mais que je demeurasse avec le Portugois pour ostage; le capitaine ne vouloit, mais je le priaï de demeurer, ce qui m'accorda bien avec le *cha-*

bandar. Il nous mena chez nostre premier hoste, et nos gens se retirèrent à bord en bon ordre, à tout lances à feu, arquebuses et rondelles, et nous voyons en allant dans la ville, grande flotte de gens portant rondelles et dardilles, dont je faisois semblant de rire, et nostre hoste me regardoit et rioit.

Et quand notre capitaine fut au bord de la rive, il envoya un autre batteau pour apporter les pleiges et ostages, et dit qu'il ne partiroit de terre tant qu'ils fussent venus, et furent long-temps sur la grève à faire la *calimason*, et se mettant en ordre de bataille, le tambour et le fifre et la trompette sonnèrent, et ceux de *Ti-cou* estoient grande multitude qui les regardoient de bien loin, et en avoient grande peur, par quoi le *chabandar* vint dire que j'allasse au capitaine lui dire qu'il se partist de là et que nous ne partirions point tant que les ostages fussent à leurs maisons: je dis au Portugois que cela n'estoit pas bon et que s'ils vouloient qu'ils auroient leurs ostages, ils nous retiendroient; il me dit qu'il leur avoit promis ainsi le faire, et que je ne doutasse rien; toutes fois, je fis promettre la foi à *Molan*¹ et à mon hoste qu'ils

¹ C'est le nom du grand-prêtre.

garderoient qu'on ne nous fist aucun destour-
bier , et que j'irois vers le capitaine lui dire que
je ne partirois de leur terre tant leurs ostages
ne fussent venus , et ainsi fut fait et quand je
fus vers le capitaine , il me dit que je demeu-
rasse avec lui et que je ne retournasse point ,
et avoit envoyé quérir les ostages , mais qu'ils
ne partiroient du bord du batteau tant que *An-*
toine le Portugois fust venu ; je lui priaï afin qu'il
n'y eust plus destrif , qu'il amenast hardiment
les ostages en leurs maisons et que je retourne-
rois avec ledit *Antoine* , car je lui avois promis ;
il dit qu'il le feroit , puisque je le voulois ainsi ;
mais que jamais ne partiroit de terre , que nous
ne fussions en sa compagnie ; quand je fus re-
tourné , ils me demandèrent pourquoi nostre
capitaine ne s'en alloit , je leur fis dire que
c'estoit pour ce qu'il avoit juré ne partir de
terre tant que leurs gens ne fussent venus ;
il demandèrent pourquoi nostre capitaine es-
toit ainsi parti de la ville en ordre de ba-
taille ; je dis qu'on nous avoit averti qu'ils s'es-
toient mis en armes pour nous tuer , ils dirent
qu'on leur en avoit dit autant de nous , et
quand leurs pleiges furent venus , ils nous don-
nèrent congé amcureusement et nous embras-
sèrent , disant toujours *Ticou , France , France ,*

Ticou, et *adieu* : on demanda six marcs d'or au *chabandar* qu'il devoit, il différa à les bailler, par quoi nos capitaines, indignés contre lui pour autres choses, le lendemain, après avoir reçu les six marcs, déclarèrent la guerre à ceux de *Ticou*, s'ils ne leur envoyoient le *chabandar*, et quand il ne venoit plus nuls marchands, nous allions visiter la ville et voir les *orançaises* avec notre capitaine : un jour entre les autres, avec notre truchement, notre capitaine tint propos avec *Molan*, le *grand-prêtre*, qui avoit un beau-fils, faisant déjà l'office de prêtre : il lui fit demander qui estoit le premier homme, père de tous les hommes, il dit que c'étoit *Adam* et sa femme *Eve* et qu'ils eurent huit enfans ; mais le propos, pour cette heure, ne dura point longuement à cause d'autres *orançaises* qui estoient présents, et fut dit qu'ils en parleroient plus à plein une autre fois ; par quoi en un matin notre capitaine se délibéra de l'aller voir et mena seulement avec lui *Nicolas Bout*, le truchement et moi, mais quand il vint à parler, il protesta que notre capitaine ne se courrouceroit de chose qu'il lui dit et que aussi ne feroit-il ; le capitaine lui fit demander s'il avoit bien connoissance comme *Adam* transgressa le commandement de Dieu, et par la transgression fut

banni du paradis des délices, et fut sujet à mort, et après mort, aller en enfer, lui et tous les humains; il dit que oui, et nous conta comment le diable ou serpent présenta le fruit à la femme, en donna à *Adam*, et comment il s'enfuit et cacha, et que *Adam* mentit à Dieu, et qu'il dit qu'il n'en avoit point mangé. Le capitaine lui demanda s'il savoit bien qui lui feroit miséricorde, il dit que oui; il demanda plus outre, s'il avoit connoissance comme Dieu envoya son Verbe divin se faire chair en terre, et s'incarner dans une Vierge, par l'opération du Saint-Esprit, et comment le Verbe qui est fils, est engendré du père, ainsi que la parole est engendrée au cœur et à la pensée de l'homme, et que le Saint-Esprit procède du père et fils, qui est l'amour de Dieu : notre truchement dit qu'il ne sauroit lui dire tout cela; il lui demanda s'il avoit ouï parler de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, il dit que oui; et pour ce que le truchement ne trouvoit bien parler de ces choses le propos fut changé.

Ticou est situé sous l'équateur, justement en la terre de *Trapobane*, au costé du ouest; la coste gist sur quart du su-est. La ville de *Ticou* n'est pas grande, et y a deux ou trois rues; elle est close aux deux bouts de gros pieux fichés

en terre, et là sont les portes; et pour la closure, y a des boises traversantes passées à travers deux gros pieux, par les mortoises qui y sont. Les maisons ne sont pas de gros bois, et sont toutes d'une façon, mais y en a de plus grandes les unes que les autres. Le lieu où ils se tiennent est élevé de terre environ quatre pieds, et est tout sollé de petit sollage à demi rond de trois doigts de large et lié de petites harchelles, et là dessus, aux bonnes maisons, ils mettent des nattes de jonc dessus, et ont une autre boise élevée environ de deux pieds de terre au long de la maison, sur quoi ils marchent, et se siessent à l'entrée de la maison, et y a une coque pendue pleine d'eau, de quoi ils lavent leurs pieds devant que marcher sur lesdites nattes, et la maison est toute ouverte proche, et la closure est faite de roseaux fendus en trois ou en quatre, et y a environ un doigt d'espace entre deux roseaux, et sont tenus de harchelles, et de jour cela est roulé et tenu d'un crocq en haut; de nuit, on le décroche et s'abat jusques sur le plancher: il n'y a autre estage en la maison que cestuy là. La closure de la maison est de roseaux ou de feuilles de palmes, de quoi la maison est couverte comme une bouche; les *orancaies* ont de

gros brasselés d'or aux bras, les manches de leurs cris ouvrees d'or, aucuns ont la tête toquée de toile, aucuns ont de petits bonnets à dix à douze carres; ils ne sont point pénibles à faire quelques ouvrages, et plus du temps ils ne font rien; les femmes besognent à filer du coton ou à filer des toiles dont elles se vestent; leur vie est bien austère. Au repas, ils ont pour tout mest un petit plat de riz à demi cuit à l'eau, sans sel, et aucune fois un petit peu de poisson menu comme le doigt, séché au soleil, qu'ils mangent, et c'est quelque bon grand banquet quand il y a quelque cocq haché par morcelets, rostis sur les charbons ou bouillis en un peu d'eau, et meslés avec le riz; ils boivent de l'eau, puis aucune fois du vin de palme; qui a le goût bon au matin, quand il est nouveau cueilli à l'arbre, mais au soir, il a un mauvais goût, et aussi ils n'en boivent guère. Leur coucher est sur le sollage de leurs maisons, une natte de jonc sous eux; ils ne sont point forts, mais fins et astucieux, grands flatteurs, menteurs et maraux, toujours demèndent. Qui eust voulu obtempérer à leur requeste, nous n'ayions point marchandises pour y fournir. Ils sont fort barguigneux, plus qu'*É-cossis* ou *Houinetz*; car, après marché fait, ils

veulent rabattre du prix, ou ils se dédisent; et n'est si sage qui aucune fois n'en fust courroux contre eux. Mais nous le portions plus patiemment à cause que voyions que c'estoit coutume du pays; car le roi et les plus grands sont tous faits à ce moule. Et, outre plus, nous fusmes avertis par aucuns marchands de *Priame* qu'ils leur avoient défendu d'acheter de nos marchandises, sur peine d'avoir le chef tranché; et d'autres marchands horsains disoient qu'ils n'oseroient acheter si le *chabandar* n'en faisoit premier le prix, lequel vouloit que nous donnissions nos marchandises à vil prix, par quoi nos capitaines l'eurent en haine. Et partismes de *Ticou* le 27 novembre; et plusieurs de nos gens furent pris des fièvres chaudes; et estimions que c'estoit des mauvaises eaux que nous avions bues à terre; car, de tous ceux qui se tinrent à terre, n'en réchappa qu'un ou deux, que tout ne fut malade fut de fièvre chaude mal ou plus, et en mourut une grande partie; et pour le premier *notre chef, et capitaine, Jean Parmentier* commença et trépassa le 3^e décembre, et huit jours après que la fièvre le prinist. Ses obsèques furent faites en l'islot. Ce même jour levâmes nos ancrs de devant *Ticou*, et allâmes chercher notre bonne aventure au long de la coste de la bande du sur.

Le lundi suivant, 6^e jour de décembre, trépassa Noël Chandelier et Nicolas Gonnet de la même maladie; et le petit Nicolas Jules trépassa le mercredi, 8^e jour de décembre.

De jour en jour, faisons un peu de chemin le long de la coste, ancrant tous les jours, et envoyant les batteaux à terre pour trouver port à charger, et pour avoir des eaux. Environ sous deux degrés trouvâmes gens qui nous dirent que nous trouverions du poivre à *Andripoivre*, à demi-journée plus au su-est, et eûmes un jeune homme de la terre pour nous y mener. Mais ceux d'*Andripoivre* ou *Indapoure* eurent peur de nous (ce jour, M^e Raoult trépassa), et nous dirent que c'estoit plus outre jusqu'à 2 degrés et demi, et trouvâmes une rivière du royaume d'*Indapoure*, et ce lieu est nommé *Se-lagam*, et la ville est allant sur la terre, nous y arrivâmes.

Le 23^e décembre, fut Jean Masson à terre, et lui dirent que nous aurions du poivre assez, par quoi nous y arrestâmes et ancrâmes près de terre pour faire nôtre cas, le jour de Noël, et le dimanche nous y retournâmes pour parler à leur seigneur, nommé *Sangal-Paty*, car il nous avoit promis que cedit jour il viendroit parler à nous : ce qu'il ne fit point. Et le lundi

de rechef, nous retournasmes pour avoir des eaux et des vivres. Mais ils s'enfuirent devant nous, nous craignant plus que le premier jour. Par quoi voyant que nous les avions toujours traités amoureusement, nous estimions que la crainte leur venoit à cause des menteries qu'ils nous avoient faites, et aperçusmes bien qu'il étoit impossible de faire marchandises avec eux. Par quoi fut conclu de regarder ce qu'il estoit bescin de faire. Aucuns disoient qu'il falloit aller en *Java*; d'autres disoient qu'il valloit mieux retourner à *Andripoivre* ou en *Priame*, et qu'on y vendroit nos marchandises, et qu'on y trouveroit du poivre; d'autres disoient qu'il s'en falloit retourner au pays à cause des morts et malades des deux navires, et aussi de nos victuailles qui estoient fort empirées. Par quoi ceux du *Sacre* et de la *Pensée* concluient d'avoir les avis de toute la communauté des deux navires, à savoir lequel leur sembloit le meilleur de passer outre et aller en *Java* ou de s'en retourner au pays.

Le 28 décembre, furent envoyés au *Sacre*, *Guillaume Sapin*, contre-maistre de la *Pensée*, *Jean Leroux* et moi, pour ouïr et voir enregistrer la délibération de ceux du *Sacre*, lesquels, après plusieurs belles remontrances à eux faites par *M^e Pierre Mauclerc* et le maistre du *Sacre*,

des fortunes et inconveniens à eux advenus, *comme d'avoir perdu leur capitaine*, deux contre-maîtres, plusieurs bons compagnons, leur grand batteau, et encore plusieurs malades en leur bord en danger de mort; les victuailles empirées et grand nombre de breuvages coulés, *et puis la nuaison du temps qui approchoit, où il faudroit estre sept ou huit mois d'avantage, si l'on attendoit qu'elle fust venue*; sur quoi il y en eust treize ou quatorze qui dirent qu'ils s'en vouloient retourner en France, et neuf ou dix qui dirent qu'ils vouloient aller à *Java*; aucuns dirent qu'ils feroient tout ce qu'il plairoit au maistre, mais qu'ils eussent des victuailles, qu'on les menast où l'on voudroit.

Ce même jour, après disner, le maistre du *Sacre*, *M. Pierre Mauclerc* et *Antoine de la Sarde* vinrent en la *Pensée* pour ouïr la délibération de tous nos gens, mais n'en fut trouvé que deux ou trois qu'ils ne fussent tous délibérés d'aller où l'on voudroit moyennant qu'il y eust victuailles pour les nourrir. Sur quoi fut dit qu'on leveroit les ancres pour aller chercher lieu à visiter les victuailles, et tournasmes vers *Indapoure*.

Le jeudi, 29^e dudit mois, *Jean Masson* fut à terre au port d'*Andripoivre* où ceux de ce lieu

leur dirent qu'ils portassent échantillon de leurs marchandises à terre et qu'ils avoient de l'or pour les acheter, et non point de poivre.

Le pénultième jour de décembre, nous portâmes échantillon à tous les marchands et firent marché d'une pièce de drap, mais ils nous dirent qu'ils n'osoient acheter tant qu'ils eussent congé du Roi, et que nous lui eussions fait un présent et au *chabandar*, et on leur dit que le prix fut fait et que eussions délivrance de nos marchandises, que nous leur ferions un présent honnête et dont ils n'auroient occasion se plaindre de nos toiles; ils en vouloient avoir huit pour un *facel*, un bougran pour deux *coupens*.

Le dimanche, 14^e novembre, le maistre et moi fusmes voir le capitaine à terre, et m'y tins avec lui le demeurant de la semaine. En ces jours, vinrent plusieurs voir et barguiner nos marchandises; mais on ne leur pouvoit rien vendre; toutes fois, vers la fin de la semaine, on vendit un peu de coins de fer, et des miroirs, et quelque peu de patenostre d'ivoire et d'étain en rouge en troche de victuailles.

Et cette semaine, nous fust dit qu'il y avoit un *orançâie*, nommé *Moroudou*, qui avoit prédit notre venue deux mois avant que nous arrivissions; nous fusmes voir ledit homme et

lui fismes demander par notre truchement comment il savoit notre venue, il répondit qu'il l'avoit vue au ciel.

Le premier jour de l'an, le batteau du *Sacre* et le nostre furent à terre pour avoir des victuailles, car nous en avions besoin, car nous ne mangions que du riz et buvions de l'eau pure, pour épargner nos victuailles. Depuis ce jour, jusqu'au 18^e de janvier, nous continuasmes à faire marchandise avec eux, et leur vendismes du rouge de Paris, de la toile et des bougrans, des miroirs et des patenostres pour de l'or, du riz et du miel, des cocqs et poules pour vivre, et ne scûsmes avoir de poivre que deux bacharés pour le *Sacre* et pour nous.

Et pour ce que la *nuaison* se passoit, vivres nous failloient, nos gens se mouroient, et quatre hommes du *Sacre* furent noyés à la barre d'*Indapoure*, le 15^e jour de janvier.

Pour ces raisons et plusieurs autres, le samedi, 22 de janvier, nous devadasmes et fismes voile au ouest-sor-ouest pour retourner à notre pays.

NOTE

SUR

L'ILE DE LA TRINITAD,

DONT PARLE PARMENTIER, PAGE 255.

Dans la note insérée à la page 255 et suivantes, nous avons rapporté tout ce que dit *Daprès* sur les îles de *Trinitad* et d'*Ascençaon*, mais nous ne prononçons pas sur celle des deux à laquelle la description de *Parmentier* nous paraît applicable; notre objet était d'établir que l'île aperçue par notre navigateur ne peut être qu'une des deux situées sous la même latitude. Les descriptions de *Daprès* ne sont pas assez circonstanciées, n'offrent pas de détails suffisans pour déterminer une opinion motivée. Nous allons subvenir à l'insuffisance de ces documens, en présentant ici le résultat des recherches que nous avons faites. Nous ne savons pas l'époque précise de la découverte des îles de *Trinitad* et de l'*Ascençaon*; nous pouvons seulement conjecturer qu'elles ont dû être connues dès le temps où les Portugais se portè-

rent au sud de leurs premières découvertes, sur la côte du Brésil, c'est-à-dire dans les seize premières années du seizième siècle. Nous ne dirons pas si c'est *Martin Vaz*, ou le castillân *Diaz de Solis*, qui les rencontra le premier; nous nous bornerons à présenter ce que nous avons recueilli sur l'île de *Trinidad*. *James Horsburg*, dans son *India Directory*, ou Instructions pour la navigation des Indes orientales (Londres 1826), donne la description suivante :

La *Trinidad* a environ six milles de circonférence, s'étendant à peu près sud-est et nord-ouest. Sa hauteur la fait apercevoir de la poupe d'un vaisseau, à dix-huit lieues de distance. Elle offre l'aspect de rochers nus et stériles, mais, en quelques endroits, il y a, sur les hauteurs, des arbres de douze à dix-huit pouces de diamètre, particulièrement dans la partie méridionale de l'île. Le rivage, bordé de rochers, est partout d'un abord très difficile, à cause des lames, qui, de toutes parts, s'y brisent continuellement avec violence. Le paquebot *Georgina* mouilla, en 1799, au nord-est de l'île. Les marins qui y débarquèrent, ne purent qu'avec peine y faire de l'eau, en raison du ressac; ils y tuèrent quelques cochons sauvages.

Vers le nord-est, il y a un rocher de huit cent cinquante pieds d'élévation, d'une forme cylin-

drique , presque détaché de la terre ; son sommet est couronné d'arbres ; il est désigné sous la dénomination du *monument* ou *the nine Pins*. Il y a aussi, dans une roche basaltique d'environ huit cents pieds d'élévation, une caverne dont l'entrée est une arche admirable de quarante pieds d'ouverture, de cinquante pieds de hauteur ; la grotte a quatre cent vingt pieds de profondeur ; les vagues se brisent avec grand bruit en s'y précipitant ; l'eau s'y maintient à une profondeur de trois brasses. Au sud-est de l'île , il y a un rocher de forme conique , de onze cent soixante pieds de hauteur , nommé le *Pain de sucre*. Quand il pleut , l'eau , en tombant , forme une belle cascade de près de sept cents pieds.

Il est certain que cette île , que la plupart des géographes et beaucoup de voyageurs ont crue déserte , fut habitée à diverses époques. Le capitaine *Lesley* , commandant le vaisseau de guerre l'*Orford* , dans le journal de son voyage de 1773-74 , parlant des divers ancrages sur la côte de cette île , désigne celui de la partie du sud-est , et dit que dans le fond de la baie on voit *une église surmontée d'une croix*. Il désigne encore le voisinage de cette église comme l'aiguade la moins difficile.

La Peyrouse toucha , le 18 octobre 1785 , à la

Trinidad. Il aperçut, au fond de l'anse, formée par la pointe du sud-est, un pavillon portugais, hissé au milieu d'un petit fort autour duquel il y avait cinq ou six maisons en bois. La vue de ce pavillon piqua sa curiosité, et il se décida à envoyer un canot à terre, afin de s'informer, dit-il, de l'évacuation et de la cession des Anglais. Ce fut en courant des dangers que l'embarcation parvint à vaincre les difficultés du ressac; l'officier qui le commandait, vit deux cents hommes dans ce poste, dont quinze en uniforme et le reste en haillons. Le commandant portugais s'opposa à ce que les Français pénétrassent dans l'intérieur; il dit que le gouvernement de *Rio-Janeiro* avait fait prendre possession de l'île depuis à peu près un an, mais il ignorait, ou feignait d'ignorer que les Anglais l'eussent précédemment occupée. Il y a apparence, remarque *la Peyrouse*, que les Portugais ne se seront établis sur ce rocher stérile, que dans la crainte que quelque nation de l'Europe ne profitât de ce voisinage pour établir un commerce interlope avec le *Brésil*. C'est à ce seul motif, sans doute, ajoute-t-il, qu'on doit attribuer l'empressement qu'ils ont montré d'occuper cette île, qui, à tout autre égard, doit leur être à charge.

L'extrême difficulté d'abordage dans toutes les

ances, qui ont été visitées et sondées avec soin, doit s'opposer à un établissement permanent à la *Trinitad*. Les causes qui en déterminèrent, à quelques époques, l'occupation, n'existent plus; la métropole avait seule intérêt à empêcher toutes relations de commerce avec des étrangers; le *Brésil* s'est affranchi à jamais du despotisme de ce monopole. Il y a donc lieu de croire que cette île sera abandonnée, et qu'elle n'excitera pas plus la convoitise d'aucune nation que la sollicitude de l'empire dont elle est censée dépendre.

En comparant la description donnée par *Parmentier*, avec celle de l'*India Directory*, on ne voit pas une parfaite conformité, mais on remarque une certaine concordance en quelques détails, principalement dans la situation des deux pics, ou pyramides de rochers, qu'il désigne.

COLONIE DU CANADA.

L'établissement que les Dieppois prétendent avoir, dès 1508, fondé à Terre-Neuve, serait l'origine de la Nouvelle-France. Nous avons dit que cette contrée, visitée en 1506 par *Jean-Denis de Honfleur*, fût abordée, en 1508, par *Thomas Aubert*, qui commandait le navire *la Pensée*, armé par *Jean Ango*, célèbre commerçant de Dieppe. C'est à cette époque que commencèrent, avec cette contrée, des relations dont on ne peut suivre, mais dont on est autorisé à conjecturer les développemens jusqu'à la création d'une colonie.

Les premiers établissemens qui furent formés par les Dieppois, durent être ce qu'avaient été ceux de leurs pères à la côte d'Afrique dans leurs premiers voyages, des loges leur servant d'abri, de magasins, pour faire le commerce d'échange avec les naturels, et de demeure pour les hommes

que les navigateurs laissaient dans le pays pour y recevoir et préparer les cargaisons, pour se livrer à la pêche et à la chasse. C'est ainsi qu'ont commencé beaucoup d'établissements. Nous ne chercherons pas à déterminer précisément le point où ils se fixèrent, mais nous avons une autorité pour baser nos conjectures. Le narrateur anonyme de Ramusio dit que les Normands et les Bretons découvrirent et dénommèrent les côtes situées en deçà du cap de *Ras*, que les Portugais (c'est-à-dire *Cortereal*, en 1476,) avaient visitées et relevées. Nous pouvons donc présumer, avec raison, qu'ils se fixèrent d'abord sur les côtes, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, où la pêche des morues, la chasse, l'échange des pelleteries, leur offraient des bénéfices qu'ils pouvaient réaliser jusqu'à deux fois dans le courant d'une même année, en raison de la distance qu'ils avaient à franchir (760 lieues). Nous avons un motif pour croire que les Normands et les Bretons n'avaient pas pénétré fort avant dans l'intérieur des terres, puisque *Jacques Cartier*, dans sa première expédition de 1534, eut le mérite de la découverte du fleuve dans lequel il pénétra.

L'expédition de ce navigateur, exécutée sous le patronage de l'amiral *Chabot*, et probablement aux frais de l'État, eut pour objet une reconnais-

sance exacte de ces parages, explorés jusqu'alors par des marins isolés, dont les rapports, sans concordance, n'avaient procuré que des connaissances imparfaites. L'expédition de Verazzano (en 1524) n'avait fourni que des notions générales sur toutes les côtes, depuis *Terre-Neuve* jusqu'à la *Floride*. Mais il n'avait pas reconnu le *Canada*, et il ne savait pas que l'île de Terre-Neuve est séparée du continent; ainsi le large passage qui mène par le sud de cette île au golfe Saint-Laurent lui était tout-à-fait inconnu.

Jacques Cartier, dans son expédition de 1535, remonta le fleuve jusqu'à cent trente lieues de son embouchure, et prit possession de la contrée au nom du roi de France. François I^{er}, connaissant les avantages que lui offraient ces vastes régions, goûta le projet d'y fonder une colonie. Le 15 janvier 1540, il nomma, par lettres-patentes, viceroy du *Canada*, *François de la Roque, sire de Roberval*¹, gentilhomme picard, le déclarant seigneur de *Norimbegue*, son lieutenant général en *Canada*, *Hochelaga*, *Saguenay*, *Terre-Neuve*, *Belle-Isle*, *Carpon*, *Labrador*, *la Grande-Baye* et *Baccalaos*, lui donnant, dans tous ces lieux,

¹ François I^{er} appelait plaisamment Roberval le *petit roi de Vimeu*, et son frère, le *gendarme d'Annibal*.

les mêmes pouvoirs et la même autorité qu'il y avait lui-même.

Roberval partit en 1541 avec cinq vaisseaux, ayant sous lui *Jacques Cartier*, en qualité de premier pilote. Cette expédition coûta à l'État 45,000 liv. Après avoir installé sa colonie au *cap Breton*, où il laissa *Cartier*, il revint en France, afin d'obtenir du roi de nouveaux subsides, et pourvoir à une multitude de nécessités auxquelles on n'avait pas pensé, ce qui malheureusement nous est presque toujours advenu dans tous les établissemens que nous avons formés depuis. *Cartier* et ses compagnons, pressés par tous les genres de besoin, ne voyant pas arriver les approvisionnemens attendus, et envisageant les horreurs de la famine, résolurent de s'embarquer pour revenir en France; mais *Roberval*, qu'ils rencontrèrent, les obligea de regagner le fort du *cap Breton*. La guerre ayant été déclarée, *Roberval* abandonna sa colonie, en 1549. Ainsi se termina cette entreprise, dont on ne tira probablement d'autre fruit que d'acquiescer, de ces immenses régions, une connaissance plus exacte et plus étendue, dont on profita quarante ans plus tard. Depuis 1549 jusqu'à la fin du siècle, on ne voit que des expéditions isolées; mais rien ne constate que les Français aient créé aucun établissement sur les bords

du *Saint-Laurent*. Ceux qu'ils avaient à *Terre-Neuve*, pour la pêche, n'étaient point permanens. Ils étaient alors ce que sont encore les asiles que les Hollandais, les Danois, les Russes se sont créés sur les côtes du Groënland et du Spitzberg, et ne leur servaient, comme à ceux-ci, que pendant le temps et pour les opérations de leurs pêches. Plus tard, ils jetèrent les fondations de demeures fixes, et la ville de Saint-Jean devint la capitale de cette triste contrée.

Le sieur de la *Jannaye-Chatou* et *Jacques Noël*, neveux et héritiers de *Cartier*, firent valoir, en 1588, les droits qu'ils avaient à continuer ce que leur oncle avait entrepris : ils demandèrent et ils obtinrent de Henri III le monopole du trafic du *Canada*. Les obstacles qu'ils éprouvèrent de la part de leurs concitoyens de Saint-Malo témoignent de l'intérêt que l'association commerciale de ceux-ci avec les Dieppois avait à empêcher cette concession, qui eût soumis aux exigences et à l'arbitraire du monopole la liberté d'un commerce, dont le comptoir, récemment créé à *Tadoussac*, leur faisait apprécier les avantages. La concession faite aux neveux de *Cartier* n'eut pas d'effet.

Le marquis de la *Roche*, gentilhomme breton, obtint, par lettres-patentes du mois de jan-

En l'année 1598, les mêmes droits et privilèges que *François I^r* avoit accordés à *Roberval*. Ce nouveau vice-roi se rendit au *Canada*. L'établissement provisoire qu'il forma à l'*Ile de Sable* ne pouvoit être placé dans un lieu plus incommode, à raison de sa stérilité. Revénu en France pour y solliciter, comme l'avoit fait son prédécesseur, comme le firent plus tard ceux qui lui succédèrent, des hommes, des matériaux, des munitions et des denrées, il fut retenu prisonnier en Bretagne par le duc de *Mercoeur*. Pendant son absence, la plupart des malheureux colons laissés à l'*Ile de Sable* y moururent de misère. On n'en retrouva que douze, lorsque le roi, touché de leur triste sort, envoya un navire pour les chercher.

Au marquis de la Roche succéda, dans la vice-royauté et lieutenance-générale du *Canada*, le commandeur de *Chates*, gouverneur de Dieppe, si recommandable, auprès d'*Henri IV*, par les services qu'il avoit rendus à sa cause. Ce ne fut pas un intérêt personnel, une spéculation cupide qui dirigea le commandeur en sollicitant cette charge; il y vit un moyen d'assurer à la ville à laquelle il devoit sa gloire, et à la population dont il apprécioit le noble dévouement, la possession du commerce de la Nouvelle-France, prêt alors à

lui échapper, pour les fautes commises dans l'administration de *Tadoussac*.

Son premier soin fut de s'attacher un homme de mérite, auquel il pût confier l'exécution de ses desseins; son choix se fixa sur *Châmplain*¹, officier de marine d'une haute distinction, qui, justifiant toutes les espérances qu'on avait pu former, devint le véritable fondateur de la colonie. *Champlain* s'embarqua à *Honfleur*, le 15 mars 1603, sur le vaisseau de *Pontgravé*, capitaine de vaisseau, qui, de ce moment et depuis,

¹ M. de Champlain fut sans contredit un homme de mérite, et peut, à bon titre, être appelé le père de la Nouvelle-France.

Il avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut jamais mieux prendre son parti dans les affaires les plus épineuses; ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contre-temps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, et plus attentif aux intérêts de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fond d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignore rien de ce que doit savoir un homme de sa profession. On y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observe tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de mer.

(CHARLEVOIX, *Hist. de la Nouvelle-France.*)

fut son ami et le fidèle compagnon de ses travaux.

Il revint en France à la fin de la même année, pour rendre au roi compte de son voyage. *Le commandeur de Chates* était mort pendant son absence. *Demons*, gentilhomme de Saintonge, présenta au roi le plan d'un établissement colonial qui, par les avantages qu'il promettait, déterminâ sa majesté à lui accorder la lieutenance générale, avec la plupart des privilèges attribués à ses prédécesseurs.

Demons engagea *Champlain* aux mêmes conditions que celui-ci s'était engagé avec son prédécesseur; en même temps, il associa et intéressa à son opération *Jean de Biancourt*, sieur de *Poutraincourt*, gentilhomme de Picardie, avec lequel, en 1604, il passa au Canada.

Nous arrivons à l'époque de la fondation de la colonie, qui n'avait pas eu jusqu'alors une existence réelle : de tous les établissemens projetés, il n'y avait que le comptoir de *Tadoussac*, fondé par la compagnie des Malouins et des Dieppois, qui se fût maintenu; mais il ne restait au cap *Breton* et à l'île de *Sable* aucune trace du séjour des européens.

Demons, *Poutraincourt*, *Champlain*, inspirés, dirigés par un même sentiment, formèrent une union assez puissante pour résister aux intrigues

que leur suscitérent à la fois l'ambition et le fanatisme religieux. Leur dévouement patriotique les fit triompher de la cupidité des courtisans et de la fourberie des jésuites. Ils n'hésitèrent jamais à franchir la distance qui les séparait de la métropole, pour aller à la cour combattre, par le langage de la vérité, les astucieux projets de leurs ennemis. Ils purent jeter les fondations de *Québec* avant que les envoyés du père *Colton*, auxquels, avec non moins d'énergie que d'adresse, les armateurs dieppois refusèrent passage sur leurs bâtimens, fussent arrivés pour y jeter des semences de trouble que plus tard ils n'y épargnèrent pas.

Il fallut la loyauté des intentions de *Demons*, l'infatigable activité de *Champlain* et de *Pontgravé*, toute la patience et la force de volonté de *Poutrincourt*, et l'esprit et le dévouement de *Les-carbot*, que l'amitié avait appelé dans ces régions, pour résister aux obstacles que rencontraient sans cesse ces hommes de bien dans l'exécution de leurs projets philanthropiques. *Demons* fut la victime des chagrins qu'on lui suscita; il pouvait être remplacé, mais il n'en pouvait être de même de *Champlain* et de *Pontgravé*. Malgré toutes les fautes du gouvernement, qui donna successivement la vice-royauté à *M. le prince* et au *maréchal de Montmorenci*, qui n'y virent que des ri-

chesses à exploiter; malgré la funeste influence des jésuites, qui arrêtaient le développement de toute institution qu'ils ne pouvaient réduire et soumettre à leur empire, les colons, dirigés par leurs fondateurs, les commerçans, soutenus par le créateur de leurs associations, prospéraient au milieu de tous les obstacles, et faisaient connaître à la métropole les avantages de cette possession. Mais le sort de l'établissement dépendait ainsi d'un seul homme; après lui, un successeur dépourvu de l'autorité de son expérience, et de la confiance qu'il avait acquise, n'aurait pu arrêter les progrès d'un mal dont tous les germes existaient déjà dans le pays. Heureusement *Champlain* était encore à son poste, quand le cardinal *de Richelieu* conçut ou adopta, en 1627, le plan de la compagnie dite des *Cent-Associés*, qui lui fut présenté par *Roquemont*, *Houel*, de *Lattaignant*, et autres. Les obligations que contracta cette société, pour ce qui concerne la Nouvelle-France, eurent immédiatement un effet salutaire, ce fut d'affranchir cet établissement du pouvoir absolu des maîtres éphémères qu'on lui imposait depuis sa création, et de donner à ses habitans la garantie d'une sorte de constitution qu'ils n'avaient pas connue jusque là. Malheureusement l'esprit du temps imposa à la compagnie l'obliga-

tion de rejeter de la colonie tous ceux qui ne professaient point la religion de l'Etat; ainsi, le territoire fut interdit à tous les Français que les guerres de religion avaient contraint à se réfugier chez les étrangers. Ces infortunées victimes d'un sombre et implacable fanatisme, qui avaient fui leur patrie pour échapper aux gibets et aux bûchers, ne demandaient alors, comme ils ne cessèrent de le demander depuis, que la liberté de conscience dans les pays qu'acquerrait la métropole. Ce refus, aussi impolitique qu'il était barbare, fut plus d'une fois fatal à la France; ceux dans lesquels elle eût trouvé des défenseurs furent réduits, par la nécessité, à devenir ses ennemis. C'est ainsi qu'en 1628 le *Dieppois Kerck*, calviniste réfugié en Angleterre, entre dans le fleuve Saint-Laurent avec une escadre anglaise, brûle *Tadoussac*, s'empare de tous les navires du commerce, prend *Québec* que, par considération pour *Champlain*, dont il connaît et apprécie le mérite, il épargne dans ses vengeances.

Rendu à la France en 1632, le Canada lui resta jusqu'en 1759. La prospérité qui s'y est développée depuis son incorporation dans les possessions britanniques, confirme tous les avantages que le génie de *Champlain* avait aperçus et qu'il avait signalés avec tant de persévérance; elle

accuse à la fois l'imprévoyance et l'ignorance dont notre gouvernement n'a cessé de donner des preuves dans toutes ses colonisations, et particulièrement dans celle de la Nouvelle-France, où la conversion des Hurons et le salut des Iroquois semblent avoir occupé exclusivement le cabinet de Louis XIV. et celui du régent lui-même, qui, persistant dans le désastreux parti que la révocation de l'édit de Nantes avait confirmé, refusa aux Français réfugiés la permission qu'ils réitéraient de s'y établir. Ce ne fut que depuis le honteux traité de 1763, que la France a pu connaître et apprécier ce que valait pour elle la possession du Canada.

Dominant, par sa situation, toute l'Amérique septentrionale, possédant *les mers intérieures* et les sources des rivières qui traversent du nord au sud le continent, jusqu'au golfe du Mexique, cette immense région, trois fois plus étendue que la France, pouvait exercer sur les colonies mal affermies de l'Angleterre une influence dont ses jaloux voisins calculaient mieux les effets, et dont quelques années plus tard nous eussions pu tirer un si grand parti! Par cette possession, nous assurions la jouissance de ces pêches, sources de richesses plus sûres, plus productives pour nous que ne l'étaient les mines du Pérou pour leurs

indolens propriétaires ; nous trouvons dans ses forêts vierges, ces inépuisables bois de construction dont la métropole éprouvait déjà la pénurie, et dont aujourd'hui une déplorable nécessité nous force à compléter l'entière et irréparable destruction. Toutes les productions du sol et de l'industrie de la France y eussent trouvé un débouché, que devait augmenter l'accroissement d'une population qui s'élève aujourd'hui au delà de quatre cent mille âmes. C'est ce qu'avait prévu l'Angleterre, qui, à tout prix, était déterminée à accomplir ce que le traité d'Utrecht avait commencé.

Dépossédée du Canada, la France ne conserva que *l'humble permission* de sécher, sur une partie des côtes de l'île de Terre-Neuve, le produit de ses pêches. La possession des stériles rochers de *Saint-Pierre et Miquelon* est tout ce qui reste dans l'Amérique septentrionale aux fondateurs de la Nouvelle-France ; ces tristes débris de notre ancienne splendeur équivalent à l'importance de ces comptoirs que l'orgueil britannique semble ne nous avoir rendus dans l'Inde, que pour servir de témoignages de l'infériorité où elle a réduit la puissance qui a laissé, dans cette partie du monde, tant de nobles et généreux souvenirs. C'est payer bien cher, il en faut convenir, que payer à ce prix la dérisoire possession de Pondichéri, dont il nous

est défendu de relever les murailles, et de Chandernagor, où, depuis le honteux traité de 1763, il ne nous est pas permis d'entretenir une garde de police. Nous doutons que des intérêts commerciaux, quels qu'ils soient, puissent jamais compenser l'étendue du sacrifice que fait ainsi l'honneur national!

NOTE VII, PAGE 37.

**EXPÉDITION
DU CAPITAINE COUSIN.**

Nous avons fait connaître les causes politiques qui arrêtaient, pendant la moitié du xv^e siècle, les expéditions entreprises et suivies avec tant de succès par les *Dieppois* dans le cours du siècle précédent. Nous avons montré les développemens successifs de la puissance des *Portugais* qui, suivant les traces de nos intrépides navigateurs, étaient parvenus à s'emparer du commerce que ceux-ci avaient naguère fondé sur toute la côte occidentale de l'Afrique. Ils ne s'étaient pas arrêtés aux rivages du *golfe de Guinée*. *Jacques Cam*, en 1480, avait découvert l'embouchure du *Zayre*, et, en 1486, *Barthélemy Diaz* s'était arrêté un peu au delà du *cap de Bonne-Espérance*; ainsi tout le littoral africain était connu; la stérilité de ses plages, dans une étendue de plus de 600 lieues, en repoussait le commerce. Que cette certitude eût

été acquise par les *Dieppois* avant 1480, qu'ils ne l'eussent obtenue que par les *Portugais*, qu'ils aient précédé *Diaz* ou qu'ils aient suivi ses traces, on est fondé à conjecturer que l'expédition de *Cousin* avait un autre objet que l'exploration de ces rivages.

Selon l'auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Dieppe*, ce navigateur se serait élevé fort au large dans l'Océan atlantique, aurait été porté à l'ouest sur une terre inconnue, et aurait reconnu l'embouchure d'un grand fleuve, qui doit être le *Maragnon*. Ainsi, il serait arrivé à *Cousin*, en 1488, ce qui, douze ans après, advint à *Cabral*, qui, parti de *Lisbonne* pour se rendre aux *Grandes-Indes*, fit fortuitement la découverte du *Bresil*. Ainsi, le même hasard et les mêmes causes physiques qui procurèrent à *Cabral* cette découverte, avaient pu la procurer antérieurement à *Cousin*. On pourrait, on devrait appliquer à celui-ci la judicieuse observation de *Robertson*, qui remarqua que si le génie de *Colomb* ne l'avait pas

Colombus's discovery of the new world was the effort of an active genius enlightened by science; guided by experience, and acting upon a regular plan, executed with no less courage than perseverance; but from this adventure of the Portuguese, it appears that chance might have accomplished that great design, with it is now the pride of human reason to have formed and perfected. If the sagacity of Co-

conduit et dirigé vers l'Amérique, un hasard heureux en aurait nécessairement, comme il arriva à *Cabral*, procuré la connaissance au monde.

On ne peut donc contester, comme improbable, le fait transmis par la tradition, consigné dans des Mémoires dont on ne peut trop déplorer la perte, que *Cousin* aperçut, à l'ouest, une terre inconnue, sur laquelle, à la latitude où il naviguait alors, l'on est porté par un courant de la plus grande puissance.

Cousin, disent les Mémoires de Dieppe, avait avec lui un étranger nommé *Pinçon* ou *Pinzon*, qui se comporta avec beaucoup d'insubordination envers son commandant; il contraria ses projets et provoqua même une insurrection dans l'équipage. De retour à *Dieppe*, les officiers de la commune, qui exerçaient alors la juridiction maritime, ou du moins qui avaient un regard sur la police de la navigation de leurs concitoyens, reçurent les plaintes de *Cousin*, et renvoyèrent *Pinçon* du service de la ville.

Les Mémoires n'apprennent pas quelle était la patrie de cet étranger; il y a lieu de croire que les lombus had not conducted Mankind to America, Cabral, by a fortunate accident, might have led them, a few years later, to the Knowledge of that extensive continent:

(*Hist. of America*).

manuscrits sur lesquels l'auteur composa son ouvrage, gardaient le même silence; ce n'était que dans les archives de l'hôtel de ville, où se déposaient les journaux et mémoires des voyages, qu'on devait être consignés les détails de la plainte et de l'information qu'elle provoqua. C'est là qu'on verrait ce qu'était *Pinçon*, et ce qu'il devint après son expulsion. Malheureusement ces titres si nécessaires, et qui jèteraient sur les obscurités du passé tant de lumières, furent anéantis, et devinrent la proie des flammes dans le bombardement de 1694. Il ne nous reste que ce qu'ont pu transmettre de modestes et consciencieux écrivains, qui avaient compulsé les archives de leur ville. L'auteur des *Mémoires historiques de la ville de Dieppe*, qui a écrit d'après ces compilations, prononce sans hésitation que la terre inconnue aperçue par *Cousin*, était l'*Amérique*; et que *Pinçon*, qui était avec ce navigateur, fut, quatre ans plus tard, l'un des trois compagnons de *Co-*

D'autres auteurs ont attribué cette découverte à un français: « Hoc anno (1492) cœpit explorari novus orhis per Christophorum Columbum, natum ex vico Albizolo prope Savonam, qui sua industria, vel monitus ab aliquo gallo, aut hispano (multi enim hanc sibi gloriam arrogant) regiones, versus occidentem detegendas suscepit. »

(*Phil. LABBÆI, Bit. chronol. hist.*)

lomb. S'il en était ainsi, *Colomb* aurait reçu de *Pingon* des notions positives sur les terres dont il n'avait jusqu'alors que pressenti l'existence, et dont il avait déjà des motifs de conjecturer la position.

Mais ce n'est pas avec une assertion de cette nature, qui ne s'appuie que sur une similitude de nom, que l'on peut ravir à *Colomb* l'honneur d'avoir accompli par lui seul l'entreprise dont s'enorgueillit l'esprit humain. Cependant un Français ne pourrait-il, sans qu'on l'accuse d'attenter à une si imposante réputation, examiner et discuter un fait dont la confirmation serait si glorieuse pour sa patrie ?

Dès le moment de la découverte, le mérite exclusif en fut contesté à *Colomb*. L'envie sans doute lui suscita des détracteurs ; sa gloire lui fit de nombreux ennemis ; des Espagnols prétendirent qu'il n'avait fait que marcher dans des voies qui lui avaient été tracées par d'autres navigateurs, qui l'avaient précédé dans les terres vers lesquelles il se rendit. *Oviedo*, son contemporain, et d'après lui *Fernando Lopez de Gomara*, parlent d'un pilote dont le nom et le pays sont inconnus, qui, dans un de ses voyages, s'était trouvé porté à l'ouest sur une terre dont il désigna à *Colomb* la situation. Ce pilote, d'après

eux, mourut à *Madère*, dans la maison même de Colomb.

Garcilasso de la Vega, donne une version plus explicite de ce fait ; selon lui, *Alonso Sanchez de Huelva* allant des *Canaries* à *Madère*, fut jeté par une affreuse tempête sur la côte d'*Hispaniola*, où il prit de l'eau et du bois, et revint, après avoir prodigieusement souffert, et perdu la plus grande partie de son équipage, à *Terceire* (et non plus à *Madère*), où il fut accueilli par *Colomb*, chez qui il mourut, le laissant héritier de ses papiers.

Enfin, *Martin Behaim*, de *Nuremberg*, qui accompagnait *Diego Cam* dans son voyage à la *Côte de Congo*, aurait eu connaissance du nouveau continent, dont il marquait la situation sur son globe terrestre, qu'il achevait lors de la découverte.

Le temps a fait justice de toutes ces prétentions et de ces accusations ; *Oviedo*, *Gomara*, *la Vega*, ont été combattus et réfutés par les plus graves autorités : l'*alibi* de *Martin Behaim* a été prouvé par un de ses savans compatriotes, qui a démontré que cet illustre cosmographe était à *Nuremberg*, quand on le faisait voyager sur l'Atlantique.

Ainsi l'on n'a pu jusqu'alors prouver que Colomb eût acquis, par le rapport ou les écrits d'un navigateur qui l'aurait précédé, la certitude de

l'existence de terres inconnues situées à l'ouest de l'Atlantique. Il était naturel qu'il eût recherché et recueilli avec empressement tous les faits, tous les documens qui devaient fortifier ses prévisions, ses conjectures. Il n'eût pas suffi d'avoir le sentiment qu'il pût atteindre par l'occident le *Cipangu*, il fallait appuyer cette opinion sur des probabilités. Colomb a pu, sans que cela doive diminuer son mérite et altérer sa gloire, apprendre de *Vincent Marin*, pilote du roi de Portugal, que, naviguant à quatre cent cinquante lieues vers le pONENT du cap *Saint-Vincent*, celui-ci trouva un morceau de bois artistement travaillé sans le secours d'aucun instrument de fer; ce qui lui fit présumer l'existence de pays habités, situés dans cette direction. *Pietro Correa*, son beau-frère, a pu lui dire qu'il avait vu à *Porto-Santo*, à *Fajal*, et à *Graziosa*, le flot apporter sur le rivage des arbres et des roseaux inconnus en Europe et en Afrique, et qu'à l'île de *Florès*, l'une des *Açores*, on avait trouvé deux cadavres humains, dont la face était d'un aspect différent de ceux des européens. Ces faits devaient sans doute confirmer *Colomb* dans la pensée qui le dominait; ils suffisaient pour lui prouver l'existence de terres situées à l'occident, mais ils ne lui indiquaient pas les moyens, ils ne lui dé-

montraient pas la possibilité de parvenir à ces régions inconnues. Il savait au contraire que plusieurs navigateurs avaient échoué ou s'étaient perdus dans des entreprises que, sur les mêmes apparences, ils avaient tentées aussi; il ne pouvait ignorer le sort d'*Augustin Vivaldi* et de *Theodosio Doria*, ses compatriotes, qui avaient entrepris un voyage de découvertes dès le commencement du xiv^e siècle; il connaissait le résultat de l'expédition récente de *Luco di Cozzan*, marchand génois qui, parti avec *Vincent Diaz*, pilote portugais, pour la recherche d'un continent que celui-ci avait cru voir dans un précédent voyage, ne reparut plus et dut être englouti dans l'Océan. Loin de l'encourager dans son dessein, de telles expériences auraient plutôt contribué à l'en dissuader, et surtout à éloigner tous ceux qu'il appelait à le seconder dans une entreprise qu'il n'avait aucun moyen de tenter par lui seul.

Il résulte de là que si *Colomb* avait acquis par ses observations la preuve de l'existence de terres inconnues, il avait également celle des dangers qu'il fallait affronter pour y parvenir; et qu'affronter ces dangers, est une gloire bien réelle et indépendante du succès, dont on ne peut calculer le prix et l'étendue.

Mais il n'en serait plus de même si *Colomb* avait appris d'un navigateur, qui y aurait abordé, la situation des terres inconnues, et si, de plus, ce même navigateur avait été l'un de ses lieutenans dans son premier voyage : dès lors s'évanouissent toutes les incertitudes et les éventualités, les périls à affronter se réduisent à ceux de l'élément, le but est connu, *Colomb* est sûr de l'atteindre. Mais l'honneur de la découverte revient à celui qui l'a dirigée. Tel serait l'effet de la prétention des Dieppois, si le compagnon de *Cousin* avait été celui de *Colomb*. Un fait de cette gravité devait depuis long-temps exciter notre attention, et devenir l'objet capital de nos recherches. Dans des observations que nous publiâmes, il y a quelques années, nous faisons un appel à tous ceux qui avaient les moyens d'éclaircir cette incertitude historique; nous invitons les corps savans à seconder de leur appui un particulier obscur, dépourvu de moyens de correspondance, dont les démarches ne pouvaient que bien difficilement être fructueuses. N'ayant aucun autre document que celui transmis par la tradition, nous devons, pour former des conjectures, opérer par la voie des probabilités. Nous recherchâmes d'abord quelles étaient, dans le cours du xv^e siècle, les nations maritimes avec lesquelles les Français

avaient des relations habituelles de commerce, et nous reconnûmes qu'alors les Castillans entretenaient des rapports assidus avec la Normandie. Une ordonnance spéciale du mois d'avril 1364 dispense les Castillans de payer aucune rétribution pour le feu entretenu au *Grouin* ou *cap de Caux*. Rien, sans doute, ne prouve mieux une fréquentation avec le principal port de la Manche. Nous voyons, à la même époque (1386) *Braquemont*, gentilhomme dieppois, amiral de Castille, et, quelques années plus tard, *Béthancourt*, seigneur de *Grainville* et baron de *Saint-Martin-le-Gaillard*, investi de la seigneurie des *Canaries*, qu'il est autorisé à conquérir pour la couronne de Castille (1402). Aux preuves de rapports commerciaux habituels, succèdent ainsi des témoignages évidens de la considération dont jouissaient les Dieppois en Espagne. On peut sans doute inférer de faits aussi positifs, que les Dieppois naviguaient souvent avec les Espagnols, et ceux-ci avec les Dieppois. A cette époque, le littoral maritime du midi de la Péninsule, que devaient fréquenter les Normands, ne pouvait être que celui de l'*Andalousie*. Les Mores étaient encore maîtres de *Grenade*. Le port de *Palos*, si déchû depuis, était alors l'entrepôt du commerce de *Séville*. Sa population comptait les marins les plus

expérimentés de l'Espagne, renommés surtout par un caractère intrépide et aventureux. Leurs pilotes, accoutumés depuis long-temps à naviguer aux *Canaries* et à la *côte d'Afrique*¹, avaient nécessairement entretenu des rapports fréquens avec les seuls navigateurs dont le commerce ne pouvait leur nuire; car l'interdit prononcé en faveur des Portugais sur toutes les terres situées au delà du cap de *Nun*, élevait pour eux-mêmes, avec leurs voisins, une rivalité que le temps ne fit qu'accroître. De leur côté, les Dieppois, depuis leur expulsion de ces contrées, défendues par les foudres du Vatican, et gardées soigneusement par leurs jaloux possesseurs, ne devaient plus relâcher dans le *Tage*, et ne pouvaient trouver de retraite que dans les ports de l'*Andalousie*. Tout concourt donc à faire admettre l'hypothèse que les Dieppois,

¹ Les marins de cette côte, c'est-à-dire des côtes de *Palos*, d'*Huelva*, de *Moguer*, d'*Ayamonte* et autres ports de l'*Andalousie*, étaient les plus expérimentés et les plus propres à entreprendre les navigations et les voyages de découvertes qui se faisaient à cette époque. Il y avait long-temps, dit *Ortiz de Zuniga*, dans ses *Annales* de l'année 1475, que les marins des ports de l'*Andalousie* fréquentaient les côtes d'*Afrique* et de *Guinée*. Cette assertion est confirmée par plusieurs patentes des rois de *Castille*, notamment par celle du 19 août 1475, rapportée par *Navarette*, t. III, p. 465.

seuls navigateurs français qui fréquentassent alors le golfe de *Guinée*, étaient en correspondance continuelle avec les habitans de *Palos*.

L'une des familles les plus distinguées et les plus puissantes de cette ville, était alors celle des *Pinzon*, célèbres, dit *Navarette*, par leur expérience pratique et leurs expéditions aventureuses. D'après ce caractère si bien constaté, d'après la probabilité des relations des Dieppois avec ces navigateurs, si bien établie, peut-on se défendre du soupçon que l'un des *Pinzon* a pu être l'étranger de même nom qui accompagna *Cousin* dans son voyage de 1486 à 1488 ? Nous ne nous dissimulons pas la témérité d'un tel examen, mais nous espérons que des réflexions soumises avec bonne foi nous obtiendront l'indulgence de nos juges.

La solution de cette importante question consiste dans la preuve qu'un *Pinzon* aurait navigué avec les Dieppois; nous avons donc dû diriger nos recherches dans le pays originaire de cette famille, nous enquérir s'il existait des descendans de ces célèbres navigateurs, et constater si l'on trouverait, dans les archives de *Palos*, quelques témoignages des rapports de commerce ou de navigation qu'aurait eus un marin de ce nom avec les Dieppois.

Une note insérée, par *Washington-Irving*,

dans son histoire de *Colomb*, publiée en 1827, nous apprit que les descendans des *Pinzon* ont quitté depuis long-temps *Palos*, pour se fixer à *Huelva*; qu'il s'en trouve dans cette ville et à *Moguer*. « Ils ne sont pas riches, dit *Irving*, ils « révèrent la mémoire de leur aïeul, et conser-
« vent quelques papiers de son écriture. Ils conti-
« nuent à exercer la profession de marins; l'un
« d'eux commande une jolie felouque qui lui ap-
« partient. »

Ce renseignement excita au plus haut point notre curiosité, et nous conçûmes l'espérance de trouver une occasion favorable de faire des recherches plus fructueuses; elle se trouva bientôt : M. le comte d'*Harcourt*, ambassadeur de France à *Madrid*, voulut bien, avec l'obligeance qui le caractérise, et l'intérêt que lui inspire tout ce qui s'attache à l'honneur du pays, demander au consul général, à *Cadix*, des renseignemens sur la famille *Pinzon*.

La réponse nous a fait connaître la situation

¹ Lettre du vice-consul français à *Moguer*, du 12 février 1832.

• Monsieur le consul général, j'ai reçu dans le temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 du mois de janvier, et à laquelle était jointe une note circonstanciée

actuelle des descendans des *Pinzon*; mais loin de dissiper l'incertitude, elle ne fait qu'y ajouter, en nous retirant l'espoir de faire aucune découverte dans les archives de *Palos*. Un heureux hasard

relative à la famille *Pinzon*, originaire de la ville de *Palos*, domiciliée depuis plus d'un siècle, une branche à *Huelva* et l'autre à *Moguer*, descendant de *Martin Alonso Pinzon*, de *Vincent-Yanez Pinzon* et de *Martin Pinzon*, qui firent la découverte de l'Amérique sous les ordres de l'amiral *Christophe Colomb*, tous trois nés à *Palos*, aujourd'hui devenu un petit village situé sur la rive gauche du *Rio Tinto*.

• La famille *Pinzon*, de *Huelva*, y est domiciliée depuis environ cent cinquante ans; elle est composée aujourd'hui de *pauvres matelots*; l'aîné de la famille est patron d'un bateau qui porte le nom de *Pinzon*. Ce sont tous de très braves gens.

• Je n'ai rien trouvé dans les archives de *Huelva* qui puisse nous éclairer sur ce que nous désirons savoir.

• La famille *Pinzon*, à *Moguer*, compte parmi ses membres une personne d'un rang élevé; c'est M. Louis *Pinzon*, capitaine de frégate en retraite, auquel je me suis adressé, en lui envoyant copie de la note et en le priant de me donner des renseignemens sur ce qui est relatif à ses ancêtres, dans l'esprit de la note. C'est certainement le seul des *Pinzon* qui puisse fournir des renseignemens sur l'origine de la famille.

• Les archives de *Palos* ont été compulsées, et on n'y a rien trouvé d'intéressant. Il faut dire que généralement dans les petites villes, villages ou bourgs, en Espagne, les archives municipales sont abandonnées à la discrétion d'un *escribano* (espèce de greffier) dont la responsabilité n'est qu'idéale. »

nous fera peut-être un jour connaître la patrie du compagnon de *Cousin*.

Nous avons exposé les motifs que nous avons de conjecturer que cet étranger est Espagnol; il nous reste à examiner et à juger les relations que Colomb eut avec les trois frères *Pinzon*, qui se dévouèrent avec tant de zèle à sa cause. Nous trouverons dans leur conduite, avant, pendant et après le premier voyage, matière à présumer qu'ils étaient dirigés dans les sacrifices qu'ils firent, par quelque chose de plus puissant que l'espérance, et qu'ils devaient avoir la conviction du succès.

Colomb joignait déjà à une profonde instruction en cosmographie, une grande expérience en navigation, quand son mariage le fixa souvent à *Lisbonne*, et quelquefois à *Madère* et à *Porto-Santo*. C'était le temps où les Portugais continuaient avec le plus d'ardeur les découvertes commencées par eux dans les vingt premières années du siècle. Ils avaient poussé leurs investigations jusqu'au delà de la ligne équinoxiale, et ils colonisaient alors leurs nouvelles acquisitions dans le golfe de *Guinée*. *Lisbonne*, dit le contre-amiral *de Rossel*, était le lieu où se réunissaient les hommes les plus habiles de toutes les nations, en astronomie, en géographie et en navigation. Alors

Florence, devenue depuis quelques années l'asile des savans que le renversement de l'*empire grec* et l'invasion de *Constantinople* avaient expulsés de l'orient, voyait renaître en son sein les lettres et les sciences; les relations commerciales de cette ville en facilitaient la communication. Les ouvrages de *Platon*, d'*Aristote*, de *Diodore de Sicile*, expliqués, commentés, annonçaient l'existence de régions situées bien au delà des *Colonnes d'Hercule*, vers l'occident, où la terre, d'une admirable fertilité, était arrosée par de grands fleuves navigables, et couverte de somptueux édifices. Les récits de *Marco Polo*, qui avait visité et décrit, à la fin du *xiii^e* siècle, les *Indes orientales*, la *Chine* et le *Japon*, confirmaient l'opinion que donnaient les anciens. *Colomb*, doué d'une vaste instruction, fut particulièrement frappé de cette concordance; il soumit ses pressentimens à *Paolo Toscanelli*, Florentin, le cosmographe le plus célèbre de ce temps. Ce savant, dans sa lettre du 25 juin 1474, le confirma dans ses conjectures; et l'engagea à tenter la voie du couchant, pour aborder aux contrées où croissent les épices et les aromates. Les observations faites sur les côtes des Açores, de Madère, et de Porto-Santo, dont nous avons parlé, n'avaient dû laisser à *Colomb* aucun doute sur l'existence de terres situées à

l'ouest, soit qu'elles dépendissent du *Cipangu* de *Marco Polo*, soit qu'elles fussent situées en avant du *Cipangu*. C'était donc avec la conviction d'un succès probable qu'il faisait, d'abord à sa patrie, l'hommage de son projet. La république de *Gènes* le rejeta avec mépris. Il ne fut pas plus heureux vis-à-vis du roi de *Portugal*, qui le traita de visionnaire, toutefois après avoir déloyalement essayé sans succès de profiter de la communication de ses dessins.

L'Angleterre, où il envoya son frère, n'apprécia point les avantages de son projet; enfin, en 1484, il partit secrètement de *Lisbonne*, et arriva au port de *Palos*, où l'accueil hospitalier du prier du monastère de la *Rabida* le dédommagea des peines que comporte la situation précaire où il se trouvait. *Fray Juan Perez de Marchena* était capable d'apprécier les idées de *Colomb*; il sollicita et obtint pour lui la protection du confesseur de la reine; mais ce ne fut qu'en 1486 qu'il obtint la permission de se rendre à la cour. Après avoir, pendant cinq ans, suivi les souverains, occupés alors de la guerre de Grenade, toujours trompé dans les espérances qu'on lui faisait concevoir, il se résolut enfin, non seulement à quitter *l'Espagne*, mais à se rendre à *Paris*, où le *Roi de France*, à qui il s'était adressé, lui faisait es-

pérer un accueil et un traitement favorables. Mais, avant de s'éloigner, *Colomb* voulut revoir son fidèle ami de *la Rabida*, à qui il avait confié son fils unique. *Perez*, concevant alors le tort que cet exil allait occasioner à son pays, résolut de l'empêcher. Il convoqua aussitôt ses amis les plus intimes, et les navigateurs de *Palos* capables de juger les projets de *Colomb*. Dans cette réunion qu'on peut fixer à l'année 1491, figurait *Martin Alonzo Pinzon* : c'était un homme d'une grande résolution, l'un des plus habiles marins de son pays, et chef d'une famille qui se livrait avec succès à la même profession. Il paraît qu'*Alonzo* entra avec zèle dans les grandes pensées de *Colomb*, et qu'usant de son influence sur ses compatriotes, il les détermina, par son exemple, à seconder ses projets. Il ne borna pas l'offre de ses services à des témoignages d'un stérile intérêt; il lui ouvrit sa bourse, et lui procura les moyens de contribuer, pour sa part, aux frais de l'armement; enfin, se dévouant à sa fortune, il voulut s'embarquer avec ses deux frères dans son expédition, exposant ainsi sa vie, aussi bien que ses propriétés, à des chances aussi incertaines que périlleuses.

Un tel dévouement, une si grande confiance, ont un caractère si extraordinaire, si inusité,

qu'on ne peut se défendre du soupçon que les *Pinzon*; pour agir comme ils le faisaient, avaient d'autres motifs que les conjectures et les probabilités de succès que *Colomb* faisait vainement valoir, depuis plusieurs années, dans les diverses cours de l'Europe. *Colomb*, ainsi que beaucoup de ses contemporains, était agité de pressentimens sur l'existence d'une nouvelle partie du monde située en-deçà du *Cipangu*: cette conjecture fût-elle sans fondement, il était persuadé qu'il atteindrait, par l'ouest, à cette région. *Paolo Toscanelli* le fortifiait dans cette opinion. Il n'est donc pas douteux que, dominé par une telle pensée, il n'eût pas hésité à affronter tous les périls, à courir toutes les chances pour la satisfaire; mais on ne peut raisonnablement présumer que sans de plus puissans motifs de croire à la réalité de l'objet qu'on veut atteindre, une famille entière compromette sa vie et toute sa fortune pour poursuivre un résultat aussi douteux. Ces soupçons sont fortifiés par les faits recueillis dans l'information faite entre *Don Diego*, fils de *Colomb*, et la couronne. Il en résulte que soit qu'*Alonzo Pinzon*, comme le déclarent trois témoins et son fils *Arias Perez*, qui était alors lui-même à *Rome* pour le commerce de son père, ait lu dans la bibliothèque du pape *Innocent VIII* un ma-

nuscrit qui lui révéla l'existence de pays inconnus, soit qu'un navigateur qui aurait abordé à ces régions lui en ait indiqué la situation, leur existence eût été constatée. Dès lors on conçoit qu'un marin intrépide et expérimenté se soit arrêté à la pensée de se livrer à leur recherche, et que, comme l'affirment plusieurs témoins, *Martin Alonzo* ait arrêté le projet d'entreprendre, à ses frais et avec deux de ses navires, son expédition de découverte. Mais toutes ces probabilités ont bien plus de puissance si *Alonzo* lui-même, ou *Vincent Yanez* a accompagné *Cousin* en 1488 : alors la conduite et la confiance de cette famille sont expliquées et justifiées ; ce n'est plus au hasard que les *Pinzon* auraient livré leur vie et leur fortune ; l'existence d'une contrée située dans le sud-ouest n'était plus hypothétique, elle était certaine, puisqu'elle avait été vue par l'un d'eux. Nous le répétons, il fallait plus que des probabilités, pour que les trois *Pinzon* se dévouassent comme ils le firent. Bien d'autres circonstances fortifient nos inductions ; nous voyons dans le journal de *Colomb*, qu'*Alonzo* insiste sur la nécessité de se porter plus au sud que ne le voulait l'amiral, qui, cinglant toujours sur la terre du *Cipangu* qu'il plaçait plus au nord, s'écartait du rhumb sous lequel *Pinzon*, naviguant avec *Cousin*,

aurait, quatre ans avant, abordé à une côte inconnue. Il s'écartait encore des vents alisés, dont *Pinzon* aurait connu l'influence; enfin, il n'aurait plus retrouvé à la latitude où *Colomb* persistait à se tenir, le grand courant de l'Atlantique, à la faveur duquel il eût précédemment été porté plus rapidement vers la terre.

Cette hypothèse est fondée sur la déclaration de dix témoins qui, dans l'information, affirmèrent que souvent *Colomb*, dans le cours du voyage, ayant demandé à *Alonso* s'ils étaient en bonne route, celui-ci, dont, en toute circonstance, on vante la haute capacité et la grande expérience (*el cual era a quel tiempo hombre muy sabido en las cosas de la mar*), lui répondit toujours négativement, et ne cessa de répéter qu'ils devaient cingler vers le sud-ouest pour trouver terre; ce à quoi *Colomb* finit par consentir : *Sea asi, Martin Alonso, hagamos lo asi*, dit-il. C'est en suivant cet avis qu'il arriva à *Guanahani*. S'il n'y eût déferé, il est certain qu'en dépassant les *Lucayes*, il n'eût plus rencontré que le rivage de la Floride, et il n'y fût point parvenu assez tôt pour remettre dans le devoir les équipages inquiets et fatigués d'une si longue navigation. *Francisco Garcia Vallejo*, l'un des principaux témoins dans l'information, déclare que, se trouvant à douze cent

lieues de la terre, l'amiral convoqua, le 6 octobre, les capitaines, pour les consulter sur ce qu'il y avait à faire pour calmer le mécontentement qui éclatait à bord. « Allons, dit *Vincent Yanez*, jusqu'à deux mille lieues, et si nous ne trouvons pas la terre, alors nous virerons de bord. » « Comment ! dit plus résolument *Alonzo*, nous sommes partis hier de *Palos*, et déjà le courage nous manquerait ? En avant ! Dieu est avec nous ! nous découvrirons bientôt la terre ! Dieu nous préserve de nous arrêter à la lâche pensée de revenir honteusement au pays ! »

On voit dans cette immuable volonté de cingler au sud-ouest, dans cette résolution de persister dans l'entreprise, dans cette assurance de découvrir la terre, plus que l'effet de simples conjectures ; il n'en eût pas été autrement si les *Pinzon* eussent été sûrs de l'existence des terres. Un tel caractère, une telle conduite, de telles intentions font présumer quelque chose de plus que le dévouement inspiré par la seule confiance ou par des probabilités.

Mais, arrivé à *Guanahani*, *Alonzo Pinzon* ne fut plus le même ; venant d'atteindre, au prix de tant de sacrifices personnels, le but qu'il s'était proposé, il ne put supporter la pensée de rester, en naviguant sur son propre vaisseau, subordonné

aux volontés d'un chef, dans lequel il ne voyait que l'étranger qu'il avait secouru de sa bourse, soutenu de son crédit, et qui, sans son assistance, ne serait jamais parvenu, malgré les ordres des souverains de Castille, à trouver, dans les marins des ports d'Andalousie, à former les équipages des caravelles qu'il avait obtenues. *Pinzon*, méconnaissant l'autorité suprême de l'amiral, se soustrait à sa dépendance; ne faisant aucun cas de ses signaux, il se sépare de lui; et, cinglant à l'est, son navire, meilleur voilier que les deux autres, disparaît bientôt à la vue. *Colomb* fut non moins inquiet qu'indigné de cette désertion, qui lui fit craindre que *Pinzon*, en s'affranchissant ainsi de son commandement, n'eût l'intention de s'approprier et de recueillir les avantages de la découverte, en se rendant avant lui en Espagne. Mais, si tel était son projet, *Pinzon* voulait du moins ne l'exécuter qu'après avoir ajouté à la connaissance des îles reconnues jusqu'alors, celle des contrées dont les habitans de *Guanahani* lui avaient indiqué la situation, et lui avaient annoncé la richesse. Ses découvertes, pendant les quarante-cinq jours qu'il resta séparé, furent assez importantes, pour faire présumer que si le hasard ne lui eût fait faire la rencontre de *Colomb*, le 4 janvier 1493, à la hauteur de *Monte-Christi*, son

retour en Espagne, où il eût le premier apporté des témoignages de l'existence des mines de *Cibao*, de la fertilité du sol, de la nombreuse population d'*Haiti* et des îles de l'archipel qu'il avait parcouru, lui eût probablement valu la plus grande partie de la gloire et des avantages que recueillit *Colomb*.

Alonzo Pinzon, rallié à l'amiral, donna de sa désertion des explications dont celui-ci dut se contenter, parce que les équipages étant composés de ses compatriotes, sur lesquels il exerçait une si grande influence, *Alonzo* avait réellement plus de puissance que son chef. Profitant d'une tempête qui les sépara, *Alonzo* espéra que la fortune lui rendrait cette fois la faveur qu'elle venait de lui ravir. Au lieu de se rendre aux *Açores*, marquées comme point de ralliement, il se hâta de gagner la côte d'Espagne. Abordé au port de *Bayona*, en *Galice*, il écrivit aux souverains, qui étaient alors à *Barcelonne*, pour leur demander la permission de venir leur rendre compte du succès du voyage : il lui fut répondu qu'il ne serait reçu qu'avec l'amiral, à qui Leurs Majestés avaient confié la direction et le commandement de l'expédition. Cruellement détrompé par cette froide réponse, une seule pensée désormais l'occupe, l'incertitude du sort de *Colomb* : si

son vaisseau a péri dans la tempête, dès lors il a, sans contestation, tout le mérite et l'honneur du succès. L'approche de la cour lui étant interdite, il se hâte de faire voile vers *Palos*, où l'accueil de ses concitoyens va du moins le dédommager; mais, en entrant dans le port, les cloches des églises, l'artillerie de la place, les acclamations d'enthousiasme de la population lui annoncent l'heureux retour de l'amiral, dont le nom seul est dans toutes les bouches. Qu'on se figure tout ce que dut éprouver, à cette heure, le malheureux *Alonso*, les inquiétudes et la douleur auxquelles son cœur dut être en proie. Il ne put survivre à la violence de ses sentimens, et, se dérochant aux regards de ses concitoyens, il se retira dans sa maison, où la mort vint, peu de temps après, mettre un terme à son supplice.

On peut se figurer ce que devait éprouver un homme qui se voyait ravir par l'*aventurier*, peu de temps avant son commensal, son obligé, devenu son chef suprême, les fruits des immenses sacrifices qu'il avait faits, et des services que, personnellement, il venait de rendre à la couronne; mais combien il dut souffrir, si, naguère compagnon d'un navigateur français avec qui il eût fait la découverte du Nouveau-Monde, *Pinzon* avait renfermé dans son sein cet important mystère?

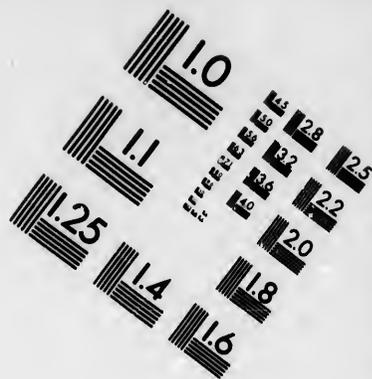
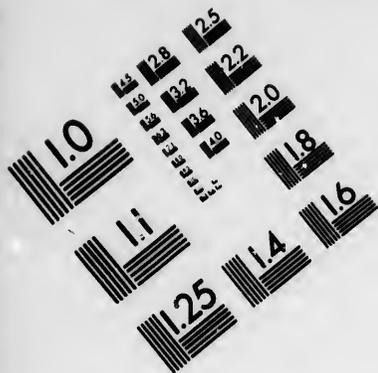
L'avouer, c'était affaiblir le mérite de son dévouement; de plus, c'était attribuer à une nation étrangère un honneur qu'il voulait conserver à sa patrie : il dut se taire et emporter son secret dans la tombe.

La mort de *Martin Alonzo* rompit les relations de *Colomb* avec les *Pinzon*; les membres de cette famille, à laquelle la couronne avait de si grandes obligations, qui, méconnues d'abord, furent appréciées plus tard¹, ne prirent point part aux expéditions subséquentes de l'amiral. On ne les voit pas au nombre des aventuriers dont les entreprises dépendirent exclusivement

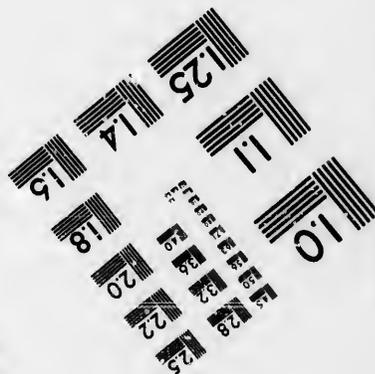
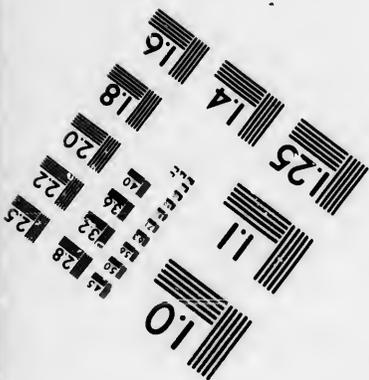
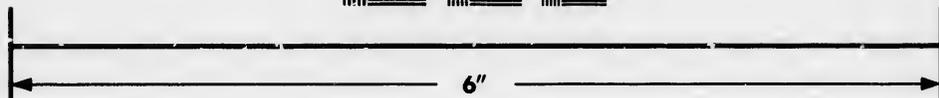
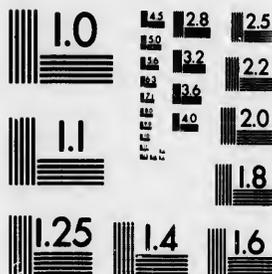
¹ Par commission du 15 septembre 1501, Vincent-Yanez Pinzon fut chargé de coloniser les pays qu'il avait découverts, commençant un peu au nord de la rivière des Amazones et s'étendant jusqu'au cap Saint-Augustin. L'établissement de ce gouvernement, devenu inutile par la ligne du partage déterminé entre les possessions portugaises et espagnoles, avait eu pour objet d'arrêter les prétentions que la découverte récemment faite au *Brésil* par *Alvarez Cabral*, aurait pu donner aux Portugais.

Les services nombreux et distingués rendus à l'État par la famille *Pinzon*, déterminèrent l'empereur *Charles-Quint* à élever *Vincent Yanez*, sa descendance et celle de *Martin Alonzo Pinzon*, à la dignité d'*hidalgos*, leur accordant des armoiries portant trois caravelles sur la mer, avec une main qui, de l'une d'elles, indique une île couverte de sauvages.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5

5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0

de la direction de *Colomb*, jusqu'au moment où, selon quelques-uns, l'inimitié de *Fonseca* lui suscita des rivaux, en affranchissant de sa dépendance tous ceux qui voulaient, à leurs risques et périls, faire des armemens pour les découvertes. *Alfonso de Ojeda*, en 1497, profita le premier de cette autorisation; *Vincent Yanès Pinzon* l'obtint peu de temps après. Vendant et réalisant tout ce qu'il possédait, empruntant à des intérêts usuraires qu'exigèrent les marchands de *Palos*, l'argent qu'il lui fallait pour compléter sa dépense, il équipa quatre caravelles, sur lesquelles s'embarquèrent

Ces armoiries sont conservées par la famille, qui a ajouté la devise accordée à *Colomb*, en substituant le nom de *Pinzon* à celui de l'amiral.

A CASTILE Y A LEON
NUEVO MUNDO DIO PINZON.

La cédule royale qui accorde aux *Pinzon* cette récompense, est datée de *Barcelone*, le 3 septembre 1519.

On ne se rend pas compte qu'une famille illustrée à si juste titre, et qui a autant de droits à la reconnaissance de son pays, soit tombée dans l'état où elle est aujourd'hui. Il en est donc de l'Espagne comme de bien d'autres pays, où la reconnaissance fut rarement la vertu des rois. Nous doutons, pourtant, que beaucoup d'orgueilleux *hidalgos*, gonflés de leur inutile importance, aient à présenter au monde des titres d'illustration aussi bien fondés que ceux des honnêtes et laborieux marins d'Huelva.

Arias Perez et Diego Fernandez, ses neveux, fils de *Martin Alonzo*, son frère. Il avait, dans ses équipages, beaucoup de matelots qui avaient été avec *Colomb*, dans son récent voyage aux parages de *Paria*, et ses pilotes, *Juan Quintero*, *Juan de Umbria* et *Juan de Jerez*, avaient fait aussi avec l'amiral plusieurs voyages au Nouveau-Monde. *Vincent Yanez* exposait ainsi, pour la seconde fois, à tous les hasards, sa vie, celle de ses parents, et sa fortune entière. Il mit à la voile au commencement de décembre 1499. Ayant dépassé les *Canaries*, il cingle vers le sud-ouest, coupe l'équateur à sept cents lieues de distance, et se dirige sans hésiter dans l'ouest, comme s'il connaissait déjà le but qu'il devait atteindre. Il arrive, le 28 janvier, au cap le plus avancé de cette partie du Brésil, auquel il donne le nom de cap *Sainte-Marie de la Consolation*, qu'on a appelé depuis le cap de *Saint-Augustin*, sous le 8^e degré de latitude méridionale. Ainsi cet intrépide aventurier a aliéné tout ce qu'il possède; il y ajoute, pour compléter les frais de son armement, les avances considérables que lui ont faites ses compatriotes; il a amené avec lui les deux fils de son frère, enfin il a engagé et compromis tout ce qu'il doit avoir de plus précieux et de plus cher, pour se livrer entièrement au hasard, et se diriger, de prime

abord, à 18 degrés et à plus de six cents lieues au-dessous du point du nouveau continent, où ses compatriotes n'étaient parvenus jusqu'à ce jour qu'en s'appuyant tous dans leurs expéditions sur les découvertes successives de leurs prédécesseurs, sans quitter le golfe, qu'ils nommaient *mer des Caraïbes*. En effet, les explorations d'*Ojéda* et d'*Améric Vespuce*, et celles de *Pedro Nino* et de *Guerra*, de 1497 à 1499, ne s'étaient pas étendues au-delà des *bouches de l'Orénoque*, et s'étaient suivies de manière à compléter la connaissance du littoral, depuis le golfe de *Paria* jusqu'à celui de *Venezuela*, en se rattachant à la partie du continent qu'avait déjà reconnue *Colomb*. En observant la conduite d'*Yanez Pinzon*, et en cherchant les causes qui ont pu le déterminer à adopter une marche aussi extraordinaire, aussi inusitée jusque-là, on est tenté de soupçonner qu'il avait des motifs plus puissans que des conjectures pour se lancer aussi loin des régions déjà connues. Il faut remarquer que, depuis le premier voyage de *Colomb*, les *Pinzon* n'avaient pris part à aucune expédition. Il faut se souvenir de la persistance avec laquelle *Alonso* et *Yanez* ne cessèrent de presser *Colomb* de se porter au sud-ouest. Que fait *Yanez*? Dès que le choix de la direction dépend de lui, c'est au sud-

ouest qu'il fait voile; c'est sur la terre vers laquelle depuis les *Canaries* porte le *Gulfstream*; il aborde précisément aux lieux où, quelques années plus tard, aborda *Denis de Honfleur*, et où les Portugais ont placé *le porto dos Franceses*, près de *Paraíba*. Nous savons qu'on peut objecter que la tempête qu'éprouva *Yanez*, après avoir passé la ligne, put le jeter beaucoup plus au sud qu'il n'en avait peut-être eu l'intention; mais, par cela même qu'il se hasardait à passer la ligne, à se lancer dans un autre hémisphère, à perdre de vue les astres sur lesquels il réglait sa marche, il faut croire qu'en se trouvant sous le 8^e degré, il ne pouvait être écarté du point où il avait le dessein de parvenir. Ce point est celui que, suivant les annalistes dieppois, Cousin a découvert; c'est en effet là que ce navigateur, s'étant lancé à l'aventure dans le canal de l'Atlantique, aurait dû être porté par l'action des vents et du courant équatorial. Si Pinzon avait accompagné Cousin dans le voyage de 1488, aurait-il agi autrement?

Nous livrons ces observations aux réflexions et aux lumières de nos lecteurs, qui y verront probablement des motifs suffisans, sinon pour adopter, du moins pour ne pas rejeter, comme inadmissibles et comme chimériques, les traditions des Dieppois.

ERRATA.

Page 2, Éginard, *Vita de Cæs.*, lisez : *Vita Car.-Mag.*

— 5, rendait, lisez : rendaient.

— 38, 1428, lisez : 1486.

TABLE
DES MATIÈRES CONTENUES
DANS CET OUVRAGE.

	Pages.
INTRODUCTION.	
Voyages des Navigateurs Normands.....	1
De la Marine.....	65
Des Établissements Coloniaux.....	85
Du Commerce.....	111
Appendice.....	133
Note I. Relation des Côtes d'Afrique, du père Labbat..	135
II. Relation des Côtes d'Afrique, de De Bellefond.	140
III. Sur les Iles Canaries.....	157
IV. Découverte de l'Australie.....	165
V. Voyage des Dieppois à Sumatra.....	186
Navigazioni d'un gran capitano.....	194
Voyage d'un capitaine dieppois.....	216
Journal du Voyage de Jean Parmentier, de Dieppe, à l'île de Sumatra, en 1529.....	241
Note sur l'île de la Trinidad.....	313
VI. Colonie du Canada.....	318
VII. Expédition du capitaine Cousin.....	332

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

